WILLIAM L. MARY DARLINGTON
MEMORIAL LIBRARY
UNIVERSITY OF PITTSBURGH

UNIVERSITY OF PITTSBURGH

Dar.
BV2290
A2
1780
v.26

Darlington Memorial Library

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Pittsburgh Library System

http://www.archive.org/details/lettresdifiant26jesu

LETTRES
ÉDIFIANTES
ET CURIEUSES.

TOME XXVI.

LETTRES
ÉDIFIANTES
ET CURIEUSES,
ÉCRITES
DES MISSIONS ÉTRANGERES.

NOUVELLE ÉDITION.

MÉMOIRES DES INDES ET DE LA CHINE.

TOME XXVI.

A PARIS.

Chez J. G. MÉRIGOT le jeune, Libraire, Quai des Augustins, au coin de la rue Pavée.

M. DCC. LXXXIII.

Avec Approbation, et Privilege du Roi.

LETTRES
SPIRITUELLES
ET CURIEUSES,
POUR SERVIR
DE SUPPLÉMENT
AUX MÉMOIRES DES DUCS
DE SAINT-SIMON.

TOME XXVI.

A PARIS.

Chez A. G. MÉRIGOT le jeune, Libraire, Quai des Augustins, au coin de la rue Pavée.

M. DCC. LXXXIII.

Avec Approbation, et Privilège du Roi.

LETTRES

ÉDIFIANTES ET CURIEUSES,

ÉCRITES

DES MISSIONS ÉTRANGERES.

MÉMOIRE

Sur la vie de M. Picquet, Missionnaire au Canada ; par M. de la Lande, de l'Académie des Sciences.

UN Missionnaire, recommandable par son zele & par les services qu'il a rendus à l'Eglise & à l'Etat, né dans la même Ville que moi, & avec qui j'ai eu des relations particulieres, m'avoit mis à portée de donner une idée de ses travaux ; j'ai cru cette notice méritoit de trouver place dans les *Lettres édifiantes*, ayant précisément le

même objet que les autres pieces de ce Recueil, & j'ai été flatté de pouvoir rendre un témoignage honorable à la mémoire d'un compatriote & d'un ami auſſi eſtimable que M. l'Abbé Picquet.

François Picquet, Docteur de Sorbonne, Miſſionnaire du Roi, & Préfet Apoſtolique au Canada, naquit à Bourg en Breſſe, le 6 Décembre 1708. Les cérémonies de l'Egliſe lui plurent dès ſon enfance, d'une maniere qui ſembloit annoncer ſa vocation; il apporta en naiſſant beaucoup de facilité: la bonne éducation qu'un pere eſtimable lui donna, ſeconda ſes heureuſes diſpoſitions, & il fit ſes premieres études avec les applaudiſſemens de tous ſes Supérieurs & de ſes Profeſſeurs, quoique, dans la diſſipation & le feu de la jeuneſſe, il ſe fût livré à des occupations tout-à-fait étrangeres à ſes études. M. Picquet en effet aimoit à eſſayer ſes goûts dans beaucoup de genres, & il y réuſſiſſoit; mais ſes premiers amuſemens avoient annoncé ſes premiers penchans, & l'état eccléſiaſtique étoit ſa principale vocation. Dès l'âge de 17 ans, il commença dans ſa patrie les fonctions de Miſſionnaire avec ſuccès, & à 20 ans l'Evêque de Sinope, Suf-

fragant du Diocèſe de Lyon, lui donna, par une exception flatteuſe, la permiſſion de prêcher dans toutes les Paroiſſes de la Breſſe & de la Franche-Comté qui dépendoient du Diocèſe.

L'enthouſiaſme de ſon nouvel état lui fit déſirer d'aller à Rome; mais l'Archevêque de Lyon lui conſeilla d'aller à Paris faire ſa Théologie. Il ſuivit ce conſeil; il entra dans la Congrégation de Saint Sulpice. Bien-tôt on lui propoſa la direction des nouveaux Convertis; mais l'activité de ſon zele lui fit chercher une plus vaſte carriere, & l'entraîna au-delà des mers en 1733 dans les Miſſions de l'Amérique ſeptentrionale, où il a demeuré pendant près de 30 ans, & où ſon tempérament affoibli par le travail, acquit une force & une vigueur qui lui ont procuré une ſanté robuſte juſqu'à la fin de ſa vie.

Après avoir long-temps travaillé en commun avec d'autres Miſſionnaires, à Mont-Réal, on le jugea digne de former ſeul de nouvelles entrepriſes, dont la France devoit profiter pour ramener la paix dans nos vaſtes Colonies.

Vers 1740, il s'établit près du lac des deux Montagnes, au nord de Mont-

Réal, à portée des Algonquins, des Nipiſſings & des Sauvages du lac Témiſcaming, à la tête de la Colonie, & ſur le paſſage de toutes les Nations du nord, qui deſcendoient par la grande riviere de Michilimakina au lac Huron.

Il y avoit eu une ancienne Miſſion ſur le lac des deux montagnes; mais elle étoit abandonnée. M. Picquet profita de la paix dont on jouiſſoit alors pour y conſtruire un fort en pierres. Le fort commandoit les villages des quatre Nations qui compoſoient la Miſſion du lac. Il fit faire enſuite des enceintes à chacun de ces villages, avec des pieux de cèdre; il les flanqua de bonnes redoutes. Le Roi paya la moitié de cette dépenſe; le Miſſionnaire fit faire le reſte par corvées. Il y fixa deux Nations errantes des Algonquins & des Nipiſſings, en leur faiſant bâtir un beau village, & les faiſant ſemer & récolter, ce qui avoit paru juſques-là impoſſible. Ces deux Nations ont été dans la ſuite les premieres à donner du ſecours aux François. Les douceurs qu'elles goûterent dans cet établiſſement, les attacherent à la France & au Roi, ſous le nom duquel M. Picquet leur procuroit des ſecours d'argent, de denrées, &

tout ce qui pouvoit ſatisfaire les beſoins de ces Nations.

Il y fit élever un Calvaire, qui étoit le plus beau monument de la Religion en Canada, par la grandeur des croix qui y furent plantées ſur le ſommet d'une des deux montagnes, par les différentes chapelles & les différents oratoires, tous également bâtis de pierres, voûtés, ornés de tableaux, & diſtribués par ſtations, dans l'eſpace de trois quarts de lieue. Il s'appliqua dès-lors à entretenir une exacte correſpondance avec les Nations du nord, par le moyen des Algonquins & des Nipiſſings, & avec celles du ſud & de l'oueſt, par le moyen des Iroquois & des Hurons. Ses négociations réuſſirent ſi bien, que toutes les années, la veille de Pâques & de la Pentecôte, il baptiſoit à la fois 30 à 40 adultes. Lorſque les Sauvages chaſſeurs avoient paſſé huit mois dans les bois, il les gardoit pendant un mois dans le village; il leur faiſoit une eſpece de Miſſion, pluſieurs entretiens par jour, deux catéchiſmes, des conférences ſpirituelles. Il leur apprenoit les prieres & les chants de l'Égliſe: il impoſoit des pénitences à ceux qui donnoient dans quelques déſordres.

Une partie étoit sédentaire & domiciliée. Enfin, il parvint, contre toute espérance, à déterminer ces Nations à se soumettre entiérement au Roi, & à le rendre maître de leurs assemblées nationales, avec une pleine liberté d'y faire connoître ses intentions, & de nommer tous leurs chefs. Dès le commencement de la guerre de 1742, ces Sauvages montrerent leur attachement pour la France & pour le Roi dont M. Picquet leur avoit annoncé le caractere paternel, & qu'il leur avoit représenté comme le bien-aimé & l'idole de la Nation.

Voici un Discours qu'adressoit au Roi dans son enthousiasme, un guerrier Sauvage du lac des deux montagnes, & que les trois Nations prierent le Gouverneur d'envoyer au Roi au commencement de la guerre. Je le rapporterai pour donner une idée de leur style & de leurs figures oratoires. Si ce n'est pas mot à mot le Discours du Sauvage, on est sûr au moins qu'il a été rédigé par celui qui connoissoit le mieux leur style & leurs dispositions.

Mon Pere,

» Fais moins attention à ma façon

» de parler qu'aux ſentiments de mon
» cœur : jamais Nation ne fut capable
» de me dompter, ni digne de me
» commander. Tu es ſeul dans le monde
» qui puiſſe régner ſur moi, & je pré-
» fere à tous les avantages que l'Anglois
» peut m'offrir pour me faire vivre
» avec lui, la gloire de mourir à ton
» ſervice.

» Tu es grand dans ton nom, je le
» ſais ; *Onnontio* (le Général) (1) qui me
» porte ta parole, & la *Robe noire* (le
» Miſſionnaire) qui m'annonce celle
» du grand Eſprit, *Kichemanitou*, (2),
» m'ont dit que tu étois le chef fils aîné
» de l'épouſe de Jeſus qui eſt le grand
» Maître de la vie, que tu commandes
» un monde de guerriers ; que ta Nation
» eſt innombrable ; que tu es plus maître
» & plus abſolu que les autres chefs
» qui commandent des hommes & gou-
» vernent le reſte de la terre.

» Maintenant que le bruit de ta
» marche frappe mes deux oreilles ; que
» j'apprends de ton ennemi même que
» tu n'as qu'à paroître, & les forts tom-

(1) Ils appellent le Roi Ononti-io-goa.

(2) Ils appellent Matchimanitou le mauvais eſprit, ou le diable.

» bent en pouſſiere & ton ennemi à la » renverſe ; que la paix de la nuit & les » plaiſirs du jour cedent à la gloire » qui t'emporte ; que l'œil pourroit » à peine te ſuivre dans tes courſes & » au travers de tes victoires ; je dis que » tu es grand dans ton nom & plus » grand par le cœur qui t'anime, que » ta vertu guerriere ſurpaſſe même la » mienne : les Nations me connoiſſent, » ma mere m'a conçu dans le feu d'un » combat, m'a mis au jour avec le » caſſe-tête à la main, & ne m'a nourri » qu'avec du ſang ennemi.

» Eh ! mon Pere, quelle joie pour » moi, ſi je pouvois à ta ſuite ſoulager » un peu ton bras, & conſidérer moi-» même le feu que la guerre allume » dans tes yeux.

» Mais il faut que mon ſang ré-» pandu pour ta gloire ſous ce ſoleil, » te réponde de ma fidélité, & la mort » de l'Anglois de ma bravoure. J'ai la » hache de guerre à la main & l'œil » fixé ſur *Onnontio* qui me gouverne ici » en ton nom. J'attends ſur un pied » ſeulement & la main levée, le ſignal » qu'il me doit donner pour frapper » ton ennemi & le mien. Tel eſt, mon » Pere, ton guerrier du lac des deux » montagnes. »

Les Sauvages tinrent parole, & les premiers coups qui furent portés aux Anglois, dans le Canada, partirent de leurs mains.

M. Picquet fut des premiers à prévoir la guerre qui s'alluma entre les Anglois & les François vers 1742. Il s'y prépara long-temps d'avance; il commença par réunir, dans ſa Miſſion, tous les François diſperſés aux environs, pour ſe fortifier & donner plus de liberté aux Sauvages. Ceux-ci faiſoient tous les détachemens qu'il leur demandoit; ils étoient continuellement ſur les frontieres pour épier les mouvemens des ennemis. M. Picquet apprit, par un de ces détachemens, que les Anglois faiſoient des préparatifs de guerre à Saraſto, & pouſſoient leurs établiſſemens juſques ſur le lac du Saint-Sacrement. Il en donna avis au Général, & lui propoſa d'y envoyer un corps de troupes pour intimider au moins les ennemis, ſi nous ne pouvions pas en faire davantage. La partie fut liée. M. Picquet y alla lui-même, avec M. Marin qui commandoit ce détachement; on brûla le fort, les établiſſemens de Lydius, pluſieurs moulins à ſcie, les planches, les madriers, & autres bois de conſtruction,

les amas de vivres, les proviſions, les troupeaux, ſur près de quinze lieues d'habitation, & l'on fit 145 priſonniers, ſans avoir perdu un ſeul François, & même ſans qu'aucun eut été bleſſé. Cette ſeule expédition empêcha les Anglois de rien entreprendre de ce côté-là pendant le cours de cette guerre.

Après la priſe de l'Iſle-Royale, toute la Colonie étoit dans la conſternation; l'on craignoit tout de la flotte Angloiſe à Québec, & des Nations leurs alliées dans le haut de la Colonie. M. Picquet répondit de cette partie; il ſut attirer ces mêmes Nations au lac des Deux-Montagnes, les conduire lui-même à Québec, comme autant d'ôtages, au nombre de ſoixante chefs avec leur ſuite: il commença à leur prêcher l'Evangile, & les détermina à nous prêter la main contre les Anglois, s'ils venoient nous attaquer. M. Hocquart lui donna dès-lors le titre d'Apôtre des Iroquois. Cet heureux événement raſſura entiérement la Colonie, malgré les alarmes que devoit nous cauſer la perte d'un combat naval. En effet, M. de la Jonquiere fut obligé de ſe battre, quoiqu'inférieur en nombre, lorſqu'il alloit en Canada pour en être Gouverneur gé-

néral. Il fut fait priſonnier, & remplacé par M. de la Galiſſonniere.

M. Picquet fut bientôt, par ſes Sauvages découvreurs, que les Anglois formoient un gros détachement auquel ſe joignoient quelques Sauvages, avec ordre de frapper en pluſieurs endroits de la Colonie, pour jeter la terreur parmi les habitans. Il en prévint M. de la Galiſſonniere, qui fit tenir des troupes légeres prêtes à partir au premier ſignal. Les ennemis furent ſurpris, on les prit preſque tous avec leurs priſonniers, & ils furent conduits, chargés de chaînes, à Québec; le reſte de ce détachement fut tué ou noyé au pied des caſcades : quelques-uns qui s'échapperent périrent dans les bois. Depuis ce temps, aucun parti ne parut du côté du lac des deux Montagnes. Notre Miſſionnaire reſta deux jours & deux nuits, pendant cette expédition, ſans fermer l'œil; mais la deſtruction de ce détachement fit que l'on demeura tranquille, comme dans la plus profonde paix, juſqu'à la fin de la guerre. La terreur qui s'étoit répandue parmi les ennemis, étoit telle, qu'ils ne ſe tenoient plus que ſur la défenſive.

Pendant cette guerre de 1742 à 1748, M. Picquet contribua deux fois à la con-

ſervation de la Colonie ; mais il ne paſſa pas quatre nuits de ſuite dans un lit, il veilloit ſans ceſſe ; on le voyoit coucher dans les bois & ſur la neige, marcher à pied, en hiver, des journées entieres, ſouvent dans l'eau, paſſer le premier les rivieres, au milieu des glaçons, pour donner le bon exemple à ſes guerriers, expoſant ſa vie comme un militaire, tandis que ſes connoiſſances lui faiſoient trouver des expédiens dans les occaſions qui paroiſſoient les plus déſeſpérées. Il prit poſſeſſion, lui douzieme, d'un pays que les Anglois étoient ſur le point d'occuper, & il s'y conſerva, malgré leurs intrigues & leurs efforts.

Ses négociations réuſſiſſoient auſſi bien que les entrepriſes militaires qu'il dirigeoit : les chefs de la Colonie lui en confierent, dans les occaſions les plus critiques & les plus intéreſſantes, & lui en témoignerent cent fois toute leur ſatisfaction. La paix ayant été rétablie en 1748, notre Miſſionnaire s'occupa du moyen de remédier pour l'avenir aux inconvéniens dont il avoit été témoin. La route qu'il avoit vu prendre aux Sauvages & aux partis ennemis que les Anglois envoyoient ſur nous, lui fit choiſir un poſte qui pût à l'avenir intercep-

ter les paſſages des Anglois. Il propoſa à M. de la Galiſſonniere de faire l'établiſſement d'une Miſſion de la Préſentation, près du lac Ontario, qui a réuſſi au-delà de ſes eſpérances, & qui a été le plus utile de tous ceux du Canada.

M. Rouillé, Miniſtre de la Marine, écrivoit le 4 Mai 1749 » un grand nombre d'Iroquois ayant déclaré qu'ils deſiroient embraſſer le Chriſtianiſme, il a été propoſé d'établir une Miſſion du côté du fort Frontenac, pour y en attirer le plus qu'on pourra. C'eſt le ſieur abbé Picquet, Miſſionnaire zélé, & auquel ces Nations paroiſſent avoir de la confiance, qui a été chargé de la négociation. Il a dû, l'année derniere, aller choiſir un terrein propre à l'établiſſement de la Miſſion, & conſtater, le plus préciſément qu'il aura été poſſible, à quoi l'on peut s'en tenir par rapport aux diſpoſitions de ces mêmes Nations. Par une lettre du 5 Octobre dernier, M. de la Galiſſonniere a informé que, quoiqu'on ne doive pas prendre une confiance entiere dans celles qu'ils ont marquées, il eſt néanmoins d'une ſi grande importance de pouvoir les diviſer, qu'il ne faut rien négliger de ce qui peut y contribuer : c'eſt par cette

raiſon que Sa Majeſté deſire que vous ſuiviez le projet d'établiſſement propoſé; s'il pouvoit avoir un certain ſuccès, il ne devroit pas être difficile pour lors de faire entendre aux Sauvages, que le ſeul moyen de s'affranchir des prétentions des Anglois ſur eux & ſur leurs terres, c'eſt de détruire Choueguen, afin de les priver par-là d'un poſte qu'ils ont principalement établi dans la vue de pouvoir contenir leurs Nations. Cette deſtruction eſt d'une ſi grande conſéquence, tant par rapport à nos poſſeſſions que par rapport à l'attachement des Sauvages & à leur traite, qu'il convient de mettre tout en uſage pour engager les Iroquois à l'entreprendre : cette voie eſt actuellement la ſeule qu'on puiſſe employer pour cela, mais vous devez ſentir qu'elle exige beaucoup de prudence & de circonſpection ».

Les qualités que le Miniſtre déſiroit, pour réuſſir à éloigner les Anglois de notre voiſinage, M. Picquet les poſſédoit éminemment. Auſſi, le Général, l'Intendant & l'Evêque s'en rapporterent abſolument à lui pour le choix de l'établiſſement de cette nouvelle Miſſion; & malgré les efforts de ceux qui avoient des intérêts oppoſés, il fut chargé de l'entrepriſe.

Le fort de la Préſentation eſt ſitué à 302° 40' de longitude, & à 44° 50' de latitude, ſur la riviere de la Préſentation, que les Sauvages nomment Soëgatſi, 30 lieues au deſſus de Mont-Réal, à 15 lieues du lac Ontario, ou du lac de Frontenac qui donne naiſſance au fleuve Saint Laurent, conjointement avec le lac Champlain; 15 lieues à l'occident de la ſource de la riviere d'Hudſon qui va tomber dans la mer à New-Yorck. On avoit bâti près de-là, en 1671, le fort de Frontenac, pour arrêter les incurſions des Anglois & des Iroquois: la baie ſervoit de port à la marine marchande & militaire, qu'on avoit formée dès-lors ſur cette eſpece de mer où les tempêtes ſont auſſi fréquentes & auſſi dangereuſes que ſur l'océan. Mais le poſte de la Préſentation parut encore plus important, parce que le port eſt très-bon, que la riviere y gêle rarement, que les barques en peuvent ſortir par les vents de nord, d'eſt & de ſud, que les terres y étoient excellentes, & qu'on pouvoit fortifier cet endroit avec plus d'avantage.

D'ailleurs, cette Miſſion étoit propre, par ſa ſituation, à nous concilier les Sauvages Iroquois des cinq Nations

qui habitent entre la Virginie & le lac Ontario. M. le Marquis de Beauharnois, & enſuite M. de la Jonquiere, Gouverneur général de la Nouvelle-France, deſiroient beaucoup qu'on parvînt à l'établir, ſur-tout dans un temps où la jalouſie des Anglois, irritée par une guerre de pluſieurs années, cherchoit à éloigner de nous les Nations du Canada.

Cet établiſſement étoit comme une clef de la Colonie, parce que les Anglois, les François, les Sauvages du haut Canada ne pouvoient paſſer ailleurs que ſous le canon du fort de la Préſentation, lorſqu'ils deſcendoient du côté du ſud; que les Iroquois au midi, & les Miciſſagués au nord, étoient à ſa portée : auſſi parvint-il, dans la ſuite, à en raſſembler de plus de cent lieues de diſtance. Cependant les Officiers, les Interpretes & les Négocians regardoient alors cet établiſſement comme une chimere. La jalouſie & les contradictions l'auroient fait échouer, ſans la fermeté de M. l'abbé Picquet, ſoutenue par celle de l'Adminiſtration. Cet établiſſement ſervoit à protéger, à ſecourir & à ſoulager les poſtes déjà établis ſur le lac Ontario : l'on pouvoit y conſtruire les barques & canots pour tranſporter les

effets du Roi avec un tiers moins de dépenſe qu'ailleurs, parce que le bois y étoit plus commun, d'une meilleure qualité, & plus facile à exploiter, ſurtout quand M. Picquet y eut fait faire un moulin à ſcie pour l'exploitation & le débit de ces bois. Enfin, il pouvoit faire, pour les Colons François, un établiſſement important, & un point de réunion des Européens & des Sauvages, qui s'y trouvoient très à portée de la chaſſe & de la pêche dans la partie ſupérieure du Canada.

M. Picquet partit avec un détachement de ſoldats ouvriers & quelques Sauvages; il ſe mit d'abord, le mieux qu'il lui fût poſſible, à l'abri des inſultes de l'ennemi, ce qui lui réuſſit toujours depuis.

Le 20 Octobre 1749, il avoit fait conſtruire un fort de pieux, une maiſon, un hangar, une écurie, une redoute, un four; il avoit défriché des terres pour des Sauvages. On eſtimoit ſes travaux 30 à 40 mille livres: il les avoit fait pour 3485 l. mais il y mettoit autant d'intelligence que d'économie; il animoit les ouvriers, & l'on travailloit depuis trois heures du matin juſqu'à neuf heures du ſoir.

Quant à lui, son désintéressement étoit extrême; il ne recevoit alors ni appointemens, ni gratifications : il se soutenoit par son industrie & son crédit, car il ne touchoit pas même son patrimoine. Il n'avoit du Roi qu'une ration de deux livres de pain & une demi-livre de lard; aussi les Sauvages, lui ayant apporté un chevreuil & des perdrix, lui disoient : nous ne doutons point, mon Pere, qu'il ne se fasse de mauvais raisonnemens dans ton estomac, de ce que tu n'as que du lard à manger; voilà de quoi raccommoder tes affaires. Les chasseurs lui fournissoient de quoi faire subsister les François, & de quoi traiter les Généraux, dans l'occasion. Il a eu des truites de quatre-vingt livres, que ses Sauvages lui apportoient.

Lorsque la Cour lui eut fait un traitement, il ne l'employa qu'au profit de son établissement. Il eut d'abord six chefs de famille en 1749, quatre-vingt-sept l'année suivante, & trois cents quatre-vingt-seize en 1751. Toutes ces familles étoient des plus anciennes & des plus considérables, en sorte que cette Mission étoit dès-lors assez puissante pour nous attacher les cinq Nations, qui pouvoient faire en tout 25 mille habitans, & il

en compta juſqu'à 3 mille dans ſa Colonie. En attachant à la France les cantons Iroquois, & les mettant bien dans nos intérêts, on étoit ſûr de n'avoir rien à craindre des autres Nations Sauvages, & c'étoit le moyen de mettre des bornes à l'ambition des Anglois. M. Picquet profita avantageuſement de la paix pour augmenter cet établiſſement, & il le porta, en moins de quatre ans, à la perfection que l'on pouvoit deſirer, malgré les contradictions qu'il eût à combattre, les obſtacles qu'il eût à ſurmonter, les railleries & les propos indécens qu'il lui fallût eſſuyer; mais ſon bonheur & ſa gloire n'y perdirent rien : l'on vit, avec étonnement, pluſieurs villages s'y élever preſque à la fois, un fort commode, logeable, & agréablement ſitué; des défrichemens prodigieux couverts preſque en même temps du plus beau maïs. Plus de cinq cents familles, encore toutes infidelles, qu'il y raſſembla, rendirent bientôt cet établiſſement le plus beau, le plus riant & le plus abondant de la Colonie. Il avoit dans ſes dépendances la Préſentation, la Gallette, Suegatzi, l'Iſle aux Galots, & l'Iſle Picquet dans le fleuve Saint-Laurent. Il avoit dans le

fort ſept petits pierriers, & onze pieces de quatre à ſix livres de balles.

Les familles les plus diſtinguées des Iroquois étoient diſtribuées, à la Préſentation, en trois villages : celui qui étoit voiſin du fort François contenoit, en 1754, 49 cabanes d'écorce, dont quelques-unes avoient 60 à 80 pieds de long, & ſuffiſoient à trois ou quatre familles. L'endroit leur plaiſoit à cauſe de l'abondance de la chaſſe & de la pêche.

On auroit pu augmenter ſans doute cette Miſſion; mais il auroit fallu avoir aſſez de terres défrichées pour faire ſemer toutes les familles, & les aider à ſubſiſter, & pour que chaque canton eût un quartier ſéparé.

M. Picquet auroit deſiré que, pour en tirer un grand parti, on fît défricher, pendant un certain temps, cent arpens de terre chaque année; qu'on aidât les Sauvages à ſe bâtir ſolidement, & à entourer leur village d'une paliſſade; qu'on fît conſtruire une Egliſe, & une maiſon pour ſept à huit Miſſionnaires. Les Nations le deſiroient, & c'étoit un moyen efficace de les fixer. Tout cela pouvoit ſe faire avec 15000 liv. par an,

& il propoſoit de les aſſigner ſur un Bénéfice, comme étant deſtinées au progrès de la Religion.

En attendant, notre Miſſionnaire s'appliqua d'abord à inſtruire ſes Sauvages; il en baptiſa un grand nombre. M. l'Evêque de Québec, voulant être témoin & s'aſſurer par lui-même des merveilles que l'on racontoit de l'établiſſement de la Préſentation, fit le voyage en 1749, accompagné de quelques Officiers, des Interpretes du Roi, des Prêtres des autres Miſſions, de pluſieurs autres Prêtres, & paſſa dix jours à examiner & à faire examiner les Cathécumenes; il en baptiſa lui-même cent trente-deux, & ne ceſſa, pendant ſon ſéjour, de bénir le ciel des progrès de la Religion parmi ces infideles.

A peine furent-ils baptiſés, que M. Picquet ſongea à leur donner une forme de Gouvernement: il établit un Conſeil de douze anciens; il choiſit les plus accrédités chez les cinq Nations, il les mena à Mont-Réal, où ils prêterent ſerment de fidélité au Roi, entre les mains de M. le Marquis du Queſne, au grand étonnement de toute la Colonie, où perſonne n'auroit oſé eſpérer un pareil événement.

Attentif au bien de l'Administration comme à celui de la Religion, M. Picquet avertissoit les chefs de la Colonie des abus dont il étoit témoin. Il fit, par exemple, un Mémoire contre l'établissement des traiteurs qui étoient venus s'établir au Long-Saut & à Carillon pour faire la traite ou le commerce, qui trompoient les Sauvages, en leur vendant fort cher des choses inutiles, & les empêchoient de venir jusqu'à la Mission, où on les auroit détrompés, instruits dans la Religion, & attirés à la France.

Les garnisons que l'on établissoit dans les Missions contrarioient beaucoup les projets de notre Missionnaire. » J'ai déjà vu, disoit-il dans un Mémoire, avec consolation supprimer celles qui étoient au Saut Saint-Louis & au lac des deux Montagnes, & je pensois que le Gouvernement, informé par d'autres que par moi du tort qu'elles font tant à la Religion qu'à l'Etat, ne manqueroit pas de retirer bientôt celle qui est à la Présentation, où elle est aussi inutile & bien plus pernicieuse que dans les autres Missions. Personne ne connoît mieux que moi les désordres, qui augmentent à mesure que l'on rend cette

garniſon plus nombreuſe ; la ferveur de nos premiers Chrétiens s'éteint peu-à-peu par les mauvais exemples & les mauvais conſeils ; la docilité envers le Roi s'affoiblit auſſi inſenſiblement ; les difficultés ſe multiplient preſque continuellement entre des Nations dont les mœurs, le caractere & les intérêts ſont ſi différents : enfin, les Commandants & les Garde-magaſins oppoſent habituellement mille obſtacles aux fruits du zele des Miſſionnaires.

Depuis près de 24 ans que je ſuis chargé de la conduite des Sauvages, j'ai toujours reconnu avec ceux qui ont étudié leurs mœurs & leur caractere, que la fréquentation des François les perdoit entiérement, & que, s'ils ne font que très-peu de progrès dans la Religion, les mauvais exemples, les mauvais conſeils & l'ame mercenaire & intéreſſée des Nations Européennes qui les fréquentent dans leurs villages, en ſont la principale cauſe. De-là vient quelquefois leur indocilité aux ordres des Gouverneurs, même leur infidélité au Roi, & leurs apoſtaſies.

Il eſt de notoriété publique, qu'au Saut Saint Louis & au lac des deux Montagnes, Miſſions autrefois ſi fer-

ventes, & qui ont rendu depuis près de 100 ans des ſervices très-importans à la Colonie, les garniſons y ont cauſé des maux & des déſordres preſqu'irréparables ; qu'elles y ont introduit non-ſeulement le libertinage & toute ſorte de débauches, mais encore l'indépendance & la révolte ». M. Picquet craignoit ſur-tout l'introduction d'un crime contre nature, heureuſement inconnu chez les Sauvages.

Les Commandants n'étoient occupés alors dans nos Miſſions qu'à diminuer la confiance des Sauvages en leurs Miſſionnaires : il ſembloit que c'étoit une victoire gagnée, dès que l'on en avoit ſéparé quelques-uns, ou même quand l'on avoit ſu adroitement prévenir un Général contre les Miſſionnaires, & les noircir dans ſon eſprit. Un ſaint Religieux, Miſſionnaire auſſi infatigable pour le ſervice du Roi, qu'il l'étoit pour celui de Dieu, ſuccomba même ſous le poids de l'autorité, au détriment de la Miſſion du Saut Saint Louis, à force d'accuſations que les Commandans du fort inventerent contre lui. Alors l'irréligion, le libertinage, l'infidélité envers le Roi, & l'inſolence des Sauvages prirent auſſi-tôt la place

de

de la piété, de l'attachement, de la ſoumiſſion & de l'obéiſſance dont ils avoient donné tant de preuves depuis ſi long-temps ſous la conduite des Miſſionnaires. Enfin, pour remédier à tant de maux, l'on ſupprima des garniſons qui avoient mis les deux Miſſions dans le plus grand danger; mais les Jéſuites furent obligés de tranſporter leur Miſſion du Saut St. Louis au-deſſus du Lac Saint François, pour éloigner les Sauvages de la fréquentation des François.

L'expérience a toujours prouvé que c'étoit par la Religion que nous réuſſiſſions le mieux à nous attacher les Sauvages, & que les Miſſionnaires formoient & reſſéroient ces liens. En effet, nos Miſſions ont toujours perſéveré dans la même fidélité, lorſque les Miſſionnaires y ont exercé librement leur miniſtere : au lieu que l'on a vu déſerter de beaux villages qui étoient établis au fort Frontenac, à Niagara, au-deſſus du portage, & dans preſque tous les autres poſtes du haut Canada. Les Commandants de ces mêmes poſtes, avec leurs garniſons, ont tellement diſperſé & détruit ces Etabliſſemens, qu'il n'en reſtoit plus aucune trace du temps de M. Picquet. Ces Sauvages étant ſans

Miſſionnaires, ſans conſeils & ſans conſolateurs, avoient tous abandonné les poſtes François, pour ſe ranger la plupart du côté des Anglois, & ces ſortes de transfuges étoient plus dangereux pour nous, que les Sauvages qui ne nous avoient jamais connus.

Avant que les Miſſionnaires nous euſſent concilié les Peuples du haut Canada, ils conſpiroient dans tous les poſtes contre les François : ils cherchoient l'occaſion de les égorger. Ceux qui étoient pour nous, n'étoient preſque d'aucun ſecours en temps de guerre. On n'en eut tout au plus que quarante dans les expéditions des premieres années de la guerre de 1755 ; & même, excepté les Chrétiens domiciliés, l'on ne voyoit preſque point de Sauvages des pays d'en haut, pendant plus des trois quarts de l'année, malgré les invitations & les négociations continuelles ; mais les Chrétiens domiciliés, lorſqu'ils étoient tranquilles avec leurs Miſſionnaires dans leurs villages, étoient toujours prêts au premier ſignal de la volonté des Gouverneurs généraux. On les a vu courir ſur leur propre Nation, lorſqu'elle nous étoit contraire, & n'épargner pas même leur famille ; car dans l'affaire de M. Dieskau,

ils tuerent tous leurs parens qu'ils avoient fait priſonniers ; au lieu que dans la guerre de 1745, tandis qu'il y avoit des garniſons dans leurs villages, tantôt ils refuſoient de prendre les armes, & vouloient demeurer neutres, tantôt nous trahiſſoient, ou ſervoient nos ennemis, & l'on ne pouvoit les faire marcher qu'à force de ſollicitations, de careſſes ou de préſens, encore falloit-il que les Miſſionnaires ſe miſſent en marche avec eux.

Mais ce qu'il y a de plus étrange, c'eſt que les Gouverneurs généraux, MM. de Beauharnois, de la Galiſſonniere, de la Jonquiere, & du Queſne, ont eux-mêmes découvert, pluſieurs fois, que les Sauvages avoient été pouſſés, par les Commandans des forts, à aller contre les ordres des Généraux, afin ſans doute que pareilles fautes rejailliſſent ſur les Miſſionnaires, & diminuaſſent la confiance que ces Généraux paroiſſoient avoir en eux. Quand ils étoient parvenus à les écarter, rien ne s'oppoſoit plus aux excès qui étoient une ſuite du feu de l'âge, de la violence des paſſions, des habitudes invétérées de la plupart des Militaires. Les Commandans & les Garde-magaſins étoient même plus dan-

gereux que les soldats, les uns par leur autorité ou leur indépendance, & comme ayant en leur disposition les effets du Roi; les autres, par la facilité qu'ils avoient également de faire des présens; tous par la facilité des femmes de ces pauvres Nations, dont l'usage, avant leur conversion, étoit de rechercher les hommes. Tout cela introduisoit bientôt le libertinage dans une Mission, la division dans les mariages, la confusion dans les villages, & le mépris de la Nation; par conséquent l'éloignement général de ces peuples pour les François, quelques dispositions que les Missionnaires pussent leur inspirer pour les engager à se ranger de notre côté.

On pouvoit craindre cependant qu'il ne fût dangereux de supprimer la garnison dans les temps de guerre; mais M. Picquet étoit persuadé que cela seroit encore moins dangereux que de les y maintenir, parce que, disoit-il, les Anglois songeront moins à attaquer un village où il n'y aura que des Sauvages, que celui où il y auroit garnison; 1°. ils savent bien qu'il n'y a rien à gagner avec des Sauvages, qu'il est difficile de les surprendre, qu'un village ainsi rassemblé est comme un nid de guêpes, qui

paroiſſent s'envoler dans l'inſtant qu'on les chagrine, mais qui tombent bientôt ſur leurs aggreſſeurs de tous côtés, & ne les abandonnent qu'à la derniere extrémité; 2°. les Anglois n'auroient plus, pour s'excuſer, le prétexte de dire qu'ils n'en veulent qu'aux François; ils ſe mettroient à dos toutes les Nations, & les irriteroient d'une maniere à les rendre irréconciliables: c'eût été le coup le plus heureux pour les François; mais les Anglois n'avoient garde de l'entreprendre.

Au mois de Juin 1751, M. Picquet fit un voyage autour du lac Ontario, avec un canot du Roi & un canot d'écorce, où il avoit cinq Sauvages affidés, dans l'intention d'attirer des familles de Sauvages au nouvel établiſſement de la Préſentation. Il s'eſt trouvé dans ſes papiers un Mémoire à ce ſujet, & je vais en donner un extrait.

Il viſita d'abord le fort Frontenac ou Cataracoui, ſitué à 12 lieues à l'occident de la Préſentation; il n'y trouva point de Sauvages, quoique ce fût autrefois un rendez-vous des cinq Nations. Le pain & le lait y étoient mauvais; il n'y avoit pas même de l'eau-de-vie pour panſer une plaie.

Arrivé à l'endroit du lac Ontario,

que l'on nomme Kaoi, il y trouva un Negre fugitif de la Virginie; on lui assura, à cette occasion, qu'il ne seroit pas difficile d'avoir bientôt la plus grande partie des Negres & Negresses de la Nouvelle-Angleterre, dès qu'on les recevroit bien en Canada, qu'on les nourriroit pendant la premiere année, qu'on leur concéderoit des terres comme aux habitans; les Sauvages leur serviroient volontiers de guides; les Negres seroient les plus terribles ennemis des Anglois, prévoyant qu'il n'y auroit jamais de pardon à espérer pour eux, si les Anglois devenoient les maîtres du Canada : & ils contribueroient beaucoup à l'établissement de cette Colonie par leur travail. Il y avoit même des Flamans, des Lorrains & des Suisses qui auroient suivi leur exemple, parce qu'ils étoient mal avec les Anglois, & qu'ils ne les aimoient pas.

A la baie de Quinté, il visita la place de l'ancienne Mission, que M. Dolliers de Kléus & l'abbé d'Urfé, Prêtres du Séminaire de St. Sulpice, y avoient établie. L'endroit est charmant, mais le terrein n'est pas bon.

Il visita le fort de Toronto, à 70 lieues du fort Frontenac, à la partie la

plus occidentale du lac Ontario ; il y trouva de bon pain & de bon vin, & tout ce qui étoit néceſſaire pour la traite, tandis que l'on en manquoit dans tous les autres poſtes. Il y trouva des Miſſiſſagues qui s'aſſemblerent autour de lui ; ils parlerent d'abord du bonheur que leurs jeunes gens, les femmes & les enfans auroient, ſi le Roi avoit pour eux les mêmes bontés qu'il avoit pour les Iroquois, à qui il procuroit des Miſſionnaires : ils ſe plaignoient de ce que, au lieu de leur bâtir une Egliſe, l'on n'avoit placé auprès d'eux qu'un cabaret d'eau-de-vie. M. Picquet ne les laiſſa pas achever, & leur répondit que l'on les traitoit ſuivant leur goût, qu'ils n'avoient jamais témoigné le moindre zele pour la Religion, que leur conduite y étoit très-oppoſée, & que les Iroquois, au contraire, avoient marqué leur amour pour le Chriſtianiſme ; mais, comme il n'avoit point d'ordre pour les attirer à ſa Miſſion, il évita une plus longue explication.

Delà il paſſa à Niagara, il examina la ſituation de ce fort, n'y ayant point de Sauvages à qui il pût parler. Il eſt ſitué très-avantageuſement pour la défenſe, n'étant commandé d'aucun côté ; on y

voit de très-loin, on y jouit de l'abord de tous les canots & barques qui y viennent jusqu'à terre, & y sont en sûreté. Mais le terrein s'y détruisoit peu-à-peu par les pluies, malgré les grandes dépenses que le Roi avoit faites pour le soutenir. M. Picquet pensoit que l'on pourroit remplir la distance qui est entre la terre & le quai que l'on avoit fait pour le soutenir, & y faire un glacis. Cette place étoit importante pour faire la traite, & pour assurer la possession du portage, de Niagara & du lac Ontario.

De Niagara, M. Picquet alla au Portage, qui est à six lieues de ce poste; il alla voir le même jour la fameuse chûte ou le saut de Niagara, par lequel les quatre grands lacs du Canada se déchargent dans le lac Ontario. Cette cascade est aussi prodigieuse par sa hauteur, & la quantité d'eau qui y tombe, que par la diversité de ses chûtes qui sont au nombre de six principales, séparées par une petite isle qui en laisse trois au nord & trois au sud: elles font entr'elles une symmétrie singuliere & un effet étonnant. Il mésura la hauteur d'une de ces chûtes du côté du sud, & il la trouva d'environ 140 pieds.

Cet Etabliſſement du Portage qui étoit des plus importans pour le commerce, étoit le plus mal pourvu : les Sauvages qui y venoient en grand nombre, étoient dans la meilleure diſpoſition d'y traiter ; mais ne trouvant point ce qu'ils y cherchoient, ils alloient à Choueguen ou Choëguen, à l'embouchure de la riviere du même nom. M. Picquet y compta juſqu'à 50 canots. Il y avoit cependant à Niagara une maiſon de traite où le Commandant & le Traiteur étoient logés ; mais elle étoit trop petite, & les effets du Roi n'y étoient pas en sûreté.

M. Picquet négocia avec les Sonnontoans qui lui promirent de ſe rendre à ſa Miſſion, & lui donnerent 12 enfans pour ôtages en lui diſant que les parens n'avoient rien de plus cher, & le ſuivroient inceſſamment, ainſi que le chef du *petit Rapide*, avec toute ſa famille. Les jeunes Sauvages qui accompagnoient M. Picquet, avoient parlé à ce vieillard en véritables Apôtres. M. Picquet s'étant éloigné pour dire ſon Bréviaire, les Sauvages & les Sonnontoans, ſans perdre de temps, s'aſſemblerent tous pour tenir conſeil avec M. de Jonquaire qui le tira quelque temps après

en particulier, & lui dit : vos Sauvages & les Sonnontoans connoiſſant votre fermeté dans vos réſolutions, & ſachant que vous aviez deſſein de paſſer par Choëguen en vous en retournant, m'ont prié inſtamment de vous engager à n'en rien faire, ils ſont informés des mauvaiſes diſpoſitions des Anglois, qui vous regardent comme le plus redoutable ennemi de leur Colonie, & comme celui qui leur fait le plus de tort. Ils ſont bien diſpoſés à ſe faire tailler en pieces plutôt que de ſouffrir qu'il vous arrive le moindre mal ; mais tout cela n'aboutiroit à rien, & vos enfans, les Sauvages vous perdroient toujours par l'adreſſe de cette Nation qui vous haït. Pour moi, ajouta M. de Joncaire, je vous conjure en mon particulier de n'y point paſſer : les Sauvages m'en ont dit encore davantage. M. Picquet répondit à l'inſtant Ethonciaouin, cela ſera comme vous le déſirez, mes enfans.

Il ſe mit en marche avec tous ces Sauvages, pour revenir au fort Niagara : M. Chabert de Joncaire ne voulut point le abandonner. A chaque endroit où ſes trouvoient des campemens, des cabanes, des entrepôts, ils étoient ſalués par la mouſqueterie des Sauvages qui ne

ceſſoient jamais de marquer leur conſidération au Miſſionnaire. M. Picquet avoit pris le devant avec les ſeuls Sauvages des côtes ; MM. de Joncaire & Rigouille venant après lui avec la recrue, il s'embarqua avec 39 Sauvages, dans ſon grand canot, & il fut reçu en arrivant au fort dans le plus grand cérémonial, au bruit même du canon, ce qui flatta beaucoup ces Sauvages. Le lendemain il aſſembla pour la premiere fois les Sonnontoans dans la chapelle du fort, pour y faire des actes de Religion.

M. Picquet revint le long de la côte méridionale du lac Ontario : du côté de Choëguen une jeune Sonontoanne rencontra ſon oncle qui venoit de ſon village, avec ſa femme & ſes enfans ; cette jeune fille parla ſi bien à ſon oncle, quoiqu'elle n'eût que peu de connoiſſance de la Religion, qu'il vint promettre avec ſa famille, qu'ils ſe rendroient à la Préſentation dès le petit printems prochain, & qu'il eſpéroit gagner auſſi ſept autres cabanes des Sonnontoans dont il étoit le chef.

A 25 lieues de Niagara, il viſita la riviere de Gaſcouchagou où il rencontra une foule de ſerpens à ſonnettes.

Les jeunes Sauvages ſauterent au milieu d'eux, & en tuerent 42, ſans avoir été mordus d'aucun.

Il viſita enſuite les caſcades de cette riviere : les premieres qui ſe préſentent à la vue, en montant, reſſemblent beaucoup à la grande caſcade de Saint Cloud, excepté que l'on ne les a point embellis, & qu'elles ne paroiſſent pas ſi hautes ; mais elles ont des beautés naturelles qui les rendent fort curieuſes ; les ſecondes à un quart de lieue plus haut, ſont moins conſidérables, & ſont néanmoins remarquables ; la troiſieme auſſi à un quart de lieue plus haut, a des beautés vraiment admirables par ſes rideaux, ſes chûtes qui font auſſi comme à Niagara, une ſymmétrie & une variété charmante : elle peut avoir cent & quelques pieds de haut. Dans les intervalles qui ſont entre les chûtes, il y a cent petites caſcades qui préſentent auſſi un ſpectacle curieux ; & ſi les hauteurs de chaque chûte étoient réunies enſemble, & qu'elles n'en fiſſent qu'une, comme à Niagara, elle auroit peut-être quatre cent pieds de haut ; mais il y a quatre fois moins d'eau qu'à la chûte de Niagara, ce qui fera paſſer toujours celle-ci comme une

merveille qui eſt peut-être l'unique dans le monde. Les Anglois pour mettre le déſordre dans cette nouvelle levée, envoyerent beaucoup d'eau-de-vie. Il y eut en effet des Sauvages qui s'enivrerent, & que M. Picquet ne put remmener. Auſſi, déſiroit-il beaucoup que l'on pût détruire Choëguen, & empêcher les Anglois de le rebâtir ; & pour que nous fuſſions décidément les maîtres de la côte méridionale du lac Ontario, il propoſoit de bâtir un fort près de-là, dans la baye des Goyongoins, qui feroit un très-beau port & un très-beau mouillage. Il n'y avoit pas d'endroit plus commode pour établir un fort.

Il examina attentivement le fort de Choëguen, l'établiſſement le plus pernicieux à la France que les Anglois euſſent formé. Il étoit commandé preſque de tous les côtés, & l'on pouvoit aiſément en temps de guerre en faire les approches ; c'étoit une maiſon à deux étages fort bas, pontée ſur le haut comme les navires, & un machicouli qui ſe levoit par-deſſus, le tout entouré d'une enceinte de pierres ; flanquée ſeulement de deux baſtions du côté de l'éminence la plus proche. Deux batteries, chacune de trois canons de douze, auroient été

plus que suffisantes pour réduire en cendres cet Etablissement. Ce poste nous étoit encore plus préjudiciable par la facilité qu'il donnoit aux Anglois d'avoir relation avec toutes les Nations du Canada, que par le commerce, qui s'y faisoit autant par les François de la Colonie, que par les Sauvages; car Choëguen étoit fourni de marchandises qui n'étoient propres qu'aux François, au moins autant que de celles qui ne convenoient qu'aux Sauvages; ce qui indiquoit un commerce illicite. Si les ordres du Ministere avoient été exécutés, le commerce de Choëguen seroit presque tombé, du moins avec les Sauvages du haut Canada; mais il falloit fournir Niagara, & sur-tout le Portage, plutôt que Toronto. La différence qu'il y a entre ces deux premiers postes & celui-ci, est que trois ou quatre cents canots peuvent venir chargés de pelleteries au Portage, & qu'il ne peut aller à Toronto de canots que ceux qui ne peuvent passer devant Niagara, & au fort Frontenac, comme les Otaois du fond du lac, les Missisagues; de sorte que Toronto ne pouvoit que diminuer le commerce de ces deux postes anciens qui auroient été plus que suffisants

pour arrêter tous les Sauvages, ſi les magaſins avoient été fournis des marchandiſes qu'ils aiment. L'on avoit voulu imiter les Anglois dans les bagatelles qu'ils vendoient aux Sauvages, comme des braſſelets d'argent, &c. Les Sauvages les avoient confrontés & peſés, comme l'aſſuroit le Garde-magaſin de Niagara, & il s'étoit trouvé que les braſſelets de Choëguen, qui étoient auſſi peſants, d'un argent plus pur & d'un meilleur goût, ne leur coûtoient que deux caſtors, tandis que l'on vouloit les vendre dans les poſtes du Roi, dix caſtors. Ainſi, l'on nous avoit décrédités, & cette argenterie reſtoit en pure perte dans les magaſins du Roi. L'eau-de-vie Françoiſe avoit la préférence ſur celle des Anglois ; mais cela n'empêchoit pas les Sauvages d'aller à Choëguen. Il auroit fallu pour faire tomber le commerce, que les poſtes du Roi fuſſent munis des mêmes marchandiſes que Choëguen, & au même prix ; on auroit dû auſſi empêcher les François d'y envoyer les Sauvages domiciliés ; mais cela eût été fort difficile.

M. l'Abbé Picquet revint enſuite au fort Frontenac ; jamais réception ne fut plus ſolemnelle. Les Nipiſſings & les

Algonquins qui alloient en guerre avec M. de Beleſtre, ſe mirent d'abord en haye de leur propre mouvement, plus haut que le fort Frontenac où l'on avoit arboré trois drapeaux : ils firent pluſieurs décharges de leur mouſqueterie, & les cris de joie étoient ſans fin; on leur répondit dans le même goût, de tous les petits navires d'écorce. M. de Verchere & M. de la Valtrie firent en même temps tirer les canons du fort, & les Sauvages tranſportés de joie de l'honneur qu'ils recevoient, faiſoient auſſi un feu continuel avec des cris & des acclamations qui réjouiſſoient tout le monde. MM. les Commandants & les Officiers vinrent recevoir notre Miſſionnaire ſur le rivage. Il ne fut pas plutôt débarqué que tous les Algonquins & Nipiſſings du lac vinrent l'embraſſer en lui diſant qu'on leur avoit dit que les Anglois l'avoient arrêté, & que ſi cette nouvelle s'étoit confirmée, il les auroit bientôt vu le débarraſſer; enfin, lorſqu'il fut de retour à la Préſentation, il fut reçu avec cette affection, cette tendreſſe que des enfants pourroient éprouver en recouvrant un pere qu'ils auroient perdu.

En 1753, M. Picquet vint en France

pour y rendre compte de ſes travaux, & ſolliciter des ſecours pour le bien de la Colonie.

Il amena avec lui trois Sauvages dont la vue pouvoit intéreſſer davantage au ſuccès de ſes établiſſemens, & qui, en qualité d'ôtages, pouvoient ſervir à contenir ſa nouvelle Miſſion pendant ſon abſence. Les Nations aſſemblées y conſentirent, & parurent même le deſirer, ainſi que les chefs de la Colonie. Il conduiſit ſes Sauvages à Paris & à la Cour; ils furent reçus avec tant d'agrément & de bienveillance, qu'ils diſoient ſans ceſſe : il ſeroit à ſouhaiter que nos Nations connuſſent auſſi bien que nous le caractere & la bonté des François, elles n'auroient bientôt qu'un même cœur & des intérêts communs avec la France.

Tandis que M. Picquet étoit à Paris en 1754, M. Rouillé, alors Miniſtre de la Marine, lui fit faire divers Mémoires, ſpécialement un Mémoire général ſur le Canada, dans lequel il propoſoit des moyens infaillibles de conſerver à la France cette Colonie. Il fit auſſi ſes obſervations ſur les hoſtilités que certains eſprits inquiets, imprudens & brouillons occaſionnoient dans le Canada. Le Miniſtre l'approuva fort, & l'aſ-

ſura qu'il écriroit au Général, pour prévenir dans la ſuite de pareils déſordres, qui ne pouvoient être que pernicieux dans une Colonie encore foible, & trop éloignée des ſecours qui lui étoient néceſſaires.

Le Miniſtre voulut lui donner une penſion de mille écus, mais M. de Laporte, premier Commis, la tranſporta à l'abbé Maillard. Le Miniſtre en fut mécontent; cependant M. Picquet n'eut qu'une gratification de mille écus, dont, à la vérité, l'ordonnance étoit conçue dans les termes les plus honorables, & des livres dont le Roi lui fit préſent; & lorſqu'il prit congé, le Miniſtre lui dit : Sa Majeſté vous donnera bientôt de nouvelles marques de ſon contentement. Le Roi lui témoigna les mêmes ſentimens toutes les fois qu'il eut occaſion de lui parler à Verſailles, ou à Bellevue.

Cependant M. de Laporte fut mécontent de ce voyage de l'abbé Picquet, parce qu'il étoit en liaiſon avec un autre Eccléſiaſtique ; jaloux de l'impreſſion que faiſoit à la Cour & à la Ville M. l'abbé Picquet, il lui fit défendre de continuer à montrer ſes Sauvages, & le réduiſit même à ſe juſtifier de l'avoir fait.

Enfin, il repartit à la fin d'Avril 1754,

& retourna à la Préſentation avec deux Miſſionnaires. Le ſéjour des trois Sauvages en France produiſit un très-bon effet parmi les Nations du Canada. La guerre ne fut pas plutôt déclarée en 1754, que les nouveaux enfans de Dieu, du Roi, & de M. Picquet, ne ſongerent qu'à donner des preuves de leur fidélité & de leur valeur, ainſi que l'avoient fait ceux du lac des Deux-Montagnes dans la guerre précédente. Les Généraux durent à M. Picquet la deſtruction de tous les forts, tant ſur la riviere de Corlac que ſur celle de Choëguen. Ses Sauvages ſe diſtinguerent ſur-tout au fort Georges, ſur le lac Ontario, où les ſeuls guerriers de la Préſentation, avec leurs canots d'écorce, détruiſirent la flotte Angloiſe, commandée par le Capitaine Beccan, qui fut fait priſonnier avec quantité d'autres, & cela à la vue de l'armée Françoiſe, commandée par M. de Villiers qui étoit dans l'Iſle au Galop. Les poſtes de guerre qui ſortoient & rentroient continuellement, rempliſſoient la miſſion de tant de priſonniers Anglois que pluſieurs fois leur nombre paſſoit celui des guerriers; ce qui obligeoit d'en vider les villages, & de les envoyer

au Général. Enfin, une infinité d'autres expéditions dont M. Piquet étoit le principal auteur, ont procuré l'avancement de beaucoup d'Officiers; mais quelques-uns avouoient qu'il n'y avoit ni graces, ni penſions, ni gratifications, ni avancemens, ni marques de diſtinction accordées par le Roi à ceux qui avoient ſervi en Canada, qui ne duſſent être un titre pour M. Picquet.

M. du Queſne, à l'occaſion de l'armée du Général Bradoc, lui recommandoit d'envoyer le plus qu'il ſeroit poſſible, de détachemens Sauvages, & lui donnoit à cette occaſion tout pouvoir. En effet, les exhortations que M. Picquet leur faiſoit de donner l'exemple du zele & du courage pour le Roi leur pere, & les inſtructions qu'il leur donnoit, produiſirent enfin la défaite entiere de ce Géneral ennemi, dans l'été de 1755, près du fort du Queſne ſur l'Ohio; cet événement qui a fait plus d'honneur aux armes du Roi que tout le reſte de la guerre, on le dut principalement aux ſoins que ſe donna M. Picquet pour l'exécution des ordres de M. le Marquis du Queſne dans cette expédition, & par le choix qu'il fit de guerriers auſſi fideles qu'intrépides. L'aſſurance qu'il

leur donna qu'ils vaincroient l'ennemi, échauffa tellement leur imagination, qu'ils croyoient dans le combat voir le Miſſionnaire à leur tête les encourager & leur promettre la victoire, quoiqu'il fût éloigné d'eux de près de 150 lieues; c'étoit là une de leurs ſuperſtitions dont il avoit bien de la peine à les faire revenir.

Il ſe trouvoit lui-même ſouvent avec ſes Sauvages à l'avant-garde, lorſque les troupes du Roi avoient ordre de marcher à l'ennemi. Il ſe diſtingua ſurtout dans les expéditions de Saraſto, du lac Champlain, de la pointe de la Chevelure, des Caſcades, du Carillon, de Choëguen, de la riviere de Corlac, de l'Iſle au Galop, &c. Les Etabliſſemens qu'il avoit formés pour le Roi, mirent à couvert la Colonie pendant toute la guerre.

M. du Queſne diſoit que l'Abbé Picquet valoit mieux que dix régimens: il lui écrivoit le 23 Septembre 1754: je n'oublirai jamais un auſſi bon citoyen; je me ſouviendrai, tant que je vivrai, des preuves que vous m'avez données de votre généroſité & de votre zele inépuiſable pour tout ce qui concourt au bien.

Le 9 Juin 1755, M. du Queſne, ſur le point de partir, lui mande que les

Anglois penſent à enlever Niagara ; il ajoute, les précautions doivent toutes émaner de votre zele, prudence & prévoyance.

Les Anglois tâchoient alors & par menaces & par promeſſes de gagner les Sauvages, ſur-tout depuis la leçon que M. du Queſne leur avoit donnée dans la belle riviere.

Au mois de Mai 1756, M. de Vaudreuil l'engagea à députer les Chefs de ſes Miſſions vers les cinq Nations des Sonnontoans, Goyangoins, Notaguès, Thaſcarorins & Onnoyotes, pour les attacher de plus en plus aux François ; les Anglois avoient ſurpris & tué leurs neveux dans les trois villages loups.

M. de Vaudreuil le prioit de former des partis qui puſſent ſe ſuccéder pour inquiéter & dégoûter les Anglois : il lui demandoit ſes projets, pour former un camp, le prioit de donner un libre cours à ſes idées, & lui marquoit de ſon côté la plus grande confiance, en lui faiſant part de toutes les opérations qu'il ſe propoſoit de faire, & lui diſant que le ſuccès de ces opérations ſeroit l'ouvrage de M. Picquet. Les Lettres de M. de Vaudreuil depuis 1756 juſqu'en 1759, qui ſont parmi les papiers de

notre Miſſionnaire, ſont remplies de ces témoignages de confiance & de ſatisfaction ; mais comme les Lettres de M. Picquet ne s'y trouvent point, il m'auroit été difficile d'y chercher de quoi faire l'hiſtoire de ces événemens, auxquels on voit ſeulement que M. Picquet avoit beaucoup de part.

A meſure que les circonſtances devenoient plus embarraſſantes pour nous, le zele de M. Picquet devenoit plus précieux & plus actif. En 1758, il détruiſit les forts Anglois ſur la rive de Coriac ; mais enfin, la bataille du 13 Septembre 1759, où M. le Marquis de Montcalm fut tué, entraîna la perte de Quebec & bientôt celle du Canada. M. de Vaudreuil, retiré à Mont-Réal, au mois d'Octobre négocioit encore avec les Sauvages par le moyen de M. l'Abbé Picquet ; mais le Général Amherſt qui avoit une armée à Choëguen, ne tarda pas à s'emparer de tout le Canada.

Alors M. Picquet termina cette longue & pénible carriere par ſa retraite, le 8 Mai 1760 ; mais il ne s'y détermina que de l'avis & du conſentement du Général, de l'Evêque & de l'Intendant, & lorſqu'il vit que tout

étoit déſeſpéré, afin de ne pas tomber entre les mains des Anglois. L'eſtime qu'ils avoient pour ſon mérite, les éloges qu'ils en faiſoient dans le particulier, auroient pu lui faire trouver de l'avantage à y reſter; mais il ne ſe ſeroit jamais déterminé à prêter ſerment de fidélité à une autre Puiſſance, quelque ſéduiſants que fuſſent les motifs que pluſieurs François, des Miſſionnaires même & des Sauvages, lui propoſoient, pour l'y engager, en lui faiſant enviſager les avantages qui en réſulteroient. Il eſpéroit encore dans cette retraite emmener avec lui les grenadiers de chaque bataillon, ſuivant l'avis de M. le Marquis de Levis, pour ſauver ainſi les drapeaux & l'honneur de leur corps; mais il n'en fut pas le maître. Il étoit bien sûr de les faire ſubſiſter abondamment; mais il fut obligé de ſe contenter de vingt-cinq François qui l'accompagnerent juſqu'à la Louiſiane, & il échappa ainſi avec eux aux Anglois, quoiqu'il eût été le plus expoſé pendant la guerre, & qu'il n'eût pas reçu le moindre ſecours pour un ſi long voyage; mais il avoit avec lui deux petits détachemens de Sauvages dont l'un le précédoit de quelques lieues, & l'autre l'accompagnoit,

gnoit, & ils étoient relevés ſucceſſivement par de pareils détachemens, à meſure qu'il trouvoit différentes Nations. Celle qui le quittoit, le remettoit à une autre Nation, en le recommandant comme un pere. Par-tout on lui faiſoit des réceptions admirables, malgré les circonſtances déplorables où nous étions; par-tout il trouvoit les Sauvages dans les meilleures diſpoſitions, & recevoit leurs proteſtations de zele & d'attachement inviolable envers le Roi leur pere. Il paſſa à Michilimachina entre le lac Huron & le lac Michigan; mais les Sauvages entendoient tous l'Iroquois ou l'Algonquin, en ſorte que M. Picquet n'y étoit point embarraſſé (1).

Il revint ainſi par le haut Canada, le pays des Ilinois & la Louiſiane : il paſſa 22 mois à la Nouvelle-Orleans où il ne s'occupa qu'à réunir les eſprits, en calmant une eſpece de guerre civile

(1) J'aurois bien voulu trouver dans ſes papiers des Mémoires ſur les mœurs des habitans du Canada; mais j'ai oui dire à M. Picquet que cet article étoit aſſez bien traité dans l'Ouvrage du Pere Lafitau qui avoit habité pendant cinq ans au Saut Saint-Louis, vers Mont-Réal.

qu'il y avoit entre le Gouverneur & les habitans, & à prêcher la paix en public & en particulier. Il eut la satisfaction de l'y voir regner assez heureusement pendant son séjour.

Le Général Hamerst, en prenant possession du Canada, s'informa d'abord du lieu où M. Picquet pouvoit s'être réfugié, & sur l'assurance qu'on lui donna qu'il étoit parti pour retourner en France par l'oueſt, il disoit hautement, j'en suis fâché, cet Abbé n'auroit pas été moins fidele au Roi d'Angleterre, s'il lui avoit une fois prêté serment de fidélité, qu'il l'a été au Roi de France : nous lui aurions donné toute notre confiance, & nous aurions gagné la sienne.

Ce Général se trompoit, M. Picquet avoit un amour extrême pour sa patrie ; il n'auroit pu en adopter une autre. Aussi, les Anglois avoient-ils fini par le proscrire & mettre sa tête à prix comme celle d'un ennemi dangereux.

Cependant les Anglois eux-mêmes ont contribué à établir la gloire & les services de cet utile Missionnaire : on lisoit dans une de leurs Gazettes : *Le Jésuite de l'oueſt a détaché de nous toutes les Nations, & les a mis dans les intérêts*

des François. Ils le nommoient le Jéſuite de l'oueſt, parce qu'ils n'avoient pas encore vu alors ſon rabat, ni les boutons de ſa ſoutanne, comme lui écrivoit en plaiſantant M. le Marquis de la Galiſſoniere qui lui envoyoit l'extrait de cette Gazette; ou pour parler ſérieuſement, parce que le zele des Jéſuites, ſi connu dans le nouveau Monde, faiſoit croire qu'un auſſi grand Miſſionnaire ne pouvoit être qu'un Jéſuite. Il y en avoit qui le repréſentoient comme l'auteur de toutes les pertes des Anglois & des avantages que la France remportoit ſur eux. Quelques-uns même inſinuoient qu'il y avoit quelque choſe de ſurnaturel. En effet, nos ennemis ſe croyoient perdus lorſqu'il étoit à l'armée, à cauſe de la troupe nombreuſe de Sauvages aguerris qui le ſuivoient toujours. Ils ne parloient que de *Picquet & de ſon bonheur* : c'étoit même un proverbe qui avoit cours dans la Colonie.

Un Officier Anglois, ayant voulu le faire enlever & mettre ſa tête à prix, les Sauvages parvinrent à prendre ce Chef Anglois; ils l'amenerent en ſa préſence, & danſant autour de lui avec leurs caſſe-têtes, demandoient le ſignal

au Miſſionnaire qui ne répondit qu'en faiſant grace à l'ennemi.

Auſſi, l'on eſſaya tous les moyens poſſibles pour l'engager à être au moins neutre entre les Anglois & les François. On eut recours à la médiation des Sauvages ; on lui offrit de lui laiſſer annoncer librement la foi catholique aux Nations, même aux Européens domiciliés ; de lui payer deux mille écus de penſion, avec tous les ſecours néceſſaires pour ſon établiſſement ; de ratifier la conceſſion du lac Gannenta & de ſes environs, lieu charmant que les ſix cantons Iroquois avoient donné à M. Picquet dans la plus célebre aſſemblée qui ſe ſoit tenue au Chateau de Quebec.

Les Colliers qui ſont les contrats de ces Nations, furent dépoſés dans ſon ancienne Miſſion du lac des deux Montagnes ; mais il déclara qu'il préféreroit toujours la ration que le Roi lui donnoit, & qui étoit tout le traitement qu'on lui faiſoit alors, à tous les avantages que pouvoit lui offrir une Puiſſance étrangere ; que le mot de neutralité dans les circonſtances où l'on étoit, outrageoit ſa fidélité ; enfin, que l'idée ſeule lui en faiſoit horreur. Il auroit pu

faire fortune ſans eux, mais ſon caractere étoit bien éloigné de cette eſpece de cupidité. Les ſervices, la fidélité & le déſintéreſſement de M. Picquet lui mériterent la plus haute conſidération.

Auſſi, les Généraux, les Commandans, les troupes, lui marquoient, par des honneurs militaires, leur eſtime & leur reconnoiſſance d'une maniere extraordinaire, mais digne de la nature de ſes ſervices. Il recevoit ces honneurs, ſoit à l'armée, ſoit à Quebec, à Mont-Réal, aux trois rivieres, dans tous les forts où il paſſoit, & même ſur les eſcadres, malgré la jalouſie de quelques ſujets médiocres, tel que M. de * * * qui avoit cherché à affoiblir la gloire du Miſſionnaire; mais celui-ci n'en a été que trop vengé par le procès & la condamnation qu'a eſſuyé ſon détracteur. Nous l'avons vu à Bourg, même long-tems après, recevoir des marques de vénération & de reconnoiſſance des Officiers d'un Régiment qu'il avoit vu en Canada.

On voit dans pluſieurs lettres des Miniſtres les témoignages que l'on rendoit à ſon zele & à ſes ſuccès; elles lui ſont d'autant plus d'honneur, qu'on y voit les inquiétudes de la Cour ſur les

obſtacles qu'il y avoit à ſurmonter, & ſur l'ancienne inimitié de ces Nations avec leſquelles nous avions été preſque toujours en guerre ; mais leurs liaiſons avec les Anglois avoient fait place à leur attachement pour la France, dont le Miniſtere eut des preuves par la conduite que ces Nations ont tenue pendant le reſte de la guerre, & long-temps après. On voit dans l'Ouvrage de G. T. Raynal (*T. VIII. p.* 295) que les Sauvages avoient une prédilection marquée pour les François ; que les Miſſionnaires en étoient la principale cauſe ; mais ce qu'il dit à ce ſujet eſt principalement applicable à l'Abbé Picquet.

Pour donner créance à ce que j'ai dit de ſes ſervices, il me ſuffira de tranſcrire le témoignage que lui rendoit en 1764 le Gouverneur-Général, après leur retour en France & la perte du Canada.

» Nous, Marquis du Queſne, Com-
» mandeur de l'Ordre royal & militaire
» de Saint-Louis, Chef d'Eſcadre des
» armées navales, ancien Lieutenant-
» général, commandant la Nouvelle-
» France & les Gouvernemens de Louis-
» bourg & de la Louiſianne ;

» Certifions que ſur les témoignages
» avantageux qui nous ont été rendus
» en Canada, des ſervices de l'Abbé
» Picquet, Miſſionnaire du Roi parmi
» les Nations ſauvages, de la confiance
» que lui avoient donnée nos prédé-
» ceſſeurs dans cette Colonie, & de la
» grande réputation qu'il s'y étoit ac-
» quiſe par les beaux établiſſemens qu'il
» y avoit formés pour le Roi; les con-
» verſions nombreuſes & ſurprenantes
» des Infideles qu'il n'attachoit pas
» moins à l'Etat qu'à la Religion par
» ſon zele, ſon déſintéreſſement, ſes
» talents, & ſon activité pour le bien
» du ſervice de Sa Majeſté : nous l'avons
» employé à différents objets du même
» ſervice pendant tout le temps de notre
» gouvernement général, & qu'il a
» toujours réuſſi à notre ſatisfaction,
» même au-delà de nos eſpérances.
» Il a ainſi ſervi la Religion & l'Etat,
» avec un ſuccès incroyable, pendant
» près de trente années. Il avoit d'abord
» rendu le Roi maître abſolu des Aſ-
» ſemblées nationales des quatre Na-
» tions qui compoſoient ſa premiere
» Miſſion du lac des deux Montagnes,
» avec la liberté de nommer tous leurs
» Chefs à ſa volonté : il a fait prêter

» ſerment de fidélité à ſa Majeſté entre
» nos mains par tous les Chefs des Na-
» tions qui compoſoient ſa derniere
» Miſſion de la Préſentation où il a fait
» des Etabliſſemens admirables : en un
» mot, il s'eſt rendu d'autant plus di-
» gne de notre reconnoiſſance, qu'il a
» mieux aimé retourner au Canada,
» & continuer ſes ſervices, que de
» vivre dans ſa patrie, & recueillir
» l'héritage de ſes parens qui l'ont
» déshérité, comme nous l'avons ap-
» pris, pour n'avoir pas voulu reſter en
» France, il y a dix ans, lorſqu'il y vint
» accompagné de trois Sauvages. Nous
» pourrions de vive voix détailler les
» ſervices importants que cet Abbé a
» rendus, ſi Sa Majeſté ou ſes Miniſtres
» l'exigeoient, & lui rendre la juſtice
» qui lui eſt due, pour lui obtenir du
» Roi les marques de ſatisfaction qu'il
» a lieu d'eſperer ; en foi de quoi nous
» avons ſigné le préſent certificat, &
» ſcellé de nos armes. *Signé*, le Marquis
» du Queſne. »

M. le Marquis de Vaudreuil, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi, dans toute la Nouvelle-France, certifioit de même, en 1765, que M. Picquet avoit ſervi pendant près de 30

ans dans cette Colonie, avec tout le zele & la diſtinction poſſible, tant par rapport aux intérêts de l'Etat, que relativement à ceux de la Religion; que ſes talens pour gagner l'eſprit des Sauvages, ſes reſſources dans les momens critiques, & ſon activité, lui avoient mérité conſtamment les éloges & la confiance des Gouverneurs & des Evêques; qu'on avoit ſur-tout éprouvé l'utilité de ſes ſervices dans la derniere guerre, par différentes négociations auprès des Iroquois & des Nations domiciliées, par les Etabliſſemens qu'il avoit formés, & qui avoient été d'un grand ſecours, par les ſoins infatigables & continuels qu'il s'étoit donnés pour maintenir & fortifier les Sauvages dans leur attachement à la France, en même temps qu'il les affermiſſoit dans le Chriſtianiſme.

M. de Bougainville, devenu célebre par ſes expéditions maritimes, & qui fit ſes premieres armes dans la guerre du Canada, certifioit, en 1760, que M. l'Abbé Picquet, Miſſionnaire du Roi, connu par les Etabliſſemens utiles qu'il a faits dans ce pays-là pour le bien de la Religion & de l'Etat, dans toutes les campagnes où il s'étoit trouvé avec lui,

avoit contribué par ſon zele, ſon activité & ſes talens, au bien du ſervice du Roi & à la gloire de ſes armes; que ſon crédit auprès des Nations ſauvages & ſes reſſources perſonnelles, avoient été de la plus grande utilité pour les affaires tant militaires que politiques.

Tous ceux qui étoient revenus du Canada s'empreſſoient à faire valoir des ſervices auſſi longs & auſſi conſtants, rendus aux François pendant près de trente ans; à faire connoître le mérite d'un citoyen qui s'étoit expatrié pour remplir les intentions de la Cour, qui avoit ſacrifié ſa jeuneſſe, ſon héritage, des eſpérances dont on le flattoit en France, qui avoit expoſé mille & mille fois ſa vie, ſauvé ſouvent les ſujets du Roi & la gloire de ſes armes, & qui pouvoit même dire qu'il n'y avoit point eu d'actions glorieuſes à la France, pendant ſon ſéjour en Canada, auxquelles il n'eût eu grande part. Ses ſervices n'eurent pas le même effet dans la derniere guerre pour la conſervation du Canada, les actions brillantes & preſqu'incroyables auxquelles il contribua, ont au moins conſervé dans l'eſprit des Nations ſauvages la haute idée qu'elles avoient de la valeur Françoiſe,

& peut-être que dans la ſuite ces mêmes diſpoſitions pourront encore nous être utiles.

Je voudrois pouvoir rapporter toutes les lettres des Miniſtres, des Gouverneurs généraux & particuliers, des Evêques, des Intendans & autres perſonnes en place, & l'on y verroit avec étonnement les projets, les négociations, les opérations dont ce Miſſionnaire fut chargé, les félicitations qu'il recevoit ſur des ſuccès auſſi prompts qu'ineſpérés, ſur ſes reſſources, ſur les expédiens que lui ſuggéroient ſon zele & ſon expérience dans les occaſions critiques, & que ſon activité mettoit toujours en exécution. Je lui ai ſouvent demandé d'en faire l'hiſtoire, elle ſeroit curieuſe & honorable à la France; on trouve une partie de ces lettres dans ſes papiers: j'ai vu entr'autres celles de M. de Montcalm qui l'appelle mon cher & très-reſpectable Patriarche des cinq Nations.

M. le Marquis de Levis déſiroit ſurtout de faire valoir les travaux & les ſuccès de M. Picquet dont il avoit été témoin, & qu'il avoit admiré, ainſi que ſon déſintéreſſement tant à l'égard de la France que vis-à-vis des Anglois, après la conquête du Canada; & j'ai été té-

moin des ſollicitations que M. de Levis lui faiſoit pour exciter ſon ambition, ou diriger vers quelque place importante un zele qu'il ſavoit être bien digne de l'Epiſcopat.

Le témoignage des Supérieurs Eccléſiaſtiques ne pouvoit être qu'également favorable au zele de notre Miſſionnaire. L'Evêque de Quebec, en 1760, partant pour l'Europe, après s'être tranſporté dans la nouvelle Miſſion que M. Picquet avoit établie parmi les Iroquois, & y avoir baptiſé plus de cent adultes, enjoignoit à tous les Prêtres de ſon Diocèſe de l'aider autant qu'ils le pourroient; lui donnoit tous ſes pouvoirs, même ceux d'approuver les autres Prêtres, & d'abſoudre des cenſures réſervées au ſouverain Pontife.

M. Picquet de retour en France, paſſa quelques années à Paris; mais une partie de ſon temps fut employé à exercer le miniſtere dans tous les endroits où M. l'Archevêque de Paris jugea qu'il pourroit être utile. Son activité pour le travail, le fixa aſſez long-temps au mont Valérien où il fit reconſtruire un clocher.

Il avoit été obligé, pour faire ſon voyage, de vendre les livres dont le

Roi lui avoit fait préſent en 1754 : on lui avoit retiré le traitement qu'on lui avoit fait au Canada ; & quoiqu'il fut réduit à un très-petit patrimoine, il ne pouvoit ſe réſoudre à employer ſon activité pour obtenir les récompenſes qu'il avoit ſi bien méritées.

Cependant l'Aſſemblée générale du Clergé de 1765, lui offrit une gratification de 1200 liv., en chargeant M. l'Archevêque de Rheims & M. l'Archevêque d'Arles de ſolliciter une récompenſe du Roi. L'Aſſemblée ſuivante en 1770 lui donna encore une gratification ſemblable ; mais ſon départ de Paris empêcha le ſuccès des eſpérances que ſes amis avoient conçues des récompenſes de la Cour.

En 1772, il voulut ſe retirer en Breſſe où une famille nombreuſe le déſiroit, & le reçut avec un extrême empreſſement. Il alla d'abord à Verjon où il fit bâtir une maiſon dans l'intention d'y faire un établiſſement d'éducation pour de jeunes filles. Il préchoit, il catéchiſoit ; il confeſſoit, & ſon zele n'avoit jamais aſſez de quoi s'exercer. Le Chapitre de Bourg lui décerna le titre de Chanoine honoraire. Les Dames de la Viſitation le demanderent pour Di-

recteur : on l'attira ainſi dans la Capitale de la Province.

En 1777 il fit un voyage à Rome où ſa réputation l'avoit devancé, & où le Saint Pere le reçut comme un Miſſionnaire qui devoit être cher à l'Egliſe, & lui donna une gratification de 5000 l. pour ſon voyage. On fit des efforts inutiles pour l'y fixer; il revint en Breſſe, & il y apporta des reliques, qu'il expoſa à la vénération des fideles dans l'Egliſe Collégiale de Bourg.

La réputation de l'Abbaye de Cluny & l'amitié que M. Picquet avoit pour un de ſes neveux établi à Cluny, le porterent vers cette habitation célebre dans le Chriſtianiſme. Il acquit même dans les environs, en 1779, une maiſon & un terrein qu'il vouloit faire valoir; mais en 1781, étant revenu chez ſa ſœur à Verjon, pour ſes affaires, il fut attaqué ſucceſſivement d'un rhume opiniâtre, d'une hémorragie qui l'affoiblit beaucoup, & d'une eſpece d'hydropiſie; enfin, une hernie qu'il avoit depuis long-temps, ayant empiré, lui cauſa la mort le 15 Juillet 1781.

M. Picquet étoit d'une taille avantageuſe & impoſante; il avoit une phyſionomie ouverte & engageante; il étoit

d'une humeur gaie & amuſante. Malgré l'auſtérité de ſes mœurs, il ne reſpiroit que la gaîté; il faiſoit des converſions au ſon des inſtrumens; il étoit Théologien, Orateur, Poëte; il chantoit & compoſoit des cantiques ſoit en François, ſoit en Iroquois, avec leſquels il récréoit & intéreſſoit les Sauvages. Il étoit enfant avec les uns, héros avec les autres. Son induſtrie même en mécanique le faiſoit quelquefois admirer des Sauvages. Enfin, il ſavoit employer tous les moyens propres à attirer des proſélytes, & à ſe les attacher : auſſi, eut-il tout le ſuccès qu'on pouvoit attendre de ſon induſtrie, de ſes talens & de ſon zele. C'eſt pour cela que j'ai cru devoir faire connoître un compatriote & un ami digne d'être offert pour exemple à ceux qu'enflammeroit le zele de la Religion & de la Patrie.

HISTOIRE
DE
L'ASTRONOMIE CHINOISE,

AVERTISSEMENT.

Les Auteurs Chinois qui ont écrit depuis l'an 206 avant Jesus-Christ, avouent que depuis cette époque jusqu'à aujourd'hui, on n'a pu savoir les méthodes des anciens Astronomes Chinois, que d'une maniere fort confuse. S'il y a eu une méthode réelle, ce n'est que dans ce qui reste d'anciens livres, ou fragmens des livres, qu'on peut trouver cette méthode, ou des vestiges de cette

méthode. Les livres ou fragmens des livres faits avant l'incendie des livres Chinois (1), ſont en petit nombre; ce qu'il y a ſur l'Aſtronomie Chinoiſe, ſe réduit à peu de choſe. C'eſt dans ces livres & fragmens des livres, que j'ai examiné ce qui s'y voit ſur l'ancienne Aſtronomie. J'avois déjà envoyé en Europe en divers temps le fonds de ce que j'envoie aujourd'hui; mais c'étoit ſans ordre, & dans des mémoires détachés, & dont pluſieurs avoient beſoin d'être éclaircis; c'eſt ce qui m'a déterminé à examiner ces mémoires, & à les ranger ſelon l'ordre des temps, depuis la fondation de l'Empire Chinois, juſqu'à l'an

(1) Année *Ou-ſté*, 34e du cycle de 60, avant Jeſus-Chriſt 213.

206 avant Jeſus-Chriſt. Le feu Pere Etienne Souciet a publié l'hiſtoire de l'Aſtronomie Chinoiſe depuis l'an 206 avant Jeſus-Chriſt, juſqu'à la fin (1) de la Dynaſtie appellée *Yuen*. Il y a quelques années que j'adreſſai à M. de Mayran la ſuite de l'hiſtoire de l'Aſtronomie Chinoiſe depuis la fin de la Dynaſtie *Yuen*, juſqu'à l'entrée des Jéſuites au tribunal d'Aſtronomie. Ainſi, on a toute l'hiſtoire de l'Aſtronomie Chinoiſe depuis la fondation de la Monarchie Chinoiſe, juſqu'au temps où les Chinois ont adopté l'Aſtronomie Européenne.

Dans le ſecond & le troiſieme Recueil du Pere Etienne Souciet

(1) De Jeſus-Chriſt 1367.

ſur l'Aſtronomie Chinoiſe, il y a quelques articles qui auroient beſoin d'être mieux éclaircis, & le tout me paroît devoir être mis en meilleur ordre. J'ai écrit pluſieurs fois là-deſſus au Pere Souciet & à d'autres ; j'eſpére que tout cela ſe fera ſelon les vues de pluſieurs Savans.

J'ai envoyé, en ſon temps, ce que j'ai pu trouver ſur les étoiles Chinoiſes ; M. Freret en a fait quelque uſage dans ſa nouvelle & ſavante diſſertation ſur la Chronologie Chinoiſe. J'ai envoyé auſſi un Recueil d'obſervations Chinoiſes des planettes, des étoiles & des cometes. Ces Recueils ſont entre les mains de M. de l'Iſle. J'ai refait & mis en meilleur ordre le Recueil d'éclipſes de ſoleil & de

lune ; je l'enverrai à la premiere occaſion, avec quelques mémoires de Géographie que je n'ai pas encore achevé de mettre en ordre. Ce que nous pouvons faire ici de mieux, eſt d'envoyer des mémoires tirés des livres Chinois. Les Savans d'Europe & ſur-tout les Membres de l'Académie voyent bien mieux que nous, ce qu'on en peut tirer d'utile au progrès des Sciences ; ils voyent auſſi mieux que nous ce qu'on doit penſer des Auteurs Européens, dont les uns me paroiſſent trop louer la Nation Chinoiſe, & les autres me paroiſſent la trop mépriſer ; peu ont pris le juſte milieu.

Sans divers obſtacles & occupations, pluſieurs Miſſionnaires

auroient déjà fait mieux que moi ce que j'ai entrepris; ceux qui viendront dans la ſuite, pourront mieux faire, & achever ce que je n'ai pu, faute de certaines connoiſſances & de quelques ſecours qu'il eſt difficile d'avoir dans un pays ſi éloigné des Savans d'Europe, ſur-tout pour la matiere que j'ai traitée.

Dans les points qui ſuppoſent la connoiſſance de la Chronologie Chinoiſe, je ſuppoſe qu'on eſt inſtruit des fondemens de cette Chronologie, ſoit par ce que M. Freret & d'autres ont dit, ſoit par le Traité que j'ai envoyé ſur cette matiere, à l'Académie des Inſcriptions & belles-Lettres, en cas qu'elle ait jugé à propos d'en faire uſage.

HISTOIRE
DE
L'ASTRONOMIE CHINOISE,

Depuis le commencement de la Monarchie Chinoise, jusqu'à l'an 206 avant Jesus-Christ; par le Pere Gaubil, Missionnaire à Pekin.

LE Prince appellé *Fou-hi*, ou *Pao-hi*, ou *Tay-hao* fut, selon le témoignage de Confucius, le premier Roi ou Empereur Chinois. Ce Prince donna des regles pour l'Astronomie; mais on n'a aucun détail.

Confucius dit que *Yen-ti*, ou *Chin-nong* succéda à *Fou-hi*, & que *Hoang-ti* fut successeur de *Chin-nong*. L'Empereur *Hoang-ti* eut des Astronomes; il fit faire des instrumens de Mathématique. On faisoit de son temps des Calendriers: on avoit un cycle de 60' pour 60 jours & pour 60 années: on observoit les astres. On n'a point de détail des observations de ce temps-là.

NOTES.

1°. On n'a aucun mémoire avant l'incendie des livres sur les années des regnes de *Fou-hi* & de *Chin-nong*.

2°. On peut supposer que l'an 2677 avant J. C. fut la premiere du regne de *Hoang-ti* : on peut aussi supposer que cette premiere année fut l'an 2593 avant J. C. Nulle démonstrarion pour cette époque ; mais il paroît démontré que la premiere année du regne de *Hoang-ti* est plus de 2400 avant J. C.

Le Gouvernement de *Chao-hao*, successeur de *Hoang-ti*, fut très-foible. Il y eut de grands désordres ; des Devins & des Magiciens gâterent les mœurs : tout fut confondu dans les cultes religieux : les Peuples étoient séduits par les Devins qui se faisoient passer pour gens extraordinaires, qui avoient communication avec le ciel.

L'Empereur T*chouen-hiu* (1) ayant succédé à l'Empereur *Chao-hao*, entreprit de remédier aux désordres. Pour cela, il ordonna aux Princes *Tchong-Ly* d'avoir soin du calendrier & des affaires de Religion, confondues avec les affaires civiles. Par ce moyen on sut à quoi s'en tenir, pour les cultes

(1) Il regna 78 ans. Premiere année de son regne, 2493 avant J. C. Sa Cour fut au pays où est *Tong-tchang-fou*, ville de la Province du Chantong. Latitude 36° 28′ 6 : longitude 0° 20′, ouest de Pekin.

religieux

religieux : tout fut en paix. *Tcheouen-hiu* fit faire des inſtrumens pour obſerver les aſtres : par ſes Aſtronomes il fit déterminer les temps des ſolſtices & des équinoxes : il aſſigna les parties du ciel qui répondent aux parties de l'année.

Remarque.

L'Aſtrologie judiciaire étoit en grande partie la ſource des déſordres au temps de *Chao-hao*. En conſéquence de ce qu'on débitoit ſur les phénomenes céleſtes, on faiſoit craindre ou eſpérer les Peuples, ſelon l'intérêt des Devins. C'eſt par le moyen des Aſtronomes que *Tcheouen-hiu* remédia au mal. Le texte de l'ancien livre *Koue-yu* (1), dit que l'Empereur *Tchouen-hiu coupa la communication du ciel avec la terre*. Le texte de ce livre ſur les déſordres introduits par les Devins du temps de *Chao-hao*, & ſur le remede employé par *Tcheouen-hiu*, eſt un monument remarquable de l'antiquité de l'Aſtronomie ; car ce texte dit que les Aſtronomes eurent ordre de

(1) Dans la Chronologie, j'ai donné la notice de cet ancien livre, fait avant l'incendie des livres.

bien exécuter les anciennes regles de leur emploi. On voit les Aſtronomes chargés des affaires de Religion & des cérémonies religieuſes.

L'Empereur *Yao* (1) étoit petit-fils de l'Empereur *Tcheouen-hiu*. *Hi* & *Ho* furent les Aſtronomes de *Yao*. Selon l'ancien livre *Koue-yu*, les Aſtronomes étoient deſcendans des Princes *Tchong*, *Ly*. Les Devins entreprirent de renouveler les déſordres qu'ils avoient cauſés au temps de *Tcheouen-hiu*. *Yao*, pour y remédier, prit les mêmes meſures que l'Empereur ſon grand-pere avoit priſes. *Yao* ordonna aux Aſtronomes *Hi*, *Ho*, de garder les regles preſcrites aux Aſtronomes *Tchong*, *Ly*, leurs ancêtres. Voici ce que le livre claſſique *Chou-king* (2) rapporte des ordres donnés par *Yao*.

Yao ordonne d'abord à *Hi*, *Ho*, de

(1) Premiere année de ſon regne, l'an 2342 avant J. C. Sa Cour fut dans le pays de *Ping-yang-fou*, ville de la Province du *Chanſy*. Latitude 36° 6′ 60″, longitude 4° 56′ oueſt de Peking.

(2) Chou-king, chapitre Yao-tien, il y a pluſieurs années que j'ai envoyé la traduction du livre *Chou-king*. Elle eſt entre les mains de M. de l'Iſle & de nos Peres de Paris.

ſe reſſouvenir dans leur poſte du reſpect dû au reſpectable ciel. Enſuite il enjoint à *Hi*, *Ho*, de mettre par écrit une méthode pour calculer le mouvement du ſoleil, de la lune & des aſtres. Il leur ordonne de marquer les conjonctions du ſoleil & de la lune dans le ciel, & de ſe ſervir d'inſtrumens, pour obſerver. Il dit de faire part avec attention aux Peuples & des calculs & des obſervations.

Yao entre dans le détail pour reconnoître les ſolſtices & les équinoxes.

Yao ordonne à un de ſes Aſtronomes d'aller à un lieu oriental voir le lever du ſoleil. L'équinoxe du printemps ſe reconnoît par l'égalité du jour & de la nuit, & par l'aſtre ou aſtériſme *Niao* (1).

Un autre Aſtronome fut nommé pour aller à un lieu auſtral. Le ſolſtice d'été ſe reconnoît par le jour le plus long, & par l'aſtre ou aſtériſme *Ho* (2).

Un troiſieme Aſtronome ſe rendit par ordre de *Yao* à un lieu occidental, voir le coucher du ſoleil. L'équinoxe d'automne ſe reconnoît par l'égalité de la nuit & du jour, & par l'aſtre ou aſtériſme *Hiu* (3).

(1) *Niao*, oiſeau. Conſtellation, *Sing*.
(2) *Ho*, feu. Conſtellation, *Fang*.
(3) Conſtellation de ce nom.

Un quatrieme Aſtronome fut mandé pour aller à un lieu boréal. Le ſolſtice d'hiver ſe reconnoît par le jour le plus court & par l'aſtre ou aſtériſme *Mao*(1).

Yao dit enfin à ſes Aſtronomes qu'il y a une période de 360 jours, plus ſix jours, & que la lune intercalaire ſert pour déterminer les quatre ſaiſons & l'année.

NOTES.

1°. Les quatre Aſtronomes dont on parle, étoient des familles *Hi*, *Ho*. Le reſpect pour le ciel ordonné par *Yao*, fait alluſion aux déſordres des Devins & aux obligations des Aſtronomes chargés des affaires de Religion.

2°. L'origine du reſpect des Chinois pour les Aſtronomes, & du grand cas qu'ils ont toujours fait du tribunal d'Aſtronomie, vient de ce que ſous les anciens Empereurs, les chefs du tribunal d'Aſtronomie étoient des Princes, & de ce qu'ils étoient chargés du ſoin des cérémonies, des cultes religieux, de la doctrine; par-là ces Aſtronomes étoient ſur un grand pied à la Cour, & les Empereurs avoient grand ſoin de s'inſtruire des principes de la ſcience des aſtres.

3°. Il faut prendre garde aux interprétations des Auteurs poſtérieurs qui ont expliqué les anciens textes du chapitre *Yao-tien* que j'ai

(1) Conſtellation de ce nom. Voyez les Conſtellations.

rapporté : il ne faut pas confondre ces interprétations avec les textes. Quelques Européens qui ont traduit des textes Chinois ſur les interprétations, n'ont pas fait aſſez d'attention à cela, & ſans y penſer, ont donné pour texte ancien, des interprétations poſtérieures.

4°. Il faut remarquer dans le texte le terme ſix jours mis après 360, & enſuite le terme de lune intercalaire pour régler les ſaiſons & l'année.

5°. L'Empereur *Tcheouen-hiu* eut pour ſucceſſeur ſon fils *Tyco*. Il régna 63 ans. *Tyco* eut pour ſucceſſeur ſon fils *Tchi*. *Tchi*, après 10 ans de regne, fut dépoſé : on proclama Empereur ſon frere *Yao*.

L'Empereur *Yao* ſuppoſe la connoiſſance des 28 conſtellations dont on voit le nom dans le catalogue (1). Remarquez que, diviſant le nombre de 28 par 7, les conſtellations *Mao*, *Sing*, *Fang*, *Hiu*, ſe trouvent chacune au milieu de ſept conſtellations. Le cercle Chinois eſt diviſé en $365^{\circ}\frac{1}{4}$. Diviſant en 4 $365^{\circ}\frac{1}{4}$, on a pour chaque quart $91^{\circ}\,31'$ & quelques ſecondes Chinoiſes (2). L'année eſt auſſi diviſée en 365

(1) Les 28 conſtellations rapportées à l'équateur, ſelon l'ancienne méthode Chinoiſe, ſont le nombre de $365^{\circ}\,31'$, &c.

(2) Diviſez le degré en cent parties ou minutes, & chaque minute en 100″.

jours $\frac{1}{4}$, & chaque quatrieme année se trouve de 366 jours. *Yao* suppose clairement la connoissance de cette année julienne de 365 jours $\frac{1}{4}$: *Yao* veut dire que les solstices & équinoxes répondent aux quatre constellations *Mao*, *Sing*, *Fang*, *Hiu*. Chacune de ces constellations a une partie éloignée d'une partie de l'autre de 91° 31′, &c. Chinoises. Chacune des quatre saisons est éloignée de l'autre de 91 jours, 7 heures & 30′. Cela étant du temps de *Yao*, le solstice d'hiver étant le 9e Janvier au lieu qu'habitoit la Cour, on voit, par l'addition de 91 jours 7 heures 30′, les jours des équinoxes & du solstice d'été, le solstice d'hiver étoit donc vers le 7° de *Hiu*, l'équinoxe du printemps vers le 4° de *Mao*, le solstice d'été vers le 5° de *Sing*, & l'équinoxe d'automne vers le premier degré de *Fang*. Dans le calcul, il faut avoir égard au mouvement en ascension droite. Jusqu'à l'entrée des Jésuites au tribunal d'Astronomie, les Astronomes Chinois ont divisé l'année civile & astronomique pour leur année lunisolaire, en quatre parties égales, donnant à chaque jour un degré Chinois & une petite partie portionnelle qu'ils gardoient pour la quatrieme année

de 366 jours & en degrés 366°. Quand les Chinois connurent bien long-temps avant la venue des Jéſuites, l'inégalité des eſpaces des ſaiſons, ils marquoient bien les équinoxes vrais & moyens ; mais pour leur lune intercalaire, ils calculoient les ſaiſons comme étant égales entr'elles.

Le catalogue des 28 conſtellations, eſt très-ancien, de même que leur arrangement, & c'eſt ſans doute un monument du temps de *Yao*.

NOTE.

On voit que le cercle étant diviſé en $365^{\circ}\frac{1}{4}$, un degré Chinois comparé à un degré du cercle diviſé en 360°, eſt de $59'\ 8''\ 15'''\ 18''''$, à peu-près.

On ne ſpécifie pas dans le livre *Chouking* l'année où *Yao* parla à ſes Aſtronomes ; on ne ſait pas au juſte le degré de préciſion que pouvoit avoir la méthode de *Yao*. On peut dans le calcul ſe tromper de 2° & 3° ; & pour fixer la premiere année de *Yao*, il faut avoir recours à d'autres méthodes ; c'eſt ce que j'ai tâché de faire dans la chronologie.

Le diſcours de *Yao* ſuppoſe une année ſolaire de 365 jours $\frac{1}{4}$, & une année

luniſolaire, où, par le moyen de l'intercalation, l'année lunaire de 354 jours puiſſe s'accorder avec l'année ſolaire, & cela ſuppoſe dans *Yao* la connoiſſance d'une année lunaire, d'un mois lunaire, des épactes pour trouver l'année où il y a 13 lunes qui font 384 jours : une de ces 13 lunes eſt intercalaire. C'eſt ſans doute pour cela que *Yao* ſuppoſant la connoiſſance de l'année & du mois lunaire, parle du nombre ſix à ajouter au nombre 360, pour apprendre ou faire remarquer à ſes Aſtronomes la différence de 12 mois de 30 jours, avec le nombre $365\frac{1}{4}$ & 366; de même que la différence entre le nombre de 360 qui fait 12 mois de 30 jours, avec le nombre de 354 qui fait l'année lunaire, afin que ces deux différences ſervent à ſavoir l'année qui doit avoir 13 lunes, & le quantieme de ces lunes doit être l'intercalaire, ſachant la différence entre le mois lunaire & le mois de 30 jours.

On verra plus bas que c'étoit le ſoir avant le coucher du ſoleil, qu'on examinoit les étoiles à leur paſſage par le méridien. Il falloit donc que *Yao* sût conclure le temps du paſſage par le méridien des étoiles, non-ſeulement au

temps du ſolſtice d'hiver, mais encore au temps des équinoxes & du ſolſtice d'été. *Yao* devoit encore connoître la diſtance mutuelle des conſtellations, l'éloignement de chacune au ſoleil, & il devoit avoir une méthode pour réduire à l'équateur les conſtellations qui ont quelque latitude.

Toutes ces connoiſſances, qui me paroiſſent avoir dû être dans *Yao*, ſont bien différentes de celles des bergers & payſans, & je ne ſuis nullement du ſentiment de quelques Miſſionnaires & de quelques Européens qui ont réduit les connoiſſances de *Yao* à celles des bergers & des payſans. Ce que *Yao* indique ſur la lune intercalaire & ſur la période de 360 plus 6 jours, me paroît démontrer le contraire.

C'eſt ſans doute par la longueur des ombres que *Yao* vouloit qu'on reconnût ſur-tout le plus grand & le plus petit jour. Ayant ainſi connu à peu-près le jour du ſolſtice, il pouvoit ſavoir le jour des équinoxes en ajoutant 91 jours, & le temps qui répond à nos 7 heures 30 minutes.

On ſait, par les anciens monumens, que dans le calendrier de *Yao*, l'équinoxe du printemps devoit être dans

la seconde lune de l'année civile ; le solstice d'été devoit être dans la cinquieme lune ; l'équinoxe d'automne devoit être dans la huitieme lune, & le solstice d'hiver devoit être dans la onzieme lune.

Le regne de *Yao* fut de 100 ans.

Remarque.

L'Empereur *Yao* avoit ordonné à des Grands d'observer au pays de *Tay-yuen-fou*, Capitale de la Province du *Chan-sy*, les étoiles d'*Orion*, & d'observer les étoiles du Scorpion, au pays de *Kouey-te-fou*, Ville de la Province du *Honan* : on n'a point le détail de ces observations.

Yao à la soixante-treizieme année (1) de son regne, associa *Chun* à l'Empire. Cette cérémonie se fit avec éclat.

Chun fit faire un instrument pour observer les mouvemens des sept planettes. Il y avoit un tube sur un axe mobile. Cet instrument, selon le texte du *Chun-tien* (2), avoit des pierres précieuses. Il est inutile de rapporter des

(1) An 2270 avant J. C.
(2) Chapitre du livre classique *Chou-king*.

interprétations des Auteurs qui, 2000 ans & plus après le temps de *Chun*, décrivirent l'inſtrument de *Chun* ſur des ſpheres ou globes faits de leur temps, & qu'ils avoient ſous les yeux. On n'a pas les obſervations que *Chun* fit ou fit faire avec ſon inſtrument. Le chapitre *Chun-tien* dit que *Chun* à la ſeconde lune viſitoit la partie orientale de l'Empire; à la cinquieme lune, la viſite étoit pour la partie auſtrale; à la huitieme lune, la viſite ſe faiſoit à la partie occidentale, & à la onzieme lune, la viſite étoit dans la partie boréale. Le ſolſtice d'hiver, comme on a vu, étoit à la onzieme lune. *Yao* l'avoit fait obſerver au nord; le ſolſtice d'été étoit à la cinquieme lune : ce ſolſtice s'obſervoit au ſud : l'équinoxe du printemps s'obſervoit à l'orient; il étoit à la ſeconde lune : l'équinoxe d'automne s'obſervoit à l'occident; cet équinoxe étoit à la huitieme lune. Le chapitre *Chun-tien* donne à la premiere lune le nom de *Tching-yue*; c'eſt encore le nom Chinois de la premiere lune de l'année civile.

On fait encore tous les ans dans la Ville Impériale des cérémonies à la ſeconde lune : dans la partie orientale

de la Ville, c'eſt au jour de l'équinoxe du printemps : à la huitieme lune, au jour de l'équinoxe d'automne, on fait des cérémonies à la partie occidentale de la Ville : à la cinquieme lune, au ſolſtice d'été, on fait des cérémonies au nord de la Ville; on en fait au ſud de la Ville, au jour du ſolſtice d'hiver, dans la onzieme lune. Il y a de beaux & vaſtes emplacemens pour ces cérémonies.

Après la mort de *Yao*, *Chun* regna ſeul. L'an 2242 avant Jeſus-Chriſt, fut la premiere année de ſon regne. L'an 2210 avant Jeſus-Chriſt, il aſſocia *Yu* à l'Empire. L'an 2193 fut la derniere année du regne de *Chun*. *Yu* fut ſon ſucceſſeur.

Le chapitre *Yu-kong* (1) contient le détail des grands ouvrages que fit le Prince *Yu* par ordre de l'Empereur *Yao*, pour réparer les dommages cauſés par l'inondation extraordinaire qu'on nomme le déluge de *Yao*. Ce chapitre eſt ſans contredit un des plus sûrs & des plus curieux monumens de l'antiquité de la Monarchie Chinoiſe. On y recon-

(1) Nom du chapitre de l'ancien livre claſſique *Chou-king*.

noît aiſément la Chine, la partie de la Tartarie au nord & à l'oueſt de la Chine, le cours de pluſieurs rivieres, comme le *Hoang-ho*, le *Kiang*, le *Han*, le *Ouey*, &c. On y reconnoît la ſituation de pluſieurs montagnes & lacs remarquables.

Le fragment (1) d'un livre fait plus de 1111 ans avant Jeſus-Chriſt, aſſure que le Prince *Yu*, dans ſes ouvrages, ſe ſervit de la connoiſſance des propriétés du triangle rectangle; quoiqu'on ne diſe pas en détail les opérations de *Yu*. En conſéquence de ce qu'il ſavoit ſur les propriétés du triangle rectangle, on voit aſſez l'uſage qu'il en dût faire, pour connoître les diſtances, les hauteurs; pour niveler, pour obſerver divers angles, & autres opérations. Pour réparer les dommages de l'inondation, il fallut creuſer bien des canaux, bien connoître le lit des rivieres, &c. (2)

Yu fit fondre neuf grandes urnes, ou vaſes, ou tables de métal : on y

(1) Je parlerai en ſon lieu de ce curieux & important fragment.

(2) Le Prince *Koen*, pere de *Yu*, fut le premier Chinois qui fit des murailles aux Villes.

voyoit la carte de l'Empire & ſa deſcription. Ce beau monument ſe perdit durant les guerres de l'Empire, bien des années avant Jeſus-Chriſt. Dans le chapitre *Yu-kong*, on parle du *ly*, meſure terreſtre : on la ſuppoſe connue. Un ancien Auteur qui a écrit avant l'incendie des livres, dit qu'un *ly* comprend 1800 pieds ; que, ſelon les uns, 5 pieds font un pas, & ſelon d'autres, un pas comprend *6* pieds. Ainſi, ceux qui ont dit que 300 pas font un *ly*, ont parlé d'un pas de *6* pieds : ceux qui ont dit que 350 pas font un *ly*, parlent d'un pas de 5 pieds. Les *ly* ſont plus grands ou plus petits, ſelon que le pied eſt plus grand ou plus petit ; mais de quelque grandeur que ſoit le pied, un *ly* contient toujours 1800 pieds.

Le Pere Martini dans ſon Atlas, dit que *Yu* fit répondre les divers pays de Chine à certaines étoiles, ou conſtellations qu'il rapporte. C'eſt une mépriſe du Pere Martini : les livres Chinois dont ce Miſſionnaire ſe ſervit pour faire ſon ouvrage, après avoir dit les noms que les pays de Chine avoient au temps de *Yu*, rapportent tout de ſuite les noms des conſtellations où répondent ces pays. Le Pere Martini a

pris tout cela comme un arrangement fait par *Yu*; il falloit diviſer les phraſes. Cette application ou rapport des pays aux conſtellations, ſignes céleſtes, eſt fort poſtérieure au temps de *Yu*; c'eſt un des principaux points de l'Aſtrologie Chinoiſe. On l'appelle *Fen-ye*. Cet article a fait & fait encore perdre bien du temps aux Aſtrologues & Aſtronomes Chinois, & a fait bien du tort au progrès de l'Aſtronomie Chinoiſe, où il a mis le trouble & la confuſion.

On a vu que la Cour de l'Empereur *Yao* fut dans le pays de *Ping-yang-fou*, Ville du *Chanſi*. Celle de *Chun* fut à *Pont-cheou*, Ville (1) du *Chanſi*. La Cour de *Yu* fut auſſi dans le *Chanſi*, près de la ville *Gan-y-hien* (2).

L'année 2192 avant Jeſus-Chriſt fut la premiere année du regne de *Yu*. Il regna 8 ans. Son fils *Ki* fut ſon héritier & ſucceſſeur. *Yu* rendit héréditaire l'Empire dans ſa famille. Il fonda la Dynaſtie *Hia*. Il ſuivit la forme du calendrier de *Yao*, pour l'année civile.

(1) Latitude 34° 56′ 6″; longitude 6° 12′ oueſt de Peking.

(2) Latitude 35° 7′ 60″; longitude 5° oueſt de Peking.

Le commencement du jour civil fut vers le lever du soleil, apparemment au lever équinoxial du soleil. *Yu* détermina la grandeur du pied; la figure s'en est conservée. Selon cette figure, le pied déterminé par *Yu*, contient 9 pouces 4 lignes & demi du pied de roi françois.

L'année 2184 avant Jesus-Christ, fut la premiere du regne de l'Empereur *Ki*, fils de *Yu*. Ce Prince leva une armée contre un Prince dont l'état étoit vers le pays de *Sigan-fou*, Capitale du *Chan-si*. Un des crimes qu'on reprochoit au Prince rebelle, étoit de ne pas suivre le calendrier de la Cour Impériale. Depuis ce temps-là, on a vu à la Chine des guerres entreprises pour le même sujet.

Tay-kang, fils de l'Empereur *Ki*, fut Empereur après la mort de son pere. Un rebelle s'empara de la Cour Impériale, & l'Empereur *Tay-kang* fut obligé d'aller tenir sa Cour au lieu appellé aujourd'hui *Tay-kang-hien* (1), Ville du troisieme ordre dans la Province du *Honan*. *Tay-kang* eut pour successeur son frere *Tchong-kang*. Il tint

(1) Latitude boréale 34° 7′ ou 8′; longitude à l'est de Paris, 7 heures 30′ 30″ ou 40″.

auſſi ſa Cour à *Tay-kang-hien*, les rebelles étoient maîtres dans la Cour des Empereurs *Yu* & *Ki*.

La premiere année du regne de *Tchong-kang* eſt l'année 2155 avant J. C. Le chapitre *Yu-tching* (1) rapporte une éclipſe de ſoleil au commencement du regne de *Tchong-kang*. Dans ce chapitre, il eſt dit que l'éclipſe fut vue au premier jour de la troiſieme lune d'automne : le texte dit que l'éclipſe fut dans *Fang*. Ce texte ajoute que les Aſtronomes *Hi*, *Ho*, négligerent l'obſervation de l'éclipſe (2), & qu'au lieu de s'acquitter de leur devoir, ils ne penſoient qu'à boire. L'Empereur *Tchong-kang* nomma un Général pour mettre à la raiſon *Hi*, *Ho* (3), par la voie des armes.

Tchun veut dire printemps. *Hia* ſignifie été. *Tſieou* eſt l'automne. *Tong* eſt l'hiver.

Meng-tchun, premiere lune du printemps & de l'année.

---

(1) Nom d'un chapitre du livre claſſique *Chou-king*.

(2) Voyez à la fin le calcul de cette éclipſe.

(3) Ces Princes Aſtronomes étoient de la même famille que les Princes *Hi*, *Ho*, du temps de *Yao*, & que les Princes *Tchong*, *Ly*, du temps de *Tchouen-hiu*.

Tchong-tchun, seconde lune du printemps. *Ki-tchun*, troisieme lune du printemps.

ÉTÉ.

Meng-hia, premiere lune. *Tchong-hia*, seconde lune. *Ki-hia*, troisieme lune.

AUTOMNE.

Meng-tsieou, premiere lune. *Tchong-tsieou*, seconde lune. *Ki-tsieou*, troisieme lune.

HIVER.

Meng-tong, premiere lune. *Tchong-tong*, seconde lune. *Ki-tong*, troisieme lune.

Voilà une expression Chinoise des 12 lunes ou mois lunaires. Le texte rapporte l'éclipse du soleil au premier jour de *Ki-tsieou*, c'est-à-dire, au premier jour de la neuvieme lune (1).

On a vu que dans le calendrier des Empereurs *Yao*, *Yu*, l'équinoxe du printemps doit être dans la seconde lune; celui d'automne, dans la huitie-

(1) La Chronique *Tchou-chou* marque une éclipse de soleil à la cinquieme année du regne de *Tchong-kang*, neuvieme lune, premier jour *Keng-su*; l'année est marquée *Kouey-sse*.

me lune, c'eſt-à-dire, que, dans la ſeconde & huitieme lune, le ſoleil doit entrer dans les ſignes *Aries* & *Libra*. Ainſi, dans la neuvieme lune, le ſoleil devroit entrer dans le ſigne *Scorpius*.

NOTE.

Les caracteres de l'éclipſe de ſoleil dans la Chronique *Tchou-choù*, ne conviennent qu'au 13 Octobre de l'an 2128 avant J. C. A la fin de ce Traité, voyez un éclairciſſement ſur cette éclipſe de la Chronique *Tchou-chou*.

L'an 2154 avant Jeſus-Chriſt, le ſolſtice d'hiver fut à Paris vers 9 heures 43′ 56″, ſoir 7 Janvier. Ce ſolſtice fut donc à *Tay-kang-hieu*, le 8 Janvier au matin.

Pour ſavoir le jour de l'équinoxe Chinois d'automne, comme on l'a expliqué dans l'Aſtronomie de *Yao*, entre l'équinoxe d'automne Chinoiſe, de l'an 2155, & le ſolſtice d'hiver de l'an 2154, il y a 91 jours, 7 heures 30′; donc à *Tey-kang-hien* l'equinoxe fut le 8 Octobre 2155, vers les 9 heures 43′ du ſoir.

On a dit qu'au temps de *Yao*, l'équinoxe Chinois d'automne répondoit vers le premier degré de la conſtellation

Fang. Cette conſtellation a une petite étendue, comme on voit dans le catalogue. En vertu du texte qui rapporte le lieu du ſoleil à la conſtellation *Fang*, on voit qu'au premier jour de la lune *Ki-tſieou*, ou de la neuvieme lune, le ſoleil avoit paſſé depuis peu de temps l'équinoxe d'automne.

La détermination que fit *Yao* pour les ſolſtices & équinoxes, ſuppoſe la connoiſſance de l'étendue de chaque conſtellation; le degré de la conſtellation *Fang* qui répondoit à l'équinoxe d'automne, devoit être diſtant du degré de *Hiu* qui répondoit au ſolſtice d'hiver, de 91° 31′ & quelques ſecondes Chinoiſes, & en temps de 91 jours, 7 heures & 30′, ou temps qui répond à 7 heures, 30′ Européennes. Ainſi, ſachant le jour du ſolſtice d'hiver, on pouvoit aiſément ſavoir celui de l'équinoxe d'automne, en donnant par jour au ſoleil un degré Chinois de mouvement en aſcenſion droite, ſelon la méthode ancienne Chinoiſe.

En ſuppoſant même que la détermination de *Yao* fut à la premiere année de ſon regne, l'eſpace entre cette premiere année, & l'année de l'éclipſe n'alloit pas à 200 ans, & ſuppoſant en-

core qu'au temps de *Tchong-kang*, on n'avoit pas connoiſſance du mouvement propre des fixes, l'erreur du calcul pour le jour de l'équinoxe, & l'application du lieu du ſoleil aux conſtellations ne pouvoit pas être fort remarquable. Quoique, ſelon les apparences, on ne fût pas bien en état de déterminer le moment du ſolſtice, même à peu-près, on ne devoit guere ſe tromper au-delà de deux ou trois jours. Il étoit plus facile de conclure le jour de l'équinoxe par le ſolſtice, que par l'obſervation immédiate du vrai équinoxe, & par-là du moyen Chinois.

Si on veut vérifier l'éclipſe du livre claſſique *Chou-king*, il faut 1°. trouver une éclipſe viſible au pays de *Tay-kang-hien*; il faut 2°. que l'éclipſe ſoit à la neuvieme lune, dans la forme du calendrier de la Dynaſtie *Hia*, c'eſt-à-dire, il faut que, dans le cours de cette lune, le ſoleil entre dans le ſigne Chinois *Scorpius*; il faut 3°. que cette éclipſe repréſente le lieu du ſoleil, ou dans la conſtellation *Fang*, ou bien près, c'eſt-à-dire, que le temps de l'éclipſe doit être peu éloigné de l'équinoxe Chinois d'automne, puiſque la conſtellation *Fang*, de petite étendue, ou étoit en-

core dans le temps de *Tchong-kang*, à l'équinoxe Chinois, ou en étoit très-près. On doit comparer l'aſcenſion droite du ſoleil à celle de la conſtellation *Fang*; pour vérifier l'éclipſe, il faut 4°. que l'éclipſe ſoit dans un temps qui ne ſoit pas contraire à d'autres époques bien prouvées.

L'an 1111 avant Jeſus-Chriſt, fut la premiere année de la Dynaſtie *Tcheou*; cette époque eſt certaine. La Dynaſtie *Chang*, qui fut avant celle de *Tcheou*, regna au moins 600 ans. Selon les monumens hiſtoriques, la Dynaſtie *Hia*, qui précéda la Dynaſtie *Chang*, regna au moins 400 ans. Ainſi, la premiere année de la Dynaſtie *Hia* fut au moins l'an 2111 avant Jeſus-Chriſt. Le plus petit intervalle qu'on puiſſe mettre entre la premiere année de la Dynaſtie *Hia* & la premiere année du regne de *Tchong-kang*, peut aller à 50 ans ou environ. C'eſt donc vers l'an 2060 environ, avant Jeſus-Chriſt, qu'il faut placer la premiere année du regne de *Tchong-kang*. En admettant les eſpaces les plus petits dans la chronologie Chinoiſe, dans les éclipſes ſolaires, au-deſſous de l'an 2060 avant Jeſus-Chriſt, il n'y a point d'éclipſe qui puiſſe être

regardée comme celle dont parle le livre *Chou-king*. *Yu* fut le premier Empereur de la Dynaſtie *Hia*. Le *Chou-king* marque clairement 150 ans entre la premiere année du regne de *Yu* & la premiere année de *Yao*. Ainſi, la premiere année de *Yao* eſt au moins l'an 2261 avant Jeſus-Chriſt. Je mets ici les termes les plus courts.

D'un autre côté, les plus longues durées qu'on puiſſe raiſonnablement donner aux deux Dynaſties *Chang*, *Hia*, vont à près de 1100 ans. Ainſi, l'époque de l'an 1111 avant Jeſus-Chriſt, étant ſuppoſée, l'an 2211 avant Jeſus-Chriſt ſeroit la premiere année de la Dynaſtie *Hia*, c'eſt le terme le plus long qu'on puiſſe aſſigner, ſelon les monumens de l'hiſtoire; ajoutez le nombre de 150 ans pour les deux regnes de *Chun* & *Yao*, on trouvera que l'an 2361 avant Jeſus-Chriſt, eſt la premiere année du regne de *Yao*; c'eſt le terme le plus long: on pourroit peut-être faire remonter la premiere année de *Yao* juſques vers l'an 2400 avant Jeſus-Chriſt. Une éclipſe de ſoleil qu'on calculeroit, & d'où il ſuivroit que *Yao* a regné avant l'an 2400 avant Jeſus-Chriſt, ſeroit clairement différente de celle du *Chou-king*.

On voit donc que la vérification de l'éclipſe ſolaire dont parle le livre *Chou-king*, eſt très-importante dans la chronologie Chinoiſe.

M. Freret me fit l'honneur, en ſon temps, de me communiquer un calcul d'éclipſe ſolaire; d'où M. Freret concluoit, que l'an 2007 avant Jeſus-Chriſt étoit une des années du regne de *Tchong-kang*. Il ajoutoit que cette éclipſe de l'an 2007, eſt celle du *Chou-king*. Je répondis à M. Freret que le calcul qu'il avoit eu de M. Caſſini, quoique très-exact, ne me paroiſſoit pas donner l'éclipſe dont le *Choug-king* fait mention; je rendois compte à M. Freret des raiſons que j'avois pour ne pas admettre l'éclipſe de l'an 2007. Depuis ce temps-là M. Freret a publié le calcul de M. Caſſini dans ſa nouvelle Diſſertation. Dans la chronologie, j'ai dit en détail ce que j'avois à objecter contre l'époque de 2007, établie par M. Freret, comme une des années du regne de *Tchong-kang*. Je ſuis toujours dans le ſentiment qu'en vertu du texte du *Chou-king* ſur l'éclipſe, l'an 2155 avant Jeſus-Chriſt, eſt la premiere année du regne de *Tchong-kang*. Les nouveaux calculs de l'éclipſe du ſoleil ſur des tables nouvelles,

nouvelles, me paroiſſent bien prouver l'époque de l'an 2155 (1). En Europe, on ſera mieux en état qu'ici de bien examiner cette époque.

Le texte du livre *Chou-king* n'exige nullement une grande éclipſe ; une éclipſe aſſez viſible ſuffit. La frayeur, ou pour mieux dire, la confuſion indiquée dans le texte, ne vint pas de la quantité de l'éclipſe ; elle vint d'une cauſe clairement marquée. Les Aſtronomes n'avoient pas annoncé l'éclipſe : à la vue du ſoleil éclipſé, les Mandarins qui ne s'y attendoient pas, furent obligés de ſe préparer & d'aller au Palais en déſordre : cette confuſion dut néceſſairement alarmer le Peuple qu'on n'avoit pas averti, ſelon la regle, d'une éclipſe de ſoleil. Dans ces occaſions, les Mandarins devoient aller au Palais avec l'arc & la fleche, comme pour être au ſecours de l'Empereur qui paſſe pour l'image du ſoleil. Cette cérémonie eſt décrite dans les anciens livres des Rits. L'intendant de la muſique, qui étoit un aveugle, frappoit un tambour : les Mandarins offroient des pieces de ſoie

(1) Eclipſe de ſoleil, vérifiée au 12 Octobre, l'an 2155 avant J. C., à Tay-kan-hien.

à l'honneur de l'*Esprit* : l'Empereur & les Grands gardoient un jeûne, & étoient simplement vêtus : on ne s'attendoit pas à faire ces cérémonies ; elles ne purent être faites qu'en désordre ; c'est ce qui dût causer quelque confusion. Cela indisposa l'Empereur contre les Astronomes. Les éclipses de soleil sont regardées en Chine comme de mauvais présages & comme un avis donné par le ciel à l'Empereur, pour examiner ses fautes, & se corriger. De-là vient qu'en Chine, une éclipse de soleil a toujours été regardée comme une affaire de conséquence pour l'Etat. De-là vient aussi qu'on a été toujours fort attentif au calcul & à l'observation des éclipses de soleil, & aux cérémonies à garder dans ces conjonctures.

Quelques Missionnaires peu instruits sur ces matieres, ont dit que le texte du *Chou-king* ne fait aucune mention d'éclipse. Outre les circonstances du texte sur les cérémonies, & l'expression de la discorde entre le soleil & la lune, l'ancien livre *Tsot-chouen*, dont l'auteur vivoit plus de 480 ans avant Jesus-Christ, cite le texte du *Chou-king* comme rapportant une éclipse de soleil, & cet ancien auteur se sert du terme formel

d'éclipſe de ſoleil. Je ne parle pas d'un ou deux autres Miſſionnaires qui, par un trop grand deſir de voir dans le texte une éclipſe conforme à leurs ſouhaits, ont cru voir dans le texte une éclipſe entre 7 & 9 heures du matin. L'expreſſion de la conjonction par un caractere qui eſt le même (1) que celui d'aujourd'hui, pour le temps de 7 à 9 heures du matin, trompa les Miſſionnaires. Ils ne ſavoient pas que le caractere *Tchin* eſt l'expreſſion de la conjonction, ſelon ce que dit formellement le *Tſoï-chouen* que j'ai cité (2). Ils ne ſavoient pas auſſi que l'uſage de 12 caracteres du cycle de 12 pour exprimer les heures du jour, eſt poſtérieur de bien des ſiecles au temps de *Tchong-kang*.

D'autres Miſſionnaires & d'après eux quelques Européens, ont fait une autre objection plus ſpécieuſe, non pas aux yeux des Chinois & des Miſſionnaires qui ont lu l'hiſtoire de Chine, mais aux yeux des Européens qui ne ſont pas à portée de vérifier les textes Chinois. Ces Miſſionnaires ont traité de fable les circonſtances du texte Chinois

(1) *Tchin.*

(2) Les Interprêtes s'accordent à ſuivre la définition donnée par le *Tſoï-chouen.*

ſur l'éclipſe. Une armée commandée par un Général, pour punir des Aſtronomes, ou négligens, ou mauvais calculateurs, a paru à ces Miſſionnaires un *roman*. C'eſt, diſent-ils, comme ſi, à l'occaſion d'une éclipſe mal calculée, les Cours de France, d'Angleterre, de Pruſſe, de Ruſſie & autres levoient des troupes contre les Aſtronomes des Obſervatoires. De ce que la levée des troupes contre les Aſtronomes ſeroit une fable, il ne s'enſuivroit pas que l'éclipſe fût un trait fabuleux de l'hiſtoire; d'ailleurs l'hiſtoire Chinoiſe détruit entiérement l'objection.

Les Aſtronomes *Hi*, *Ho*, étoient Princes. Ils avoient des terres & des vaſſaux; ils ne ſe trouverent pas à la Cour, au temps de l'éclipſe. Ils ſe cantonnoient & ſe fortifioient dans leurs terres, liés ſecretement avec les rebelles qui avoient pris la Cour Impériale du *Chan-ſi*, & qui, ſoutenus de bonnes troupes, vouloient détruire la famille Impériale.

Tchong-kang inſtruit de la perfidie des Princes *Hi*, *Ho*, ordonna à un Général de les attaquer; ce que le texte dit des loix portées par les Anciens contre les calculateurs qui repréſentoient ou trop tôt, ou trop tard, les obſervations dans leurs calculs, fait voir une grande anti-

quité dans l'Aſtronomie Chinoiſe. Ces loix étoient pour obliger les Aſtronomes à être attentifs. Quand, dans les Aſtronomes Chinois, il n'y a eu d'autre faute qu'une négligence, ou défaut dans les calculs, la peine a toujours été ou la privation des appointemens, ou la charge ôtée, ou une ſévere reprimande, & choſes pareilles. La peine de mort, ou d'exil, étoit pour d'autres crimes commis dans le poſte de chef d'Aſtronomie.

REMARQUE.

Sur l'autorité de quelques abrégés d'hiſtoire, & des Miſſionnaires, je croyois que la Cour de *Tchong-kang* étoit la même que celle des Empereurs *Ki* & *Yu*; mais ayant lu exactement l'hiſtoire, j'ai vu que la Cour de *Tchong-kang* étoit *Tay-kang-hien*, comme j'ai dit.

On voit aiſément les connoiſſances aſtronomiques ſuppoſées dans *Yao*, ou du temps de *Yao*. La connoiſſance du triangle rectangle dans *Yu*, n'eſt pas moins remarquable. Le texte du *Chou-king*, qui fait mention de l'éclipſe de ſoleil au commencement de *Tchong-kang*, fait bien regretter la perte des

méthodes si anciennes, que le *Chou-king* suppose pour un calcul d'éclipse de soleil, où le lieu du soleil est rapporté à une constellation. Les anciens Législateurs étoient sages & éclairés, & puisqu'avant le temps de *Tchong-kang*, ils avoient porté des loix pénales contre les Astronomes du tribunal, qui calculeroient mal, on devoit avoir une méthode assez sûre & bien détaillée; sans cela les loix auroient été très-injustes : cette injustice ne peut pas être attribuée à ces anciens Législateurs.

Cette méthode pour le calcul des éclipses de soleil, dans un temps si ancien, & dans un pays si éloigné de celui où se fit la dispersion des Nations après le déluge, est un point qui me semble bien digne de remarque & d'attention, & je crois que les Fondateurs de l'Empire avoient des premiers Patriarches, ou même de Noé, bien des connoissances sur l'Astronomie. J'ai bien de la peine à me persuader que les Chinois (1) sur leurs propres observations & réflexions, ayent pu venir à bout d'avoir les connoissances supposées dans ce que dit l'Empereur *Yao*, &

(1) Dans les anciens temps.

dans ce que dit le *Chou-king* ſur l'éclipſe de ſoleil.

Remarques.

1°. L'époque de l'Empereur *Tchong-kang*, jointe au nombre d'années marquées dans l'ancienne chronique *Tchou-chou*, peut donner l'époque de la premiere année de l'Empereur *Yu*, je veux dire de la premiere année de ſon regne. Cette époque connue donne celle de la premiere année du regne de *Yao;* car le livre *Chou-king* compte 150 ans depuis la premiere année du regne de *Yao*, juſqu'à la premiere année du regne de *Yu*.

2°. Il paroît que la connoiſſance d'une période de 19 ans pour les conjonctions & les oppoſitions, eſt en Chine au moins depuis le temps de *Yao*. On avoit peut-être une période pour les éclipſes.

C'eſt du temps de l'Empeur *Yu*, ou près de ce temps-là, que fut dreſſé un calendrier nommé *Hia-ſiao-tching*. Un fragment de ce calendrier s'eſt conſervé; voici ce qu'on y lit :

Dans *Tching-yue* (1), l'année com-

(1) Premiere lune dans la forme du calendrier de l'Empereur *Yu*.

mence au commencement du crépuſcule du ſoir. *Tſan* (1) paſſe au méridien ; *Teou-ping* (2) eſt au-deſſous.

Seconde lune.

Troiſieme lune. *Tſan* eſt dans les rayons du ſoleil.

Quatrieme lune. On voit *Mao* (3) au commencement du crépuſcule du ſoir ; *Nan-men* (4) eſt au méridien.

Cinquieme lune. On voit *Tſan*. Dans cette lune ſont les longs jours, c'eſt-à-dire, que le ſolſtice d'été eſt dans le cours de cette lune. Au commencement du crépuſcule du ſoir, *Ta-ho* (5) eſt au méridien.

Sixieme lune. Au commencement du crépuſcule du ſoir, *Teou-ping* eſt au méridien, au-deſſus.

Septieme lune. *Teou-ping* eſt au-deſſous, près du crépuſcule du matin.

Huitieme lune. *Tchin* eſt dans les rayons du ſoleil.

---

(1) Conſtellation Tſan.

(2) Etoile de la grande ourſe.

(3) Conſtellation *Mao*.

(4) Porte du ſud.

(5) Nom général des conſtellations *Fang*, *Sing*, *Ouy*.

NOTES.

1°. *Nan-men.* Ces deux caracteres Chinois déſignent un aſtériſme qui contient deux étoiles du Centaure. La plus orientale & auſtrale de ces deux étoiles eſt au pied du Centaure. Cette grande étoile devoit être bien viſible à la Cour de l'Empereur *Yu*. Latitude boréale 35° 7′ (1).

2°. *Tchin* qu'on voit à la huitieme lune, déſigne ici, ſelon les uns, l'épi de la vierge (2), ſelon les autres, le cœur du Scorpion, ou en général, les conſtellations *Fang*, *Sing*, *Ouy*. Si le texte diſoit le matin ou le ſoir, on verroit lequel des deux aſtériſmes le texte indique. Par un texte ſuivant, il paroît qu'il s'agit du cœur du Scorpion, ou de la conſtellation *Sing*.

3°. Dans le texte de la ſeconde lune, le fragment a deux caracteres *Ting-hay*. La vingt-quatrieme place dans le cycle de 60, a ces deux caracteres *Ting-hay*, & on ne voit pas à quel jour ou année ces deux caracteres ont été rapportés.

Suite du texte du Hia-ſiao-tching.

A la neuvieme lune, *Ho* (3) eſt ſous l'horizon, c'eſt-à-dire, que cet aſtériſme ſe couche avant le ſoleil, & ne ſe voit

(1) Ceci dénote une grande antiquité en général.

(2) Ou pour mieux dire, la conſtellation *Kio* qui commence par l'épi de la vierge.

(3) C'eſt *Ta-ho*.

pas. *Tchin* eſt lié avec le ſoleil, c'eſt-à-dire, qu'il eſt fort près du lieu du ſoleil. Il paroît donc qu'il s'agit ou de l'étoile *Cor Scorpii*, ou de la conſtellation *Sing*.

Dixieme lune. Au commencement du crépuſcule du ſoir, on voit *Nan-men* : les nuits longues ſont dans cette lune. *Tchi-nu* (1) eſt au nord près du crépuſcule du matin.

Onzieme lune.

Douzieme lune.

NOTES.

1°. Le caractere *Tchin* qu'on voit ici à la neuvieme lune, eſt le même que le *Tchin* qu'on a vu à la huitieme lune. Ainſi, on voit que ce *Tchin* dénote le Scorpion, & apparemment l'étoile *Cor Scorpii*, ou la conſtellation *Sing*.

2°. Les Interprêtes croyent qu'il y a eu quelque altération, ou tranſpoſition dans le texte de la dixieme lune. On y dit les *nuits longues* : cette expreſſion dénote le ſolſtice d'hiver. Or, ce ſolſtice étoit certainement dans la onzieme lune.

3°. Dans la ſeconde, onzieme, douzieme lune, on ne voit rien, parce que le texte ne fait pas mention de quelque étoile.

4°. M. Freret (2) à qui j'avois fait commu-

(1) Femme ou fille brodeuſe, c'eſt l'étoile *lucida lyræ*.

(2) Dans la nouvelle Diſſertation ſur la Chronologie Chinoiſe.

niquer ce que j'avois ramaſſé ſur les divers catalogues Chinois d'étoiles, & en particulier le fragment *Hia-ſiao-tching*, a dit que, dans ce fragment il s'agit du premier jour de la lune. Le texte ne dit rien du jour de la lune, ni de l'année où le calendrier fut fait. On peut ſuppoſer qu'il s'agit du premier jour de la lune : on peut ſuppoſer auſſi qu'il s'agit du cours de la lune en général, ou du milieu de la lune.

5°. Il me paroît qu'il faut faire une grande différence entre le *Hia-ſiao-tching*, & ce qu'on a vu du chapitre *Yao-tien* ſur les étoiles. Ce que dit le *Yia-tien* n'eſt nullement pour le ſimple peuple & payſan. Le *Hia-ſiao-tching* eſt un calendrier populaire.

6°. Je n'ai mis que les textes qui regardent les étoiles ; les autres n'ont point de rapport à l'Aſtronomie.

M. Freret, dans ſa nouvelle diſſertation ſur la chronologie Chinoiſe, a ajouté bien de bonnes notes & des réflexions ſur ce que je lui avois envoyé ſur les étoiles Chinoiſes, & il donne en particulier un beau jour à ce que je lui avois indiqué ſur les étoiles *Nan men*, & les étoiles *Tien y* & *Tay-y*. Je lui indiquois les conſéquences à tirer pour le texte ſur *Nan-men*, & pour *Tay-y* & *Tien-y*. Etoiles que je crois avoir été les étoiles polaires en Chine, & obſervées comme telles en Chine.

Par le fragment *Hia-ſiao-tching* & le

Chou-king au chapitre *Yao-tien*, on voit que les Chinois avoient dans ce temps-là des noms pour les étoiles, & qu'il y avoit des Aſtronomes qui obſervoient leur lever, coucher, paſſage par le méridien, & lieu dans le Ciel : on voit encore ſur-tout par le texte où eſt l'éclipſe ſolaire au temps de *Tchong-kang*, que les Chinois rapportoient au lieu des étoiles le lieu du Soleil. Il eſt hors de doute que ces Chinois aſtronomes obſervoient l'étoile polaire, & qu'ils lui donnoient un nom Chinois. Dans le *Chou-king* chapitre *Hong-fan* (1), l'Empereur eſt déſigné par le caractere de pole. Cette idée de l'Empereur ſous le titre de pole, eſt clairement marquée par Confucius. L'Empereur eſt regardé en Chine de tout temps comme le fils du ciel, & comme le ciel même. Les caracteres Chinois *Tien-y*, unité du ciel, *Tay-y* grande unité ont à-peu-près le même ſens & expriment le ciel. Confucius, en diſant que le ciel eſt *un grand*, fait clairement alluſion au caractere du ciel, *Tien* compoſé du caractere un — & du caractere

(1) Grande regle.

Ta qui ſignifie grand. On peut auſſi dire unité grande. Cela ſuppoſé, les étoiles *Tay y* (1) & *Tien-y* (2) qu'on voit dans les plus anciens catalogues Chinois, & qui ſont dans la queue du dragon, paroiſſent avoir été ſucceſſivement les étoiles polaires; ſelon ces catalogues ces deux étoiles déſignent le Souverain.

NOTES.

1°. L'an 2259 avant Jeſus-Chriſt, l'étoile *Tay-y* fut le plus près du pole, & étoit l'étoile polaire, & l'an 2667 avant Jeſus-Chriſt, l'étoile *Tien-y* étoit la polaire. L'étoile *a* (3) de la queue du dragon fut avant ce temps-là la polaire (4); mais ſon caractere Chinois ne déſigne pas une étoile polaire. Ainſi, c'eſt entre les ans 2259 & près de 2780 ans avant J. C. qu'il faut fixer le commencement des obſervations Chinoiſes de l'étoile polaire, & ſans doute d'autres obſervations.

2°. Dans ces anciens temps, les Chinois n'ont donc pas cru une étoile fixe & immobile au

---

(1) Au commencement de l'an de J.C. 1730: longitude auſtrale, 25° 24′ 20″: latitude boréale, 64° 13′ 00″.

(2) Longitude méridionale, 0° 4′ 25″: latitude boréale, 65° 21′ 38″.

(3) Longitude méridionale, 3° 37′ 40″: latitude boréale, 66° 21′ 40′.

(4) an 2851 avant J. C.

pole, comme les Chinois le crurent dans la ſuite.

3°. L'étoile *Tay-y* ſe voit à la vue ſimple. Je ne la vois pas dans les catalogues Européens que nous avons ici.

Par ce qu'on vient de dire ſur l'étoile polaire, on doit conclure que l'an 2851 avant J. C., temps où l'étoile de la queue du dragon étoit l'étoile polaire, il n'y avoit pas en Chine des Aſtronomes obſervateurs des étoiles du pole,(1) car s'il y en avoit eu, on auroit donné un nom convenable à cette étoile comme la polaire, le nom qu'elle a, lui a été donné enſuite.

Après la mort de *Tchong-kang*, les rébelles devinrent plus formidables que jamais; *Siang* ſucceſſeur & fils de *Tchong-kang* fut aſſaſſiné par les intrigues des rébelles, la famille Impériale fut à deux doigts de ſa perte (2). *Chao-kang* fils de *Siang*, vint enfin à bout de réduire & d'exterminer les uſurpateurs, il reprit la cour Impériale de l'Empereur *Yu*. Je crois que c'eſt vers l'an 197 avant J. C. qu'il faut placer

(1) *Note de l'Editeur.* La Chine alors n'étoit vraiſemblablement pas peuplée.

(2) Voyez la Chronologie.

le temps du prince *Kong-lieou*, un des ancêtres de l'Empereur *Ou ouang* (1) premier Empereur de la Dynaſtie *Tcheou*. Le prince *Kong-lieou* deſcendoit de *Heouſi* frere de *Yao*. Il étoit l'intendant général de l'Agriculture. Les guerres civiles l'obligerent de ſe retirer dans le pays où eſt aujourd'hui *Siganfou* capitale du *Chienſy*; *Kong-lieou* y fut prince d'un petit état, il fut toujours fidele à la famille Impériale; par ce que rapporte le livre claſſique *Chi-king*, on voit que *Kong-lieou* obſervoit les ombres du ſoleil; il faiſoit ſans doute d'autres obſervations, mais on ne les a pas.

La premiere année de la dynaſtie *Hia* fut l'an 2192 avant J. C., la derniere année de cette dynaſtie fut l'an 1761 avant J. C. Selon un ſyſtême aſſez bien fondé, la derniere année de la dynaſtie *Hia* peut être placée à l'an 1738. La durée de la dynaſtie *Hia* devient par-là douteuſe, mais elle a les deux termes entre l'année 1738 & 2192 avant J. C. & entre l'année 1761, & 2192 avant J. C.

(1) Premiere année de ſon regne, l'an 1111 avant Jeſus-Chriſt.

C'eſt du moins ce qui me paroît mieux que d'autres ſyſtêmes qu'on peut faire.

On a vu que l'étoile *Tien-y* (1) avoit été l'étoile polaire, & obſervée comme telle par les Chinois; c'eſt la premiere étoile polaire que les Chinois ont eue & obſervé. Le titre de *Tien-y* eſt celui du prince *Tching-tang* qui détruiſit la Dynaſtie *Hia*. *Tching-tang* étoit prince d'un pays du *Hon-an* où eſt la ville de *Kouey-te-fou* (2). C'eſt dans ce pays que fut ſa cour. La premiere année de ſon régne fut l'an 1760 avant J. C.

Tching-tang ordonna que la douzieme lune du Calendrier de *Ya* ſeroit la premiere lune de l'année, & que le jour ſeroit compté au moment de midi. Le pied dont ſe ſervit la cour de ce prince, eſt, ſelon la figure qui s'en eſt conſervée, au pied de Roi François, comme 1000 eſt à 1016, ou 125, à 127. C'eſt ce pied que l'Empeur *Kanghi* donna aux Miſſionnaires pour la meſure de la carte qu'ils firent des Etats de Sa

(1) Unité du ciel.

(2) Latitude boréale, 34° 28′ 40″: longitude, oueſt de Peking, 0° 37′ 30″.

Majeſté. L'an paſſé je reçus une lettre de M. l'Abbé Sallier qui me faiſoit l'honneur de me demander mon avis ſur une difficulté propoſée à l'occaſion d'un pied Chinois, le même dont on s'eſt ſervi pour la carte, envoyée par le P. Parrenin Jéſuite François à Peking, à M. de Mayran. J'ai vu quelque petite différence dans les pieds ou d'yvoire, ou de cuivre, faits au palais. Celui que le P. Parrenin envoya a pu ſouffrir quelque altération dans le voyage de mer ; je répondis à M. l'Abbé Sallier, ma réponſe étoit ſelon le pied que le P. Benoît & moi avons, & qu'on aſſure être le même que celui de la carte, nous en prîmes exactement la dimenſion, & le comparâmes au pied de Roi ; c'eſt en conſéquence de cette comparaiſon que je fis ma réponſe à M. l'Abbé Sallier, pour expliquer ce qu'on diſoit de la juſte meſure du *Ly* (1), dont 200 ſont marqués pour un degré de latitude. M. l'Abbé fera de ma réponſe l'uſage qu'il jugera à-propos. On aura vu pourquoi ſelon le pied envoyé par le P. Parennin,

(1) Meſure Chinoiſe terreſtre : un *li* contient 1800 pieds.

un degré de latitude a moins de 200 *Ly*. C'eſt véritablement une difficulté qu'il falloit éclaircir.

Remarques.

1. Dans la forme du calendrier de l'Empereur *Tching-tang*, la troiſieme lune devoit avoir l'équinoxe du printemps. Le ſolſtice d'hyver étoit dans la ſixieme lune, l'équinoxe d'automne étoit dans la neuvieme, & le ſolſtice d'hyver étoit dans la douzieme. L'ancien auteur du *Tſotchouen* dont j'ai parlé, a parlé expreſſément, & pluſieurs fois, de cette forme d'année établie par l'Empereur *Tching-tang*.

2. Dans la chronologie, j'ai rapporté ce qu'on dit de la famine qui fut au temps du régne de ce prince.

L'Empereur *Tching-tang* régna treize ans; après lui, deux de ſes fils régnerent; les deux régnes furent en tout de ſix ans (1), c'eſt ce que dit formellement *Mengtſe* dont l'ouvrage fait avant

(1) Le Pere Couplet, d'après quelque abrégé Chinois d'hiſtoire, a omis ces deux regnes.

Le Pere Duhalde, dans ſa chronique, les a auſſi omis; c'eſt une faute à corriger.

l'incendie des livres, eſt claſſique en Chine.

Après les ſix ans de ces deux régnes, *Tay-kia* petit fils de *Tching-tang*, monta ſur le trône. L'année 1741 avant J. C. fut la premiere année de ſon régne.

Le livre claſſique *Chou-king* chapitre *Y-hiun* dit qu'au jour *Y Tcheou* (1) de la douzieme lune. (2) *Tay-kia* fit une grande cérémonie, & ce fut comme une inſtallation ſur le trône. Cette douzieme lune étoit la douzieme lune de l'année qui avoit commencé dans l'année 1741. Le 20 Janvier 1740 fut le jour de la conjonction, & le premier jour de l'an Chinois, le ſolſtice d'hyver, étoit arrivé le ſoir du quatrieme Janvier 1740, & ſelon le calcul des jours Chinois, le quatrieme Janvier eut les caracteres *Y-Tcheou*. Cela étant le quatrieme Janvier fut dans la douzieme lune de l'année marquée dans le texte, premiere année de *Tay-kia*, & cette premiere année commença dans les commencemens de l'année Julienne 1741 avant J. C. Cette année peut donc être marquée l'an 1741.

(1) Second jour du cycle de 60.
(2) De la premiere année.

Le jour du solstice a toujours été en Chine un grand jour de cérémonie, (1) voilà pourquoi le quatrieme Janvier de l'an 1740 me paroît préférable aux autres jours *Y-tcheou*, qu'on ne sauroit trouver dans les années de ce temps-là, être dans la douzieme lune, & jour de cérémonie ; il n'y a que le 4 Janvier 1717, qui puisse le disputer au quatrieme Janvier 1740. Le 4 Janvier de l'an 1717, eut les caracteres *Y-tcheou*, ce fut jour de solstice (2). Ce jour fut dans la douzieme lune de l'année qui commença dans l'année 1718. La nouvelle lune se trouva quelques jours après le solstice. Voilà pourquoi j'ai dit que selon un système assez bien fondé on pourroit placer la derniere année de la dynastie *Hia* à l'an 1738 avant J. C. Je préfére l'an 1761, à cause 1°. que l'ancienne chronique du livre *Tchou-chou* marque 431, ou 432 ans pour la durée de la dynastie *Ya*, & 2°. parce que je suppose la premiere année de *Tchong-*

(1) J'en parlerai ensuite en parlant de Confucius.

(2) Le solstice fut à Paris le soir du 4 Janvier ; mais à la Chine, ce fut le 5 Janvier au matin.

Kang bien fixée à l'an 2155 avant J. C.

NOTES.

1°. Dans la Chronologie Chinoiſe j'ai fait voir les erreurs de calcul dans les Aſtronomes Chinois poſtérieurs, qui ont examiné les caracteres du jour *Y-tcheou* de la douzieme lune.

2°. M. Freret a fait bien des calculs, pour tâcher de fixer l'époque de *Tay-kia*, par les caracteres *Y-tcheou* dans un jour de la douzieme lune. Il dit très-bien que, quelque ſyſtême qu'on ſuive, le jour *Y-tcheou* doit être dans une douzieme lune du calendrier de l'Empereur *Tching-tang*.

On peut faire une objection contre le jour du ſolſtice d'hyver. Le calcul des jours eſt fait dans la ſuppoſition du commencement du jour à minuit, ainſi tout notre quatrieme Janvier Julien fut *Y-tcheou*. Dans le calendrier de *Tching-tang* le jour *Y-tcheou* commença à midi de notre troiſieme Janvier Julien, & le moment de midi du quatrieme Janvier, fut le commencement du jour *Ping-yn* troiſieme du cycle. Le ſolſtice fut donc dans le jour *Ping-yn* & non dans le jour *Y-tcheou*.

Je ne crois pas qu'il faille chercher dans les anciennes obſervations du

ſolſtice, ou plutôt dans les déterminations, la même exactitude que dans les tables d'aujourd'hui, pour le calcul des lieux du ſoleil, & on ne ſauroit trouver dans ces temps-là, d'autres ſolſtices au jour *Y-tcheou* qui ſoit en même temps dans la douzieme lune.

L'Aſtronome *Ou-hien* vivoit vers l'an 1620 avant J. C., ſous le régne de l'Empereur *Tay-ou*. Cet Aſtronome fit un grand catalogue d'étoiles. Les Chinois qui, depuis l'an 206 avant J. C., ont fait des catalogues d'étoiles, & des recueils ſur cette matiere, diſent tous que les étoiles de *Ou-hien* ſont dans leurs catalogues, il ſeroit très-bon d'avoir l'original de ce que fit *Ou-hien* : les catalogues poſtérieurs ont marqué bien des étoiles qui n'étoient pas ſans doute dans le catalogue de *Ou-hien*; des noms ont été changés, & on ne ſauroit reconnoître au juſte les étoiles de *Ou-hien* ſous le nom & caractere de ce temps-là. L'antiquité de *Ou-hien* fait regretter la perte de ſon catalogue d'étoiles.

Par le livre claſſique *Chou-king*, il compte qu'il y a eu un catalogue des années des régnes des Empereurs de la Dynaſtie *Chang*. Le nombre des

années de quelques régnes, s'eſt conſervé, le reſte s'eſt perdu. La Dynaſtie de *Chang* eut des Aſtronomes, & des obſervateurs: leurs méthodes ſe ſont perdues.

Le dernier Empereur dela Dynaſtie *Chang*, étoit *Cheou*, ou *Tcheou*, prince vicieux qui fut détrôné par le prince *Ou-ouang*. La derniere année de la Dynaſtie *Chang* fut l'an 1112 avant J. C.

Ou-ouang fils du prince *Ou-en-ouang* fut le premier Empereur de la Dynaſtie *Tcheou*; la premiere année de ſon empire fut l'an 1111 avant J. C. (1)

Tcheou eſt le nom de la principauté de *Ou-en-ouang* & de ſa famille, dans le pays de *Siganfou* capitale du *Chenſi*. *Ou-ouang* étant Empereur, donna ce nom à ſa Dynaſtie.

Un fragment (2) d'un livre fait au temps de la Dynaſtie *Tcheou*, dit qu'à la trente-cinquieme année du régne de *Ou-en-ou-ang* prince de *Tcheou* au jour *pingtſe* (3) de la nouvelle lune,

(1) L'examen de la Chronologie fixe cette époque.

(2) Je parlerai de ce fragment.

(3) Treizieme du cycle de 60.

à la conjonction il y eut éclipse de lune. Le fragment ajoute qu'à la vue de l'éclipse le prince fit la cérémonie, (1) & ne dit rien ni du temps, ni des phases de l'éclipse. *Ou-en-ou-ang* étoit tributaire de l'empire de *Chang*, il suivoit le calendrier de *Chang*. Selon ce calendrier le jour commençoit au moment de midi, & la premiere lune étoit celle dans le cours de laquelle le soleil entroit dans le signe du Verseau.

Le 29 Janvier (2) de l'an 1137 avant J. C. au soir, fut la conjonction; il y eut éclipse de lune totale *cum morâ*. La table des jours du cycle suppose le commencement du jour à minuit, & selon cette supposition, le 30 Janvier commença à minuit; ce trentieme Janvier s'appelloit *pingtse*. La Dynastie *Chang* régnoit alors, le jour *pingtse* commença à midi du 29 Janvier. Au temps de la conjonction le soleil étoit dans les derniers degrés du signe du Taureau. Dans cette lune le soleil entra

(1) Le fragment suppose la cérémonie connue.

(2) Dans le cycle de 60, les caracteres de cette année sont *Kia-tse* ceux de la premiere année du cycle.

donc

donc dans le Verſeau : c'étoit donc la premiere lune de ce temps-là. Dans les années avant & après l'an 1137, on ne trouvera pas, au moins dans l'eſpace de bien des années, une éclipſe de lune au jour *pingtſe*, d'une premiere lune dans le calendrier de la Dynaſtie. Le livre claſſique *Chou-king* (1) donne à *Ouen-ouang* 50 ans de régne. L'an 1124 fut donc la cinquantieme année du régne de *Ou-ouang* qui lui ſuccéda dans la principauté.

Le livre *Chou-king* dit que *Ou-ouang* (2), à la premiere année de ſon empire, comptoit la treizieme année de la principauté : dès l'année 1123, il commença donc à compter les années de la principauté, & l'année 1123 fut comptée la premiere.

NOTE.

Dans la Chronique *Tchou-chou*, les caracteres *Kia-tſe* ſont à la trente-ſeptieme année du regne de *Ouen-ouang*. Ainſi, par-là on corrige les nombres du fragment pour l'année ; au lieu de 35, il a dû dire 37 : ce n'eſt qu'à l'année *Kia-tſe* que l'éclipſe de lune fut au jour *Ping-tſe* de la premiere lune. L'an avant J. C. 1124

(1) Chapitre *Ou-y*.
(2) 1111 ans avant J. C.

fut donc la cinquantieme & derniere année du regne de *Ouen-ouang*.

Le livre classique *Chou-king* dit qu'entre la premiere & la quatrieme lune de la premiere année de l'empire de *Ou-ouang*, il y eut une lune intercalaire; c'est au moins la conclusion qu'on tire en comptant l'espace entre les jours marqués dans la premiere & quatrieme lune dans le livre. Ces jours marqués dans le *Chou-king*, ne sauroient se vérifier (1) qu'à l'an 1111 avant J. C. dans la forme du calendrier de *Ou-ouang*. Les Historiens, après l'expédition de ce prince, marquerent les lunes dans la forme du calendrier de *Tcheou*, en partant de l'expédition de *Ou-ouang*.

Par le calcul des jours marqués dans le *Chou-king*, on voit que le 29 Novembre (2) fut le premier jour de la lune & le premier de l'année; dans la forme du calendrier de *Ou-ouang*, que le 28 Décembre de l'an 1112 avant J. C. fut le dernier jour de la premiere

(1) On le voit dans l'examen de la Chronologie.

(2) An 1112 avant J. C.

lune & le jour du ſolſtice d'hiver. Les Aſtronomes de la Dynaſtie *Chang*, négligerent ſans doute les calculs & obſervations du ſolſtice. Cette erreur du ſolſtice, qui fut le premier jour de l'an 1111, ne doit pas être attribuée aux Aſtronomes de *Tcheou*. Selon la régle de l'intercalation, on ne dût point dire premiere lune (1) intercalaire, à moins qu'on n'attendit la ſeconde lune ; car les Aſtronomes poſtérieurs ont dit qu'anciennement on n'intercaloit pas la premiere lune.

NOTES.

1°. L'examen & le calcul des jours marqués dans le livre *Chou-king*, font voir que le 30 Novembre de l'an 1112, *Ou-ouang* partit de ſa Cour du Chenſy pour ſa grande expédition; que le 26 Décembre 1112, il paſſa le fleuve *Hoang-ho* à *Meng-tſin* (2); que le 31 Décembre, l'armée fut rangée en bataille dans la campagne de *Mou-ye* (3); que le premier Janvier de l'an 1111, il y eut bataille; *Ou-*

(1) Cette premiere lune intercalaire auroit dû commencer le 29 Octobre de l'an 1112.

(2) Ville du Honan : latitude boréale près de 35° 51′; longitude 3° 50′ oueſt de Peking.

(3) Campagne dans le diſtrict de *Ouey-hoey-fou*, ville du Honan : latitude boréale 35° 27′ 40″; longitude 2° 12′ 0″ oueſt de Peking.

ouang fut vainqueur ; *Cheou* ou *Tcheou*, dernier Empereur de la Dynastie *Chang*, perdit l'Empire : il se brûla. On voit aussi qu'après le troisieme jour de la quatrieme lune dans l'année 1111, *Ou-ouang* repartit pour sa Cour, & que le 14 Avril 1111, il fut salué & reconnu Empereur, avec grande pompe.

2°. Le *Chou-king* marque que, lorsque *Ou-ouang* arriva à *Meng-tsin*, c'étoit *Tchun* : à la lettre, c'est printemps ; mais ici, cela veut dire premiere saison de l'année. On verra des expressions pareilles pour le temps du solstice d'hiver ; cela ne veut dire dans le livre pour ce temps-là, que le commencement de l'année, ou premiere saison de l'année.

Le solstice d'hiver devoit être dans la premiere lune du calendrier de l'Empereur *Ou-ouang*. Ce prince ordonna que le commencement du jour seroit à minuit (1).

L'Empereur *Ou-ouang* détermina la mesure du pied. Selon la figure qu'on voit de ce pied, il contient 7 pouces & un peu plus de 5 lignes du pied de Roi. C'est le plus petit pied qu'on ait employé en Chine.

On attribue à *Tcheou-kong*, frere cadet de *Ou-ouang*, de belles connoissances d'Astronomie.

Tcheou-kong fixa le solstice d'hiver

(1) Cet usage a duré jusqu'aujourd'hui.

à la conſtellation *Nu* 2° : il trouva que le ſigne céleſte *Hiuen-hiao* commençoit par *Nu* 2°. Ainſi le ſigne *Hiuen-hiao* commençoit par le capricorne 0° 0′ 0″. Voici les 12 ſignes céleſtes au temps de *Tcheou-kong*. On peut ſuppoſer au commencement de l'an 1111 avant J. C.

1 *Hiuen-hiao*, ♑.	7 *Chun-ho*, ♋.
2 *Tſeou-ſte*, ♒.	8 *Chun-ouy*, ♌.
3 *Kiang-leou*. ♈.	9 *Cheou-ſing*, ♍.
4 *Ta-leang*, ♉.	10 *Ta-ho*, ♎.
5 *Che-chin*, ♊.	11 *Simou*, ♏.
6 *Chun-cheou*, ♊.	12 *Sing-ki*, ♐.

Voilà une des expreſſions de douze ſignes Chinois ; cette expreſſion eſt encore en uſage pour les douze ſignes, mais d'une maniere différente.

Ayant le commencement du ſigne *Hiuen-hiao*, on a le commencement des autres ſignes dans les conſtellations, par l'addition de la douzieme partie du cercle Chinois de 365° $\frac{1}{4}$. On voit dans un catalogue l'étendue équatorienne de chaque conſtellation, on la peut ſuppoſer telle pour le temps de Tcheou-kong.

(1) Cette conſtellation commence par l'étoile *E* du ♒.

Les douze signes du temps de *Tcheou-kong* sont en ascension droite, ou selon l'équateur, suivent le mouvement propre des fixes, & supposent le cercle divisé en 365° $\frac{1}{4}$. Le signe *Hiuen-hiao*, par exemple, doit toujours être, selon les idées de ce temps-là, à *Nu* 2° en ascension droite, comptant *Nu* 2° à la Chinoise. (1) Il en est de même des autres signes.

A la fin de l'année de J. C. 1689, *Nu* 1° 58′ 16″ 30‴ &c. en ascension droite répondoit selon l'écliptique à Verseau 9° 15 ou 20′ à peu-près : ainsi depuis la détermination de *Tcheou-kong*, le mouvement est de 39° 15′ ou 20′. Ce mouvement répond à 2826, ou 2832 ans. Entre la fin de l'an 1689 de J. C. & l'an 1111 avant J. C. il y a 2800 ans. On voit donc que *Tcheou-kong* rapporta assez bien le solstice d'hiver à *Nu* 2° à la Chinoise. L'examen de la chronologie Chinoise fixe bien mieux l'époque de l'an 1111 avant J. C., que la détermination de *Tcheou-kong*, outre qu'elle ne pût pas se faire d'une maniere bien exacte,

(1) Nu 2° à l'Européenne est 1° 53′ 16″ 30‴, &c. On peut négliger le reste.

je vois que dans les tables de MM. Halley, Caſſini, Zanotti, &c. le mouvement des fixes pour un degré, n'eſt pas le même ; d'où il faut conclure que le mouvement propre des fixes pour un degré, par exemple, n'eſt pas encore bien conſtaté : le calcul que j'ai rapporté, eſt dans l'hypothèſe de 72 ans pour un degré, il eſt ſur une carte céleſte, & non en vertu de la Trigonométrie.

Le fragment qui rapporte l'éclipſe de lune de l'an 1137 avant J. C., rapporte la maniere d'intercaler la lune. Cette doctrine étoit du temps de *Tcheou-kong*, & apparemment du temps de l'Empereur *Yao*. Le fragment eſt d'un livre fait ſur les mémoires de la Dynaſtie *Tcheou*, & au temps de cette Dynaſtie avant l'incendie des livres. Le nom du livre eſt *Tcheou-chou*, livre de *Tcheou*. Voici ce que dit le fragment ſur l'intercalation.

Il y a quatre ſaiſons dans l'année : chaque ſaiſon a trois *Tchong-ki*.

La ſaiſon *Tchun* (printemps) a trois *Tchong-ki ; Yu-chou-y*, *Tchun-fen* (1), *Kou-y-u*.

(1) Equinoxe du printemps.

Il y a trois *Tchong-ki* dans la saison *Hia* (été) ; *Siao-man*, *Hia-tchi* (1), *Tachou.*

Il y a trois *Tchong-ki* dans la saison *Tsiou* (automne) ; *Tchou-chou*, *Tsieou-fen* (2), *Choang-kiang.*

La saison *Tong* (hiver) a trois *Tchong-ki*, *Siao-sue*, *Tong-tchi* (3), *Tahan.*

Les douze *Tchong-ki* des saisons ont encore le même nom & le même arrangement.

NOTE.

On voit donc que l'an 1111 avant Jesus-Christ *Tcheou-hong* supposoit que les douze signes célestes rapportés aux astres, répondoient aux douze signes immobiles dont le commencement est un *Tchong-ki.*

Outre les douze *Tchong-ki*, le fragment rapporte les noms de douze *Tsie-ki* ; les voici :

1 *Li-tchun.*	7 *Li-tsieou.*
2 *King-tche.*	8 *Pelou.*
3 *Tsing-ming.*	9 *Hanlou.*
4 *Li-hia.*	10 *Li-tong.*
5 *Mant-tchong.*	11 *Ta-sue.*
6 *Siao-chou.*	12 *Siao-han.*

(1) Solstice d'été.
(2) Equinoxe d'automne.
(3) Solstice d'hiver.

NOTES.

1°. Le milieu de l'eſpace entre deux *Tchong-ki*, eſt appellé *Tſie-ki*. Par exemple, entre les *Tchong-ki*, *Ta-han* & *Yu-chou-y*, le milieu de l'eſpace eſt un *Tſie-ki* appellé *Li-tchun*. *Ta-han* eſt le commencement du ſigne ≈; *Yu-chou-y* eſt le commencement du ſigne)(; le *Tſie-ki*, *Lit-chun*, commence le 16° de ≈; le *Tſie-ki*, *King-tche*, commence le 16°. des)(, ainſi des autres.

2°. L'eſpace entre deux *Tchong-ki* eſt la douzieme partie du cercle, & en temps la douzieme partie de l'année ſolaire. L'eſpace entre le *Tſie-ki* & le *Tchong-ki* eſt la vingt-quatrieme partie du cercle & en temps la vingt-quatrieme partie de l'année ſolaire. Tous ces eſpaces ſont égaux entr'eux. Si on réduit les lieux moyens du ſoleil au vrai lieu, les *Tchong-ki* & *Tſie-ki* moyens deviennent vrais *Tchong-ki* & vrais *Tſie-ki*. On ne voit dans l'Aſtronomie, avant l'incendie des livres, aucun livre, ni fragment qui parle de la méthode pour réduire les lieux moyens aux vrais lieux.

3° Les eſpaces entre les douze *Tſie-ki* & douze *Tchong-ki*, ſont les douze ſignes céleſtes fixes & immobiles, comme nos douze ſignes, & ſont l'année julienne & ſolaire. Dans l'ancienne Aſtronomie, on ne voit pas marquée une année ſolaire différente de la julienne de 365 jours $\frac{1}{4}$; mais je crois qu'on connoiſſoit, par la comparaiſon de pluſieurs ſolſtices d'hiver, éloignés les uns des autres, une année ſolaire moindre que la julienne.

Dans le calendrier de la cour de l'Empereur *Ou-ouang*, la premiere lune étoit celle dans les jours de laquelle le *Tchong-ki* dit *Tong-tchi* (solstice d'hiver) entroit à la seconde lune, le *Tchong-ki-ta-han*, où le Lion, commencement du Verseau, devoit se trouver, ainsi des autres lunes. C'est-à-dire à la premiere lune du calendrier de *Ou-ouang*, le soleil devoit entrer dans le signe Caper; à la seconde lune, le soleil devoit entrer dans le signe Verseau ainsi de suite.

Le fragment du livre cité, dit que la lune *Jun* (1) n'a point un *Tchong-ki*, c'est-à-dire, le soleil n'entre dans aucun signe, dans le cours de la lune intercalaire. La lune intercalaire ajoutée aux autres douze lunes, fait treize lunes; l'année qui a une lune intercalaire, a treize lunes, & en tout 384 jours; l'année ordinaire a douze lunes qui font 354 jours.

Par exemple dans le calendrier de l'année Chinoise 1754 de J. C., le jour *Sin-hay* (23 Janvier) est le premier jour de l'année ou de la premiere lune; le 10 Février de l'an 1755 (jour *Kia-su*) est le dernier jour de l'an. L'année a donc

(1) Intercalaire.

384 jours & treize lunes ; il y en a donc une intercalaire, ou une lune qui n'a pas un *Tchong-ki*, ſelon la régle expliquée par *Tcheou-kong*. Dans le calendrier de l'an Chinois 1754, la quatrieme lune eſt marquée intercalaire, c'eſt-à-dire, après la quatrieme lune, qui a ſon *Tchong-ki* propre, vient une lune qui n'a point de *Tchong-ki*, & elle a le nom de quatrieme lune intercalaire.

Le trentieme & dernier jour (1) de la quatrieme lune, à une heure 58′ après midi, on marque l'entrée du ſoleil dans le ſigne Gémeaux, c'eſt le *Tchong-ki-ſiao-man*. Le moment de minuit du 22 Mai, commence une lune, & le 22 Mai eſt le premier jour de cette lune. Le 29 Juin eſt marqué le dernier jour de cette lune. A minuit du 20 Juin, on commence à compter le premier jour de la cinquieme lune, depuis minuit du 22 Mai juſqu'à la fin du 19 Juin, le ſoleil eſt toujours dans le ſigne Gémeaux. Dans cet eſpace de temps, cette lune n'a point un *Tchong-ki* ; elle eſt donc intercalaire, & comme elle ſuit la quatrieme lune,

(1) Jour *Ki-y-eou*, 21 Mai.

on l'appelle quatrieme lune intercalaire, ou quatrieme lune postérieure, ou seconde quatrieme lune. Aujourd'hui on se sert des vrais *Tchong-ki*; anciennement c'étoit les moyens, mais la méthode est la même. Ceux qui ont soin du calendrier doivent savoir le lieu du soleil dans les conjonctions de l'année, afin d'être attentifs à la lunaison, dans le cours de laquelle le soleil n'a pas un *Tchong-ki*, il falloit donc qu'au temps de *Tcheou-kong*, on sût la quantité des mois solaires & lunaires, & leurs différences de mois & d'années, afin de savoir à quelle des douze lunes ces différences accumulées faisoient l'espace d'une conjonction, & devoient faire une lune intercalaire.

Tcheou-kong dit distinctement, comme on voit, en quoi consiste la méthode de placer la lune intercalaire; il paroît certain que dès le temps de *Yao*, cette méthode étoit connue dans le *Chou-king*, chapitre *Yao-tien*, *Yao* a voulu sans doute désigner cette méthode.

La méthode Chinoise, pour l'intercalation, est certainement ingénieuse. Jusqu'à l'entrée des Jésuites au Tribunal d'Astronomie, les Chinois, à l'exemple des anciens, ont constamment divisé les

parties de l'année de même que le cercle, dans la ſuppoſition d'égalité entre les parties dites *Tchong-ki* & *Tſie-ki*. Le ſoleil étoit ſuppoſé faire par jour un degré Chinois : c'eſt ainſi qu'ayant déterminé le ſolſtice d'hiver, par exemple, & ayant diviſé l'année en quatre parties égales, & ces quatre parties en d'autres égales, ils comptoient, par l'addition des degrés diurnes du ſoleil relatifs aux jours, l'entrée du ſoleil dans les ſignes, dans les *Tchong-ki* & *Tſie-ki*. C'eſt ſelon cette égalité des ſaiſons, & des parties des ſaiſons, que juſqu'à la venue des Jéſuites, ou leur entrée au Tribunal, les Chinois ont réglé leur année & leurs lunes, pour trouver la lune intercalaire. Quand même, ils ont ſu bien des ſiécles avant la venue des Jéſuites, l'inégalité des ſaiſons, & des parties des ſaiſons, & quand ils ont ſu en même temps la méthode, du moins à peu-près, pour réduire au vrai le moyen mouvement, & les *Tchong-ki* & *Tſie-ki* moyens aux vrais *Tchong-ki* & *Tſie-ki*, ils ſe ſont contentés d'être inſtruits ſur ce point, mais il conſte que dans leurs calendriers & éphémérides, ils ont conſtamment rangé les ſaiſons & parties de ſaiſons comme ſi elles étoient

égales entre elles, & cet usage, constant depuis l'an 206 avant J. C. jusqu'à l'entrée des Jésuites au Tribunal, paroît démontrer que c'étoit l'ancien usage, soit du temps de *Tcheou-kong*, soit du temps de *Yu* & *Yao*.

La méthode pour la lune intercalaire, paroît bien supposer la connoissance du cycle de 19 ans, où il y a 235 conjonctions dont sept sont intercalaires. Cette connoissance du cycle de 19 ans, qui est clairement expliquée, par les Astronomes Chinois, plus de 105 ans avant J. C., venoit sans doute des anciens & des premiers Astronomes Chinois; les Chinois attribuent cette connoissance à *Yao*, d'autres la font remonter jusqu'au temps de *Ho-ang-ti*; elle est sans doute très-ancienne à la Chine.

Chaque lune avoit son *Tchong-ki* propre, & chaque *Tchong-ki* étoit le commencement des signes célestes fixes. Au temps de *Tcheou-kong*, les douze caracteres *Tchi* (1) où les caracteres du cycle de douze désignoient les douze signes en cet ordre, *Tse* étoit le Capricorne, *Tcheou* le Verseau, *Yn* les Poissons, *Mao* le Bélier. *Tchin* le Taureau,

(1) Voyez la table de douze *Tchi*.

Sſe les Gémeaux, *Ou* l'Écreviſſe, *Ou-ey* le Lion, *Chin* la Vierge, *Yeou* la Balance, *Su* le Scorpion, *Hay* le Sagittaire. Dans le cours de chaque lune, le ſoleil entroit dans le ſigne qui répondoit à la lune. Par exemple, dans le cours de la lune *Tſè*, le ſoleil entroit dans le ſigne Caper ou *Tſe*, nom de la lune où étoit le ſolſtice d'hiver. Dans le cours de la lune *Yn*, le ſoleil entroit dans le ſigne des Poiſſons, ou *Hay*, nom de la lune *Yn*. Durant le cours de la lune *Mao*, le ſoleil entroit dans le ſigne du Bélier, nom de la lune *Mao* : l'équinoxe du printemps devoit être dans cette lune. Le ſolſtice d'été devoit être dans la lune *Ou*, nom du ſigne Écreviſſe & de la lune *Ou*. Dans la lune ou le cours de la lune *Yeou*, le ſoleil devoit entrer dans le ſigne *Yeou*, nom du ſigne de la Balance, ainſi des autres. L'uſage qui étoit au temps de *Tcheou-kong*, étoit ſans doute plus ancien. Le ſolſtice d'hiver dénote le Nord. Le ſolſtice d'été dénote le Sud. Les deux caracteres *Tſe*, *Ou*, joints enſemble, ſignifient Nord & Sud. L'équinoxe du printemps dénote l'Orient. L'équinoxe d'automne dénote l'Occident. Les deux caracteres *Mao*, *Yeou*, déſignent l'Orient & l'Occident.

Jusqu'aujourd'hui, les lunes de l'année ont les caracteres *Tse*, *Tcheou*, *Yn*, *Mao*, &c. & les signes célestes qui leur répondent, sont ceux que j'ai marqué. Mais depuis la réforme ou renouvellement d'Astronomie l'an 105 avant J. C., les signes célestes, quoique marqués par les douze caracteres du cycle, n'ont pas les caracteres dans l'ordre que j'ai marqué au temps de *Tcheou-kong*, les douze signes marqués par les caracteres du cycle de douze, étoient des signes fixes. Aujourd'hui les douze caracteres du cycle de douze, désignent les douze signes fixes en cet ordre. *Tse* le Verseau, *Hay* les Poissons, *Su* le Bélier, *Yeou* le Taureau, *Chin* les Gémeaux, *Ouey* l'Écrevisse, *Ou* le Lion, *Sse* la Vierge, *Tchin* la Balance, *Mao* le Scorpion, *Yn* le Sagittaire, *Tcheou*, le Capricorne. Il est certain qu'au tems de *Tcheou-kong*, *Tse*, *Ou*, étoient les noms des signes du Capricorne & de l'Ecrevisse. Cela joint à la régle de faire répondre les signes à chaque lune, comme j'ai dit, me fait croire que les autres signes avoient les noms que j'ai rapporté. Je pourrois me tromper, il n'y a pas des textes avant l'incendie des livres, sur tous les signes

déſignés chacun par les douze *Tchi*.

Les deux mots Chinois *Pe-teou* (1), déſignent les étoiles de la grande ourſe. Au ſud de l'équateur, il y a un aſtériſme nommé *Nan-teou* (2), parce que cet aſtériſme approche beaucoup de la figure de *Pe-teou*. Les caracteres *Pe-teou* & *Nan-teou* ſont fort anciens, de même que les caracteres *Teou-ping*, qui déſignent les étoiles de la queue de la grande Ourſe.

Le nom de boiſſeau vient de ce que les anciens Aſtronomes Chinois ſe ſervoient des obſervations des étoiles de la grande Ourſe, pour examiner & régler le mouvement des Aſtres (3); on ne ſait pas les méthodes des anciens en détail, mais on peut juger, que par les hauteurs méridiennes des étoiles de l'Ourſe, & par le temps de leur paſſage par le méridien, ſoit dans la partie ſupérieure, ſoit dans l'inférieure, & par leur comparaiſon avec le temps du paſſage par le méridien dans les autres étoiles, & aſtres, les anciens régloient le mouvement des aſ-

(1) Boiſſeau du nord.

(2) Boiſſeau du ſud : c'eſt le nom d'une conſtellation. Voyez la table des conſtellations.

(3) C'eſt comme ſi on diſoit qu'avec le boiſſeau du nord on meſuroit les aſtres.

tres. Par les gnomons & autres méthodes, on cherchoit le tems du solstice; par-là on avoit le lieu du soleil dans le Capricorne & l'Écreviſſe, & de-là dans les autres signes; on rapportoit aux étoiles les lieux du soleil, mais on examinoit toujours les étoiles de la grande Ourſe, ſur-tout celles de la queue appellée *Teou-ping*, ou manche du *Teou*. Dans le fragment de *Hia-ſiao-tching*, on a vu qu'on parle du *Teou-ping*.

Les anciens ont dit que les étoiles de la grande Ourſe, ſur-tout celles de *Teou-ping*, ſervoient à régler les temps & les ſaiſons, ils vouloient dire que par l'obſervation de ces étoiles, on pouvoit régler le lieu des aſtres, & ſur-tout celui du ſoleil dans toutes les ſaiſons. Le paſſage de la conſtellation *Kio* (1) par le méridien, n'eſt pas bien éloigné du temps du paſſage de *Teou-ping* par le méridien; par cette raiſon les anciens Aſtronomes firent grande attention à la conſtellation *Kio*, & la mirent à la tête des conſtellations, & dirent auſſi qu'elle régloit les temps & les ſaiſons, ils ont dit à peu-près les mêmes choſes, d'Arc-

(1) Conſtellation : l'épi de la Vierge en eſt le commencement.

turus, qu'ils nommerent le grand *Kio* à cauſe du rapport qu'on trouvoit entre *Kio* conſtellation & Acturus.

Le fragment du livre *Tcheou*, déjà cité, dit que le ſolſtice d'hiver eſt dans la premiere lune (1). Que Teou-ping (2) érige ou établit *Tſe*, c'eſt le nom de la lune où eſt le ſolſtice d'hiver, c'eſt auſſi le nom du ſigne du Capricorne (3) fixe & immobile. Le fragment ajoute qu'à la lune intercalaire, *Teou-ping* déſigne & indique l'eſpace entre deux lignes céleſtes.

Le fragment veut dire que par les obſervations de *Teou-ping*, on peut conclure l'entrée du ſoleil dans les ſignes céleſtes; que par le calcul fait ſur ces obſervations, on ſait le temps de la premiere lune, c'eſt-à-dire, celui où le ſoleil entre dans le ſigne du Capricorne *Tſe;* que par le même calcul, on ſait le temps où dans le cours d'une lune, le ſoleil n'entre dans aucun ſigne & parcourt un eſpace qui eſt tout dans le même ſigne, & que la fin de la lune pré-

(1) C'eſt la forme d'année dans le calendrier de l'Empereur *Ou-ouang*.

(2) Etoiles de la queue de la grande ourſe.

(3) C'étoit le nom au temps de *Tcheou-kong*.

cédente, & le commencement de la suivante, sont deux *Tchong-ki*, & qu'ainsi cet espace étant sans *Tchong-ki*, est la lune intercalaire, selon la régle de *Tcheou-kong* rapportée en termes exprès par le fragment.

Les Astronomes Chinois postérieurs, & sur-tout les Astrologues ont débité bien des fables sur cette propriété attribuée à *Teou-ping*, pour régler les temps & les saisons, & sur-tout pour faire déterminer la lune intercalaire.

Tcheou-kong observa l'étoile polaire, on n'a pas les observations qu'il fit, mais il paroît certain que les Chinois vers l'an 1111 avant J. C., regardoient la *Lucida-humeri*, de la petite Ourse, comme la polaire. Cette étoile a le nom de *Ti* (1); on dit que c'est le siége de la grande unité, expressions qui désignent en Chine le pole, ou l'étoile polaire, quand il s'agit des étoiles qui sont, ou ont été près du pole. L'an 1113 avant J. C., cette étoile fut dans l'Écrevisse 0° 0′ 0″, en supposant un degré de mouvement pour soixante-douze ans, elle fut donc dans sa plus grande proximité du pole. L'étoile *X* de la queue du

(1) *Ti*, souverain Empereur.

dragon pourroit être regardée comme la polaire Chinoiſe vers ce temps-là, mais le nom Chinois de l'étoile *X* ne déſigne nullement une étoile polaire, ce qu'on dit de cette étoile ne dénote en nulle façon le pole, ou l'étoile du pole; c'eſt ce qui me fait juger que la *Lucida-humeri* de la petite Ourſe, étoit l'étoile polaire que *Tcheou-kong* obſerva.

Remarque.

1. Entre le temps de *Tcheou-kong* & celui où on a vu que l'étoile *Tay-y* étoit la polaire Chinoiſe, il n'y a aucune autre étoile qui aie un nom Chinois, qui convienne à une étoile polaire, on ne dit rien auſſi d'aucune autre étoile qui dénote le pole, ou l'étoile polaire. Il paroît donc que l'étoile *Tay-y* fut long-temps la polaire Chinoiſe, & qu'après que *Tay-y* ceſſa d'être polaire, la *Lucida-humeri* de la petite Ourſe fut la polaire Chinoiſe

2. Dans les fragmens ou livres anciens, ni dans les catalogues Chinois qui ſubſiſtent, on ne voit aucun fondement de croire que l'étoile *X* de la queue du dragon ait eu le nom d'étoile polaire, ou que les Chinois ont changé le nom de polaire qu'a pu avoir l'étoile *X*. Peut-

être dans ces temps anciens l'étoile *X* ne se voyoit pas bien, ou étant vue étoit regardée moins considérable que les étoiles *Tay-y*, & la *Lucida-humeri*.

Tcheou-kong, de même que son pere le prince *Ou-en-ouang*, & un de ses ancêtres le prince *Kong-lieou* dont on a parlé, aimoit à observer les ombres des Gnomons. A la Ville de *Tching-Tcheou* (1), il traça une méridienne avec soin, il nivela le lieu de l'observation, il mesura l'ombre avant midi, après midi; la nuit, il observa l'étoile polaire. Ce prince fit faire aussi des observations à des lieux à l'Oueſt, à l'Eſt, au Nord, au Sud de *Tchin-tcheou*.

A la Ville *Tching-tcheou*, un Gnomon de 8 pieds donnoit au midi du jour du solstice d'été, une ombre d'un pied 5 pouces (2). La déclinaison du soleil étant supposée de 23° 29′; l'observation de *Tcheou-kong* donne une latitude bornée de 34° 22′ 3″. Le centre de la Ville de *Hon-an-fou* a été observé (3) à la hauteur

(1) Honan-fou du *Honan*, ou bien près de cette Ville; latitude boréale 34° 43′ 15″; longitude, oueſt de Peking, 4° 0′ 50″.

(2) Le pied étoit diviſé en 10 pouces, le pouce en 10 lignes, &c.

(3) Dans le mois de Juin 1712, selon une

de 34° 43′ 15″ avec un inſtrument de *Cha-pou-tot*, par pluſieurs hauteurs du ſoleil. Différence de l'obſervation des Miſſionnaires, avec celle de *Tcheou-kong*, 21′ 10″, dont *Hon-an-fou* ſeroit plus boréal, que ſelon l'obſervation de *Tcheou-kong*. Quoiqu'on ne puiſſe pas ſavoir au juſte l'emplacement de la Ville *Tchong-Tcheou*. Il paroît certain que la différence avec *Hon-an-fou*, ne ſauroit donner une différence de 21′ 10″. Le défaut d'exactitude dans les obſervations, ſur-tout du Gnomon, pourroit produire une bonne partie de la différence. Les Miſſionnaires ſuppoſoient une déclinaiſon de l'écliptique de 23° 29′, ils ſe ſervoient des refractions, parallaxes, diametre du ſoleil, ſelon les nouvelles tables de M. de la Hire, & ils ſe croyoient aſſurés de la vérification de l'inſtrument. La différence peut venir auſſi de quelque changement dans l'obliquité de l'écliptique.

NOTES.

1°. Le texte ancien Chinois exprime la méridienne par *Ti-tchong*; à la lettre, c'eſt *mi-*

obſervation 34° 52′ 8″; ſelon une autre, 34° 46′ 15″: celle de 34° 43′ 15″ eſt préférable.

lieu de la terre (1) ; mais c'eſt sûrement dans le texte, méridienne. Sur cette idée de *Ti-tchong* pour *Hon-an-fou*, ils ont dit que ce lieu eſt le milieu du monde.

2°. *Tcheou-kong* fit bâtir la ville *Tching-tcheou* : il y fit bâtir un beau Palais Impérial & de grands fauxbourgs. Selon l'ancien fragment cité du livre *Tcheou*, une des faces des murailles de la Ville, avoit 17300 pieds ; la Ville étoit quarrée dans la direction du nord au ſud : elle avoit de circuit 69200 pieds.

3°. A *Teng-fong* (2), Ville du *Honan*, on fait voir des veſtiges anciens qu'on dit être des reſtes de l'Obſervatoire de *Tcheou-kong*. Près de la ville de *Jouning-fou* (3) du *Honan* eſt la petite montagne *Tien-tchong-chan*. On dit que c'eſt un des lieux où *Tcheou-kong* avoit un Obſervatoire.

Selon la tradition Chinoiſe, *cheou-kong* connoiſſoit la propriété de l'aimant, pour faire connoître le Nord, & on ajoute en particulier qu'il avoit l'uſage de la Bouſſole. On dit qu'il apprit ce ſecret à des envoyés d'un pays au Sud de la province du *Y-un-nan*. Ce pays devoit être entre Siam, Camboge, &

(1) On peut auſſi dire *milieu du terrein*, *lieu*, *emplacement*, &c.

(2) Latitude 34° 30′ 10″ ; longitude 30° 27′ 10″ oueſt de Peking.

(3) Latitude 33° 1′ 0″ ; longitude 2° 7′ 30′ oueſt de Peking.

la

la province de *Y-un-nan*. Par le moyen de la Bouſſole, les envoyés retournerent facilement dans leur pays, & dans bien moins de temps qu'ils n'avoient employé pour aller de leur pays à la cour de l'Empereur de Chine (1).

Selon une autre tradition, l'Empereur *Ho-ang-ti* avoit l'uſage de la Bouſſole, & il s'en ſervit utilement à la pourſuite du mauvais prince *Tchi-y-eou*. La guerre de l'Empereur *Ho-ang-ti* contre *Tchi-y-eou* & la défaite de celui-ci eſt un fait atteſté par l'ancien livre *Tſo-tchou-en*, & le livre *chou-king* (2). Ce qu'on dit des envoyés d'un pays au Sud du *Y-un-nan*, eſt un trait d'hiſtoire qui n'a rien qui ne puiſſe être vrai, mais pour l'uſage de la Bouſſole au temps de *Ho-ang-ti*, & de *Tcheou-kong*, je n'oſerois pas aſſurer le fait, je le voudrois voir clairement marqué, ou au moins indiqué dans ce qui reſte de livres faits avant l'incendie des livres; tout ſe réduit peut-être à la connoiſſance des étoiles du Nord, que *Tcheou-kong* apprit aux étrangers, ou

(1) Voyez la Chronologie au temps de *Ho-ang-ti* & *Tcheou-kong*.

(2) Chapitre Lu-hing · il faut dire que ce chapitre indique le fait rapporté par *Tſo-tchouen*.

à la méthode de connoître le Nord & le Sud par une ligne méridienne, ou par les étoiles, sur-tout les polaires de ce temps-là, & celles de la grande Ourse.

Une autre connoissance attribuée à *Tcheou-kong* est mieux prouvée, c'est celle de la propriété du triangle-rectangle. On la voit dans le fragment d'un ancien livre fait avant l'incendie des livres, & ce beau monument n'est pas révoqué en doute : je donne ici la notice de ce fragment.

Textes du Livre, ou Fragment du Livre Tcheou-pey.

Premier texte. Anciennement *Tcheou-kong* interrogea *Chang-kao* (1) & dit : J'ai oui dire que le grand (*Vous*) est habile dans les nombres (dans le calcul) on dit que *Pao-hi* (2) donna des régles pour mesurer le ciel.

Second texte. On ne peut pas monter au ciel, on ne peut pas avec le pied & le pouce mesurer la terre, je vous prie de me dire les fondemens de ces nombres (de ce calcul).

(1) Nom d'un Grand de la Dynastie *Chang.*
(2) C'est l'Empereur *Fou-hi.*

Troiſieme texte. Chang-kao répondit : les fondements des nombres (du calcul) ont leur ſource dans le *Yu-en* (1), & le *Fang* (2).

Quatrieme texte. Le *Yu-en* (rond) vient du *Fang.*

Cinquieme texte. Le *Fang* vient du *Ku.*

Sixieme texte Le *Ku* vient de la multiplication de 9 par 9 : cela fait 81.

Septieme texte. Si on ſépare (3) le *Ku* en deux, on fait le *Keou* large de trois, & un *Kou* long de quatre. Une ligne *King*, joint les deux côtés *Keou*, *Kou* fait des angles, le *King* eſt de cinq.

NOTES.

1°. *Chang-kao* fait clairement alluſion dans le ſeptieme texte, à l'ancienne figure d'un triangle-rectangle dont un côté eſt 4, un autre 3 & la baſe 5. Cette figure s'appelle *Keou-kou.* En Chine, ces deux noms ſont fameux, à cauſe que, par ces deux mots on déſigne le triangle-rectangle, & parce que ceux qui paſſent pour bien ſavoir le *Keou-kou*, ont la réputation de poſſéder une ſcience ſublime & profonde.

2°. Ni dans ces ſept textes, ni dans les ſui-

(1) Rond.

(2) Quarré, ou figure dont les côtés ſont un angle droit : c'eſt auſſi un polygône régulier.

(3) On dit auſſi ſi on diviſe.

vants, on ne trouve pas la réponse de *Chang-kao* sur les connoissances d'Astronomie dont *Tcheou-kong* avoit entendu parler, & qu'on attribuoit à l'Empereur *Fou-hi*.

3°. La propriété essentielle du triangle-rectangle, est dans le septieme texte. Le nombre 5 (1) attribué à la base du triangle-rectangle, est une conclusion tirée de deux côtés qui font un angle droit ; 3, 4, 5, font trois nombres qu'on prend pour rendre sensible la propriété. On veut donc dire que, si un des côtés est 4 & l'autre 3, la base doit nécessairement être 5, c'est-à-dire, que si on quarre chaque côté, les deux quarrés ensemble sont égaux au quarré de la base $4\times4=16, 3\times3=9$. Ces deux quarrés $=25$, dont la racine quarrée est la base ou 5 ; or $5\times5=25$.

4°. Le nombre 9 est le dernier & le plus grand des nombres célestes impairs d'un à dix : on prend son quarré 81 pour exemple du quarré.

Suite des textes du Tcheou-pey.

Huitieme texte. Voyez la moitié du *Fang*.

Neuvieme texte. Le *Fang* ou le plat (2) fait les nombres 3, 4, 5.

Dixieme texte. Les deux *Ku* font un long *Fang* de 25 ; c'est le *Tsi-ku*, total des *Ku*.

Onzieme texte. C'est par les connois-

(1) Ce nombre 5 n'est pas un nombre mis arbitrairement.

(2) C'est la traduction du caractere Chinois.

ſances des fondements de ces calculs, que *Yu* (1) mit l'Empire en bon état.

NOTES.

1°. Le caractere *Ku* (2) exprime une équerre, ou deux lignes ou côtés, qui font un angle droit. Ce caractere veut auſſi dire un nombre ou une ligne multipliée par elle-même. 4×4 eſt un *Ku* de 4 ; 3×3 eſt le *Ku* de 3 ; 5×5 eſt le *Ku* de 5 ; le *Ku* de 4 & de 3 eſt 25 : le *Ku* de 5 eſt auſſi 25. Tous ces *Ku* font le nombre 50 : nombre de tout temps regardé en Chine comme un nombre qui indique de grandes connoiſſances.

2°. 4×3 fait un parallélograme qu'on peut appeller *Fang :* ce Fang eſt de 12, dont la moitié eſt 6.

3°. $3 \times 4 = 12$. Ce *Fang* de $12 =$ aux 3 nombres du triangle rectangle 3, 4, 5 : un côté multiplié par la moitié de l'autre, égale $\frac{12}{2} = 6$: un côté multiplié par l'autre, fait un parallélograme de 12 : le triangle rectangle fait par la diagonale, eſt la moitié du parallélograme.

Dans le onzieme texte on fait alluſion aux grands travaux que *Yu* fit au temps du regne de l'Empereur *Yao*, pour réparer les dommages cauſés par la grande inondation qu'on a nommé le déluge

(1) C'eſt le Prince *Yu* qui fut le premier Empereur de la Dynaſtie *Hia*.

(2) *Ku* exprime auſſi un compas.

de *Yuo*. Il faut joindre à ce texte les ſuivants qui comprennent des connoiſſances plus détaillées pour l'uſage du triangle-rectangle.

Suite des textes du Tcheou-pey.

Douzieme texte. Tcheou-Kong dit : voilà qui eſt grand, je ſouhaite ſavoir comment ſe ſervir du *Ku*. *Chang-kao* répondit : le *Ku* applani ou uni, eſt pour niveler (on peut dire pour régler) le niveau.

Treizieme texte. Le *Yen-ku* eſt pour voir le haut ou les hauteurs.

Quatorzieme texte. Le *Fou-ku* eſt pour meſurer le profond.

Quinzieme texte. Le *Go-ku* eſt pour ſavoir l'éloigné.

Seizieme texte. Le *Ou-an-ku* eſt (1) pour le rond.

Dix-ſeptieme texte. Le *Ho-ku* (2) eſt

(1) On veut parler de la meſure des angles par la meſure des arcs de la circonférence du cercle qu'on peut meſurer en faiſant courir le compas, ou une branche d'une équerre mobile, ſur ſon centre, ſur la circonférence du cercle.

(2) Le caractere *Ho* déſigne l'union : joignez deux équerres, ou deux *Ku* ſemblables, on en fait par cette union un *Fang*, ou figure de

pour le *Fang* (figures de 4 côtés à angles droits).

Dix-huitieme texte. Le *Fang* eſt du reſſort de la terre. Le *Yu-en* eſt du reſſort du ciel. Le ciel eſt *Yu-en*. La terre eſt *Fang*.

Dix-neuvieme texte. Le calcul du *Fang* eſt Tien. Du *Fang* vient le *Yu-en*.

NOTES.

1°. Les Chinois ont anciennement diviſé les nombres en céleſtes & terreſtres : comptez d'un à dix, 1, 3, 5, 7, 9 ſont les cinq nombres céleſtes : ils ne ſauroient ſe diviſer exactement en parties ou nombres égaux, non plus que leurs quarrés ; 2, 4, 6, 8, 10 ſont les cinq nombres terreſtres. On peut les diviſer en parties égales, de même que leurs quarrés. Le caractere *Tien* du dix-neuvieme texte exprime une meſure diviſible en deux parties égales. Dans le dix-neuvieme texte, de même que dans le quatrieme texte, on veut dire que la meſure d'une circonférence de cercle, ſe doit chercher dans le quarré. On prétend dire que le cercle n'eſt qu'un polygône qu'on peut connoître par le *Keou-kou*, ou triangle-rectangle, c'eſt-à-dire, en quarrant la baſe du triangle, pour ſavoir les côtés.

2°. Puſque par le triangle-rectangle on peut connoître, ſelon les textes, le haut, l'éloigné,

---

quatre côtés à angles droits. *Fang* veut auſſi dire poligône régulier.

le profond, on indique & suppose la méthode de déduire dans un triangle-rectangle, ce qui n'est pas connu par ce qui est connu, & cela suppose que *Chang-kao* savoit que les trois angles d'un triangle-rectangle sont égaux à deux droits; cela suppose aussi que *Chang-kao*, par la propriété des triangles-rectangles semblables, de ce qu'on connoissoit dans le triangle, on déduisoit ce qui n'étoit pas connu. Sans ces deux connoissances, on n'auroit pas pu dire qu'on pouvoit connoître l'éloigné, le haut, &c. La seule connoissance que les quarrés de deux côtés = le quarré de la base, n'auroit pas pu donner très-souvent le haut, le loin, &c.

Suite des textes du Tcheou-pey.

Vingtieme texte. La figure *Ly* est pour représenter, décrire, observer le ciel. On désigne le ciel par une couleur brune & noire. La terre est désignée par une couleur mêlée de jaune, & d'incarnat.

Les nombres & le calcul pour le ciel sont dans la figure *Ly*. Le ciel est comme une enveloppe; la terre se trouve au-dessous de cette enveloppe, & cette figure ou instrument sert à connoître la vraie situation du ciel & de la terre.

Vingt-unieme texte. Celui qui connoît la terre s'appelle Sage & habile. Celui qui connoît le ciel, s'appelle *Ching* (1).

(1) Fort sage, sans passions.

La connoiſſance du *Keou-kou* donne la Sageſſe, on connoît par-là la terre; par cette connoiſſance de la terre, on parvient à la connoiſſance du ciel, & on eſt fort ſage & ſans paſſions, on eſt *Ching*. Les côtés *Keou* & *Ku* ont leurs nombres; la connoiſſance de ces nombres procure celle de toutes choſes.

Vingt-deuxieme texte. Tcheou-kong dit: il n'eſt rien de mieux.

NOTES.

1°. Le caractere *Ly* exprime la figure d'un demi-cercle, comme par exemple une calotte: c'eſt donc dans le texte la repréſentation du ciel viſible ſur l'horizon; il paroît qu'on parle d'un globe ou demi-globe ſur lequel on repréſentoit le ciel, c'eſt-à-dire, le cours des aſtres, & tout ce qui étoit décrit dans le ciel ſe rapportoit à la terre. Je laiſſe aux Lecteurs à examiner les connoiſſances qu'indique le vingtieme texte; je dis la même choſe des autres textes: je ne dois que bien expliquer les textes Chinois.

2°. Ce que dit le vingt-unieme texte doit ſe lier avec ce que d'autres textes ont dit que le rond vient du quarré. Ce qu'on voit dans les vingt-uniemes textes qui reſtent du *Tcheou-pey*, fait bien regretter la perte des livres & méthodes qu'on avoit ſans doute au temps de *Chang-kao*.

3° L'inſtrument *Ly* eſt peut-être l'inſtrument dont on a parlé en parlant du livre *Chou-king*, chapitre *Chun-tien*.

4°. Le premier nombre céleſte ou impair eſt 1 : le contour d'un cercle dont le diametre eſt 1, eſt 3. Les anciens Chinois ont déſigné le ciel par 1 & par 3. Le premier nombre terreſtre (1) eſt 2 ; ſon quarré eſt 4. C'eſt pour cela que le *Tcheou-pey* a pris pour les côtés du triangle les nombres 3, 4. La baſe eſt 5. Ce nombre 5 eſt néceſſairement & par une concluſion néceſſaire, celui que doit avoir la baſe, ſi les côtés 4, 3 font un angle droit.

On voit encore une ancienne figure qui étoit du temps de Confucius, & dont il parle dans les appendices à ſon commentaire, ſur le livre claſſique *Y-king*. Dans cette figure, on voit les quarrés des côtés *Keou-kou* & de la baſe *King* joints enſemble ; cela fait cinquante petits quarrés. Au milieu de la figure, on voit un quarré qu'on retranche du nombre de cinquante quarrés, reſtent quarante-neuf quarrés. Cette figure eſt avec celle du triangle-rectangle, & toutes les deux étoient ſans doute du temps de *Tcheou-kong*, & de *Chang-kao*. Confucius donne de grands éloges à cette figure de cinquante quarrés, dont, dit-il, on ôte un quarré dans l'uſage ; il appelle le nombre de ces cinquante quarrés, le nombre de la grande

(1) C'eſt le nombre pair.

expanſion ou étendue (1), à cauſe des grandes connoiſſances que donne celle du triangle-rectangle.

NOTE.

Confucius me paroît ici indiquer une propoſition que voici :

Soit le triangle 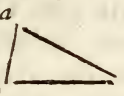

dont la différence des côtés ſoit *d*.

Le double du quarré de chaque côté, moins le quarré de *d*, = le quarré de la ſomme de deux côtés, *ab*, *bc*.

Dans les mémoires que j'avois envoyés ſur l'Aſtronomie, j'avois dit (2) que par l'ombre du Gnomon, les Chinois pouvoient connoître la hauteur du pole, & ſavoir, tous les jours de l'année, la déclinaiſon du ſoleil. C'étoit en conſéquence du triangle-rectangle fait par le rayon du ſoleil, le Gnomon, & la longueur de l'ombre. Cela donne l'angle au Zénith, & par conſéquent l'éloignement du Soleil au pôle, & à

(1) *Yen.*

(2) P. Et. Souciet dans ſes Recueils, ſecond Tome, page 8.

l'équateur. Car les Chinois, au temps dont je parlois, savoient que l'équateur est éloigné du pôle de la quatrieme partie de 365° $\frac{1}{4}$. Ils savoient qu'aux solstices d'été & d'hiver, où ils supposoient qu'aux solstices d'hiver & d'été, le soleil étoit éloigné au Sud, & au Nord, de l'équateur, de 24° Chinois. Puisque la connoissance du triangle-rectangle selon le texte du *Tcheou-pey*, connu des Chinois, dont je parlois, donne la connoissance du haut ou hauteur, du profond, du loin, &c. la hauteur du Gnomon, l'angle droit, la longueur de l'ombre, trois élémens connus, devoient donner l'angle au Zénith & par-là la distance du soleil au pôle & à l'équateur. Quelques personnes ont cru que ce que je disois étoit contradictoire à ce que j'assurois, que les Chinois, avant le temps de *Co-cheou-king*, (1) ne savoient pas la Trigonométrie.

Je parlois de la Trigonométrie sphérique, & non des fondements de la Trigonométrie des triangles-rectangles. (2) D'ailleurs, dans le fait en question,

(1) Vers 1277 après J. C.

(2) Rectangles, rectilignes ; les Chinois ont toujours assez su ces fondemens depuis Tcheou-kong.

on ſavoit que la route du ſoleil étoit du Nord au Sud, entre les eſpaces où le ſoleil a 24° Chinois de déclinaiſon; on avoit des cercles du méridien gradués; on ſavoit que les degrés du cercle ſont la meſure des angles; on avoit des compas. On marque, pour ce temps-là, que (1) ſur un terrein de niveau, on attachoit un fil délié ſur le terme de l'ombre qui alloit au bout du Gnomon; par-là on avoit un triangle-rectangle, & indépendamment de la méthode du *Tcheou-pey*, pour connoître l'angle au Zénith, on pouvoit machinalement meſurer cet angle, ſans connoiſſance même des principes pour connoître un des angles obliques du triangle-rectangle,

(1) Indépendamment de cette pratique, la hauteur du Gnomon & la longueur de l'ombre étant connues avec l'angle droit, on pouvoit quarrer ces quantités connues : on ſavoit que les quarrés de ces deux quantités = le quarré de la baſe, ou de l'eſpace entre l'extrémité de l'ombre & le bout du Gnomon; on ſavoit tirer la racine quarrée : on connoiſſoit donc en pieds & en pouces cet eſpace. Enſuite il étoit bien facile de faire ſur le papier un triangle-rectangle dont les deux côtés & la baſe euſſent les mêmes quantités en pieds & pouces, & on pouvoit ſans peine avec un cercle ou demi-cercle, ſavoir les deux angles obliques.

dont on connoit l'angle droit & les deux côtés. Il eſt vrai que les Chinois qui faiſoient ces obſervations au temps dont je parlois, n'étoient pas bons obſervateurs, mais ils pouvoient toujours ſavoir, quoique groſſiérement, & la hauteur du pôle, & la déclinaiſon du ſoleil. On ſavoit que le Gnomon prolongé alloit au Zénith ; que le rayon du ſoleil avec le Gnomon faiſoit l'angle du Zénith au ſoleil.

Par l'éclipſe de lune dont on a parlé & par ce que dit le livre *Chou-king* des années des régnes de *Ou-ẽ-ouang* & *Ou-ouang*, comme princes du pays de *Tcheou*, on a vu qu'on déterminoit aſſez ſûrement la premiere année de l'empire de *Ou-ouang* premier Empereur de la Dynaſtie *Tcheou* à l'an 1111 avant J. C. *Ou-ouang* régna ſept ans. Ainſi la premiere année de *Tching-ouang*, fils & ſucceſſeur de *Ou-ouang* fut l'an 1104 avant J. C. & la ſeptieme année fut l'an 1098. On peut voir, dans la chronologie, le calcul que j'ai fait de pluſieurs jours du cycle, marqués dans des chapitres du *Chou-king* aux régnes de l'Empereur *Tching-ouang*, & de ſon fils *Kang-ouang*, pour démontrer que la ſeptieme année de *Tching-ouang*, eſt l'an 1098,

avant J. C, & la derniere année eſt l'an 1068 avant J. C. de même, par la même voie, j'ai démontré que l'année 1056 eſt la douzieme année du régne de l'Empereur *Kang-ouang.*

NOTES.

1°. M. Freret, dans ſa nouvelle & ſeconde Diſſertation, a adopté la concluſion que je tirois pour les époques des Empereurs *Kang-ouang*, *Tching-ouang*. Il a confirmé cette concluſion, par ſes propres calculs, ſur les textes Chinois du *Chou-king*, que je lui avois envoyés. Il a vu la néceſſité d'une correction de 60 ans à ajouter à la chronique du livre *Tchou-chou*, pour la Dynaſtie *Tcheou*, correction à laquelle il ne pouvoit pas penſer dans ſa premiere Diſſertation, faute de mémoires détaillés.

2°. Dans des pieces antiques qui étoient au Palais à la mort de l'Empereur *Tching-ouang*, on en trouve une qui a les caracteres *Tien-kieou*. Les Interprêtes ſe contentent de dire que c'étoit une belle ou ancienne pierre précieuſe. Les deux caracteres *Tien-kieou* expriment un globe, une boule céleſte, & le caractere latéral de *Kieou* eſt celui de pierre précieuſe. Il eſt très-probable que ce *Tien-kieou* eſt un ancien inſtrument dans le genre du *Ly* dont parlent les textes de l'ancien livre *Tcheou-pey*. Le caractere de pierre précieuſe à côté du caractere *Kiou*, paroît déſigner une ſphere, ou globe céleſte, ou autre ſemblable à l'inſtrument de l'Empereur *Chun* dont on a parlé.

Les plus anciens textes pour la latitude du lieu de la sphere, marquent 36 degrés Chinois. Ces textes ne remontent pas plus haut que les temps voisins de l'époque de Jesus-Christ. Il n'y a que le lieu de la Cour de l'Empereur *Chun*, qui convienne à cette latitude Chinoise, & ce qu'on dit de cette sphere montée pour la latitude de 36° Chinois, paroît être un vestige assez authentique d'une sphere au temps de l'Empereur *Chun*.

L'histoire marque un météore de brillantes couleurs, qui parut l'an 1002 (1) avant J. C. dans la partie du ciel, où les étoiles sont toujours sur l'horizon. La chronique du livre *Tchou-chou* dit que c'étoit une comete; elle la marque dans la même partie du ciel, & dit que c'étoit dans la saison du printemps, mais selon cette chronique non corrigée, ce fut l'an 963 avant J. C.; & selon la correction de 60 ans à ajouter à cette chronique pour ce temps-là, l'année est 1023 avant J. C.

Les Astronomes & Astrologues Chinois ont désigné l'étoile delta de Céphée par les deux caracteres *Tsao-fou*. C'est le

(1) Selon la Chronologie corrigée, c'est la quarantieme & derniere année du regne de l'Empereur *Tchao-ou-ang*: le météore pourroit bien être une aurore boréale.

nom d'un prince de la cour de l'Empereur *Mou-ouang* (1). *Tſao-fou* avoit le ſecret de faire aller le char de l'Empereur avec une vîteſſe incroyable. Du temps de *Mou-ouang*, l'Aſtrologie judiciaire étoit en vogue à la Chine ; à la Cour on commençoit à donner dans les idées de ce qui fut depuis appellé ſecte de *Tao*, qui cherchoit l'immortalité. *Mou-ouang* fit beaucoup de voyages dans diverſes parties de l'Empire, ſoit pour faire la guerre à des barbares tributaires peu obéiſſants, ſoit pour la chaſſe. Le voyage qu'il fit dans les pays à l'oueſt de la province du Chanſi, entre le Thibet & le pays de Coconor, eſt fameux ; il alla peut-être plus loin (2). Ce voyage eſt le ſujet d'une eſpece de Roman, fait avant l'incendie des livres ; on y voit les viſites que l'Empereur reçut d'un prince du pays d'Occident (3), les conférences qu'ils eurent enſemble, les repas qu'ils ſe donnerent ; ce prince

(1) Premiere année de ſon regne 1001 avant J. C. ; il regna 55 ans.

(2) Les connoiſſances aſtronomiques ſur le ſoleil, les étoiles, le feu, pourroient bien être venues des pays occidentaux en Chine, ſous le regne de l'Empereur *Mou-ou-ang*.

(3) Nommé *Sy-ou-ang-mou* ; j'en ai parlé dans la Chronologie.

étranger est représenté comme un homme qui cherchoit l'immortalité, & même comme un immortel; des auteurs postérieurs ont placé son pays dans celui entre la mer Caspienne, la Méditerranée, & autres voisins comme la Judée, &c.

REMARQUES.

1. L'Empereur *Mou-ouang*, fit faire de beaux réglements pour les procédures criminelles. C'est le sujet d'un chapitre (1) du livre *Chou-king*.

2. Sous le régne de l'Empereur *Chi-tsou* (2) de la Dynastie *Yu-en*, il y avoit à la cour de Chine d'habiles Persans; à la cour de Perse, il y avoit aussi d'habiles Chinois. Les Persans prétendoient que du temps de *Mou-ouang*, *Tsao-fou* fit un voyage en Perse.

L'année 827 (3) avant J. C. fut la premiere année du régne de l'Empereur *Su-en-ouang*; ce prince négligea la cé-

(1) Le nom est *Lu-hing*. Ce chapitre indique le regne de *Ho-angti* & la guerre contre le Prince *Tchi-y-eou*.

(2) C'est l'Empereur Mogol *Koublay-han*: il mourut le 23 Février 1294 de J. C.

(3) C'est l'année *Kia-su*, onzieme du cycle de 60.

rémonie Chinoiſe, de labourer la terre au printemps : là-deſſus, un grand lui offrit un très-beau Placet. L'ancien livre *Kou-eyen*, a conſervé le précis de cette remontrance. C'eſt un beau monument de l'antiquité. Le grand Chinois dit dans ſon Placet qu'anciennement on obſervoit ſoigneuſement le matin, le paſſage de la conſtellation *Fang* (1) par le méridien, & l'entrée du ſoleil & de la lune, dans la conſtellation *Ché*. Par ces obſervations, on étoit inſtruit du temps où devoit être le printemps, on en avertiſſoit l'Empereur dans une ſupplique. L'Empereur faiſoit alors tout diſpoſer pour la cérémonie du labourage ; il faiſoit lui-même avec reſpect cette cérémonie, après avoir gardé le jeûne. Le Mandarin diſoit qu'un prince qui négligeoit cette cérémonie, riſquoit de perdre l'Empire. Quelque tems après, l'armée Impériale fut défaite près du champ que l'Empereur auroit dû labourer au printemps. On regarda la perte de la bataille comme une punition du ciel, parce que l'Empereur avoit négligé la cérémonie du labourage.

(1) Voyez la Table des Conſtellations.

NOTES.

1° Les anciennes observations Chinoises de la constellation *Fang* à son passage par le méridien au matin (1), ont donné occasion à l'opinion Chinoise qui subsiste encore aujourd'hui, que la constellation *Fang* a du rapport à l'agriculture. Il conste que depuis environ 2500 ans, cette constellation a le titre d'étoile du labourage. On est encore attentif au temps où la lune passe au milieu, ou au Nord, ou au Sud de cette constellation; & de ce passage on tire de bons ou de mauvais augures pour la récolte. Les *Mongous*, ou Tartares Mogols; voisins de la grande muraille de Chine, ont des terres qu'ils cultivent, ou font cultiver par des Chinois. Ils ont soin de s'informer du tribunal Chinois d'Astronomie sur ces passages de la lune par la constellation *Fang*, au Nord, au Sud, pour savoir ce qu'ils ont à craindre, ou à espérer pour la récolte.

2°. Le Prince *Ki*, frere de l'Empereur *Yao*, avoit le titre de *Heou-tsi*, parce qu'il fut nommé pour présider à l'agriculture. Ce Prince *Heou-tsi* est la tige des Empereurs de la Dynastie *Tcheou:* par cette raison, les Princes de cette famille s'étoient toujours fait de l'agriculture une affaire d'Etat, & l'Auteur de la remontrance insiste fort là-dessus.

---

(1) Du temps des Empereurs *Yao* & *Yu*, on a vu qu'on observoit cette constellation au méridien, au crépuscule du soir. Elle indiquoit le temps de l'équinoxe d'automne : l'observation se faisoit dans le cours de la lune où étoit le solstice d'été.

Le livre claſſique *Chi-king* (1) dit dans une Ode : *Kiao* de la dixieme lune, conjonction du jour *Sin-mao* (2), éclipſe de ſoleil.

Cette Ode eſt du temps de *Yeou-ouang*, Empereur de la Dynaſtie *Tcheou*, ſa cour fut à Sigan-fou capitale du *Chenſi* (3).

La chronique de *Tchou-chou* rapporte cette éclipſe à la ſixieme année de l'Empereur *Yeou-ouang* au jour *Sin-mao*, premier de la dixieme lune. Dans le livre *Y-tcheou* (4), ſont les caracteres de l'année.

Le caractere Chinois *Kiao*, exprime les nœuds de la lune; ſelon la régle de l'ancienne Aſtronomie Chinoiſe, ſi, à la conjonction, la lune ſe trouve dans le *Kiao* ou près du *Kiao*, il y a éclipſe de ſoleil. Le texte du *Chi-king* fait alluſion à cette régle, & veut dire qu'il y a éclipſe de ſoleil, parce qu'à la conjonction, la lune ſe trouve dans le *Kiao*, ou fort près du *Kiao*.

(1) Dans la Chronologie j'ai parlé de ce livre.

(2) Vingt-huitieme jour du cycle de 60.

(3) Latitude boréale 34° 16′ oueſt de Peking 7° 33′ 40″.

(4) Second du cycle de 60 : c'eſt l'an 776 avant J. C.

On a vu que dans le calendrier de la Dynastie *Tcheou*, la dixieme lune est la huitieme lune du calendrier de la Dynastie *Hia*; ainsi dans le cours de cette lune, le soleil devoit entrer dans le signe de la Balance, ou bien, dans le cours de cette lune, étoit le *Tchong-ki-tsieou-fen*, ou équinoxe d'automne.

Les caracteres du jour de la conjonction & de la lune, ne conviennent, pour le tems de l'Empereur *Yeou-ouang*, qu'au sixieme Septembre, l'an 776 avant J. C. La conjonction fut le sixieme Septembre à *Sigan-fou* (1); ce jour eut les caracteres *Sin-mao*, le soleil étoit vers le 5° de *Virgo* (2); Tous ces caracteres ne conviennent qu'au 6 Septembre de l'an 776 avant J. C., dans la dissertation que je fis sur cette éclipse, il y a quelques années (3), j'avois marqué 47′ de lat. bor. J'ai averti de cette erreur; la latitude étoit au moins de 52′ & peut-être 53′. Il y eut bien éclipse, mais très-petite à *Sigan-fou*; elle fut ailleurs plus grande vers le Nord. L'éclipse rap-

(1) Conjonction au matin vers les 9 heures.

(2) Donc le soleil entra dans la Balance dans le cours de la lune.

(3) P. E. Souciet, second Recueil, ou Tome second.

portée par le *Chi-king*, n'eſt peut-être que le calcul des Aſtronomes du Tribunal, offert à l'Empereur ſelon la coutume ; ce que le texte dit de ce qu'il y a d'hideux, & de mauvais préſage dans l'éclipſe, a pu ſe dire par le poete auteur de l'Ode ſur un calcul publié, comme ſur une obſervation ; quoi qu'il en ſoit, les ſeuls caracteres de la conjonction du jour de la lune, étant des Aſtronomes contemporains, pourroient fixer l'époque de l'an 776, pour la ſixieme année de l'Empereur *Yeou-ouang* ; on a d'ailleurs d'autres preuves & d'autres fondements pour aſſurer cette époque.

Le livre *Chi-king* parle des conſtellations Nu, Teou, Pi, Ki, Che, des étoiles du Scorpion, de la voie Lactée, de la Lyre. En parlant de la Lyre, le livre rapporte en termes difficiles à bien expliquer, de l'arc diurne qu'elle parcourt ſur l'horizon. Il parle encore des ombres du Gnomon, il parle auſſi de l'obſervation de la conſtellation *Che* au méridien, pour la conſtruction d'un Palais. Cette conſtellation devoit être obſervée alors, ou du moins on croyoit utile de l'obſerver au méridien : quand on vouloit conſtruire un Palais, outre la méridienne qu'on traçoit, on obſer-

voit l'étoile polaire ; & pour que tout fût dans l'ordre, on vouloit encore observer l'étoile *Che* au méridien.

Le régne de l'Empereur *Ly-ouang*, pere de *Su-en-ouang*, fut malheureux. *Su-en-ouang* avoit de grandes qualités, il sut se faire respecter des princes tributaires ; son fils *Yeou-ouang* mit l'Empire & sa famille à deux doigts de leur perte. L'Empereur fut tué dans une bataille ; après sa mort, les princes tributaires ne le furent que de nom. L'Empereur *Ping-ouang*, fils de *Yeou-ouang*, étoit un prince timide & peu éclairé, il ne sut pas se faire respecter des princes feudataires, il se fit haïr de ses grands & de ses sujets, en abandonnant sa cour du *Chen-si*, pour la transporter à la Ville qu'on appelle aujourd'hui *Ho-nan-fou* du *Ho-nan*. C'est selon les Chinois l'époque de la ruine des Sciences & sur-tout de l'Astronomie ; les bons Astronomes se dispersèrent, plusieurs allerent au pays des Barbares, du Nord & de l'Oüest (1) ; on négligea les observations & les

(1) On a dit depuis ce temps-là que ces Astronomes & Savans Chinois communiquerent aux pays étrangers leurs méthodes & les sciences Chinoises.

calculs,

calculs, les Hiſtoriens n'étoient pas exacts à marquer les faſtes, on négligeoit le calendrier, & l'étude de l'Aſtronomie fut comme abandonnée.

Remarque.

Des Chinois Aſtronomes ayant vu avec douleur les Chinois obligés de recourir aux Européens, pour l'Aſtronomie dont ils avoient perdu la vraie méthode, ont cherché à diminuer la gloire qu'ils croyoient en revenir aux Européens. Ces Chinois ont dit que les Européens ont eu leur Aſtronomie des Mahométans, ceux-ci de Ptolemée, & que Ptolemée l'a eue des anciens Chinois. On cite l'époque de la diſperſion des Aſtronomes Chinois, dans les pays occidentaux, vers le temps de l'Empire de *Ping-ouang*. On dit que ces Chinois furent les maîtres de ceux dont Ptolemée eut les connoiſſances de la vraie Aſtronomie. L'Empereur *Kang-hi* a dit que l'Empereur *Yao* apprit l'Aſtronomie à tous les Peuples Chinois & étrangers; que c'eſt de ceux-ci que les Européens l'ont eu, & qu'ils ont été plus ſoigneux que les Chinois à cultiver ce qui venoit de *Yao*; par-là l'Empereur *Kang-hi* a

voulu instruire ses sujets, que l'Astronomie Européenne étoit la vraie ancienne Astronomie Chinoise, qui avoit passé de Chine aux pays occidentaux, & que les Européens n'ont fait que rendre aux Chinois ce qu'ils en avoient reçu. L'Empereur *Yong-tching* fils de *Kang-hi*, a dit que l'Empereur son pere a mis dans un ordre très-clair & très-méthodique, ce que les Européens ont dit d'une maniere qui n'étoit pas assez claire, & intelligible.

L'Empereur *Ping-ouang* mourut l'an 720 avant J.C. le quatre d'Avril, à la cinquante-unieme année de son régne. C'étoit la troisieme année du régne de *Yn-kong*, prince de *Lou*. Les princes de *Lou* étoient descendants du prince *Tcheou-kong*. La principauté de *Lou* étoit dans la province de *Chan-tong*, dans le pays où est la ville de *Yen-tcheou-fou*.

C'est par la premiere année (1) du régne du prince *Yn-kong*, que Confucius commence son histoire du *Tchun-tsieou*. Cette histoire comprend les régnes de douze princes de *Lou*, depuis l'an 722 jusqu'à l'an 481, quatorzieme année du régne de *Gai-kong*, douzieme

(1) Année 722 avant J. C.

prince de *Lou*. Les Hiſtoriens continuerent cette hiſtoire juſqu'à l'année 497, année de la mort de Confucius. *Tſo-kieou-min*, Hiſtorien public contemporain de Confucius, fit un commentaire ſur le livre *Tchun-tſieou*, c'eſt ce qu'on appelle *Tſo-tchouen*, ou tradition de *Tſo*. L'éclipſe ſolaire de l'an 481 n'eſt pas dans le livre de Confucius, c'eſt dans le commentataire de *Tſo-kieou-min* qu'on la voit.

Si on avoit marqué même à-peu-près, le temps & les phaſes des éclipſes du ſoleil, rapportées dans le *Tchun-tſieou*, elles ſeroient d'une grande utilité pour les Aſtronomes, mais on ſe contente de dire qu'il y eut éclipſe de ſoleil; il y en a de marquées totales, il y en a marquées obſervées, d'autres ne ſont que des calculs du Tribunal; cette hiſtoire du *Tchun-tſieou* apprend qu'on calculoit les éclipſes de ſoleil: on avoit donc une méthode, mais on ne trouve rien de cette méthode dans ce qui reſte de monuments aſtronomiques, avant l'année 206 avant J. C. Les éclipſes du *Tchun-tſieou* fixent la chronologie de ce temps-là (1).

Confucius mit en ordre les livres

(1) Voyez la Chronologie.

classiques *Y-king*, *Chou-king*, *Chi-king*, *Ly-ki*. Il composa l'histoire du *Tchun-tsieou*, & fit un beau commentaire sur les textes du prince *Ou-en-ouang*, & de son fils *Tcheou-kong*. Ces textes concis, & souvent énigmatiques, expliquent les figures, ou *Koua* attribuées à l'Empereur *Fou-hi*. Confucius dit encore quelque chose sur les figures *Hotou*, *Lo-chou*. *Lo-chou* a dit-on pour auteur l'Empereur *Yu*, & l'Empereur *Fou-hi* passe pour auteur du *Hotou*.

Confucius en rangeant & mettant en ordre les livres classiques, rejetta beaucoup d'articles qui lui parurent suspects ou fabuleux, & par-là fit sans doute beaucoup de tort à l'ancienne histoire, & à la vraie religion; car les Chinois étant si près du temps du déluge, & ayant tant de connoissances, marquerent sans doute ce qui regardoit la création du monde, les premiers Patriarches, le déluge, la dispersion des Nations; il est certain qu'ils firent leur histoire, & qu'elle existoit au temps de Confucius: on attribue à l'incendie des livres la perte de beaucoup d'anciens monuments (1). Une partie de la perte doit s'attribuer à la critique de

(1) La Géographie, l'Astronomie, l'His-

Confucius ; une partie doit auſſi s'attribuer à la grande négligence des Hiſtoriens Chinois, depuis le temps de l'Empereur *Ping-ouang* juſqu'à celui de l'incendie des livres, & aux guerres de ce temps-là qui troublerent toute la Chine, éteignirent preſqu'entiérement l'amour de l'étude & des Sciences, & introduiſirent ou affermirent les fauſſes ſectes.

Confucius, dans ſes commentaires ſur les textes de *Ou-en-ouang* & *Tcheou-kong*, a fait beaucoup d'attention à ce que diſent ces deux Princes, d'une ancienne révolution de 7 jours (1), dont le ſeptieme eſt pour penſer à s'examiner & à ſe corriger. Confucius ajoute à ces textes qu'anciennement les jours des ſolſtices étoient des jours d'une grande fête, qu'on n'exerçoit pas la juſtice, qu'on ne faiſoit pas le commerce, & qu'un ſeptieme jour n'étoit employé qu'à examiner ſes fautes, à s'en corriger, &c.

---

toire ſouffrirent un grand dommage : on voit donc pourquoi tant d'anciens livres Chinois ſe ſont perdus.

(1) Les Chinois ſur-tout dans leurs cérémonies pour les morts, uſent encore du caractere *Tſi* 7, pour déſigner une ſemaine : ils diſent un *Tſi*, 2 *Tſi*, 3 *Tſi*, 4 *Tſi*, &c., pour dire une, 2, 3, 4 ſemaines, &c.

Un habile Juif Chinois au temps de l'Empereur *Kang-hi*, offrit à ce prince un Placet où il expliquoit les dogmes de sa religion, qu'il prétendoit être conforme à l'ancienne religion Chinoise; il assure que ce que *Ouen-ouang*, *Tcheou-kong*, & Confucius disent de la révolution de sept jours, est la sanctification du sabat. Les noms de soleil, lune, Mars, Mercure, Jupiter, Vénus, Saturne, pour les sept jours de la semaine, ne sont connus & introduits à la Chine, que depuis *Tay-tsong*, deuxieme Empereur de la Dynastie *Tang* (1).

Les princes de *Lou* avoient un Tribunal chargé d'écrire l'histoire, & de ce qui regarde les calculs & les observations astronomiques; ils avoient un Observatoire. Les princes des autres Etats tributaires qui étoient de l'empire Chinois, avoient aussi dans leur Cour un Observatoire, un Tribunal pour l'Astronomie, & pour écrire l'histoire. Les princes de *Lou* suivoient la forme du calendrier de l'Empereur *Ou-ouang*; c'est-à-dire, que le moment de minuit commençoit le jour, & que le solstice

(1) Premiere année du regne de *Tai-tsong*, 627 après J. C.

d'hiver devoit être dans la premiere lune de l'an civil. L'Empereur eſt traité dans le *Tchun-tſieou*, de fils du ciel, de Roi céleſte, & ordinairement de *Ouang*, ou Roi. Confucius n'approuvoit pas la forme d'année de la Dynaſtie *Tcheou*; il auroit voulu que l'année fût dans la forme de la Dynaſtie *Hia*, il croyoit cette forme d'année plus conforme au ciel. C'eſt pour cela qu'au commencement des années, il met ordinairement lune du Roi, pour faire entendre que, ſelon le ciel, on auroit dû marquer autrement les lunes; c'eſt pour cela auſſi qu'il a affecté de mettre le caractere *Tchun*, printemps, à la lune du ſolſtice d'hiver, comme voulant dire que le printemps de la Dynaſtie *Tcheou* n'eſt pas le printemps du ciel. C'eſt par cette raiſon qu'il a eu ſoin de dire dans le *Chou-king*, que lorſque *Ou-ouang* fut à *Meng-tſin* pour paſſer le fleuve *Hoang-ho*, & attaquer l'Empereur de la Dynaſtie *Chang*, c'étoit *Tchun*, ou printemps, quoique ce fut le fort de l'hiver. L'auteur du *Tſo-tchouen* étoit dans les mêmes ſentimens que Confucius, ſur la forme d'année.

On a vu la méthode Chinoiſe de ranger les douze lunes de l'année civile

& de déterminer la lune intercalaire ; il faut bien faire attention au jour que les Chinois ont marqué le solstice d'hiver, parce que c'est du jour de ce solstice qu'ils commençoient leurs calculs, & que pour déterminer les jours ou heures, ou moments de l'entrée du soleil dans les *Tchong-ki* & *Tsie-ki*, ayant divisé l'année en parties égales, ils commençoient par le moment du solstice d'hiver à compter ces parties égales. C'est la méthode qu'ils ont constamment tenue jusqu'à l'entrée des Jésuites au Tribunal d'Astronomie, temps où on commença à marquer dans les éphémerides, l'entrée du soleil dans les signes selon le mouvement vrai, & par-là les *Tchong-ki* & *Tsie-ki* qui contenoient des espaces égaux de temps, devinrent des *Tchong-ki* & *Tsie-ki*, qui contenoient des espaces inégaux de temps. Ce n'est pas selon les régles introduites par les Jésuites dans le calendrier, qu'il faut examiner les lunes marquées dans l'histoire, & sur-tout dans le *Tchun-tsieou*; mais selon les régles de la méthode Chinoise que j'ai expliquées. En suivant cette méthode, on voit clairement que dans les éclipses solaires du livre *Tchun-tsieou*, il y

a des lunes mal marquées. Cette erreur eſt venue quelquefois des Aſtronomes, qui, n'ayant pas fait attention aux régles pour le jour de l'entrée du ſoleil dans les ſignes, ont mal déterminé la premiere lune. Quand on lit le *Tchun-tſieou*, on voit que dans les cas de cette erreur, on la corrigeoit dans quelques lunes ſuivantes. L'erreur des lunes mal marquées, eſt quelquefois la faute de ceux qui copierent & publierent le *Tchun-tſieou*, ils n'étoient pas en état de bien juger des fondements du calendrier Chinois (1).

(1) Le P. E. Souciet dans ſes Recueils, tome 3, a publié le catalogue des éclipſes du *Tchun-tſieou*, avec quelques-unes de mes notes & mes calculs. Je n'avois pas fait ces calculs dans une exactitude rigoureuſe; cela n'étoit pas néceſſaire pour ce que je me propoſois; ſavoir, ſi l'année marquée avant J. C. étoit bien marquée, & s'il y avoit eu éclipſe. Cela ſuffiſoit pour la Chronologie que j'examinois. J'avois prié le P. E. Souciet de communiquer à MM. Maraldi & Caſſini, & autres Gens bien verſés en ces matieres, non-ſeulement le Recueil des éclipſes du *Tchunt-ſieou*, mais encore tout ce que je lui adreſſois ſur l'Aſtronomie Chinoiſe. Je priois le Pere de ne rien publier qu'après que ces MM. auroient tout vu & corrigé. J'ai vu que le Pere n'avoit pas fait tout ce dont je l'avois prié.

A la troiſieme année du prince *Yn-Kong*, on voit une éclipſe marquée à la deuxieme lune, au jour *Kiſſe*. Le calcul des jours fait voir que c'eſt le 22 Février de l'an 720 avant J. C. Par le calcul du lieu du ſoleil, on voit qu'on auroit dû marquer, non deuxieme lune mais troiſieme lune, dans le calendrier qu'on ſuivoit. En liſant le *Tchun tſieou*, on voit un jour *Keng ſu* à la troiſieme lune, à la quatrieme lune, un jour *Sin-mao*, à la huitieme lune, un jour *King-tchin*, à la douzieme lune, un jour *Kouey ou-ey*. Ces jours ſuivent l'erreur du jour *Kiſſe* de la deuxieme lune. Mais à la quatrieme année, on voit à la deuxieme lune, un jour *King-ſu*; ce jour *King-ſu* n'a pu être marqué à la ſeconde lune de l'année quatrieme, que dans la ſuppoſition que la premiere lune de l'année quatrieme fût bien marquée, on corrigea donc l'erreur de la deuxieme lune marquée à la troiſieme année.

REMARQUE.

L'erreur de la deuxieme lune de la troiſieme année n'infirme en rien l'époque de l'an 720, fixée en vertu de l'éclipſe de ſoleil. Dans toutes les années avant & après l'an 720, il n'y a pas eu d'éclipſe de ſoleil dans les premieres lunes

qui ait eu les caracteres du jour *Kisse* ; & puisque le 22 Février 720, fut *Kisse*, & jour d'éclipse, cette éclipse du 22 Février 720, est certainement l'éclipse dont le livre parle. Les Chinois ont pu d'abord errer d'une lune, mais non de deux ou trois.

Riccioli marque une éclipse de soleil le 17 Juillet de l'année 709 avant J. C. Le 17 Juillet eut en Chine les caracteres *Gin-tchin*, (vingt-neuvieme du cycle.) Le livre *Tchun-tsieou* marque une éclipse de soleil, totale au jour *Gin-tchin*, premier de la septieme lune, à la troisieme année du régne de *Hoan-kong*, prince de *Lou*, successeur du prince *Yn-kong*. Les caracteres *Gin-tchin* pour ce temps là, ne conviennent qu'au dix-septieme Juillet de l'an 709. Le prince *Yn-kong* à la onzieme année de son régne, au jour *Gin-tchin* (1), mourut. L'an 720 étant le troisieme du régne, l'an 712, fut le 11. L'an 711 fut donc le premier du régne de son successeur, & l'an 709 fut le troisieme. Le jour *Gin-tchin* marqué premier de la septieme lune, avec la septieme lune à la troisieme année, *Hoan-kong* dé-

(1) 18 Octobre.

montre cette époque de *Hoan-kong :* au temps de la conjonction le soleil étoit vers l'Ecréviſſe, 16° 2′ ou 3′ dans cette lune. Le ſoleil entra donc dans le ſigne *Leo;* ce fut donc la huitieme lune & non la ſeptieme. C'eſt donc une erreur du livre pour les lunes, mais l'époque eſt toujours ſure ; l'erreur des lunes peut bien être d'une lune, mais non de deux ou trois, & dans ce temps-là, le ſeul jour 17 de Juillet a pu être réuni à la conjonction de la lune, & être jour d'éclipſe de ſoleil, & avoir les caracteres *Gin-tchin*, (vingt-neuvieme du cycle.)

A l'année avant J. C. qui répond à l'an 695, le *Tchun-tſieou* marque une éclipſe de ſoleil à la dixieme lune, premier jour. On ne marque pas les caracteres Chinois pour le jour, & l'auteur du *Tſo-tchouen* reproche cette négligence aux Aſtronomes du Tribunal. Cette dixieme lune eſt mal marquée encore dans le calendrier de *Lou.* L'équinoxe devoit être dans la dixieme lune. Il y eut éclipſe de ſoleil, le dix Octobre (1) ; au temps de la conjonction le ſoleil étoit entre le 9e & 10e

(1) Le 10 Octobre dut avoir les caracteres du cycle *Ken-gou.*

du ſigne Balance. En calculant, à la Chinoiſe, l'automne, l'équinoxe Chinois d'automne étoit paſſé. Cette lune fut donc la onzieme & non la dixieme de l'année Chinoiſe.

Au jour qui répond au 23 Mars de l'an 687 avant Jéſus-Chriſt, on rapporte que la nuit on ne vit pas les étoiles qu'on doit voir. Le Tſo-tchouen ajoute que la nuit on voyoit clair. Confucius ajoute que les étoiles paroiſſoient tomber comme de la pluie, au milieu de la nuit. Voilà tout ce qu'on rapporte de ce phénomene qui paroît être quelque aurore boréale.

NOTE.

A la fin de ces mémoires on verra un éclairciſſement ſur l'éclipſe de ſoleil, marquée par *Tchun-tſieou* à la troiſieme lune de la dix-huitieme année de *Tchoang-kong*, Prince de *Lou*; c'eſt l'an 676 avant J. C.

Le *Tchun-tſieou* marque une éclipſe de ſoleil au jour *Sin-ouey*, premier de la ſixieme lune, à la vingt-cinquieme année de *Tchoang-kong*, Prince de *Lou*. La ſuite des regnes, depuis celui du Prince *Yn-kong*, fait voir que cette vingt-cinquieme année eſt l'an 669 avant

Jesus-Christ, & les caracteres d'éclipse de soleil, & *Sin-ouey* pour le jour, ne peuvent convenir qu'au 27 *Mai* (1) de l'an 669. L'éclipse est marquée observée, & on fit les cérémonies dont j'ai parlé au regne de *Tchong-kang*, Empereur de la Dynastie *Hia*. Les Astronomes postérieurs depuis la Dynastie *Han* (2) ont supposé que le solstice d'été fut le vingt-cinquieme Juin. Delà ils ont prétendu que le *Tchun-tsieou* auroit dû dire septieme lune, parce que le solstice d'été doit se trouver dans la cinquieme lune de la Dynastie *Hia* & dans la septieme de la Dynastie *Tcheou* dont le calendrier est celui du *Tchun-tsieou*. Du système faux de ces Astronomes, il suit que la lune suivante auroit dû être la septieme lune intercalaire. Puisque le *Tchun-tsieou* a marqué la sixieme lune, le solstice d'été ne fut pas marqué dans cette lune, & il ne dut pas l'être. Le solstice ne fut pas même marqué le 26 Juin (3); car si cela eût été, la sixieme

(1) Premier de la sixieme lune, le soleil au temps de la conjonction, vers le 27e du taureau.

(2) L'an 206 avant J. C. fut le premier de cette Dynastie.

(3) Delà il s'ensuit que le solstice d'hiver Chinois ne fut pas marqué le 25 Décembre; ce qu'il faut remarquer.

lune auroit été marquée ſixieme lune intercalaire; car, ſelon la regle, ſi un *Tchong-ki* eſt au premier jour d'une lune, la lune précédente eſt intercalaire; & ſi le *Tchong-hi* eſt au dernier jour de la lune, c'eſt la lune ſuivante qui eſt intercalaire.

Les mêmes Aſtronomes Chinois dont je viens de parler, prétendent que l'équinoxe Chinois d'automne fut le 25 Septembre, l'an 664, trentieme du Prince *Tchoang-kong*. De-là ils concluent que le *Tchun-tſieou*, à cette année-là, auroit dû marquer à la dixieme lune & non à la neuvieme lune, au jour *Kengou* (1), l'éclipſe du ſoleil. Au temps de la conjonction, le ſoleil étoit au 27° du lion, puiſqu'on marqua neuvieme lune. Le 25 Septembre ne fut pas l'équinoxe dans le calendrier. Cet équinoxe ne fut pas même marqué le 26 Septembre; car s'il avoit été marqué le 26 Septembre, ce jour-là étant l'équinoxe, la lune ſuivante auroit dû être marquée intercalaire. L'équinoxe d'automne devoit être dans la dixieme lune du calendrier du *Tchun-tſieou*, & ſelon le ſyſtême des Aſtronomes cités, le 26

(3) 28 Août.

Septembre, on auroit dû dire, premier jour de la dixieme intercalaire, puisque, selon eux, l'équinoxe devoit être marqué le 25 Septembre, dernier de la lune. Il suit encore de-là que le solstice d'hiver ne fut pas marqué cette année-là le 25 Décembre, ce qu'il faut remarquer.

La cinquieme année de *Hi-kong*, Prince de *Lou*, commença vers la fin de Décembre de l'an 656 avant Jesus-Christ. Selon le texte du *Tso-tchouen*, le premier jour de la premiere lune de cette cinquieme année, fut le jour *Sin-hay* (1), & le solstice d'hiver est marqué dans ce livre, ce même jour *Sin-hay*, premier de la premiere lune. Le calcul des jours démontre que ce jour *Sin-hay* fut le 25 Décembre de l'an 656. On marque à cette cinquieme année une éclipse de soleil, au jour *Ou-chin*, premier de la neuvieme lune. Ce jour *Ou-chin* fut le 19 Août de l'an 655 avant Jesus-Christ. Ce que le *Tso-tchouen* marque encore dans cette cinquieme année, doit être examiné.

---

(4) Le solstice ne fut que le 28 Décembre; la conjoction fut le 26 : ainsi voilà deux erreurs. On parlera ensuite de ce solstice.

Le *Tſo-tchouen* à la cinquieme année de *Hi-kong*, dit que le jour *Pin-tſe* (1) fut le premier de la douzieme lune ; que le Prince de *Tſin*, aſſiégeant une Ville à la huitieme lune, voulut ſavoir d'un Aſtronome & Aſtrologue le ſuccès du ſiege. L'Aſtronome calcula le lieu du ſoleil & de la lune pour les deux lunes ſuivantes, de même que le paſſage du ſigne céleſte *Chun-ho* par le méridien. Il trouva que le jour *Pin-tſe* ſeroit le premier de la dixieme lune ; que le ſoleil dans cette conjonction, ſeroit dans la conſtellation *Ou-y* (2) ; que la lune ſeroit à l'étoile *Tche*, au crépuſcule du jour *Pin-tſe*, & qu'alors le ſigne *Chun-ho* paſſeroit par le méridien.

La Ville qu'on nomme préſentement *Tay-yu-en-fou* (3), Capitale du *Chan-ſi*, étoit la Cour du Prince de *Tſin* dont on parle. Dans cet état on ſuivoit la forme du calendrier de la Dynaſtie *Hia*, ſelon ce que rapporte *Tſo-tchouen*. Dans le temps qu'à la Cour de l'Empereur, & à celle des Princes de *Lou*, on diſoit dou-

(1) 15 Novembre.
(2) Voyez la Table des Conſtellations.
(3) Latitude boréale 37° 53′ 30″ ; 3° 55′ 30″ oueſt de *Peking*.

zieme lune, à la Cour de *Tai-yu-en-fou*, on disoit dixieme lune. Dans le calendrier de *Hia*, le temps, vers les six heures du matin, commençoit le jour civil. Ainsi, le jour *Pin-tse* commença à *Tay-yu-en-fou*, le 15 Novembre à six heures du matin, & finit le 16 avant le temps de six heures du matin; & ce qu'on dit crépuscule, étoit le temps du 16 Novembre au matin; on peut dire aussi à l'aurore, à la premiere aurore, aussi bien que crépuscule. Le caractere Chinois du texte exprime tout cela, même quelque peu de temps avant l'étoile *Tche*, est l'étoile *Fou-y-ue* nébuleuse dans le Scorpion. A la fin de l'an de Jesus-Christ 1629, le Pere Adam Schall plaçoit cette étoile dans le Sagittaire 22° 30′, latitude australe 13° 15′. On a vu qu'au temps de *Tcheou-kong*, l'an 1111 avant J. C., le signe *Chun-ho* étoit le signe de l'Ecrevisse: au temps du Prince *Hi-kong*, ce signe Chinois mobile s'étoit, comme les étoiles, avancé à l'orient de quelques degrés.

La conjonction fut à *Tay-yu-en-fou* le matin du 16 Novembre, vers trois heures 45 minutes, lieu du soleil & de la lune, vers le Scorpion, 17° 1′ ou 2′; latitude australe de la lune, près de 4° 59′.

Au lieu de la lune, ajoutez, ſi vous voulez, 32′ 33″ pour le mouvement horaire, afin d'avoir le temps Chinois qui répond à l'aurore, ou premiere pointe du jour; ſavoir, 4 heures 45 minutes du matin, & la lune auroit près de 4° 59′ 10″, latitude auſtrale, aſcenſion droite de la lune, 223° à peu-près & quelques minutes. Le texte du *Tſo-tchouen*, en diſant que la lune ſeroit à l'étoile *Tche*, entend l'aſcenſion droite qui ſeroit la même dans la lune & dans l'étoile. Le texte ne rapporte qu'un calcul, & n'en dit pas les circonſtances. On ne dit pas le lieu du ſoleil par rapport aux *Tchong-ki*. L'expreſſion du lieu du ſoleil à la conſtellation *Ou-y*, déſigne un lieu trop vague, à cauſe de l'étendue de cette conſtellation. Le lieu de la lune, rapporté à l'étoile *Tche*, eſt plus précis; mais on ne dit rien du temps qu'on calculoit pour la conjonction, ni du lieu qu'on calculoit pour la lune, ſoit par rapport aux étoiles, ſoit par rapport aux *Tchong-ki*. Si on croit un peu important le calcul de l'Aſtronome Chinois, 655 ans avant J. C., on peut exactement, par obſervation, ſavoir la longitude & latitude de l'étoile *Tche*. Ce calcul fait toujours voir que, dans ce

temps-là, on devoit avoir des catalogues d'étoiles, & qu'on avoit d'assez bonnes connoissances sur le mouvement de la lune : on ne devoit pas ignorer la latitude des étoiles ; sans cette connoissance, comment rapporter son lieu à l'équateur, & assez bien pour ce temps-là ?

L'étoile *Tche* est l'étoile *Fou-y-ue* (1), nom d'un célebre Ministre Chinois de *Ou-ting*, Empereur de la Dynastie *Chang*. Ce Ministre étoit natif du pays où est la ville de *Pinglo-hien* (2), dans le *Chansy*. C'est cette Ville que le Prince de *Tsin* assiégeoit ; ainsi, dans le temps de ce Prince, cette étoile devoit passer pour avoir quelque rapport avec le Ministre *Fou-y-ue*, & apparemment dès ce temps-là l'étoile *Tche* en portoit le nom comme aujourd'hui.

NOTES.

1°. *Tcheou-kong* marque distinctement le solstice d'hiver à la constellation *Nu* 2° Chi-

(1) Dans ce que j'envoyai sur les étoiles, je marquois que l'étoile *Fou-y-ue* ne portoit pas le nom de l'ancien Ministre ; je me trompois.

(2) Latitude boréale 34° 48′ 5° 25′ ouest de Peking.

nois (1), qu'on peut rapporter à l'équateur. Ici on ne dit pas clairement le temps de la conjonction de l'étoile *Tche* avec la lune, en aſcenſion droite; mais on marque que c'étoit un temps qui répond ou au crépuſcule du matin, ou au commencement de l'aurore. Dans les livres d'Aſtronomie Européenne, on n'a point de lieux d'étoiles de cette antiquité bien conſtatés. Si les lieux du ſoleil, marqués au temps de *Yao* & au temps du fragment *Siao-tching*, étoient rapportés clairement à un degré déterminé d'une conſtellation, on pourroit par-là peut-être à cauſe de l'antiquité, déterminer le mouvement annuel des fixes, & voir quel eſt celui qu'on doit choiſir des Tables de MM. Caſſini, Halley, Zanotti & autres Aſtronomes célebres.

2°. *Chun-ho* étant ſigne céleſte, comprend une douzieme partie du cercle. Ce ſigne Chinois étoit l'Ecreviſſe au temps de *Tcheou-kong*. Il eſt facile de voir à quel degré de l'Ecreviſſe commençoit *Chun-ho*, l'an 655 avant J. C., & par-là le temps de ſon paſſage par le méridien. La conſtellation *Ou-y*, le ſigne *Chun-ho*, le temps de la dixieme lune, &c. devoient avoir dans l'Aſtrologie de ce temps-là bonne place pour les Aſtrologues. Les lettres Chinoiſes pour le jour, étoient auſſi examinées.

3°. Il y a de fortes raiſons pour ſoupçonner de quelque altération le texte du *Tſo-tchouen* ſur le ſolſtice réuni à la conjonction; c'eſt ce qu'on examinera enſuite.

4°. Puiſqu'au pays de *Tſin* on avoit ſu conſerver la forme du calendrier de *Yao* & de

(1) *Nu* eſt le nom de la conſtellation qui commence par l'étoile *E* du Verſeau.

l'Empereur *Yu*, pendant un si long espace de temps, le système de M. Freret sur les changements des commencements de l'année Chinoise, souffre une grande difficulté. Quand il me communiqua ce système, je lui dis ma pensée, & je lui opposai la forme du calendrier du pays de *Tsin*. Le pays d'un autre *Tsin* (1) dans le *Chen-sy*, des Princes dans le *Hou-koang*, dans le Honan & ailleurs, avoient toujours conservé la forme du calendrier de l'Empereur *Yu*; aux Cours de *Lou*, de l'Empereur & quelques autres pays, on suivoit la forme du calendrier de *Ou-ou-ang*.

Il y avoit des cérémonies réglées pour les éclipses de soleil; j'ai oublié la principale qui étoit d'immoler un bœuf. Cette cérémonie étoit dans d'autres occasions, pour l'honneur des ancêtres; dans les éclipses de soleil, c'étoit pour honorer le ciel. Le caractere Chinois *avertir* (2) est composé du caractere bœuf, *nieou*, & du caractere bouche, *Keou*. Dans les cérémonies au ciel, aux ancêtres, on se servoit & on se sert encore du mot Chinois *avertir*, & c'est par un bœuf égorgé & immolé, que se faisoit cette cérémonie, ou cet avertissement au ciel & aux ancêtres. Tous les

(1) Les caracteres Chinois sont différents.
(2) En Chinois *Kao*.

premiers jours de la lune, il y avoit auſſi des cérémonies ; c'eſt ce qu'on appelloit avertir du premier jour. Dans une grande ſalle pour les cérémonies, il y avoit douze places pour chaque lune. A la lune intercalaire, la cérémonie ſe faiſoit à la porte : le caractere Chinois *Jun* intercalaire eſt compoſé du caractere *Ou-ang*, Roi, Empereur, Prince ſouverain, & du caractere *Men*, porte. Le *Tſo-tchouen*, à la cinquieme année du Prince *Hi-kong*, remarque qu'aux jours des ſolſtices, des équinoxes & autres parties de l'année, ou ſaiſons où il y avoit des cérémonies, ou des fêtes, les Princes montoient à l'Obſervatoire, jettoient les yeux ſur l'horizon en examinoient tout, & l'on en tenoit un Regiſtre exact ; c'eſt-à-dire, qu'à ces jours le Prince examinoit tout lui-même, voyoit les Regiſtres des calculs & des obſervations, & faiſoit mettre tout au net & en état. L'Auteur du *Tſo-tchouen* parle de ce qui auroit dû ſe faire ſelon ce qui étoit preſcrit par les rits ; mais dans ce temps-là on négligeoit bien ces anciennes coutumes.

L'éclipſe de ſoleil du 3 Février 626 avant J. C., eſt marquée à la premiere

année de *Ouen-kong* (1), avec les caracteres du jour *Kouey-hay* (2). C'eſt une erreur pour la lune; car le ſoleil étant dans le Verſeau, entre le 7° & 8°, dans cette lune il entra dans les poiſſons; c'étoit donc le premier jour de la troiſieme lune. Le 3 Février on corrigea cette erreur par une lune intercalaire extraordinaire contre les regles de l'intercalation ordinaire. Dans la quatrieme lune de cette premiere année *Ouen-kong*, on voit un jour *Ting-ſſe* (3). En comptant les jours du cycle, l'eſpace entre le jour *Kouey-hay* & le jour *Ting-ſſe*, exige entre deux une lune intercalaire; c'eſt ce qu'on dut faire pour réparer la faute faite.

Le *Tſo-tchouen* nous apprend que ce fut la troiſieme lune qu'on intercala; c'étoit contre les regles de l'intercalation. Cet Auteur ſe récrie contre la négligence ou ignorance des calculateurs. A cette occaſion le *Tſo-tchouen* parle des regles de l'intercalation, & on entend aiſément ce qu'il veut dire, après qu'on

(1) Prince de *Lou*.

(2) Soixantieme jour du cycle.

(3) Cinquante-quatrieme du cycle de 60, 29 Mars: le premier de la cinquieme lune fut *Sin-y-eou*, cinquante-huitieme du cycle, 2 Avril.

a ſu

a ſu ce qui eſt dit dans le fragment du livre *Tcheou-chou* (1).

Il dit que, ſous les anciens Princes, pour régler les temps, on calculoit bien un commencement, ou point fixe; enſuite on déterminoit le *Tchong* (2). Les reſtes étoient réſervés pour la fin. Puiſque le *Tſo-tchouen* ſe récrie contre l'intercalation faite contre les regles, il prétend donner les regles de la vraie intercalation, qui conſiſtent à bien fixer le lieu du ſoleil & de la lune, au premier jour de la premiere lune de l'année; enſuite bien marquer les *Tchong-ki* propres de chaque lune; en troiſieme lieu, retenir les différences entre les mois lunaires & ſolaires, & en faire une lune intercalaire, lorſque ces différences ſont égales à un mois lunaire. Dans la notice du fragment du livre *Tcheou-chou*, on a parlé de ces regles.

A la ſeptieme lune de l'an 613 avant J. C., on vit une comete vers les étoiles de la grande-Ourſe. On peut entendre que la comete entra dans l'Ourſe; on peut auſſi entendre que la comete ceſſa de paroître dans l'Ourſe: c'eſt tout ce

(1) Livre *Tcheou-chou*.
(2) Milieu : c'eſt le *Tchong-ki*.

qu'on dit de cette comete ; on ne dit pas le jour de la ſeptieme lune.

Les cérémonies obſervées au jour *Sin-tcheou* (1), premier de la ſixieme lune, à la quinzieme année du Prince *Ouen-kong*, pour l'éclipſe du ſoleil, marquée à ce jour dans le *Tchun-tſieou*, font voir que l'éclipſe fut obſervée. Le 27 Avril fut le dernier jour de la cinquieme lune : en remontant vers le temps de la premiere lune, on trouve que le 2 Décembre de l'an 613 avant Jeſus-Chriſt, fut le premier de la premiere lune : la ſeizieme année de *Ouen-kong* dut donc avoir 13 lunes ; car ſans cela la premiere lune de cette ſeizieme année n'auroit pas pu avoir le ſolſtice d'hiver.

Le *Tſo-tchouen* à l'année 564 (2) avant Jeſus-Chriſt, indique les cérémonies où le Préſident ou Mandarin du feu (3) préſidoit. Ce titre de Mandarin étoit dès le temps de l'Empereur *Tchouen-hiu*. Ce Mandarin étoit auſſi un des chefs du tribunal d'Aſtronomie ; on l'appelloit

(1) 38e. du cycle de 60 : 28 Avril, année 612 avant Jeſus-Chriſt.

(2) C'eſt la neuvieme année de *Siang-kong*, Prince de *Lou*.

(3) *Ho*, feu, *Tching*, Préſident.

auſſi *Nan-tching*, où Préſident du ſud. Ce Mandarin fut chargé dans la ſuite des temps, des cérémonies aux étoiles du Scorpion, déſignées par le nom de *Ta-ho*, grand feu; il faiſoit auſſi des cérémonies aux étoiles du *Lion:* un des noms de ce ſigne étoit *Tchou* (1). Le caractere *Tchou* déſigne la couleur rouge (2). Au temps du regne du Prince *Siang-kong*, & au temps de *Tcheou-kong*, les étoiles du Scorpion étoient ou dans les rayons du ſoleil, ou ſous l'horizon à la neuvieme lune du calendrier de *Hia*, ou onzieme lune de celui de *Tcheou*, à la troiſieme lune du calendrier de *Hia*, ou cinquieme de celui de *Tcheou*. Les étoiles du Lion paſſoient au méridien vers le ſoir. A cette troiſieme lune, le Peuple faiſoit des feux, comme des feux de joie; à la neuvieme lune, on défendoit ces feux. *Yao* ordonna à *Y-pe*, un de ſes freres, d'obſerver au pays de *Kouey-te-fou* du *Honan*, les étoiles du Scorpion, & à *Che-ching*, un autre de ſes freres, d'obſerver les

(1) Ce caractere exprime le bec & le cri des oiſeaux.

(3) Les étoiles du Lion étoient repréſentées ſous la figure d'un oiſeau rouge.

étoiles d'Orion, au pays de *Tay-yu-en-fou*, Capitale du *Chanſi* aujourd'hui. Dans la ſuite on fit des cérémonies à ces étoiles, & même aux deux freres de l'Empereur *Yao*, comme eſprits des étoiles du Scorpion & d'Orion. Le *Tſo-tchouen* qui inſtruit de ces uſages, parle en général des Mandarins qui gouvernoient le Peuple depuis les premiers juſqu'aux derniers, & il y en avoit un qui veilloit ſur cinq familles, d'autres ſur 10, 100, 1000, &c. Par le nombre de ces familles, on diſtinguoit les hameaux, villages, bourgs, villes, pays, provinces, &c. Le Mandarin qui préſidoit au *feu*, devoit avoir ſoin ſurtout de prévenir les incendies, ou d'y faire apporter un prompt remede, & on avoit ſoin de faire des viſites partout. Le pays de *Kou-ey-te-fou*, qui étoit un état d'un Prince tributaire, paſſoit dans le temps du Prince *Siang-kong* & avant, comme étant dépendant des étoiles du Scorpion. Celui de *Tay-yu-en-fou* paſſoit pour être comme de la juriſdiction des étoiles d'Orion; la Cour & les Cours des Princes tributaires, & généralement tous les pays de Chine, avoient chacun des étoiles qui leur répondoient : ces étoiles, ou leur eſprit,

étoient cenſés préſider à ces pays. Les Chinois en conſéquence de l'idée que le ciel eſt le lieu où il faut examiner la terre, tranſporterent au ciel tout ce qui regarde leur pays (1), leur Cour, leurs Princes, leurs Tribunaux. C'eſt au ciel qu'ils cherchoient par l'étoile polaire & autres étoiles qui paſſoient au méridien, la diſtance des pays nord & ſud. Ils la cherchoient auſſi par les gnomons, pour ſavoir la hauteur méridienne du ſoleil, & par-là la hauteur du pole. On ne voit pas dans l'ancienne Aſtronomie Chinoiſe des regles pour chercher les diſtances terreſtres d'orient en occident; mais les rhumbs de vent, & les termes pour exprimer le *no ſudo*, *n e*, *ſ e*, &c. en parlant des lieux, étoient très-familiers aux Chinois. Dans cette même année 564, *Tſo-tchouen* parle d'une révolution de Jupiter; elle eſt marquée de 12 ans.

(1) Au temps dont il s'agit pour le regne de *Siang-kong*, & avant, on voit par le *Tſo-tchouen* qu'on cherchoit dans les figures ou *Koua* du livre *Y-king*, dans l'apparition des cometes, dans toutes les parties du ciel, éclipſes, lieux des aſtres, de quoi régler les Peuples; on cherchoit des préſages: les Aſtrologues étoient fort conſultés.

Le *Tchun-tsieou* parle d'une éclipse totale du soleil, au jour *Kiasse* (1) premier de la septieme lune, à la vingt-quatrieme année de la principauté de *Siang-kong*, prince de Lou; ces caracteres sont ceux du dix-neuf Juin de l'an 549 avant J. C.

Il y a plus de 100 ans que le fameux P. Adam Schall vérifia cette époque, il trouve une éclipse totale après midi à la Chine.

A la lune suivante, au jour *Koueisse* (2) premier de la lune, le *Tchun-tsieou* marque encore une éclipse de soleil. Le *Tchun-tsieou* marque encore deux éclipses de soleil à deux lunes de suite, l'une au vingtieme Août de l'an 552, & l'autre au premier jour de la lune suivante.

Le même P. Adam Schall trouve une éclipse de sept doigts Chinois, ou 8° 24′ à l'Européenne, à la Chine vers les 8 heures du matin, le 13 Octobre de l'année 546 avant Jesus-Christ. C'est l'éclipse rapportée par le *Tso-tchouen* au jour *Y-hay*, premier de la onzieme

(1) Premier du cycle, 19 Juin.

(2) Trentieme du cycle de 60, 18 Juillet.

lune (1), à la vingt-ſeptieme année du régne du prince *Siang-kong*.

Dans ce que dit le *Tſo-tchouen*, cette année 546, on voit l'uſage de marquer les ſignes céleſtes, ou les douze lunes, (2) par les caracteres du cycle de douze, & on voit dans les Aſtronomes de ce temps-là beaucoup de négligence.

Le P. Adam Schall, dont je viens de parler, eſt un Jéſuite Préſident du Tribunal d'Aſtronomie, à *Peking*. Dans les relations de Chine, on voit ce qu'il a fait & ſouffert pour la Religion. L'Aſtronomie complete qu'il a rangé en Chinois, avec d'autres Jéſuites, & d'habiles Chinois, eſt un très-bel ouvrage (3). Cet ouvrage dût coûter bien du temps & de la peine, pour l'habiller à la Chinoiſe, d'une maniere claire & méthodique. Il y a quantité de belles recherches ſur les différentes parties de l'Aſtronomie Européenne, & ſur la Chinoiſe, en uſage dans ce temps-là. Ce

(1) Le *Tchun-tſieou* marque douzieme lune. Le *Tſo-tchouen* corrige cette erreur.

(2) Je n'oſerois décider : je crois pourtant que c'eſt & des ſignes & des lunes qu'il parle.

(3) On a cet Ouvrage en divers lieux d'Europe ; je ſuppoſe qu'on l'a à la Bibliotheque royale.

n'eſt pas à moi à m'étendre beaucop ſur les éloges de la Science aſtronomique du P. Adam Schall, & de ſes Compagnons; mais ces Miſſionnaires, reſpectables d'ailleurs par ce qu'ils ont ſouffert pour la Religion, ne méritent nullement les termes mépriſants, dont pluſieurs Européens ſe ſont ſervis, en parlant de ce que le P. Adam & ſes Compagnons ſavoient en Aſtronomie: l'illuſtre Kepler n'en jugeoit pas de même, ſur ce qu'il avoit ſu, quoiqu'en général, de ce qui ſe faiſoit à *Peking*.

NOTE.

On voit le calcul du P. Adam *Schall* dans un livre Chinois qu'il fit, & dont le titre eſt, *Examen des éclipſes anciennes & nouvelles*. Il examine & calcule dans ce livre les éclipſes ſolaires, rapportées dans les livres claſſiques, *Chou-king*, *Chi-king*, les deux du *Tchun-tſieou* dont j'ai parlé, & pluſieurs autres des Dynaſties *Han* & ſuivantes, il y en a de la Dynaſtie paſſée *Tay-ming*. Ce Pere voulut donner aux Chinois des preuves ſenſibles de la bonté des Tables d'Europe, & le fait à ſon ordinaire d'une maniere fort claire & très-intelligible. Outre ſes livres d'Aſtronomie, ce Pere fit d'excellents livres en Chinois ſur la Religion; & ceux qui, en Europe, ont fait part au Public des livres des Jéſuites en Chinois, ſur les Sciences, ſans dire un ſeul mot de ceux qu'ils ont

fait en Chinois pour la Religion, auroient bien pu parler de ces derniers livres; mais ils avoient leurs raiſons pour n'en rien dire : d'autres que des Jéſuites l'ont fait, & ont reconnu que les Jéſuites en Chine, ont fait leur capital de tâcher de remplir les devoirs de l'état de Miſſionnaire.

La lune, dans le cours de laquelle arriva le ſolſtice d'hiver en Décembre de l'année 546 avant Jeſus-Chriſt, fut la premiere lune de la vingt-huitieme année du regne de *Siang-kong*, Prince du *Lou*. Cette lune fut la premiere de l'an Chinois 545. Le *Tſo-tchouen* dit qu'au commencement de cette vingt-huitieme année de *Siang-kong*, Jupiter qui devoit être dans le ſigne *Sing-ki*, paſſa tout-à-coup & contre les regles qu'on ſuppoſoit pour le lieu de Jupiter, dans le ſigne *Hiuen-hiao*. Le *Tſo-tchouen* ajoute que la conſtellation *Hiu* eſt au milieu du ſigne *Hiuen-hiao*.

NOTES.

1°. Le *Tſo-tchouen* ſuppoſe que 12 ans ſont la révolution de Jupiter, & il ne dit rien de fixe ſur le lieu de cette planette. L'Auteur de ce livre, en diſant quelquefois le lieu de Jupiter, ſe contente de dire en général le ſigne, ſans faire connoître comment il déſigne ou

détermine ce lieu en général. Les Chinois postérieurs qui assurent qu'avant l'incendie des livres, il y avoit des méthodes pour les calculs astronomiques, avouent que dans ces anciens temps, on ne savoit pas les fondemens des calculs pour les rétrogressions & stations des planettes de Saturne, Jupiter, Mars, Vénus & Mercure.

2°. On a vu l'ordre & le nom de douze signes *Sing-ki*, *Hiuen-hiao*, &c. Des Chinois postérieurs ayant voulu expliquer la raison du nom *Sing-ki* (chronique des étoiles, ou ciel), ont dit que ce signe portoit ce nom à cause du solstice d'hiver où est le commencement de ce signe; que tous les calculs commencent par le premier degré du Capricorne, ou par le solstice, & que tous les mouvemens des planettes se rapportent à ce commencement du Capricorne Ces Chinois ont tenu ce langage dans un temps où le solstice d'hiver étoit vers les premiers degrés du signe *Sing-ki*, ou du moins dans ce signe. Ils n'ont pas fait attention au mouvement propre des fixes que ce signe suit. Plusieurs d'entr'eux n'ont pas été au fait sur ce mouvement, & ils n'ont pas pensé au temps de *Tcheou-kong*. Quand ce Prince Astronome vit que le solstice d'hiver étoit à la constellation *Nu* 2°, & que le solstice étoit le commencement du signe *Hiuen-hiao*, le signe *Sing-ki* étoit notre signe du Sagittaire. Ce n'est donc pas le solstice d'hiver qui a fait donner le nom de *Sing-ki*. Les Astronomes antérieurs ne pouvoient tirer ce nom du solstice d'hiver, puisque le solstice n'étoit pas dans *Sing-ki*. Ceux qui, les premiers, donnerent ce nom, avoient donc un autre principe de cette dénomination.

3°. Dans le catalogue des conſtellations, on voit l'étendue équatorienne de la conſtellation *Hiu*, & par quelle étoile elle commence, puiſque le ſigne *Hiuen-hiao* commence par la conſtellation *Nu* 2°. Quand le *Tſo-tchouen* dit que *Hiu* eſt au milieu du ſigne *Hiuen-hiao*, il parle de *Hiu* 5°, & un peu plus de 31′ Chinoiſes dont 100 font un degré Chinois. Voyez dans la Table l'étendue équatorienne des conſtellations *Nu* & *Hiu*.

4°. On ſait le temps entre *Tcheou-kong* & la vingt-huitieme année du Prince *Siang-kong*. On voit donc par où commençoit & finiſſoit le ſigne *Hiuen-hiao* au temps de *Siang-kong*.

L'an 543 (1) avant J. C., au jour *Kouey-ouey* (2) de la troiſieme lune, on voulut ſavoir l'âge d'un vieillard du pays de *Tay-yu-en-fou* (3), dans le Chanſi. Il ſe trouvoit alors dans le pays de *Lou*. Ce vieillard dit qu'il ne ſavoit pas compter comme on comptoit au pays de *Lou*; mais que le jour de ſa naiſſance fut le jour *Kia-tſe*, premier de la lune; que depuis ce jour *Kia-tſe* juſqu'au jour *Kouey-ouey*, il comptoit 444 cycles de 60 jours, & 20 jours du 445e. cycle. Cette ſomme de jours fait 73 ans juliens,

(1) Trentieme année du Prince *Siang-kong Tſo-tchouen*.

(2) Vingtieme du cycle, ſeptieme Février.

(3) C'eſt le pays qu'on appelloit *Tſin*.

moins cinq jours, en comptant le jour *Kouey-ouey*. Ainſi, le vieillard naquit le 11 Février de l'an 616 avant J. C. Le 11 Février fut un jour *Kia-tſe*. Dans le pays de *Tſin*, le jour *Kia-tſe* commença le 11 Février, vers les ſix heures du matin, & finit à la fin du temps qui répond à la fin de cinq heures du matin, le jour ſuivant. Le jour *Kia-tſe* fut la conjonction. C'étoit ſur la fin du jour *Kia-tſe*, au pays de *Tſin* : au pays de *Lou*, le jour ſuivant *Y-tcheou* commença à minuit. Au pays de *Tſin*, on ſuivoit la forme d'année de la Dynaſtie *Hia*. Au temps de la conjonction, le ſoleil étoit entre le 14 & le 15° du Verſeau. Dans cette lune, le ſoleil entra dans le ſigne des Poiſſons; c'étoit donc la premiere lune du calendrier de *Tſin*, & la troiſieme du calendrier de *Lou*.

Le vieillard voulut faire voir ſans doute que, quand on compte les années de ſon âge, & quand on veut ſavoir au juſte ſon âge, il faut ſe ſervir de l'an ſolaire, & non de l'année lunaire, ou luniſolaire.

Suppoſons un Chinois, né le 3 Décembre 1715, c'eſt l'an 54 (1) du regne

(1) Dans le cycle de 60, c'eſt l'année *Y-ou-cy*.

de *Kang-hi*; c'étoit le huitieme jour de la onzieme lune. L'an 1754 a dans le cycle de 60 les caracteres *Kia-ſu*, c'eſt la dix-neuvieme année du regne *Kien-long*. Le huitieme de la onzieme lune, eſt le 21 Décembre. Le Chinois, né le 3 Décembre 1715, fait le 21 Décembre 1754 l'anniverſaire de ſa naiſſance. Il compte la cinquante-quatrieme année de *Kang-hi* pour la premiere année de ſa naiſſance, & la dix-neuvieme année *Kien-long*, pour la quarantieme; en ſorte que dès la premiere lune de cette année dix-neuvieme de *Kien-long* 1754, il dit qu'il a 40 ans. Il n'a cependant réellement que 39 ans, le 3 Décembre 1754. Le vieillard de *Chanſi* vouloit ſans doute faire voir le défaut du compte ordinaire pour l'âge en Chine.

NOTE.

1°. A cette année 543, le *Tſo-tchouen* après avoir parlé du jour *Kiſſe* de la ſeptieme lune (1), dit que Jupiter étoit, ſelon un calcul, dans le ſigne *Kiang-leou*, & ſelon un autre, dans le ſigne *Tſeou-tſe*.

2°. L'an 542, le *Tſo-tcohuen* dit que l'Empeur *Yao* fit aller ſon frere *Che-ching* au pays

(1) 23 Juillet.

Tay-yu-en-fou (1), pour y observer les étoiles d'Orion. Le signe céleste *Che-ching* est désigné par les mêmes caracteres, *Che-ching*, que le frere de *Yao*. On peut dire que le nom du frere de *Yao* lui fut donné, parce qu'il observoit le signe *Che-ching*. On peut aussi dire que le nom Chinois du signe *Che-ching* vient du nom du frere de *Yao*. Les étoiles d'Orion sont fort remarquables, & sont les principales du signe céleste *Che-ching*.

Le prince qui régnoit au pays de *Tay-yuen-fou* du *Chanſi*, voulut savoir l'an 535 avant J. C, l'explication du texte de l'éclipse solaire du *Chi-king*; on lui répondit que les éclipses de soleil sont des malheurs, ou indiquent des malheurs pour punir les princes qui gouvernent mal. Les questions du prince furent à l'occasion d'une éclipse de soleil le 18 Mars (2). On voit que les dix caracteres appellés *Kan* dans le cycle, étoient alors un cycle de dix jours.

A la onzieme lune de l'an 534, on voit dans le *Tſo-tchouen*, une tradition

(1) Ce pays s'appelloit *Tahia* anciennement; on l'appella depuis *Tſin*.

(2) Cette éclipse est dans le *Tchun-tſien*, septieme année du regne de *Tcheo-kong*, Prince de *Lou*, jour *Kia-tchin*, premier de la quatrieme lune.

qui portoit que la planete Jupiter étoit au ſigne céleſte *Chun-ho*, à la mort de l'ancien Empereur *Ttchouen-hiu*. A cette onzieme lune de l'an 534, on place Jupiter dans le ſigne céleſte *Simou*, au lieu appellé le Gué de *Simou*. C'eſt un lieu de la voie lactée, qu'on repréſente comme un grand fleuve.

On ne voit pas bien s'il s'agit d'une étoile nouvelle, ou d'une étoile, ou d'une comete qu'on apperçut à la premiere lune, dans la conſtellation *Nu*; pluſieurs dirent que dans cette comete, ou étoile nouvelle, étoit l'eſprit d'un ancien prince, & on en tira des préſages. On dit que Jupiter étoit dans le ſigne *Hiuen-hiao*.

L'an 525, le calcul fait voir une éclipſe de ſoleil, le vingt-deuxieme Août au temps de la conjonction, le ſoleil vers 21° 26′ de Lion, c'étoit donc la neuvieme lune dans le calendrier de *Tcheou*, ou la ſeptieme dans celui *Hia*. Le 22 Août a les caracteres Chinois *Kiaſu* dans le cycle, & il n'y eut pas dans ce temps-là, avant & après l'an 525, une éclipſe de ſoleil à un jour *Kiaſu*. C'eſt donc l'éclipſe de ſoleil marquée dans le *Tchun-tſieou* à la dix-ſep-

tieme année (1) du prince *Tchao-kong*. Au jour *Kiaſu* premier de la ſixieme lune, il y a eu quelque dérangement ou faute des copiſtes dans le caractere de la lune. L'éclipſe fut obſervée, & à l'occaſion de l'éclipſe, les Savans citerent le texte du livre *Chou-king*, où on parle des cérémonies en uſage au temps des éclipſes de ſoleil. Ces Savants voyoient donc une éclipſe de ſoleil dans le texte du *Chou-king*. Quelque temps après l'éclipſe, on apperçut une comete à l'oueſt du Scorpion, ou des étoiles du Scorpion. Le texte peut auſſi-bien s'expliquer, en diſant que la comete s'étendoit juſqu'à la voie lactée, qu'en diſant qu'elle alla par ſon mouvement juſqu'à la voie lactée. *Tſo-tchouen* dit que la conſtellation *Hiu* déſigne de grandes eaux. Le ſigne céleſte *Hiuen-hiao* a le nom de la conſtellation *Hiu*, & les deux caracteres Chinois *Hiuen-hiao* expriment des eaux très-profondes.

NOTE.

Dans l'éclipſe de l'an 525, on voit l'utilité du cycle de 60 jours. Dans les textes qui rapportent les éclipſes & les phénomenes ſur les textes du Pere Couplet pour les éclipſes de

(1) Année 525 avant Jeſus-Chriſt.

ſoleil, M. Caſſini (1) a dit qu'on ne pouvoit faire aucun fonds ſur le calendrier Chinois. Le Pere Couplet, en rapportant ſans choix, ſans critique & ſans caracteres, des jours pour les éclipſes, a donné lieu à la remarque de M. Caſſini. Si cet illuſtre Aſtronome avoit vu les fondemens du calendrier Chinois pour régler l'année & la lune intercalaire, il auroit porté un autre jugement.

Un Savant qui ſe diſoit deſcendant de l'Empereur *Chao-hao*, dit l'an 526, que les Empereurs *Tay-hao* (2), *Y-enti* (3), *Hoang-ti* avoient donné des titres à leurs Mandarins. Il dit en particulier que l'Empereur *Tchouen-hiu* avoit nommé un Grand pour préſider au calendrier; que d'autres Grands ou Mandarins calculoient les ſolſtices, les équinoxes & les autres parties de l'année; d'autres Mandarins avoient ſoin des meſures, &c. (4) Il rapporte le nom de ces Mandarins; le *Tſo-tchouen* qui inſtruit de ce détail, ajoute que Confucius fut charmé du diſcours du Savant, & en fit l'éloge.

(1) Regles de l'Aſtronomie Indienne.

(2) C'eſt un titre de l'Empereur *Fou-hi*.

(3) C'eſt un titre de l'Empereur *Chin-nong*.

(4) Cette année 526, le 5 Novembre, on vit une comete; on n'en dit ni le lieu, ni combien de temps elle fut vue.

Il y a eu du dérangement ou altération dans les textes pour le calendrier de l'an 522, vingtieme année du regne du Prince *Tchoa-kong*.

On marque dans la seconde lune le jour *Ki-tcheou* (1), jour du solstice d'hiver. Le solstice d'hiver étoit toujours dans la premiere lune. Le premier de la septieme lune, est marqué *Ou-ou*, & dans la onzieme lune on voit un jour *Sin-mao*. Ces jours font voir qu'entre les deux, il y eut une lune intercalaire. Elle fut contre les regles ordinaires, & cette lune intercalaire fut nécessairement placée pour remettre les lunes dans l'ordre, selon les regles du calendrier. L'année suivante, on voit une éclipse de soleil au jour *Gin-ou*, premier de la septieme lune. Ce jour *Gin-ou* fut le 10 Juin de l'an 521. Il y eut éclipse au temps de la conjonction : le soleil fut entre le 11 & le 12° des Gémaux ; ce fut donc la septieme lune, & le solstice d'été fut dans cette lune ; les lunes furent donc bien marquées. Le 25 Décembre ne fut pas le jour du solstice d'hiver de l'an

(1) Le jour *Ki-tcheou* fut nécessairement le 25 Décembre 523. La seconde lune n'eut pas de jour *Ki-tcheou*, 26e. du cycle de 60.

523. Ce ſolſtice fut avant midi, le 27 Décembre, au pays de *Lou*.

Outre l'altération qui paroît avoir été faite au texte du *Tſo-tchouen* pour l'expreſſion des textes, pour l'ordre des lunes au commencement de la vingtieme année de *Tchao-kong*, je crois en particulier que le texte original du livre n'a pas eu pour les ſolſtices d'hiver des années 656 & 523 avant J. C., les caracteres qui déſignent le 25 Décembre pour le jour du ſolſtice. On a vu par l'examen de quelques jours, que le *Tchun-tſieou* & le *Tſo-tchouen* plaçoient le ſolſtice d'hiver même au-deſſus du 26 Décembre (1). D'ailleurs, ſi le 25 Décembre de l'an 656 avant J. C., premier jour de la premiere lune de la cinquieme année de *Hi-kong*, avoit été jour de ſolſtice & premier de la lune, la douzieme lune précédente auroit été marquée intercalaire. Or, cette douzieme lune ne fut pas marquée intercalaire : on trouve même un jour ou *Chin* marqué à la douzieme lune de la quatrieme année du Prince *Hi-kong*. Or, ces caracteres *Ou-chin* (2) ſont certai-

(1) On le verra encore dans la ſuite.

(2) Quarante-cinquieme jour du cycle de 60.

nement ceux du 22 Décembre de l'an 656 avant J. C. Dans le temps on retrouva l'ancien livre *Tso-tchouen*, au temps de l'Empereur *Outi*, de la Dynastie de *Han* avant J. C. Ceux qui rangerent ce livre dans la suite, tenoient pour indubitable que le jour du solstice d'hiver étoit toujours au jour qui répond à notre 25 Décembre julien. Ces Chinois étoient les Astronomes & les Historiens, en vertu de leur système de l'année julienne de 365 jours $\frac{1}{4}$ qu'ils ne distinguoient pas de l'année solaire, ils placerent, en remontant jusqu'au regne de *Tay-kia*, Empereur de la Dynastie *Chang*, les solstices d'hiver au 25 Décembre, c'est-à-dire, à un jour qu'on voit, par un calcul aisé, répondre au 25 Décembre julien. Ayant cru voir vers leur temps un solstice d'hiver à minuit du 25 Décembre, réuni à la conjonction de la lune & du soleil, ils firent une suite de ces solstices réunis à la conjonction, jusqu'au temps de l'Empereur *Tay-kia* de la Dynastie *Chang*. On voit dans leur Recueil les solstices marqués ainsi pour les vingtiemes années de *Tchao-kong*, & la cinquieme année de *Hi-kong*, Princes de *Lou*. Ces solstices étoient selon eux les premieres années

d'un cycle de 19 ans. Je ſuis très-porté à croire que ces Auteurs, voyant dans l'original de *Tſot-tchouen* les caracteres du jour du ſolſtice, qui ruinoient leur ſyſtême, ſubſtituerent les caracteres qui favoriſent le leur. Ils ne penſerent pas à changer les textes des autres années où ſont les caracteres des jours pour des éclipſes & autres événemens, & ils ne penſoient pas qu'en combinant ces caracteres, on pouvoit voir aiſément que le *Tchun-tſieou* & ſon Commentateur *Tſo-kieoumin*, Auteur de *Tſo-tchouen*, mettoient & ſuppoſoient le ſolſtice même au-deſſus du 26 Décembre.

NOTES.

1°. Les ſolſtices de la cinquieme année de *Hi-kong* & vingtieme année de *Tchao-kong*, ont pour expreſſion les deux mots Chinois *Nan*, *Tchi*, dont les caracteres ſignifient terme de la route du ſud. Ce terme Chinois déſigne fort bien le ſolſtice d'hiver; ce terme eſt ancien. Le ſolſtice d'été devoit donc s'exprimer par le terme *Pe-tchi*, ou terme de la route du nord. C'étoit les termes de la route du ſoleil, & ils déſignoient par-là l'écliptique. La déclinaiſon du ſoleil de 24° Chinois que les Aſtronomes Chinois ſuppoſoient l'an 105 avant J. C., & avant, n'étoit pas l'effet de leurs obſervations & de leurs recherches. Ils ſuppoſoient fort ancienne cette déclinaiſon du ſoleil aux deux ſolſtices,

& la donnoient comme un veſtige de l'ancienne Aſtronomie, de même que la connoiſſance du triangle-rectangle, & l'uſage des cercles gradués d'eſt à l'oueſt & du nord au ſud, placés ſur le méridien pour obſerver le paſſage des aſtres par le méridien & la différence de ces paſſages.

2°. Pluſieurs Aſtronomes Chinois, avant la venue des Miſſionnaires, n'ont pas fait difficulté de traiter d'erreur les ſolſtices d'hiver marqués au 25 Décembre, aux années 523 & 656 avant J. C. D'autres au contraire & des plus habiles, comme *Cocheou-king* (1) & autres, quoique bien inſtruits ſur la quantité de l'année ſolaire & l'eſpace entre leur temps & celui des Princes *Hi-kong* & *Tchao-kong*, regardant les textes de *Tſo-tchouen* comme livres ſacrés, & n'oſant les contredire, ont admis ces anciens ſolſtices au 25 Décembre julien, & pour cela ont déterminé ſeulement pour le cas des anciens ſolſtices des équations biſarres & ſans fondement pour l'année ſolaire, & en cela ils ne ſont pas excuſables. Ce n'eſt pas ici le lieu de parler de ces équations & de leur principe.

3°. On a vu quelques raiſons des erreurs dans l'arrangement des lunes : en voici une autre. Au temps du *Tchun-tſieou* les Aſtronomes du tribunal avoient des inſtrumens de léton, ſoit anciens, ſoit faits de leur temps, qui faiſoient voir l'ordre des lunes & l'année où il falloit intercaler. Ces ſortes d'inſtrumens étoient

(1) Je crois que ce qu'on attribue à *Cocheou-king*, doit être attribué à ceux qui rangerent ce qu'on trouva de ſon Aſtronomie.

ſouvent peu exacts; les Aſtronomes, par négligence & pour s'épargner la peine du calcul, & de bien ajuſter leurs inſtrumens, faiſoient trop vîte les éphémerides pour l'année courante. Les jours des ſolſtices faiſoient bientôt voir l'erreur; c'eſt pour cela qu'on voit, comme j'ai dit, l'erreur des lunes corrigée. D'autres fois les Aſtronomes de *Lou*, ſans penſer d'abord à la différence des calendriers, ſe ſervoient, par exemple, de celui d'un état voiſin, appellé *Song*. La Cour de ces Princes *Song*, deſcendants de l'Empereur *Tching-tang*, fondateur de la ſeconde Dynaſtie Impériale *Chang*, étoit à *Kouey-te-fou*, Ville du *Honan*. Le calendrier du pays de *Song* étoit celui de l'Empereur *Tching-tang*. Dans ce calendrier, la premiere lune de la Dynaſtie *Tcheou* étoit la douzieme de l'année : la troiſieme lune étoit celle qui avoit l'équinoxe du printemps, &c. Ce que je dis ici ſur ce dernier point comme ſource de l'erreur des lunes dans le calendrier de *Lou*, n'eſt qu'une conjecture que je fais; je la mets ici, parce qu'elle me paroît bien fondée.

4°. Dans ce que dit le *Tſo-tchouen* (1) de pluſieurs diſtances dans quelques pays, quelques Savants Chinois ont cru voir que ces diſtances donnoient pour un degré de latitude, 225 *Lys*. Cette regle ne pouvoit pas être générale, parce que, dans différents pays le *pied* étoit différent; le nombre des *Lys* devoit donc être différent : comme 1800 pieds font un *Ly*, on voit combien de *Lys* font un degré,

(1) *Tſo-tchouen*, premiere année du regne de *Tcha-Kong*, Prince de *Lou*.

en se servant du pied (1) de l'Empereur *Ou-ouang*. Cette recherche particuliere me paroît inutile ; on ne voit pas dans ces anciens temps des distances itinéraires marquées en vue d'examiner combien de *Lys* doivent être dans un degré.

Dans le mois de Décembre 522 avant Jesus-Christ, fut la premiere lune de la vingt-unieme année du Prince *Tchao-kong*. Le *Tso-tchouen* dit que c'est le temps où l'Empereur *Kin-ouang*, fit fondre des cloches. L'ancien livre *Koue-yu* rapporte (2) que l'Empereur, avant la fonte des cloches destinées à l'usage de la musique de la Cour Impériale, interrogea un Savant en Musique, en Astrologie & en Astronomie. Ce Savant fit un grand étalage de sa science dans cette occasion : le *Koue-yu* fait quelque détail du discours de ce Savant.

Ce Savant rappelle à l'Empereur le souvenir de l'expédition de l'Empereur *Ou-ouang*, décrite dans le livre *Chou-king*. Il s'agit de l'année où *Ou-ouang* partit de sa Cour dans le *Chensy*, passa le fleuve *Hoang-ho* dans le *Honan*, & après avoir remporté la victoire sur le

(1) J'ai dit la mesure de ce pied.
(2) Regne de *Kin-ouang*.

dernier

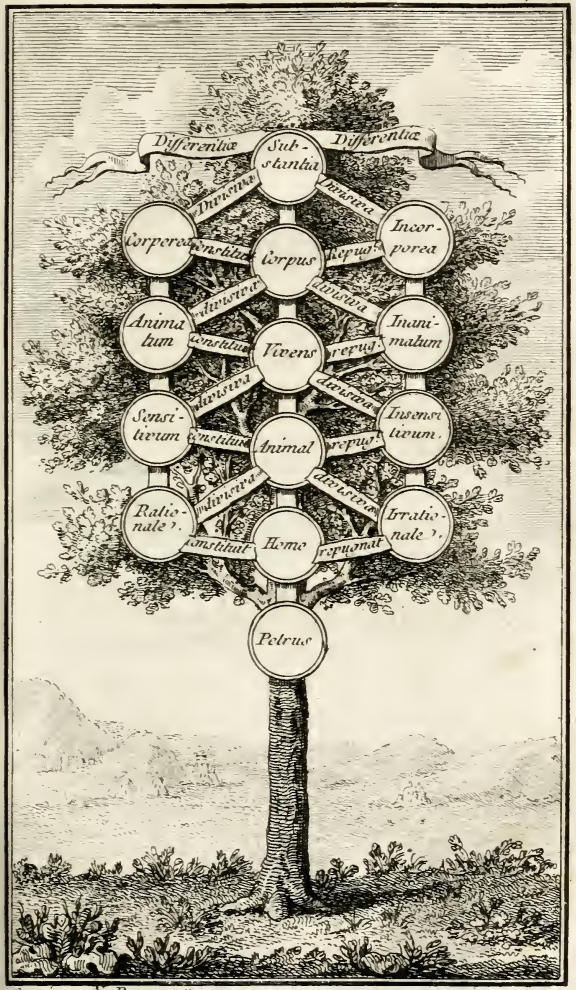

Gravé par N. Ransonnette

dernier Empereur de la Dynaſtie *Chang*, fut déclaré & reconnu Empereur de la Chine.

Le Savant dit que dans cette expédition de *Ou-ouang*, la planete Jupiter étoit dans le ſigne céleſte *Chun-ho*, le ſoleil dans la partie de la voie lactée qui eſt près du ſigne *Sy-mou*; que la lune fut dans la conſtellation *Fang*; que la conjonction de la lune & du ſoleil fut au manche de la conſtellation *Teou* (1), & que Mercure fut au ſigne *Hiuen-hiao*. Il fait remarquer l'eſpace depuis *Hiuen-hiao* juſqu'au ſigne *Sy-mou*, à la conſtellation *Nieou* & aux étoiles *Kien-ſin*; que le ſigne *Hiuen-hiao* eſt la place du nord. Par l'Aſtrologie judiciaire, l'Aſtronome ou Aſtrologue fait voir que ces lieux du Soleil, de la Lune, de Jupiter & de Mercure, conviennent au pays de la Cour de *Ouou-ang*, à ſes ancêtres, &c. Il veut dire que c'eſt l'image de la grandeur de la famille Impériale *Tcheou*, & de la perte de la famille de *Chang*.

(1) Etoiles Lamda, Mu, dans le Sagittaire. On veut qu'on faſſe attention aux ſept ſignes, *Hiuen-hiao*, *Sing-ki*, *Sy-mou*, *Taho*, *Cheou-ſing*, *Chun-ouy*, *Chun-ho*: on examine bien ce nombre ſept, & on le compare à un nombre ſept pour la Muſique.

NOTES.

1°. On a vu que l'étoile *Fang*, ou constellation *Fang*, étoit la constellation *Fang*. *Heou-tsi*, tige de la famille Impériale de *Tcheou*, étoit frere de l'Empereur *Yao*, & il eut l'intendance de l'Agriculture. J'ai fait remarquer l'attention des Chinois au passage de la Lune par cette constellation. Le pays de *Tcheou* dans le *Chansy*, étoit assigné aux étoiles du signe céleste, *Chun-ho*. Les Princes attendoient fort l'année où Jupiter devoit entrer dans le signe céleste où leur état étoit assigné.

2°. L'Auteur du *Koue-yu* suppose connu ce qu'il rapporte du signe *Hiuen-hiao*, comme ayant rapport à la famille Impériale, de même que le lieu où fut la conjonction du Soleil & de la Lune. Il ne dit pas le temps où Mercure fut dans *Hiuen-hiao*, où la lune fut dans *Fang*, où se fit la conjonction. Les lieux de Jupiter & de Mercure, assignés en général aux signes, sont une expression bien vague. On avoit la connoissance du cycle de 19 ans; on pouvoit ainsi calculer les conjonctions. On supposoit 12 ans pour une révolution de Jupiter: on savoit le mouvement de la lune dans un jour: on avoit sans doute quelque révolution pour calculer les lieux de Mercure.

3°. L'Auteur du *Koue-yu* suppose un rapport des nombres des calculs astronomiques, aux nombres des tons, sons, accords, aux nombres des parties pour toutes sortes d'instrumens de Musique, & leurs diverses dimensions. Je ne suis pas en état de bien exprimer ce que les Chinois ont dit sur ces rapports.

On voit dans le *Tchun-tſieou* une éclipſe de Soleil au jour *Ping-yn* de la onzieme lune, à la douzieme année du regne de *Ting-kong*, Prince de *Lou*. C'eſt l'an 498 avant J. C. Pluſieurs années avant & après l'an 498, on ne trouve d'éclipſe de ſoleil à un jour *Ping-yn*, que l'éclipſe de ſoleil qu'on trouve par le calcul le 22 Septembre de l'an 498. Au temps de la conjonction le Soleil étoit dans Virgo 21° à peu-près. C'étoit donc la dixieme lune, c'eſt-à-dire, celle qui avoit l'équinoxe d'automne. Cette éclipſe du 22 Septembre eſt néceſſairement celle du *Tchun-tſieou*. Le caractere marqué de la onzieme lune, ne peut convenir à aucune des formes du calendrier Chinois de ce temps-là. Dans pluſieurs pays de Chine, on ſuivoit le calendrier de *Hia*; dans ce calendrier, l'éclipſe eſt à la huitieme lune. Dans d'autres pays, on ſuivoit le calendrier de la Dynaſtie *Chang*; dans ce calendrier, l'éclipſe ſeroit à la neuvieme lune. La Cour Impériale & le pays de *Lou* avoient le calendrier de *Ou-ouang*. Dans ce calendrier, l'éclipſe eſt à la dixieme lune. A la Chine, il n'y avoit pas de calendrier différent de ces trois. L'éclipſe au jour

Ping-yn, 22 Décembre de l'an 498, eſt réelle ; il faut conclure qu'il s'eſt gliſſé quelque erreur dans les caracteres qui déſignent la lune.

Le 14 Novembre de l'an 511 avant Jeſus-Chriſt, on trouve par le calcul, une éclipſe viſible dans le pays de *Lou*. C'étoit la trente-unieme année du regne de *Tchao-kong*, Prince de *Lou*. Le jour a les caracteres *Sin-hay*. A la conjonction, le ſoleil étoit dans la Vierge, près de 16° ; c'étoit donc la douzieme lune Chinoiſe. Le *Tchun-tſieou* marque une éclipſe obſervée au jour *Sin-hay*, premier de la douzieme lune, à la trente-unieme année du regne de *Tchao-kong*. C'eſt, comme on voit, l'éclipſe du 14 Novembre de l'an 511. Si on compte les jours & les lunes, en remontant juſqu'à la premiere lune de cette année, on trouvera que le ſolſtice d'hiver fut après le 26 Décembre dans le *Tchun-tſieou*, & cela fait voir que dans ce temps-là on ne marquoit pas au 25 Décembre le ſolſtice, ce qui fortifie bien les ſoupçons que j'ai propoſés en parlant des ſolſtices d'hiver des années 523 & 656 avant J. C. Ces ſoupçons ſont encore bien confirmés par la vé-

rification de l'éclipſe marquée par le *Tchun-tſieou*, au jour *Keng-tchin* (1), premier de la huitieme lune, à la quinzieme année de *Ting-kong*, Prince de *Lou*. En comptant les jours des lunes, en remontant, on trouve la conjonction à la premiere lune le 27 Décembre (2), dans le *Chantong*. Le ſolſtice d'hiver fut donc dans cette lune; donc il ne fut pas le 25 Décembre. Le 27 Décembre fut le jour du ſolſtice dans le calendrier de *Lou*. La lune précédente fut donc la douzieme lune intercalaire de la quatorzieme année du regne du Prince *Ting-kong*. Selon le calcul, l'an 495, le ſolſtice fut après minuit du 27 Décembre, dans le *Chan-tong*, temps moyen, & en temps moyen, la conjonction fut dans le *Chan-tong* le 27 Décembre, près de trois heures après midi. En Chine, depuis l'an 1111 avant J. C., l'on a compté le premier jour de la lune dès le moment de minuit qui commence le jour de la conjonction, quand même

(1) 22 Juillet, vers 11 heures du matin; conjonction dans l'Ecreviſſe, 21° 35′ 25″, nœud aſcendant de la Lune dans l'Ecreviſſe, 22°31′2″, l'an 194 avant J. C.

(2) Année 495 avant J. C.

cette conjonction ſeroit à 10 heures, à 11 heures, à 11 heures $\frac{1}{2}$ du ſoir.

L'année 482 avant J. C. fut la treizieme année du regne de *Gai-kong*, Prince de *Lou*. Cette année on marque une Comete vue vers l'orient. On ne dit rien ſur le temps, ni le lieu, ni le cours de la Comete.

Le Pere Riccioli rapporte une éclipſe de Soleil le 19 Avril de l'an 481 avant J. C. C'eſt l'éclipſe rapportée par les Hiſtoriens de la Cour de *Lou*, au jour *Keng-chin*, premier de la cinquieme lune, à la quatorzieme année du Prince *Gai-kong*, c'eſt-à-dire, l'an 481 avant J. C. Le calcul des jours fait voir que les caracteres *Keng-chin* ſont ceux du 19 Avril, & le Soleil étant au temps de la conjonction, vers midi, dans le Bélier 22° & plus de 47′ : on voit que ce fut la cinquieme lune Chinoiſe de la Cour de *Lou*. Le nœud aſcendant de la lune étant alors la Balance 22° & près de 27, on voit qu'il y eut éclipſe. Scaliger rapporte auſſi une éclipſe de Soleil, le 19 Avril de l'an 481 avant J. C.

NOTES.

1°. Le *Tchun-tſieou* fait par Confucius, finit

à la quatorzieme année (1) du regne de *Gai-kong*. Il commence à la premiere année (2) du regne de *Yn-kong*. Les Hiſtoriens de *Lou* continuerent le *Tchun-tſieou* juſqu'au temps de la mort de Confucius arrivée l'an 479, le 14 Avril (3). Confucius naquit l'an 551 avant J. C., le 4 Octobre (4).

2°. L'auteur du *Tſo-tchouen* finit ſon livre à la vingt-ſeptieme année (5) du regne de *Gai-kong*. Il y parle d'un jour *Ki-hay* (6) de la quatrieme lune. *Tſo-kieoumin*, Auteur du *Tſo-tchouen*, étoit Hiſtorien public ; il étoit connu & eſtimé de Confucius.

3°. *Tſo-kieoumin* paſſe pour Auteur du livre *Koue-yu* : ce livre *Koue-yu* eſt au moins d'un Auteur de ce temps-là, & apparemment des Hiſtoriens publics. Ce livre finit à l'an 453 avant J. C., ſeizieme année du regne de l'Empereur *Tchingting-ouang*. Suppoſé que *Tſo-kieoumin* ait travaillé à ce livre, on le continua après ſa mort juſqu'à l'an 453. Le *Kous-yu* eſt preſqu'égal en autorité à *Tſo-tchouen*, & tous les deux ſont livres très néceſſaires à tous ceux qui veulent bien ſavoir les vraies antiquités Chinoiſes. *Tſo-tchouen* eſt généralement plus eſtimé que le *Koue-yu*, & tient le premier rang après les livres claſſiques.

4°. Dans les livres claſſiques appellés *Sſe-chou*, on voit un paſſage où Confucius compare l'Empereur au pôle, ou à l'étoile polaire. Il

(1) An 481 avant J. C.
(2) An 722 avant J. C.
(3) Quatrieme lune, jour *Y-tcheou*.
(4) Jour *Ke-tſe* dans la onzieme lune.
(5) An 479 avant J. C.
(6) 16 Mars.

parle d'un point immobile & fixe. S'il a eu en vue l'étoile polaire, il croyoit qu'une étoile est fixe & immobile au pole. Il paroît que bien des Chinois ont eu cette idée. Ce que je dis du pole d'après les *Sschou*, fut dit par des Disciples de Confucius.

La premiere année du regne de l'Empereur *Ling-ouang*, fut l'an 571 avant J. C. La derniere année fut l'an 545.

La premiere année de la principauté du Prince *Ouen-ouang*, pere de l'Empereur *Ou-ang*, fut l'an 1173 avant J. C., & la derniere fut l'année 1124.

Le fragment du livre de *Tcheou* passe pour contenir ce qui regarde cet intervalle de temps. Cependant celui qui a rédigé le livre dont on a le fragment, doit avoir été plus récent par ce qu'il dit du solstice d'hiver. Dans ce fragment, on voit le solstice d'hiver au commencement de la constellation *Nieou*(1). Le commencement de cette constellation est l'étoile de Caper qui, au commencement de 1700 de J. C., étoit dans

(1) Indépendamment du solstice, on sait certainement que ce qu'on voit dans le fragment, est un monument avant le temps de l'incendie des livres.

le Capricorne 29° 51′ 48″, latitude boréale 4° 37′ 2″. En ſuppoſant 72 ans pour un degré de mouvement propre dans les fixes, l'Auteur du livre ſeroit de l'an 450 avant J. C. à peu-près. Il ne s'agit pas ici d'avoir une époque fixe, il ſuffit de voir en général l'antiquité du livre.

On ne ſait pas ſi bien l'antiquité d'une eſpece de Dictionnaire Chinois, appellé *Enlya ;* mais il eſt avant le temps de l'incendie des livres (1), & bien des Chinois croient que le Prince *Tcheou-kong* en eſt l'Auteur, ou du moins que ce qui y eſt rapporté, eſt pris des Mémoires de *Tcheou-kong.*

On voit dans ce qui reſte de ce livre, qr'on avoit alors l'uſage du cycle de 60 ans. On y voit que les 10 caracteres dits *Kan*, faiſoient un cycle particulier de 10 jours.

Le pôle eſt appellé *Pe-ki* & *Pe-tchin.* On ne dit pas quelle étoile étoit la polaire.

Les conſtellations *Kio*, *Kang* ſont

(1) L'Auteur du livre étoit ſans doute inſtruit du ſolſtice d hiver, fixé par le Prince *Tcheou-kong*, à la conſtellation *Nu* 2° ; on étoit donc alors inſtruit ſur le mouvement propre des fixes.

marquées dans le ſigne céleſte *Cheou-ſing* (1). Les conſtellations *Fang*, *Sin*, *Ouy*, ſont placées dans le ſigne *Ta-ho* qu'on appelle auſſi *Ta-tchin*.

Le ſigne *Sy-mou* eſt déſigné par le caractere *Tſin* (2), qui ſignifie un gué de riviere, & on place ce gué dans *Han-tſin*, qui déſigne la voie lactée, & ce *Han-tſin* eſt mis entre les conſtellations *Ki* & *Teou*.

Les conſtellations *Teou*, *Nieou* ſont dans le ſigne *Sing-ki*.

Par la conſtellation *Hiu*, on déſigne le ſigne *Hiuen-hiao*. On donne auſſi le nom de l'Empereur *Tchouen-hiu* à la conſtellation *Hiu*. On dit que cette conſtellation déſigne le pays du nord, ou le nord; on veut dire que c'eſt le lieu des anciens ſolſtices d'hiver.

Les conſtellations *Che* & *Tong-pi* ſont dans la bouche, (*Keou*, quadrilataire) du ſigne *Tſeou-tſe*. On déſigne la figure des

(1) Voyez les conſtellations & les ſignes; il paroît que *Enlya* met auſſi la conſtellation *Ti* dans le ſigne *Cheou-ſing*.

(2) Aux années 206 & 105 avant Jeſus-Chriſt, & pluſieurs années après, on voit les Aſtronomes Chinois ſuppoſer que le ſolſtice d'hiver étoit à la fin de la conſtellation *Teou*.

deux étoiles qui ſont les commencemens de ces conſtellations, & dont la figure eſt une figure de quatre côtés.

Les conſtellations *Kou-ey*, *Leou* ſont dans le ſigne *Kiang-leou*.

Par la conſtellation *Mao*, on déſigne le ſigne *Ta-leang*; & par la conſtellation *Li-eou*, on déſigne le ſigne *Chun-ho*: on ne voit pas les ſignes *Chun-ouy*, *Chun-cheou* & *Che-ching*.

L'eſpace de temps entre la fin du *Tchun-ſiceou*, & l'an 249 avant J. C. eſt appellé *Tchen-koue*, deux caracteres qui ſignifient guerres entre les Royaumes, parce que tous les pays de Chine, gouvernés par des Princes tributaires de l'Empereur de la Dynaſtie *Tcheou*, étoient déſolés par les guerres de ces Princes qui n'étoient tributaires que de nom. L'Empire fut dans le trouble; les Sciences & les Arts ſouffrirent beaucoup. L'ancienne doctrine des livres claſſiques fut preſque anéantie; quelques Lettrés la ſoutenoient encore: beaucoup de Sectes contraires à cette doctrine ſe fortifierent. C'eſt dans ces temps de trouble & de confuſion, que deux Aſtronomes (1) firent chacun un

(1) Un s'appelloit *Kan*, l'autre ſe nommoit *Ché*.

catalogue d'étoiles. Les Aſtronomes poſtérieurs diſoient que leurs catalogues contenoient les étoiles de deux Aſtronomes, auſſi bien que celles de *Ou-hien* dont on a parlé ; mais ces Aſtronomes poſtérieurs n'ont pas fait le détail des noms anciens & nouveaux pour les étoiles (1). L'Aſtrologie judiciaire étoit en vogue, & on cherchoit encore des myſteres & des préſages dans les figures *Koua*, attribuées à l'Empereur *Fou-hi*.

C'eſt dans le temps du *Tchen-koue* que vivoit le Philoſophe *Mong-tſe*, natif de la Province du *Chan-tong*, grand zélateur pour la doctrine de Confucius & de ſes Diſciples. Le livre de ce Philoſophe eſt réputé claſſique en Chine ; il étoit fort eſtimé vers l'an 333 avant J. C., & quelques années avant & après. Dans un endroit de ſon livre, *Mong-tſe* dit : *Le ciel eſt bien élevé, les étoiles, aſtres & lieux des conjonctions du Soleil & de la Lune ſont fort éloignés de nous : cependant ſans peine on peut ſavoir un ſolſtice de* 1000 *ans.*

On voit que dans ce texte il ne s'agit

(1) Il y a long-temps que j'ai envoyé en France ces catalogues, avec quelques remarques & explications.

nullement d'une ancienne obſervation de ſolſtice réuni à la conjonction, à une année & un jour d'un regne d'un ancien Empereur. On peut ſeulement conclure qu'au temps de *Mong-tſe*, on avoit une méthode qu'on croyoit aiſée pour calculer un ancien ſolſtice quelconque, réuni à la conjonction, & rapporté aux étoiles : par ce texte on ne ſauroit fixer quelqu'ancienne époque (1). M. Freret qui m'écrivoit fort ſagement qu'il auroit grand ſoin de diſtinguer les interprétations poſtérieures des Chinois, & les textes Chinois des livres anciens, ſans y penſer, a pris des interprétations poſtérieures pour le texte de *Mong-tſe* que je viens de rapporter, & c'eſt de ces interprétations & non du texte de *Mong-tſe*, qu'il a tâché de conclure ſon époque de *Hoang-ti*, époque qu'on doit chercher par une autre voie, ſi on peut bien établir quelque époque vers le temps de l'Empereur *Tchon-kang*, ou autre ancien ; on peut aſſez bien établir celle de *Hoang-ti* en remontant par les années marquées pour *Chun* & *Yao* que *Tchou-chou* met au-deſſus du temps de *Yao*.

(1) Voyez la nouvelle Diſſertation de M. Freret.

L'arrangement qu'on va voir ici, est dans le livre du *Lu-pou-ouey*. Il ne marque pas l'année ; il ne dit pas le jour de la Lune ; il n'assigne pas les degrés des constellations. Cet Auteur écrivoit plus de 148 ans avant J. C.

	Lieu du Soleil dans les Constell.	Passage des constellat. au Méridien Soir au crépusc.	Passage des constellat. au Méridien Matin au crépusc.	
PRINTEMPS.	Constell.			
Prem. lune. *	CHE.	TSAN.	OUY.	
Sec. lune.	KOU EY. 15e conf.		Etoile KIEN SING.	Equinoxe du print. dans cette lune.
Troisi. lune.	OU EY. 17e conf.	SING	NIEOU.	
ÉTÉ.				
Prem. lune	PI. 19e conf.	Y.	NU.	
Sec. lune.	TSING.	KANG.	OUEY. 12e conf.	Solsti. d'été dans cette l.
Troisi. lune	LIFOU.	SIN.	KOUEY. 15e conf.	
AUTOMNE.				
Prem. lune.	Y.	TEOU.	PI. 19e conf.	
Sec. lune.	KIO	NIEOU.	TSE.	Equin d'automne dans cette lune.
Troisi. lune.	FANG.	HIU.	LIEOU.	
HIVER.				
Prem. lune.	OUY.	OUEY.	SING.	
Sec. lune.	TEOU.	PI.	TCHIN.	Solst. d'hiver dans cette l.
Troisi. lune.	NU.	LEOU.	TI.	

* Dans cette lune, le grand Historien doit bien examiner l'état des livres, soit livres classiques, soit autres, soit ceux qui regardent l'Astronomie.

La Table des 28 conſtellations eſt priſe du livre de *Lu-pou-ouey*. Dans la chronologie j'ai donné une notice du livre ; ſon nom eſt *Luchi-tchun-tſieou*.

Dans chaque lune, on marque les cérémonies à obſerver, la muſique dont on devoit ſe ſervir à chaque lune & les autres uſages & coutumes, ſelon la ſaiſon.

Les lunes ſont ſelon la forme du calendrier de la Dynaſtie *Hia*. *Lu-pou-ouey* aſſure qu'on examinoit exactement la méthode pour trouver le premier & le dernier jour de la lune : on examinoit donc la quantité du mois lunaire. *Lu-pou-ouey* dit que ſous l'équateur, à midi, le ſoleil ne donne pas d'ombre ; qu'au pole, il y a alternativement des temps ſans nuit & ſans jour.

Il dit encore qu'au jour *Y-mao* de la ſeconde lune du printemps, au temps de l'Empereur *Hoang-ti*, le ſoleil étoit dans la conſtellation *Kou-ey* ; c'eſt la quinzieme conſtellation. On voit bien qu'on ne peut faire aucun fonds ſur cette obſervation, ou calcul ; on ne marque pas une année déterminée de regne ; on ne dit pas le quantieme de la lune étoit le jour *Y-mao*. Quoique on n'ait pas une époque préciſe pour une des années du regne de *Hoang-ti*,

on ſait qu'il a regné environ 3360 ans avant Jeſus-Chriſt (1). A la ſeconde lune eſt l'équinoxe du printemps, & au temps de *Hoang-ti*, le ſoleil n'a pu être dans aucun des degrés de la conſtellation *Kou-ey*. Pour faire uſage du texte de *Lu-pou-ouey*, & le faire convenir au temps de *Hoang-ti*, il faudroit ſuppoſer une forme du calendrier qui repréſentât pour ce temps-là le lieu du ſoleil dans la conſtellation *Kou-ey*, à la ſeconde lune du printemps, & ce ſeroit ſans nul fondement.

Lu-pou-ouey, de riche Marchand qu'il étoit, s'éleva juſqu'à la dignité de Prince & de Miniſtre d'Etat. Il devint ſuſpect à l'Empereur *Tſin-chi-hoang*. *Lu-pou-ouey* fut exilé, & il s'empoiſonna, allant au lieu de ſon exil. C'étoit un homme fort ſavant, fort attaché à la Secte de *Tao*. Il fit de grandes dépenſes pour avoir des Mémoires de Savants, & d'anciens livres & monumens. De ces vaſtes Recueils il fit ſon livre, qui n'eſt pas aujourd'hui en entier. Ce ſont des Mémoires ſur quantité de ſujets: un peu plus d'ordre & de critique rendroit ce

(1) *Note de l'Editeur.* C'eſt reculer ce regne au-delà de toute vraiſemblance, & calculer ſans point fixe & d'après des données incertaines.

livre bien plus utile ; mais tel qu'il eſt, il eſt très-utile pour connoître l'antiquité Chinoiſe, les familles des Princes, les Loix du Gouvernement, les cérémonies civiles & religieuſes ; & dans tous les articles, ſur ces différents ſujets, il y a des traits de l'ancienne Hiſtoire.

La Dynaſtie de *Tſin* dont la premiere année eſt marquée l'an 248 avant J. C., faiſoit, à la dixieme lune (1) du calendrier de *Hia*, les cérémonies du premier jour de l'année ; mais le calendrier comptoit les lunes comme celui de *Hia*. Les Princes de cette Dynaſtie regnoient dans le *Chenſi* ; c'eſt-là qu'étoit leur Cour. Avant d'être maîtres de tout l'Empire, ils ſuivoient le calendrier de la Dynaſtie *Hia*.

Entre les années 436 avant J. C. & l'année 248 avant J. C., on voit quelques éclipſes de Soleil & une de Lune. Il n'y a point de temps marqué pour les phaſes ; les textes de ces éclipſes ne donnent aucune lumiere diſtincte qui puiſſe être de quelque utilité pour avoir connoiſſance de l'Aſtronomie de ce temps-là. On peut en faire uſage pour la chronologie de cet eſpace de temps ; mais on a cette chronologie

(1) Au premier jour.

d'une maniere auſſi sûre par la ſuite des années des regnes marqués par les Hiſtoriens publics. Cette ſuite d'années ſe joint aux années du *Tchun-tſieou* dont les époques ſont démontrées, ſoit pour la ſomme totale des années, ſoit pour chaque année en particulier.

L'an 219 avant J. C., on marqua à *Sigan-fou* (1), Capitale du *Chenſi*, le ſolſtice d'hiver au jour *Y-tcheou* (2), premier de la onzieme lune dans le calendrier de la Dynaſtie *Hia*, qu'on ſuivoit; mais on retint l'uſage établi par *Ou-ouang* pour le commencement du jour à minuit. On ne dit pas le temps du ſolſtice, ni de la conjonction. Selon la regle, on dut intercaler la dixieme lune. Le calcul fait bien voir le ſolſtice d'hiver & la conjonction au 25 Décembre (3), à *Sigan-fou*; mais ce ne fut pas au moment de minuit, qui fut le commencement du 25 Décembre, que le ſolſtice ſe trouva réuni à la conjonc-

(1) Cette Ville étoit alors Capitale de l'Empire.

(2) 25 Décembre.

(3) Le moment du ſolſtice ne fut pas le temps de la conjonction; il y eut quelque intervalle : M. Freret rapporte le calcul qu'il a fait & du ſolſtice, & de la conjonction.

tion, comme l'ont prétendu les Aſtronomes & Hiſtoriens de la Dynaſtie *Han* avant J. C. Dans le Recueil de leurs ſolſtices réunis à la conjonction au moment de minuit, ils n'ont pas fait mention de celui-ci. On voit pourtant qu'ils s'en ſont ſervis pour époque de ces ſolſtices qu'ils appellent *Tſou-tan*. Ce ſont les commencemens des cycles de 19 ans. M. Freret, dans ſa nouvelle Diſſertation, parle du ſolſtice & de la conjonction au 25 Décembre de l'an 219, & releve fort bien l'ignorance des Aſtronomes Chinois, ſur leur ſyſtême d'une période de 1520 ans, qui ramenoit la conjonction au même point du jour, au même lieu du ſoleil, & au même jour du cycle de 60. De cette fauſſe ſuppoſition, ils conclurent un eſpace de 1520 ans entre l'an 219 & la premiere année de l'Empereur *Tay-kia* de la Dynaſtie *Chang*, parce qu'ils ſuppoſoient ſans fondement 1°. qu'au moment de minuit du jour *Y-tcheou*, l'an 219 fut le ſolſtice d'hiver & la conjonction; 2°. que le *Chou-king*, au chapitre *Y-hiun*, marque le ſolſtice d'hiver réuni à la conjonction, au jour *Y-tcheou* de la douzieme lune de la premiere année de l'Empereur *Tay-*

kia. Cependant le *Chou-king* ne parle ni de ſolſtice, ni de conjonction ; il ſe contente de dire jour *Y-tcheou* de la douzieme lune, premiere année de *Tay-kia*. Outre cela, au temps de *Tay-kia*, le ſolſtice ne pouvoit pas être au 25 Décembre.

L'an 213, *Tſin-chi-hoang* ordonna de brûler les livres : dans l'Hiſtoire on voit les motifs qui porterent ce Prince à porter cet Arrêt : dans la chronologie j'en ai parlé. Il faut faire attention aux livres qui furent brûlés, à ceux qui furent conſervés, à ceux qu'on retrouva dans la ſuite, & à la maniere dont on s'y prit pour tâcher de réparer la perte des livres perdus. Les Chinois attribuent à cet incendie la perte de leurs anciennes méthodes d'Aſtronomie. Il eſt certain que, ſuppoſé que les anciens livres euſſent une bonne méthode pour l'Aſtronomie, la perte fut très-grande & preſqu'irréparable : ſuppoſé que les anciens Chinois euſſent tenu regiſtre de leurs obſervations depuis qu'ils commencerent à obſerver les aſtres, la perte des livres où étoient ces obſervations, fut ineſtimable ; cette longue ſuite d'obſervations ; quand même elles auroient été faites ſans une

grande exactitude, étoit capable de former de bons Aſtronomes : on a vu que la négligence des Aſtronomes fit beaucoup de tort à l'Aſtronomie, & les veſtiges qui reſtent, indiquent bien qu'on avoit quelque méthode ; mais auſſi ils font voir des Aſtronomes peu habiles au temps du *Tchun-tſieou*. Ce que M. Fourmont a dit ſur l'incendie, a beſoin de quelque réforme, & cela n'eſt pas ſurprenant ; ceux même qui ont été long-temps en Chine, & qui ont étudié le Chinois, font ſouvent des fautes, en parlant des livres Chinois, & de ce qu'ils contiennent.

Par ce qui reſte de l'ancienne Aſtronomie, & parce qui reſte des livres ſur d'autres ſujets, on voit que l'étude de l'Aſtrologie devoit néceſſairement arrêter les progrès de la vraie Aſtronomie. Outre cela il falloit joindre l'étude de l'Aſtronomie à celle de la Muſique. On ſuppoſoit un grand rapport entre la Muſique & l'Aſtronomie, & cela eſt évident par ce qui reſte de l'ancienne Muſique. Les Chinois, ſur-tout les Aſtronomes, en cherchoient la théorie. Ils cherchoient les fondemens des nombres pour les inſtrumens, les tons, les ſons, les accords. Chaque ſaiſon avoit ſa

muſique, ſes inſtrumens : on y trouvoit une intercalation, & on cherchoit ce rapport avec la lune intercalaire. Ces nombres pour la muſique étoient ſuppoſés relatifs aux nombres de l'année ſolaire, de la lunaire, du mois lunaire, du mois ſolaire & de la différence entre les mois lunaires & ſolaires : on cherchoit ce même rapport des nombres de la Muſique avec les nombres de diverſes périodes & cycles. La Muſique, de même que l'Aſtronomie étoit une affaire importante, ſelon les Chinois, pour l'Etat, la Religion, le Gouvernement. Le Pere Amiot, Jéſuite François, a bien étudié la Muſique ancienne des Chinois ; il a tâché d'en découvrir la théorie. Il envoie ce qu'il a fait là-deſſus, & cela me paroît digne d'être communiqué aux Savans.

Un habile Critique Chinois du temps de l'Empereur *Cang-hi* fit des remarques ſur l'Hiſtoire, les anciens livres, les uſages & dénominations Chinoiſes, les anciens tombeaux des Princes & autres points ; le tout eſt traité bien clairement, d'une maniere conciſe & inſtructive (1). Ce Critique dit qu'on

(1) Le nom du livre eſt, *Getchi-lou ;* il fut fait l'an 34 du regne de *Cang-hi*, de J. C. 1695.

ne voit pas bien avant l'année 206 avant J. C., l'uſage des caracteres pour les cinq veilles de la nuit (*Ou-keng*), & pour les douze heures (*Che-eultchi*). Il dit que cet uſage des cinq veilles eſt venu d'occident.

Ce Savant prouve bien que le terme formel de *Che-eultchi* pour les douze heures eſt nouveau ; mais il ne démontre pas qu'avant l'année 206 avant J. C. les Chinois n'avoient pas l'uſage de 12 parties pour diviſer le jour. Il paroît que les 12 *Tchi* pour le cycle de 12, étoient les caracteres qui expriment les 12 parties du jour, ou les 12 heures. On s'en ſervoit auſſi pour exprimer les 12 ſignes céleſtes & les 12 lunes, ou mois lunaires.

On voit que, du moins depuis le temps de *Tcheou-kong*, on diviſoit en 100 parties (1) le jour. Au moment de minuit on commençoit à compter. On avoit pour cela des clepſydres & des horloges de ſable. Un Mandarin étoit prépoſé pour marquer les 100 *Ke* & leurs parties. Il y avoit pour cela des catalogues, & chacun pouvoit ſavoir la nuit & le jour le nombre de *Ke* ;

(1) Ces parties s'appelloient *Ke*.

depuis minuit, on en avertiſſoit le Peuple.

On avoit des pieces de métal ou de bois, qu'on frappoit de temps en temps. On diſoit outre cela : le ſoleil ſe leve, ſe couche, paſſe au méridien ; le ſoleil eſt entre le lever & le midi, entre le midi & le coucher ; c'eſt le temps du repas du matin, du repas du ſoir, la pointe du jour, le crépuſcule du matin, le crépuſcule du ſoir, la moitié de la nuit, les divers chants du coq. On déſignoit le temps de la nuit, ſelon les ſaiſons, par les étoiles, à leur lever, leur coucher, leur paſſage par le méridien. On choiſiſſoit ſur-tout les étoiles de la grande-Ourſe, ſur-tout la derniere de la queue, la Lyre, Arcturus, l'épi de la Vierge, les étoiles du Lion, Orion, celles du Scorpion, la conſtellation *Che* & autres étoiles remarquables. On avoit l'uſage des méridiennes ; un bout avoit le caractere *Ou* pour le ſud ou midi ; l'autre avoit le caractere *Tſe* pour le nord ou minuit. Pluſieurs Chinois, en diſant que les 12 heures, ou pour mieux dire, l'uſage de 12 heures eſt venu d'occident, ont voulu ſans doute parler de 12 heures diviſées en 96 quarts qu'on nomma *Ke* en Chine. Chaque heure avoit

avoit huit *Ke*. Cet uſage pour 96 *Ke*, fut introduit en Chine par les occidentaux, plus de 300 ans après le temps de Jeſus-Chriſt; mais il ne fut guere ſuivi : quelques Aſtronomes s'en ſervirent pour leurs calculs.

On parle d'un Auteur (1) qui vivoit au temps appellé temps du *Tchen-koue*. Cet Auteur diſoit que le ſoleil alloit d'orient en occident : le commencement de ſon mouvement étoit à la conſtellation *Nieou*. Il diſoit que la terre alloit d'occident en orient, & le commencement de ſon mouvement étoit aux conſtellations *Pi*, *Mao*.

L'Auteur Chinois (2) qui rapporte ce que je viens de dire, ajoute que, ſelon un Auteur qu'il cite, une des cérémonies de la Secte de *Tao*, étoit pour la terre (c'eſt-à-dire, ſon eſprit), comme commençant ſon mouvement aux conſtellations *Pi*, *Mao*, c'eſt-à-dire, entre les deux conſtellations.

On voit, dans un fameux Aſtronome Chinois appellé *Tching-hiuen*, qui écri-

(1) Son nom étoit *Chi-kia ;* il étoit avant l'incendie des livres.

(2) C'eſt l'Auteur du livre *Tien-yuen-lili ;* j'en ai parlé dans la chronologie : il écrivoit ſous le regne de *Cang-hi*.

voit quelque temps après J. C., quelque veſtige de connoiſſance ou tradition ſur un mouvement de la terre, mais cela eſt ſi confus, qu'on ne voit pas bien ce qu'il veut dire. Ce que dit l'Auteur *Chi-kia* du mouvement du ſoleil & de la terre, pourroit s'entendre de deux mouvemens dont l'un eſt réel, & l'autre apparent; mais le détail manque dans ce qu'on fait dire à cet Auteur.

Dans ce que j'ai vu de livres (1) ou fragmens de livre, avant l'incendie des livres, je n'ai rien trouvé de particulier ſur l'Arithmétique. On ſuppoſe toujours connu l'Art des nombres pour l'Addition, la Souſtraction, la Multiplication & la Diviſion, le tout ſelon un tout diviſé en 10, en 100, en 1000, en 10000. On ſavoit tirer les racines quarrées & cubiques en nombres, & en multipliant un nombre en 100, 1000, 10000, &c. on avoit un nombre approchant de la racine des nombres qui ne ſont pas quarrés ou cubiques. On voit l'uſage d'élever un nombre juſqu'à la cinquième, ſixieme & ſeptieme puiſſance, &c. Quand les anciens Chinois ont voulu

(1) Sur l'Arithmétique Chinoiſe.

chercher en nombres les proportions de leurs cinq tons, on verra tout cela dans ce que le Pere Amiot envoie ſur l'ancienne Muſique. L'inſtrument Chinois, appellé *Souan-pan*, paſſe pour un monument de la premiere antiquité. Je ne crois pas devoir parler de cet inſtrument; il eſt connu depuis long-temps en Europe. Avec cet inſtrument, les Chinois font, avec beaucoup de facilité, les calculs ordinaires, non-ſeulement pour le commerce & les regles de trois, mais auſſi pour la meſure des terres, &c.

Avant de finir ces Mémoires ſur l'ancienne Aſtronomie Chinoiſe, je crois devoir rapporter ce que dit *Hoay-nantſe* ſur une rétrogreſſion ancienne du ſoleil. Il dit que du temps du *Tchun-tſieou*, un Prince du pays de *Lou*, combattit avec un Général du pays de *Han*; le fort du combat fut vers le temps du coucher du ſoleil: alors le Prince leva ſon ſabre comme pour donner un ſignal au ſoleil, le ſoleil rétrogada de trois *Che* (1). *Che* exprime le mouvement

(1) Les 28 conſtellations ſont auſſi dites les 28 *Che*.

Les Chinois ont diviſé le mois lunaire en 28 parties dites *Che*, hoſpice, logement.

propre de la lune dans un jour. Ainſi, la rétrogreſſion du ſoleil fut de 39 à 40 degrés Chinois.

Hoay-nantſe vivoit du temps de *Outi* (1), Empereur de la Dynaſtie *Han*. *Hoay-nantſe* étoit de la famille Impériale ; il avoit dans ſon Palais beaucoup de Savans ; il étoit lui-même fort ſavant, & ramaſſoit toutes les anciennes traditions & traits hiſtoriques : il les faiſoit chercher dans les anciens livres dont il fit des recherches avec de grandes dépenſes. Du temps de *Hoay-nantſe*, il y avoit beaucoup de Juifs en Chine : ces Juifs étoient entrés dans l'Empire au temps de la Dynaſtie *Tcheou*, & ce fut ſelon les apparences, entre le temps de la fin du *Tchun-tſieou* (2), & l'an 248 avant J. C. Les Chinois eurent des conférences avec ces Juifs étrangers ſur leurs coutumes & ſur-tout ſur leurs livres : ces Juifs & de Savans Chinois comparerent la chronologie (3) de deux

(1) Premiere année de ſon regne, l'an 134 avant J. C. ; derniere année, l'an 87.

(2) 479 ans avant J. C.

(3) Dans la chronologie, j'ai parlé du paſſage de Hoay-nantſe : les Peres Bouvet & d'Entrecolles, anciens Miſſionnaires Jéſuites François en Chine, avoient depuis long-temps

Nations. Il eſt hors de doute que les Chinois apprirent des Juifs beaucoup de choſes ſur l'ancien temps, & il n'eſt pas ſurprenant que *Hoay-nantſe* ait eu quelque connoiſſance des miracles que l'Ecriture rapporte au temps de Joſué & au temps du Roi Ezéchias. *Hoay-nantſe* réduit à un ſeul événement les deux rapportés dans la ſainte Bible.

NOTES.

1°. Le *Tchun-tſieou*, dont j'ai ſouvent parlé, eſt celui que fit Confucius, & que l'Auteur du *Tſo-tchouen* commenta. Les Princes de cet Etat avoient une Hiſtoire appellée *Tchun-tſieou*; elle commençoit par le Prince *Tcheou-kong*, premier Prince de *Lou*. Cette Hiſtoire s'eſt perdue; ou par tradition, ou par fragment, on avoit un catalogue des noms & des années des Princes de *Lou*, depuis *Tcheou-kong*. On les voit dans l'Hiſtoire Chinoiſe. L'Hiſtoire du *Tchun-tſieou*, qui s'eſt perdue, eſt celle que *Hoay-nantſe* indique.

2°. Je ne ſais pas au juſte où étoit alors un pays appellé *Han*; il devoit être ou dans le *Honan*, ou dans le *Chanſy*, ſur les limites du *Chantong*.

---

envoyé en France ce paſſage. Dans la chronologie, j'ai rapporté ce qui reſte de la comparaiſon que les Juifs firent de leur chronologie avec la Chinoiſe.

3°. Au temps de la Dynastie *Tcheou*, les Juifs étant venus en Chine par terre, du pays de la Bactriane & voisins, il y avoit sans doute d'autres personnes qui vinrent de ce pays-là en Chine; & des uns & des autres, les Chinois purent avoir des connoissances sur l'Astronomie & les temps anciens. Les Savans Chinois reconnoissent sans peine que leur origine vient du pays occidental. Dans les anciens caracteres Chinois, il y en a un qui m'a toujours paru remarquable, c'est le caractere *Yn*. Ce caractere exprime le respect intérieur & la pureté de cœur, requise dans les cérémonies religieuses; c'est ce qu'ont toujours dit les Chinois, en expliquant cet ancien caractere. Il désigne la cérémonie faite au ciel, & sur-tout aux ancêtres morts. Ce caractere composé en a trois : un est *Chi*; il veut dire, voir, regarder. Un est *Sy*; il veut dire, occident. Un est *Tou*; il veut dire, terre, pays, &c. C'est donc comme si on disoit, dans les cérémonies religieuses, ayez les yeux sur le pays ocidental.

Il peut se faire que les anciens Chinois, Auteurs de ce caractere, avoient en vue un pays de Chine, où on honoroit la mémoire de quelque ancien Prince ou Sage, pays occidental par rapport à celui où on faisoit la cérémonie *Yn*. Il peut se faire aussi que les anciens Chinois ont eu en vue le pays occidental d'où sont venus les premiers Princes & Législateurs Chinois, comme si on avoit voulu laisser un monument de l'origine des Chinois.

On a reproché, avec quelque justice, à quelques Missionnaires, l'abus qu'ils ont fait

de l'analyſe de quelques anciens caracteres ; mais il eſt certain qu'il y a quelques caracteres Chinois anciens qu'on peut décompoſer aſſez sûrement ; les Savans Chinois l'ont fait de tout temps. Dans l'ancien temps, il n'y avoit pas tant de caracteres qu'aujourd'hui. Les premiers inventeurs des caracteres Chinois ont voulu exprimer leurs idées ſimples & compoſées, & les caracteres Chinois ont été d'abord compoſés de ſignes d'inſtitution, pour exprimer les idées ; mais en voilà aſſez : il ne faut pas être ennuyeux. On peut, ſi on veut, retrancher tout ce que j'ai cru pouvoir dire ſur le caractere *Yn*, étranger à l'Aſtronomie. Je ne l'ai fait qu'à l'occaſion de mes conjectures ſur ce que les Chinois ont pu anciennement ſavoir d'Aſtronomie, par le moyen des Juifs & autres venus en Chine au temps de la Dynaſtie *Tcheou*.

ADDITIONS ET ÉCLAIRCISSEMENS.

1°. *Sur le mouvement propre des fixes.*

Quoique dans le *Yueling*. *Lu-pou-ouey* ne marque point les degrés des conſtellations où étoit le ſoleil à la ſeconde, quatrieme, huitieme & onzieme lune de l'année, ces lunes étant celles où étoient les équinoxes & les ſolſtices, on voit qu'il a fixé les équinoxes & les ſolſtices dans un des degrés des conſtellations *Kou-cy*, *Teou*, *Kio*, *Tſing* : & parce qu'il faut dans

le ſyſtême de ce temps-là, que les eſpaces entre les équinoxes & les ſolſtices ſoient égaux pour le temps & pour les degrés (1), *Lu-pou-ouey* dut fixer les ſolſtices vers l'an 248 avant J. C., vers *Teou* 24° & *Tſing* 29°, & les équinoxes vers *Kio* 8°, & vers la fin de la conſtellation *Kouey*.

Lu-pou-ouey pouvoit aiſément ſavoir la fixation antérieure du ſolſtice d'hiver au commencement de la conſtellation *Nieou*; la fixation du même ſolſtice à la conſtellation *Nu* 2°. Par les étoiles du *Yao-tien*, il pouvoit voir ce ſolſtice dans la conſtellation *Hiu*. Ce Savant, outre cela, étoit ſans doute inſtruit de diverſes étoiles qui avoient été ſucceſſivement les polaires. De tout cela, il paroît qu'il faut conclure qu'au temps de *Lu-pou-ouey*, on avoit des connoiſſances ſur le mouvement propre des fixes. Ce que je dis pour le temps de *Lu-pou-ouey*, doit s'appliquer au temps où le ſolſtice fut fixé au commence-

(1) Chaque eſpace de temps de 91 jours eſt le temps qui répond à 7 heures 30 minutes. Chaque eſpace en degrés 91° 31′ & quelques ſecondes Chinoiſes; la ſomme de quatre eſpaces, 365 jours $\frac{1}{4}$, en temps, en degrés 365° $\frac{1}{4}$, à la Chinoiſe.

ment de la conſtellation *Nieou* & au temps de *Tcheou-kong*, de même qu'au temps où on commença à prendre l'étoile *Tay-y* pour la polaire, après que l'étoile *Tien-y* ceſſa d'être polaire.

On peut objecter que, quoique tout cela fut connu, ou pût être connu du temps de la Dynaſtie des *Han* antérieurs à J. C., les Aſtronomes aſſuroient poſitivement que les étoiles fixes étoient ſans mouvement propre, & qu'ils calculoient les lieux des étoiles fixes pour le temps, par exemple, de *Tcheou-kong*, comme pour leur temps 900 & 1000 ans après *Tcheou-kong*. Je réponds à cela que ces Aſtronomes de *Han* s'étoient fait des ſyſtêmes, ſans preſque nul principe bien réel(1) d'Aſtronomie, & qu'on voit qu'ils n'examinoient pas trop exactement les choſes. Quelques années après J. C., les Aſtronomes ayant mieux examiné, trouverent du mouvement propre dans les fixes; mais ils n'en ſurent pas encore bien les regles. Ce qui démontre l'ignorance & le peu d'atten-

(1) Ils faiſoient de mauvaiſes obſervations; ils n'étoient sûrs ſur preſque aucun fondement de calcul : on peut bien accuſer les Aſtronomes de négligence avant l'incendie des livres, mais non de telle ignorance.

tion des Aſtronomes des *Han* antérieurs, c'eſt 1°. qu'ils avoient devant les yeux des figures où le ſolſtice d'hiver répondoit autrefois à la conſtellation *Hiu*; c'eſt 2°. que les ſignes céleſtes qu'ils employoient, étoient, ſelon leurs livres, avancés vers l'orient de la moitié d'un ſigne, depuis le temps de *Tcheou-kong*.

2°. *Sur les caracteres de* 12 *heures Chinoiſes.*

On a vu une éclipſe de ſoleil le 13 Octobre 546 avant J. C. : cette éclipſe fut obſervée. L'Auteur du *Tſu-tchouen* reproche, dans cette éclipſe, deux fautes au Directeur du calendrier ou des éphémerides; la premiere, d'avoir marqué le *Tchin* (1) à *Chin* (2); la ſeconde, de s'être trompé pour l'intercalation.

Le texte du *Tchun-tſieou* marquoit douzieme lune; il falloit dire onzieme lune, comme le marque *Tſo-tchouen*, & cette erreur des éphémerides venoit clairement de n'avoir pas fait attention à la méthode preſcrite pour l'entrée du ſoleil dans les ſignes, & par-là ſavoir l'arrangement des lunes, & ſavoir quelle

(1) Signe céleſte ou conjonction d'une lune.
(2) Neuvieme *Tchi* dans les douze *Tchi*.

eſt celle qu'on doit intercaler. L'autre faute eſt d'avoir placé le *Tchin* à *Chin*; or, il me paroît que le *Chin* eſt ici l'heure de trois à cinq après midi.

Tous conviennent qu'au temps du *Tchun-tſieon*, les douze *Tchin* étoient les douze lunes de l'année, les douze ſignes céleſtes : le caractere *Tchin* en particulier, veut dire la conjonction du ſoleil & de la lune : les douze conjonctions dans une année s'appelloient auſſi les douze *Tchin* : les douze *Tchin* ſont auſſi les douze caracteres *Tchi* du cycle de 60.

On a vu l'ordre & le nom des ſignes céleſtes, on ne peut pas expliquer le *Chin* par le caractere *Chin*, pour un ſigne céleſte. On ne peut pas dire auſſi que ce *Chin* ſoit le caractere de la lune, puiſque le *Tſo-tchouen* marque expreſſément l'erreur dans l'intercalation ou dans l'ordre des lunes. On ne peut pas dire auſſi que *Chin* puiſſe s'expliquer par le caractere qui eſt dans le cycle de 60 jours ou 60 années. Il paroît donc qu'il s'agit de l'heure Chinoiſe *Chin* de trois à cinq heures après midi. Au pays (1) où l'éclipſe fut obſervée,

(1) *Yen-tcheou-fou* dans le Chantong, lati

la conjonction fut vers les 9 heures 11′ ou 12′ du matin. Le fort de l'éclipse fut plus d'une heure avant le temps de la conjonction ; c'étoit donc une grande erreur d'avoir assigné l'heure *Chin* pour le temps de l'éclipse. Malgré ce que je dis sur l'heure *Chin*, les Interpretes ne disent rien de cette erreur pour *Chin*. Ils n'ont pas cru que, dans le texte du *Tso-tchouen*, il s'agisse de *Chin*, comme signifiant l'heure de trois à cinq heures après midi. Ces Interpretes disent que le calendrier de *Lou* étoit si fautif, que la lune qui auroit dû être *Su*, se trouvoit *Chin*, & qu'ainsi le calendrier avoit une erreur de deux lunes. Cette interprétation me paroît fausse : cette année 546, le calendrier marquoit douzieme lune, au lieu de onzieme lune. Selon d'autres, l'erreur de deux lunes n'étoit pas véritablement dans les éphémerides de l'an 546 : elle étoit dans un instrument du Tribunal d'Astronomie à la Cour de *Lou*. Cet instrument étoit destiné à marquer l'ordre des lunaisons dans le calendrier de *Lou*, & cet instrument marquoit pour l'an 546, non

---

tude boréale 35° 41′ ; à l'orient de Peking 0° 30′.

la onzieme lune, mais la neuvieme du calendrier, à cauſe de l'interprétation des Chinois, contraire à celle que je propoſe ſur le caractere *Chin*. Je n'oſerois aſſurer que mon explication eſt la vraie, & qu'en conſéquence il faille regarder comme sûr que l'an 546 avant J. C., les douze caracteres *Tchi* ſervoient pour les douze heures. Un autre paſſage Chinois me paroît faire voir cet uſage.

L'an 522 avant J. C., on a vu le paſſage du livre *Koue-yu* ſur l'expédition de *Ou-ouang*. Dans ce paſſage, on voit que le jour que le Prince *Ou-ouang* rangea ſon armée, ou fit diſpoſer tout pour donner bataille, étoit *Kouey-hay* (1) de la ſeconde lune. On voit encore que c'étoit la nuit, & que le *Tchin* étoit ſur *Su*. *Su* ici ne peut avoir que le ſens de 7 à 9 heures du ſoir, temps déſigné par le caractere *Su* (2). Ce *Su* exprime la onzieme lune du calendrier de *Tcheou* : ici il ne ſauroit avoir ce ſens. *Su* exprime un des ſignes du Zo-

(1) Soixantieme jour du cycle de 60.

(2) Voyez les Tables. Dans ce que j'ai rapporté à l'an 522, j'avois omis ces circonſtances du paſſage de *Koue-yu*.

Les douze caracteres *Tchi* du cycle ont le nom général de douze *Tchin*.

diaque ; *Ou* le ſigne du Sagittaire, ſelon l'ancienne méthode, au temps du *Tchun-tſieou* & de *Tcheou-kong*, comme je le crois, ſelon la méthode, depuis la Dynaſtie de *Han*, juſqu'à aujourd'hui ; *Su* exprime le ſigne *Aries*. Ainſi, dans le paſſage, le caractere *Su* ne peut pas s'exprimer par un des douze ſignes céleſtes ; il ne peut donc s'entendre que du temps *Su*, dont le caractere dénote l'heure de 7 à 9 heures du ſoir. On voit dans la chronologie & dans ce que j'ai dit au temps du regne de *Ou-ouang*, que le 31 Décembre de l'an 1112 avant J. C., eut les caracteres *Kouey-hay*, & que c'étoit dans la ſeconde lune. Pour ce qui regarde le paſſage cité de *Koueyu*, on doit prendre garde 1°. que ce qu'il dit du lieu de la conjonction de la lune & du ſoleil, des lieux de Jupiter, de la Lune, du Soleil & de Mercure, eſt le calcul particulier d'un Aſtronome de l'an 522 avant J. C.; 2°. que, ce qu'il dit du jour *Kouey-hay* de la ſeconde lune, eſt pris ou conclu clairement du texte du *Chou-king* qui rapporte l'expédition de *Ou-ouang*.

En parlant de l'éclipſe ſolaire du *Chou-king*, l'an 2155 avant J. C., j'ai dit qu'en ce temps-là on n'avoit pas

l'uſage de 12 *Tchi* pour exprimer les 12 heures (1), je le croyois ainſi ſur l'autorité du critique Chinois que j'ai cité ; mais ayant examiné ce qui eſt dit aux années 522, par le *Koue-yu*, & 546, par le *Tſo-tchouen*, je crois voir qu'en ce temps-là les 12 *Tchi* marquoient les 12 heures : étoit-ce de même l'an 2155 avant J. C. ? cela me paroît douteux. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que le caractere *Tchin* du paſſage du *Chou-king* qui rapporte l'éclipſe, n'eſt pas le *Tchin* de 7 à 9 heures du matin, & que là il exprime la conjonction du ſoleil & de la lune.

3°. *Sur l'année de l'éclipſe de lune de l'an* 1137 *avant J. C.*

L'éclipſe de lune, marquée à un jour du cycle *Ping-tſe*, n'a pu être dans ce temps-là qu'à l'an 1137, & c'eſt certainement l'année de l'éclipſe dont le livre *Tcheou-chou* parle. Ce livre n'a pas des caracteres cycliques pour les années. On voit que les caracteres cycliques ſont très-utiles & importants pour la détermination

(1) Si, dans le paſſage du *Chou-king*, *Tchin* exprimoit le temps de 7 à 9 heures, la phraſe auroit les caracteres rangés autrement.

des années & des jours pour les époques.

Les caracteres *Kia-tſe* conviennent à l'an 1137; ces caracteres de l'année ne peuvent convenir que 60 ans devant ou après, & ainſi de ſuite, avant & après, pour toutes les années.

Le livre marque l'éclipſe de lune à la trente-cinquieme année de la Principauté de *Ouen-ouang*. Si le livre avoit déſigné cette trente-cinquieme année ou une année de celles de *Ouen-ouang*, ce ſeroit bien mieux pour aſſurer cette époque. La chronique du *Tchou-chou* a mis les années du regne de *Ouen-ouang* avec les caracteres du cycle. Ce livre fait regner *Ouen-ouang* 52 ans. Le *Chou-king* marque ce regne de 50 ans; & comme l'autorité du *Tchou-chou* eſt moindre que celle du *Chou-king*, la critique Chinoiſe exige qu'on s'en tienne au *Chou-king*, livre claſſique. La chronique du *Tchou-chou* marque la trente-ſeptieme année du regne de *Ouen-ouang* par les caracteres du cycle *Kia-tſe*. Ainſi, il eſt mieux de dire que l'année 1137 eſt l'année trente-ſeptieme du regne de *Ouen-ouang*: par conſéquent le *Chou-king* lui donnant 50 ans de regne, l'an 1124 ſera la cinquantieme année de ſon regne, & l'année 1123 ſera la premiere

année de la Principauté de *Ou-ouang*; l'an 1111 avant J. C. ſera donc la treizieme année de la Principauté de *Ou-ouang*, & la premiere de ſon Empire. Le *Chou-king* dit que la premiere année de l'Empire de *Ou-ouang* étoit la treizieme année, c'eſt-à-dire, la treizieme année de ſa Principauté.

4°. *Sur la Lune intercalaire.*

Dans ce que j'ai dit à l'an 1112 & 1111 avant J. C., j'ai marqué que le calcul des jours faiſoit voir que le 28 Décembre de l'an 1112 fut marqué dans le calendrier, jour du ſolſtice d'hiver; c'étoit le dernier jour de la premiere lune Ainſi, ſelon la regle, on auroit dû dire, premiere lune intercalaire, aulieu de dire, ſeconde lune, comme il conſte qu'on dit le 29, 30, 31 Décembre de l'an 1112 avant J. C., premier Janvier & ſuivants de l'an 1111 : la raiſon de cela vient, comme je l'ai indiqué, d'une exception à la regle de l'intercalation, quand cela regardoit la premiere lune. On ne diſoit pas premiere lune intercalaire; quand le cas arrivoit, on intercaloit la ſeconde lune. Je croyois que ce qu'on diſoit de cette exception pour l'inter-

calation de la premiere lune, n'étoit pas assez bien fondé. J'ai vu depuis que cela est bien fondé, & j'en ai vu nouvellement des exemples dans des lunes, depuis le temps de J. C.

5°. *Sur une observation de la Planete de Mars.*

Lu-pou-ouey, dont j'ai parlé, dit dans son Ouvrage qu'au temps du regne de *Kin-kong*, Prince de *Song*, la Planete de Mars se trouva à *Sin*, c'est le nom Chinois de l'étoile *Antares* : c'est aussi le nom d'une constellation appellée *Sin*(1). *Lu-pou-ouey* ne dit pas s'il s'agit de l'étoile *Sin*, ou de la constellation du nom *Sin*.

On a vu que les Princes de l'Etat de *Song* étoient descendants de l'Empereur *Tching-tang*, premier Empereur de la Dynastie *Chang*. La Cour des Princes de *Song* étoit dans le *Honan*, au pays où est *Kouey-tefou*, Ville de cette Province.

Dans les annales de ce temps-là, on voit que le Prince *Kin-kong* regna 37 ans, & que la trente-septieme année de son regne répond à la quinzieme année

(1) Voyez le Catalogue des Constellations.

du regne de *Gaï-kong*, Prince de *Lou*. L'examen des éclipſes du *Tchun-tſieou*, fait voir que la quatorzieme année de *Gai-kong* eſt l'an 481 avant J. C.; c'eſt une époque démontrée. La trente-ſeptieme année de *Kin-kong*, Prince de *Song*, eſt donc l'an 480 avant J. C., & la premiere année de ſon regne eſt l'an 516. C'eſt à la trente-ſeptieme année du regne de *Kin-kong*, c'eſt-à-dire, à l'an 480 avant J. C., que *Sſe-matſien* (1), dans ſes Annales, rapporte l'obſervation de Mars à l'étoile ou conſtellation *Sin*; car il ne fait pas la diſtinction. Il ajoute que Mars fut vu ſtationnaire, & de même que *Lu-pou-ouey*, il ne rapporte ni le mois, ni le jour. Cette apparition de Mars, qui déſigne le feu, de même que l'étoile & la conſtellation *Sin*, fit peur au Prince *Kin-kong*. Les étoiles du Scorpion étoient, comme j'ai dit, dans le département du pays de *Song* (2); le Prince en étoit inſtruit, & il y fit grande attention: dans la crainte où il étoit, il conſulta un de ſes Mathématiciens ou

(1) Hiſtorien fameux; il vivoit l'an 105 avant J. C. Ses Annales ſont fort eſtimées.

(2) Voyez ce que j'en ai dit dans l'hiſtoire de l'Aſtronomie pour le temps de *Tchun-tſieou*.

Aſtrologues. Celui-ci ſuggéra au Prince pluſieurs expédients, pour éviter le malheur dont il ſe croyoit menacé. Le Prince, dans cette occaſion, fit trois réflexions qui dénotoient un Prince qui aimoit ſon Peuple, & qui avoit beaucoup de probité. L'Aſtronome, ou Aſtrologue (1) aſſura le Prince que ſes trois ſages réflexions étoient un préſage certain de bonheur pour ſon regne, & à cette occaſion, il indiqua une révolution de la Planete de Mars, qui ſe fait dans 21 ans; ſelon lui, & dans 21 ans, on devoit revoir Mars au même lieu. Si on juge cette obſervation de Mars de quelque utilité, quoique exprimée en termes ſi vagues, on peut l'examiner dans l'eſpace de temps entre les années 516 & 480 avant J. C.

Lu-pou-ouey, dans ce qu'il dit de l'obſervation, rapporte une fable; c'eſt que le ſoir même du diſcours de l'Aſtronome, Mars quitta le lieu de *Sin*, & s'en éloigna de près de quarante degrés Chinois. Il l'avoit, dit *Lu-pou-ouey*, aſſuré au Prince, & s'offroit à mourir, ſi cela n'arrivoit pas. L'Hiſto-

(1) L'Aſtronome Chinois ne prétendoit pas parler d'une révolution exacte.

rien *Sſema-tſien* n'a pas cru devoir mettre dans ſes Annales cette fable de *Lu-pou-ouey*. Au reſte, *Lu-pou-ouey* fait dire à l'Aſtronome que le ciel avoit entendu le diſcours du Prince, & que le ciel le récompenſeroit bien.

Les Chinois avoient ſoin d'obſerver les retours de la lune & des planetes aux mêmes étoiles. Ces obſervations les dirigeoient pour déterminer les mouvemens & les révolutions de la lune & des planetes. On tenoit regiſtre de tout, & on ne ſauroit trop regretter tant de catalogues perdus, d'une ſi longue ſuite d'anciennes obſervations Chinoiſes.

6°. *Sur une éclipſe de ſoleil, marquée dans le* Tchun-tſieou *à la troiſieme lune de la dix-huitieme année du regne de* Tchoang-kong, *Prince de* Lou; *c'eſt l'an 676 avant J. C.*

Le *Tchun-tſieou* ne marque pas les caracteres du jour; il ne marque pas non plus le caractere Chinois qui exprime la conjonction & le premier jour de la lune. Ni ce livre, ni le commentaire *Tſo-tchouen* ne donne aucune lumiere ſur cette éclipſe. Dans le troiſieme Recueil du Pere E. Souciet, il eſt

fait mention de cette éclipſe, & on y voit qu'il paroît que le texte de l'éclipſe rapporte un faux calcul : ce qui a beſoin d'explication.

Le 15 Avril (1) de l'an 676 fut jour de conjonction, & la conjonction fut écliptique : le ſoleil étoit dans le dix-huitieme degré du ſigne *Aries* ; c'étoit donc la cinquieme lune du calendrier de la Cour de *Lou*. J'ai fait pluſieurs calculs pour cette éclipſe, & quoique ces calculs repréſentent une éclipſe conſidérable, mais de peu de durée, avant le coucher du ſoleil, à la Cour de *Lou* (2), je n'oſerois aſſurer qu'avant le coucher du ſoleil, qui fut après ſix heures 20 minutes, on pût voir l'éclipſe: ſelon un de ces calculs, on put voir preſque toute l'éclipſe, & elle fut de $8'\frac{1}{2}$; mais je n'oſe l'aſſurer.

L'Auteur d'un Commentaire du *Tchun-tſieou*, nommé *Kouleang-tchouen*, ou *Tradition-Kouleang* vivoit du temps

(1) Les caracteres Chinois de ce jour ſont, *Gin-tſe*, quarante-neuvieme jour du cycle.

(2) Cette Cour étoit dans le pays où eſt aujourd'hui *Yen-tcheou-fou*, Ville de la Province du *Chan-tong*. Latitude bor., 35° 41′, 30″ à l'orient de Peking; ainſi, c'eſt à l'orient de Paris, en temps, 7 heures 38 minutes.

des Diſciples de Confucius. Cet Auteur parle (1) de l'éclipſe de ſoleil, marquée à la troiſieme lune, & il dit que la nuit il y eut éclipſe, & que le Prince en fit la cérémonie au ſoleil (2). Il traite cette éclipſe d'éclipſe de nuit, c'eſt-à-dire, d'éclipſe qui ne fut pas vue, & qui arriva après le coucher du ſoleil. Cet Auteur n'a pas l'autorité de celui du Commentaire *Tſo-tchouen*; mais il n'étoit pas éloigné du temps de Confucius, & il pouvoit ſavoir le trait d'hiſtoire de l'éclipſe. S'il étoit bien conſtaté que l'éclipſe ne fut pas vue à *Yen-tcheou-fou*, on pourroit juger sûrement des calculs ſur le temps de la conjonction du 15 Avril. La lune étant ſi près du nœud, on ne peut pas douter s'il y eût éclipſe de ſoleil; mais fût-elle viſible, cela dépend de la vraie conjonction. Il paroît encore certain que, ſuppoſé qu'à *Yen-tcheou-fou*, l'éclipſe ne fut pas vue au coucher du ſoleil, il s'en falloit de bien peu. J'ai déja dit

(1) *Kouleang-tchouen*, dix-huitieme année du Prince *Tchoang-kong*.

(2) Cette cérémonie dut ſe faire au lever du ſoleil, le 16 Avril; c'eſt ce que diſent les Interpretes.

que ſi les éclipſes de ſoleil étoient marquées dans le *Tchun-tſieou*, avec plus de détail pour le temps & les phaſes, elles ſeroient bien utiles pour examiner les fondemens des Tables aſtronomiques. J'ai mis cette addition, parce que peut-être quelque habile Calculateur ſe donnera la peine d'examiner le temps de la conjonction, le 15 Avril julien, & pourra nous aſſurer ici ſi l'éclipſe fut viſible ou non à *Yen-tcheou-fou.*

Quoique la lune ne ſoit pas marquée dans la forme du calendrier de *Lou*, il paroît hors de doute que l'éclipſe du 15 Avril eſt celle que rapporte le *Tchun-tſieou.* Dans la copie du livre, on aura mis le caractere de trois, au lieu du caractere cinq pour la lune. On peut encore avoir pris cette éclipſe d'un calendrier de la forme de la Dynaſtie *Hia.* Ce calendrier de *Hia* étoit ſuivi dans les Etats des Princes des pays où ſont les Provinces du *Chenſy* & *Chanſy*, &c. Dans ces Etats, il y avoit des Aſtronomes & des Obſervatoires, au moins dans le *Chanſy.*

L'Aſtronome *Kocheou-king* qui a tant écrit ſur l'Aſtroomie, & a fait beaucoup d'obſervations dans le temps du regne

regne de *Yuen-chitſou* (1), aſſure qu'il y eut éclipſe le 15 Avril, & que la conjonction fut à *Chin* (2). Au contraire, d'autres Calculateurs Chinois aſſurent qu'il n'y eut pas d'éclipſe.

6°. *Sur des obſervations céleſtes rapportées par quelques Auteurs ou Aſtronomes poſtérieurs au temps de quelques anciens Empereurs Chinois.*

Quelques abrégés d'Hiſtoire, & quelques Aſtronomes, depuis l'an 206 avant J. C., ont rapporté une ancienne conjonction du ſoleil, de la lune & de cinq planetes dans la conſtellation *Che*, au temps de l'Empereur *Tchouen-hiu*, au jour du *Lit-chun* (3).

Cette conjonction ne ſe trouve ni dans aucun monument avant l'incendie des livres, ni dans les premiers Hiſtoriens Chinois de la Dynaſtie *Han*. Cette conjonction eſt l'époque feinte de pluſieurs millions d'années, ou au moins d'un grand nombre de ſiecles

(1) C'eſt l'Empereur Mogol *Koublay*. Il mourut à Peking, l'an de J.C. 1294, le 23 Février.

(2) Temps de 3 heures, à 5 heures après midi.

(3) C'eſt au milieu du ſigne du Verſeau.

avant le temps de *Tchouen-hiu*, selon la méthode d'un calendrier qui portoit le nom de *Tchouen-hiu*, & qui fut fait ou peu de temps après l'an 206 avant J. C., ou quelque temps devant (1). Au temps de *Tchouen-hiu*, quelque système de chronologie probable qu'on suive, on ne sauroit trouver une conjonction des Planetes de Saturne, de Jupiter, de Mars, de Vénus & de Mercure dans la constellation *Che*, & il implique que dans ce temps-là le soleil & la lune fussent en conjonction au temps du *Litchun*, dans la constellation *Che*, puisque le lieu de cette constellation étoit bien éloigné du lieu du *Litchun*. Les Historiens & Astronomes ne sont pas d'accord dans ce qu'ils disent de cette conjonction, & elle a été regardée par les vrais Astronomes Chinois, comme une conjonction systématique

(1) Il me paroît que le Pere E. Souciet n'auroit pas dû mettre dans ses fastes aux années 2112 & 1852 avant J. C., les deux époques Chinois qu'on y voit; la fausseté de ces deux époques est démontrée.

Dissertation du Pere E. Souciet; Paris, 1726.

d'un temps très-éloigné, & non comme une conjonction hiſtorique, au temps de *Tchouen-hiu*.

Pluſieurs Aſtronomes Chinois, en conſéquence de leurs ſyſtêmes ſur le mouvement propre des fixes & du temps où ils ont fait vivre *Yao* avant l'an 2300 avant J.C., ont dit qu'au temps de *Yao*, le ſolſtice d'hiver étoit au premier degré de la conſtellation *Hiu*, au ſeptieme degré, au dernier degré, ou à une autre conſtellation. Ce qu'ils diſent, eſt le réſultat de leurs calculs, & non une obſervation qu'ils rapportent. Il eſt inutile d'indiquer d'autres calculs de quelques Aſtronomes ou Aſtrologues poſtérieurs, donnés pour d'anciennes obſervations; il eſt auſſi inutile de faire mention de ce que des Auteurs poſtérieurs à l'an 206 avant J. C., ont dit de l'Aſtronomie, aux temps fabuleux, avant l'Empereur *Fouhi*: ce n'eſt qu'un tiſſu de fables dont l'Aſtronomie ne peut tirer aucun avantage. Après le temps de *Tchun-tſieou*, pluſieurs Chinois mettoient entre leur temps & celui de *Fouhi* des 100000, & 200000 ans & davantage; cela donna, dans la ſuite, occaſion à faire des époques qui remontoient à des millions d'années, pour

placer les conjonctions de toutes les sept Planetes, au *Litchun*, au solstice d'hiver, à une certaine année & jour du cycle de 60.

7°. *Sur la division des parties de l'année solaire Chinoise.*

J'ai dit que les Chinois ont toujours dans leur calendrier, divisé l'année solaire en parties égales, jusqu'au temps de l'entrée des Jésuites au Tribunal d'Astronomie.

Dans le fragment de l'ancien livre *Tcheou-chou* que j'ai cité, on voit les douze *Tchong-ki* & les douze *Tsie-ki* qui font ving-quatre parties de l'année solaire de 365 jours $\frac{1}{4}$. On y voit ces vingt-quatre parties divisées également, en sorte que chacune d'elles est de quinze jours, cinq heures, quinze minutes.

Dans les éclipses du livre *Tchun-tsieou*, en examinant les jours, on peut conclure que, dans l'arrangement des douze lunes de l'année tantôt de 354 jours, tantôt de 384 jours, les espaces entre les solstices & les équinoxes étoient comptés égaux.

Dans les calendriers des années de

la Dynaſtie *Han* (1), avant qu'on eût connu quelque inégalité entre les intervalles des quatre ſaiſons de l'année, les douze lunes ſont clairement marquées dans la ſuppoſition de cette égalité. Enſuite, après que les Aſtronomes Chinois eurent connu l'inégalité des eſpaces, ils diſtinguerent les équinoxes vrais & moyens. Ils commençoient toujours par le moment du ſolſtice d'hiver, & rapportoient, comme les anciens, le lieu du ſoleil aux conſtellations. On avoit des catalogues des degrés de chaque conſtellation, & la ſomme de ces degrés étoit de $365^{\circ}\frac{1}{4}$. Dans l'arrangement de douze lunes, malgré la connoiſſance de l'inégalité des eſpaces, on comptoit les jours de l'année comme étant diviſée en parties égales, & ſans employer aucune équation, on donnoit par jour au ſoleil un degré Chinois, & on commençoit par le moment du ſolſtice : comme l'année ſolaire fut connue moindre que la julienne, la diviſion pour chacune de vingt-quatre parties ſe trouve dans ces calendriers d'un peu moins de 15 jours 5 heures 15 minutes. Je pour-

(1) Premiere année de cette Dynaſtie, 206 avant J. C.

rois rapporter beaucoup d'exemples, je me contente de quelques-uns.

L'an de J. C. 637, à *Sigan-fou*, Capitale du *Chenſi*, le ſolſtice d'hiver étoit ſuppoſé arriver le 19 Décembre, entre quatre heures & cinq ou ſix heures du matin. Il ne s'agit pas ici de voir ſi ce calcul eſt juſte ou faux; il ſuffit de ſavoir cette ſuppoſition.

L'année 638, on marque (1) le vingt-unieme Mars, premier jour de la ſeconde lune intercalaire; donc ſelon la regle, le 20 Mars, dernier de la ſeconde lune, fut l'équinoxe. L'intervalle entre le ſolſtice d'hiver eſt clairement ſuppoſé de 91 jours au moins. On ne marque pas l'heure du 20 Mars où fut l'équinoxe: on ſavoit alors que le vrai équinoxe étoit au moins deux jours avant cet équinoxe du 20 Mars dans le calendrier.

L'Aſtronomie Chinoiſe rapporte une éclipſe de ſoleil le 21 Mars de l'année 638: M. Caſſini, dans ſes Elémens de l'Aſtronomie Indienne, rapporte une éclipſe de ſoleil au 21 Mars; il parle d'un équinoxe moyen au 20 Mars.

(1) Aſtronomie Chinoiſe.

NOTE.

L'Aſtronomie Chinoiſe marque l'éclipſe au jour *Keng-tchin* (dix-ſeptieme du cycle de 60) : par les regles du calcul des jours Chinois, ce jour *Keng-tchin* fut le 21 Mars. Le calcul de l'éclipſe fait par M. Caſſini au 21 Mars, fait voir que la méthode pour rapporter les jours Chinois aux jours juliens, eſt bonne & sûre : on peut la vérifier par beaucoup d'autres exemples.

L'an de J. C. 1049, les Aſtronomes Chinois ſuppoſoient le ſolſtice d'hiver arriver à *Caifong-fou* (1), peu de temps après minuit, le 16 Décembre. Ces Aſtronomes marquerent dans le calendrier l'équinoxe du printemps au jour *Kimao* (2) de la ſeconde lune (3) : on ne trouve pas l'heure de l'équinoxe. Les jours du ſolſtice & de cet équinoxe font voir un eſpace de 91 jours au moins entre le ſolſtice d'hiver & l'équinoxe du printemps. On avoit des regles pour réduire cet équinoxe du 12 Mars dans le calendrier au vrai équinoxe qu'on ſavoit arriver plus de deux jours avant l'équinoxe du calendrier.

(1) Capitale du *Honan*.
(2) 17 Mars.
(3) De l'an 1050.

On a encore des éphémerides Chinoises, depuis l'an 1576 de J. C., jusqu'à l'entrée des Jésuites au Tribunal d'Astronomie (1) : ces éphémerides publiées à Peking dans ce temps-là, sont faites pour le méridien de Peking. Elles démontrent ce que j'ai dit, comme on va le voir ; cela achevera d'éclaircir ce que j'ai dit à l'occasion de l'éclipse de soleil de l'an 2155 avant J. C., année quatrieme du regne de *Ouanly* (2). Le vingt-deuxieme jour de la onzieme lune, jour *Keng-su* (3), solstice d'hiver à 8 heures du soir. Le soleil dans le 4° de la constellation *Ki* (4).

Douzieme lune, grande (de 30 jours), premier jour *Ki-ouey* (20 Décembre), conjonction vraie après midi, 1 heure 28′ 48″ ; c'est par le moment de minuit qu'on commence à compter le lieu du soleil.

Année cinquieme du regne de *Ouan-*

(1) Le commencement du jour, au moment de minuit ; depuis l'an 1111 avant J. C., jusqu'à aujourd'hui, on a gardé ce commencement.

(2) *Ping-tse*, treizieme du cycle de 60, année de J. C. 1576.

(3) Quarante-septieme du cycle de 60, 11 Décembre.

(4) Voyez les constellations.

ly (1577), premiere lune grande, premier jour *Ki-tcheou* (1), vraie conjonction, matin, 7 heures, 43′ 12″.

Deuxieme lune, petite (de 29 jours), premier jour *Ki-ouey* (18 Février), conjonction vraie après minuit, 2 heures 28′ 48″; au jour *Ginou* (13 Mars) équinoxe du printemps, après minuit, 3 heures 28′ 48″.

Troiſieme lune, grande, premier jour *Ou-tſe* (19 Mars) vraie conjonction, ſoir 8 heures 28′ 48″.

Quatrieme lune, grande, premier jour *Ou-ou* (dix-huitieme Avril), vraie conjonction, matin 11 heures 43′ 12″.

Cinquieme lune, petite, premier jour *Ou-tſe* (18 Mai), vraie conjonction après minuit, 43′ 12″.

Au jour *Gin-tſe* (2) (11 Juin), vingt-cinquieme de la cinquieme lune; ſolſtice d'été à 11 heures du matin.

Sixieme lune, petite, premier jour *Ting-ſſe* (16 Juin) vraie conjonction, matin 10 heures 43′ 12″.

Septieme lune, grande, premier jour

(1) 19 Janvier.

(2) C'eſt une erreur du livre; on la corrige dans la ſuite: le jour eſt *Kouey-tcheou*, 12 Juin.

Ping-ſu (15 Juillet), vraie conjonction; ſoir 7 heures 28′ 48″.

Huitieme lune, petite, premier jour *Ping-tchin* (quatorzieme Août), vraie conjonction, matin 4 heures.

Au jour *Kia-chin* (11 Septembre), vingt-neuvieme de la huitieme lune; équinoxe d'automne, ſoir 6 h. 28′ 48″.

Huitieme lune intercalaire, petite, premier jour *Y-yeou* (12 Septembre), vraie conjonction, 14′ 24″ après midi.

NOTE.

Les Calculateurs des éphémerides avoient pour époque du lieu du ſoleil le ſolſtice d'hiver, déterminé l'an de J. C. 1280, à Peking, après minuit, 1 heure 26′ 24″, le 14 Décembre. Ce ſolſtice fut déterminé à Peking par beaucoup d'obſervations faites avant & après le ſolſtice, avec beaucoup de ſoin, par un Gnomon de 40 pieds Chinois. On marque qu'on avoit ſoin de prendre le centre de l'image du ſoleil, qu'on prenoit le niveau, & qu'on meſuroit exactement.

Suite des Ephémerides de la cinquieme année du regne de Ouan-ly, *de Jeſus-Chriſt* 1577.

Neuvieme lune, grande, premier jour *Kia-yn* (11 Octobre), vraie conjonction, ſoir 9 heures 14′ 24″.

Dixieme lune, petite, premier jour *Kia-chin* (10 Novembre), vraie conjonction, matin 7 heures 43′ 12″.

Onzieme lune, grande, premier jour *Kouey Tcheou* (9 Décembre), vraie conjonction, ſoir 8 heures 28′ 48″.

Au jour *Ping-Tchin* (12 Décembre), quatrieme de la onzieme lune; ſolſtice d'hiver, matin 1 heure 57′ 36″.

Douzieme lune, grande, premier jour *Kouey-ouey* (huitieme Janvier de l'an 1578), vraie conjonction, matin 11 h. 14′ 24″.

Trentieme jour de la douzieme lune *Gin-iſe* (6 Février de l'an 1578) (1).

NOTES.

1°. J'ai réduit au temps Européen le temps exprimé en caracteres Chinois, pour les heures & les parties d'heure.

2°. On a vu le lieu du ſoleil marqué l'an 1576 au ſolſtice d'hiver rapporté au quatrieme degré de la conſtellation *Ki*. Enſuite, jour par jour on ajoute un degré Chinois dans les conſtellations, juſqu'au ſolſtice d'hiver de l'an 1577. On avoit alors des regles pour les équations qui réduiſoient au lieu vrai les lieux moyens: on n'en parle pas dans les éphéme-

(1) Les premiers Miſſionnaires Jéſuites n'entrerent en Chine qu'aux années 1581 & 1583.

rides; les lieux moyens suffisoient pour l'arrangement de 12 lunes, & pour savoir la lune qui devoit être intercalaire. Cette méthode est clairement énoncée dans les Astronomies Chinoises, depuis le temps de *Ouanly*, jusqu'à l'an 206 avant J. C., on la donne comme celle qui étoit en usage avant l'incendie des livres. Les conjonctions vraies de la lune & du soleil sont marquées telles depuis qu'on savoit la méthode de réduire au lieu vrai les lieux moyens de la lune & du soleil; car aux années 206, 105 avant J. C. & plusieurs années après, on marquoit les conjonctions moyennes. Les Tartares *Kitan*, dits *Leao*, ont été long-temps maîtres de la Tartarie occidentale & orientale & de quelques Provinces boréales de Chine. Leur Cour fut à Peking. Ils ont une histoire & Astronomie Chinoise; leurs Astronomes Chinois ont marqué les lettres cycliques du premier jour de la lune intercalaire, depuis l'an de J. C. 913 jusqu'à l'an 1125 de J. C. On voit que ces Astronomes rangeoient aussi leurs 12 lunes dans la supposition des intervalles égaux entre les solstices & équinoxes, ils avoient des regles pour réduire les équinoxes moyens aux vrais.

3°. Selon la méthode du calendrier des éphémerides, du temps de *Ouanly*, l'année solaire étoit de 365 jours 5 heures 49′ 12″. Par des équations fautives, introduites pour le calcul des solstices, on faisoit cette année tantôt plus courte, tantôt plus longue; mais on gardoit toujours à peu de chose près l'égalité des intervalles.

4°. Outre le lieu de soleil au moment de minuit dans les éphémerides, on y marque

le lieu de la lune & celui des Planetes de Saturne, de Jupiter, de Mars, de Vénus & de Mercure; celui des nœuds de la lune & celui de la progreſſion de la lune. Il ſeroit à ſouhaiter qu'on eût en détail des éphémerides plus anciennes, on n'en trouve pas de telles.

8°. *Sur une éclipſe de ſoleil, au mois d'Octobre, l'an 2128 avant J. C.*

La chronique *Tchou-chou* marque les caracteres cycliques *Ki-tcheou* (1) à la premiere année du regne de *Thong-kang*, quatrieme Empereur de la Dynaſtie *Hia*.

Cette chronique dit : *à la cinquieme année du regne de* Tchong-kang, *en automne, à la neuvieme lune* (2), *au premier jour* Keng-ſu (3), *éclipſe de ſoleil. L'Empereur ordonna au Prince* Yn *de ſe mettre à la tête d'une armée pour punir* Hi, Ho.

La premiere année de *Tchong-kang* ayant les caracteres *Ki-tcheou* du cycle, la cinquieme année doit néceſſairement avoir les caracteres cycliques

(1) Vingt-ſixieme du cycle de 60

(2) Il s'agit de la forme du calendrier de la Dynaſtie *Hia*; on en a parlé.

(3) Quarante-ſeptieme du cycle de 60.

Kouey-ſſe (1). Les caracteres pour le jour *Keng-ſu*, premier jour de la neuvieme lune, & les caracteres *Kouey-ſſe* pour l'année, joints enſemble, ne conviennent qu'à l'année 2128 avant J. C., 13 Octobre. Dans nulle autre année, bien des ſiecles avant ou après l'an 2128, on ne ſauroit trouver une année *Kouey-ſſe* qui ait un jour *Keng-ſu*, premier de la neuvieme lune, & jour d'éclipſe.

L'année *Kouey-ſſe* étant l'an 2128, l'année *Ti-tcheou* eſt néceſſairement l'an 2132 avant J. C.

NOTES.

1°. Selon la chronique, *Tchong-kang* ſuccéda à *Tay-kang*. *Tay-kang* mourut à la quatrieme année de ſon regne. La premiere année de ce regne a les caracteres cycliques *Kouey-ouey* (2); c'eſt donc l'an 2138 avant J. C.

Tay-kang ſuccéda à *Ki*. *Ki* mourut à la ſeizieme année de ſon regne, & la premiere année de ce regne a les caracteres *Kouey-hay* (3); c'eſt donc l'an 2158 avant J. C.

Ki ſuccéda à *Yu*, premier Empereur de la Dynaſtie *Hia*. *Yu* mourut à la huitieme année de ſon Empire. La premiere année de cet Empire a dans la chronique les caracteres *Gin-*

(1) Trentieme du cycle de 60.
(2) Vingtieme du cycle de 60.
(3) Soixantieme du cycle de 60.

tſe (1); c'eſt donc l'an 2169 avant J. C., qui fut la premiere année de l'Empire de *Yu* & de la Dynaſtie *Hia*. Selon la chronique *Tchou-chou*, c'eſt par les caracteres cycliques (2) de l'année, qu'il faut voir à quelle année julienne avant J. C. répondent les premieres années des regnes des Empereurs *Tchong-kang*, *Tay-kang*, *Ki*, *Yu*.

2°. La chronique met la Cour de *Tchong-hang* & de *Tay-kang* au lieu où eſt aujourd'hui la ville de *Tay-kang-hien* dans le *Honan*.

3°. Le texte de la chronique pour la cinquieme année de *Tchong-kang*, fait manifeſtement alluſion à ce que le livre claſſique rapporte au temps de *Tchong-kang* (3) d'une éclipſe de ſoleil, vue le premier jour de la neuvieme lune. Le texte de la chronique ne met pas, comme le *Chou-king*, le caractere *Fang*, nom de la conſtellation où le lieu du ſoleil eſt rapporté dans le *Chou-king*, au temps de la conjonction.

Par les Tables de M. Monnier on voit au treizieme Décembre de l'an 2128, une éclipſe viſible à *Tay-kang-hien*, d'un peu plus de quatre doigts; par celles du P. Grammatici (4), l'éclipſe fut de

(1) Quarante-neuvieme du cycle de 60.

(2) Le *Tchou-chou* met un intervalle de temps entre la mort des Empereurs *Yu*, *Ki*, *Tay-kang*, & la premiere année de leurs ſucceſſeurs pour le dueil.

(3) Voyez ce qui eſt dit de cette éclipſe à l'an 2155 avant J. C.

(4) Je parle ici des Tables de ce Pere, ré-

trois doigts, & bien visible. Selon les Tables de M. Halley, l'éclipse fut visible à *Tay-kang-hien*, mais seulement d'un doigt $\frac{1}{3}$ ou $\frac{1}{2}$ (1).

On nous a averti ici d'une équation à ajouter au mouvement du soleil pour les temps antérieurs; & selon ce qu'on en a dit, les calculs des éclipses de l'an 2155 & de l'an 2128, feroient voir des éclipses considérables; mais je ne sais si cette équation proposée par M. Euler dans un nouveau livre, est bien constatée; mais quand même il faudroit la diminuer, elle seroit toujours très-favorable pour l'éclipse Chinoise de l'an 2255, & apparemment aussi, pour l'éclipse Chinoise de l'an 2128.

Le livre classique *Chou-king* ne parle que d'une éclipse de soleil au temps de *Tchong-kang*. Si l'éclipse de l'an 2155 est celle dont le *Chou-king* parle, celle de l'an 2128 ne sauroit être celle du

---

gées à Peking par le Pere Kogler, pour l'usage du Tribunal Chinois d'Astronomie. Le Pere Kogler eut des éclaircissemens du Pere Grammatici & de quelques Jésuites d'Ingolstad qui étoient en possession des écrits du Pere Grammatici.

(1) A la fin voyez les calculs & le type de l'éclipse.

Chou-king. S'il conſte bien que l'éclipſe de l'an 2128 eſt réelle, elle ſeroit préférable à celle de l'an de 2155; car outre qu'elle répond bien aux circonſtances & caracteres marqués dans le *Chou-king*, comme l'éclipſe de l'an 2155, elle a l'avantage de déſigner nettement & le jour & l'année de l'éclipſe. J'attends la réponſe de M. de l'Iſle ſur ce que je penſois de cette éclipſe de l'an 2128, en cas qu'elle fut bien conſtatée, & je lui propoſois un ſyſtême, ſelon lequel on pouvoit très-bien ſe ſervir des éclipſes de l'an 2155 & de l'an 2128. L'autorité des Tables de M. Halley me paroît d'un grand poids pour rejetter l'éclipſe de l'an 2128, ou du moins pour faire voir qu'on doit s'en tenir à l'éclipſe de l'an 2155; comme celle du *Chou-king*, on peut admettre celle de l'an 2128; mais avant de prendre mon parti, je crois devoir attendre les éclairciſſemens que j'ai demandé à M. de l'Iſle.

C'eſt l'an de J.C. 279 (1) qu'on trouva dans un tombeau d'un Prince de *Ouey* dans la Province du *Honan*, la chro-

(1) Il y en a qui placent le temps de cette découverte peu d'années après.

nique *Tchou-chou* & le livre *Tcheou-cheou* dont j'ai parlé dans ce que j'ai dit de l'Aſtronomie, au temps de la Dynaſtie *Tcheou*. Dans les livres trouvés il y avoit des endroits avec des lacunes & des caracteres ou effacés, ou difficiles à reconnoître ; c'étoient d'anciens caracteres.

Chin-yo (1), Hiſtorien de la petite Dynaſtie *Leang*, fit une Edition de la chronique *Tchou-chou*. Il y joignit une courte explication qu'on diſtingue du texte du *Tchou-chou*. *Yu-ko*, Aſtronome eſtimé, étoit contemporain de *Chin-yo*. Il prétendit que l'année de l'éclipſe de ſoleil, conformément au texte du *Chou-king*, devoit être marquée non à la cinquieme année, mais à la premiere année du regne de *Tchong-kang*. *Lieou-hiuen* (2), fort ſavant dans la Littérature Chinoiſe, aſſure que quelque temps avant lui, des Aſtronomes trouvoient une éclipſe de ſoleil (3) au

(1) Il étoit en grande réputation peu de temps après l'an 504 de J. C.

(2) Il vivoit & écrivoit vers l'an 600 de J. C.

(1) Lieou-Hiuen ajoute que ces Aſtronomes trouvoient au temps de la conjonction le ſoleil à deux degrés Chinois, au nord de la conſtellation *Fang*.

jour *Keng-ſu*, premier de la neuvieme lun de l'année *Kouey-ſſe*, cinquieme année du regne de *Tchong-kang*. *Lieou-hiuen* ne parle pas là de ces caracteres, comme étant du livre *Tchou-chou*; mais comme le réſultat des Aſtronomes pour une éclipſe ſolaire, au temps qui répond au treizieme d'Octobre de 2128 avant Jeſus-Chriſt.

Les Aſtronomes dont parle *Lieou-hiuen* pour l'éclipſe de l'an 2128, ne peuvent pas être bien au-deſſus de l'an 463 avant J. C.; car ce n'eſt que depuis cette année 463, qu'on voit dans les Aſtronomes Chinois un mois ſynodique & un mois draconitique très-approchants de ceux des meilleures Tables d'aujourd'hui. Ainſi, ces Aſtronomes pouvoient trouver pour le 13 Octobre de l'an 2128 une conjonction moyenne & en général écliptique; mais ces Aſtronomes n'étoient nullement en état d'aſſigner, pour des temps ſi anciens, en détail, la quantité & le temps des phaſes d'une éclipſe de ſoleil pour un lieu aſſigné. Auſſi, tout ce qu'on peut conclure de ce que dit *Lieou-hiuen*, c'eſt que les Aſtronomes trouvoient par leur calcul une conjonction moyenne, & en général une éclipſe le 13 Octobre

de l'an 2128. Dans ce qui reste des Astronomes avant le temps de *Lieou-hiuen*, jusqu'à l'an de J. C. 463, il y a bien des articles qu'on ne sauroit bien déchiffrer; mais on voit clairement qu'on n'étoit pas assez au fait sur les parallaxes & sur les équations, pour réduire juste aux vrais les lieux moyens de la lune & du soleil. Du temps de *Lieou-hiuen* & quelque temps devant, plusieurs Astronomes connoissoient assez bien le mouvement propre des fixes; ils pouvoient trouver au temps de l'éclipse de l'an 2128, le soleil à deux degrés Chinois, nord de la constellation *Fang*. Cela ne sauroit regarder ni l'Astronome *Tsou-tchong* (1) en 463, ni l'Astronome *Yu-ko* (2); cela regarde apparemment quelques Astronomes peu avant *Lieou-hiuen*, parce qu'ils admettoient un mouvement propre des fixes qui pouvoit décrire le lieu du soleil, rapporté aux fixes.

Dans les premiers examens que je fis des éclipses solaires des années 2155 &

(1) Il mettoit moins de 50 ans pour le mouvement d'un degré des fixes.

(2) Il assignoit plus de 100 ans pour un degré des fixes.

2128 avant J. C., je rejettois comme fauſſe l'éclipſe de l'an 2128. Les Tables que nous avions ici, donnoient bien une éclipſe en général, le 13 Octobre; mais elle n'étoit viſible qu'aux pays plus boreaux que la Cour de l'Empereur *Tchong-kang*. Cela me fit penſer que dans le *Tchou-chou*, on auroit bien pu après coup mettre les caracteres cycliques de l'an & du jour, conformes au calcul pour le 13 Octobre de l'an 2128. Ce que dit *Lieou-hiuen*, fortifioit ce ſoupçon, mais il paroît ſans fondement; car depuis l'édition du livre, publiée par *Chin-yo*, les Aſtronomes Chinois, même ceux qui rejettent l'éclipſe de l'an 2128, regardent les caracteres cycliques *Keng-ſu* pour le jour, & les caracteres *Kouey-ſſe* pour la cinquieme année de *Tchong-kang*, de même que les caracteres d'automne & de premier jour de la neuvieme lune, comme caracteres du livre *Tchou-chou*, & non comme un calcul fait après coup : d'ailleurs, ſi l'Aſtronome *Tſou-tchong*, l'Aſtronome *Yu-ko*, ou autres Aſtronomes, ou Hiſtoriens avoient, pour confirmer leur calcul, ajouté ces caracteres, à ce que dit le *Tchou-chou*, à la cinquieme année de *Tchong-kang*, ils auroient corrigé les

autres dates du livre, & qui y ont été laissées avec leur défaut manifeste. Comme il y avoit, dans le livre trouvé, bien des caracteres ou qui manquoient, ou qui étoient effacés, ou peu lisibles, il y eut nécessairement des années ou mal exprimées, ou mal mises dans les années des regnes. Ces défauts peuvent se corriger par les caracteres cycliques qui restent pour les jours & pour les années. Dans la chronique, par exemple, en comptant à la rigueur le nombre des années du livre, on trouve que l'année *Kouey-sse* pour la cinquieme année de *Tchong-kang*, jointe aux caracteres *Keng-siu* pour le premier jour de la neuvieme lune, désignent le 28 Octobre de l'an 1948 avant J. C.; mais comme on marque le jour *Keng-siu*, premier de la neuvieme lune, on trouve que cela ne peut convenir qu'au 13 Octobre de l'an 2128. Delà il est évident que, depuis le temps de *Tchong-kang*, en descendant, les caracteres qui manquent, ou qui étoient effacés, contenoient 180 ans de plus. L'addition de 60 ans, en conséquence des caracteres cycliques marqués dans la chronique pour la Dynastie *Tcheou*, est évidente, comme je l'ai dit dans la chronologie. Il n'y a pas

d'addition à faire pour la Dynaſtie *Hia*: les autres 120 ans à ajouter, ſont donc démonſtrativement à ajouter aux années de la chronique pour la Dynaſtie *Chang* dont *Tching-tang* fut premier Empereur. On voit tout cela expliqué dans la chronologie que j'ai envoyée.

NOTE.

Ce que je dis ici ſur le temps de l'Empereur *Tchong-kang* & de l'éclipſe du ſoleil, ſelon le *Tchou-chou*, dérange bien le ſyſtême de M. Freret, developpé dans ſa nouvelle Diſſertation ſur la chronologie Chinoiſe; mais ce que je dis, ne diminue en rien la gloire qu'il s'eſt acquiſe. En développant d'une maniere ſi préciſe & ſi claire, ſon ſyſtême dans cette nouvelle Diſſertation & dans les précédentes, ſi un Savant, de ce caractere, avoit fait quelque ſéjour en Chine, & vu par lui-même les livres Chinois, il auroit infailliblement fait les plus intéreſſantes & utiles découvertes dans l'antiquité Chinoiſe.

Cycle de 60 années avant J. C.

ANNÉES Avant Jesus-Christ.		ANNÉES Avant Jesus Christ.	
1	777. *Kia-tse.*	31	747. *Kia ou.*
2	776. *Y-tcheou.*	32	746. *Y-ouey.*
3	775. *Ping-yn.*	33	745. *Ping-chin.*
4	774. *Ting-mao.*	34	744. *Ting-yeou.*
5	773. *Ou-tchin.*	35	743. *Ou-su.*
6	772. *Ki-sse.*	36	742. *Ki-hay.*
7	771. *Keng-ou.*	37	741. *Keng-tse.*
8	770. *Sin-ouey.*	38	740. *Sin tcheou.*
9	769. *Gin-chin.*	39	739. *Gin-yn.*
10	768. *Kouey-yeou.*	40	738. *Kouey mao.*
11	767. *Kia su.*	41	737. *Kia-tchin.*
12	766. *Y-hay.*	42	736. *Y-sse.*
13	765. *Ping-tse.*	43	735. *Ping-ou.*
14	764. *Ting-tcheou.*	44	734. *Ting-ouey.*
15	763. *Ou-yn.*	45	733. *Ou-chin.*
16	762. *Ki-mao.*	46	732. *Ki-yeou.*
17	761. *Keng-tchin.*	47	731. *Keng-su.*
18	760. *Sin sse.*	48	730. *Sin hay.*
19	759. *Gin-ou.*	49	729. *Gin-tse.*
20	758. *Koue-youey.*	50	728. *Kouey-tcheou.*
21	757. *Kia chin.*	51	727. *Kia-yn.*
22	756. *Y-yeou.*	52	726. *Y-mao.*
23	755. *Ping-su.*	53	725. *Ping-tchin.*
24	754. *Ting-hay.*	54	724. *Ting-sse.*
25	753. *Ou-tse.*	55	723. *Ou-ou.*
26	752. *Ki-tcheou.*	56	722. *Ki-ouey.*
27	751. *Keng-yn.*	57	721. *Keng-chin.*
28	750. *Sin-mao*	58	720. *Sin yeou.*
29	749. *Gin-tchin.*	59	719. *Gin su.*
30	748. *Kouey-sse.*	60	718. *Kouey-hay.*

entre les pag. 288 & 2889.

voit ici pour l'ordre des
endue, eſt ce qu'on a de plus
de J. C., temps relatif aux
Il ſeroit inutile de rapporter
ieurs ; cela ne ſerviroit de

Cycle de 60 années avant J. C.

ANNÉES Avant Jesus-Christ.		ANNÉES Avant Jesus Christ.	
1	*Kia-tse.*	31	*Kia ou.*
2	*Y-tcheou.*	32	*Y-ouey.*
3	*Ping-yn.*	33	*Ping-chin.*
4	*Ting-mao.*	34	*Ting-yeou.*
5	*Ou-tchin.*	35	*Ou-su.*
6	*Ki-sse.*	36	*Ki-hay.*
7	*Keng-ou.*	37	*Keng-tse.*
8	*Sin-ouey.*	38	*Sin tcheou.*
9	*Gin-chin.*	39	*Gin-yn.*
10	*Kouey-yeou.*	40	*Kouey mao.*
11	*Kia su,*	41	*Kia-tchin.*
12	*Y-hay.*	42	*Y-sse.*
13	*Ping-tse.*	43	*Ping-ou.*
14	*Ting-tcheou.*	44	*Ting-ouey.*
15	*Ou-yn.*	45	*Ou-chin.*
16	*Ki-mao.*	46	*Ki-yeou.*
17	*Keng-tchin.*	47	*Keng-su.*
18	*Sin sse.*	48	*Sin hay.*
19	*Gin-ou.*	49	*Gin-tse.*
20	*Koue youey.*	50	*Kouey-tcheou.*
21	*Kia chin.*	51	*Kia-yn.*
22	*Y-yeou.*	52	*Y-mao.*
23	*Ping-su.*	53	*Ping-tchin.*
24	*Ting-hay.*	54	*Ting-sse.*
25	*Ou-tse.*	55	*Ou-ou.*
26	*Ki-tcheou.*	56	*Ki-ouey.*
27	*Keng-yn.*	57	*Keng-chin.*
28	*Sin-mao*	58	*Sin yeou.*
29	*Gin-tchin.*	59	*Gin su.*
30	*Kouey-sse.*	60	*Kouey-hay.*

Nom

CARACTERES CHINOIS.		NOMS CHINOIS DES CONSTEL.	ÉTENDUE ſelon L'ÉQUATEUR.	ETOILE par où comm. la CONSTEL.	LONGIT. au com. de l'an de ſ. C. 1700.	LATITUDE.
角亢	1.	Kio.	—— 12 *degrés Chin.*	*Spica Virginis.* . . .	♎ 19° 40′ 3″. . .	2° 1′ 49″. *a.*
	2.	Kang.	—— 9	*κ. in* ♍.	♍. 0 19 41. . .	2 55 58. *b.*
氐房	3.	Ti.	—— 15	*α. in lanco auſtr.*	♍. 10 54 18. . .	0 11 51. *b.*
	4.	Fang.	—— 5	*π. in ed. ped. 2'.*	♍. 18 44 58. . .	5 16 42. *a.*
心	5.	Sin.	—— 5	*σ. occ. propè cor Scorpii.*	♑. 3 35 48. . .	5 5 10. *a.*
尾箕	6.	Ou-y.	—— 18	*μ. in 2°. cingulo.*	♑. 11 5 0. . .	14 50 0. *a.*
	7.	Ki.	—— 11	*γ. in cuſpide* ♑.	♑. 17 4 18. . .	6 36 37 *a.*
斗	8.	Teou.	—— 26	*φ. in* ♑.	♑. 5 59 48. . .	3 54 23. *a.*
牛	9.	Ni-cou.	—— 8	. . . . .	♑. 29 51 48. . .	4 17 2. *b.*
女	10.	Nu.	—— 12	*ε. in* ♒.	♒. 7 34 30. . .	8 10 15. *b.*
虛	11.	Hiu.	—— 10	*β. in* ♒.	♒. 19 13 17. . .	8 38 20. *b.*
危室	12.	Ou-cy.	—— 17	. . . . .	♒. 19 11 13. . .	10 39 40. *b.*
壁	13.	Che.	—— 16	*Prima ala Pegaſ.*	♓. 19 17 3. . .	19 14 58. *b.*
奎	14.	Pi.	—— 9	*Ala extrema.* . . .	♈. 4 57 13. . .	11 36 30. *b.*
婁	15.	Kou-cy.	—— 16	*In ſin. Brachandr.*	♈. 16 31 0. . .	17 48 20. *b.*
胃	16.	Le-ou.	—— 12	*β. in* ♈.	♈. 29 46 13. . .	8 38 35. *b.*
昴	17.	Ou-cy.	—— 14	. . . . .	♉. 11 47 36. . .	11 8 19. *b.*
畢	18.	Mao.	—— 11	*Lucid. pley.* . . .	♉. 25 47. 8. . .	4 1 3. *b.*
	19.	Pi.	—— 16	*Oc. taurib.*	♊. 4 14 59. . .	2 36 11. *a.*
參	20.	Tſan.	—— 9	*δ. orion.*	♊. 18 9 43. . .	23 30 0. *a.*
觜	21.	Tſe.	—— 2	*λ. in ori ex.* 3. *Bor. in capite.* . .	♊. 19 30 38. . .	13 15 2. *a.*
井	22.	Tſing.	—— 33	*μ. in* ♊.	♋. 1 4 50. . .	0 53 30. *a.*
鬼	23.	Kou-cy.	—— 4	. . . . .	♌. 1 31 58. . .	0 48 8. *a.*
柳	24.	Li-cou.	—— 15	. . . . .	♌. 6 7 30. . .	12 27 0. *a.*
星	25.	Sing.	—— 7	*Cor hydræ.*	♌. 23 6 23. . .	21 15 20. *a.*
張	26.	Tchang.	—— 18	. . . . .	♍. 1 30 0. . .	26 12 0. *a.*
翼	27	Y.	—— 18	. . . . .	♍. 19 33 0. . .	21 41 0. *a.*
軫	28.	Tching.	—— 17	. . . . .	♎. 6 34 18. . .	14 25 0 *a.*

Le Catalogue qu'on voit ici pour l'ordre des Conſtellations & leur étendue, eſt ce qu'on a de plus ancien avant le temps de J. C., temps relatif aux Mémoires qu'on envoye. Il ſeroit inutile de rapporter les arrangemens poſtérieurs; cela ne ſerviroit de rien.

La ſomme des degrés des Conſtellations = 365°: ſans doute on a négligé le $\frac{1}{4}$ de degré, & on n'a pas mis les fractions pour quelques Conſtellations. Le cercle Chinois étoit de 365° $\frac{1}{4}$, & il faut y avoir égard, ſi l'on veut rapporter les degrés Chinois aux 360° Européens.

C'eſt à ces 28 Conſtellations & à leur étendue équatorienne, qu'on rapportoit les lieux du Soleil & de la Lune, &c. Il eſt facile de réduire le tout à l'écliptique; il faut diſtinguer tout cela dans l'ancienne Aſtronomie.

hi s'appellent les 12 *Tchin*, 辰.

mme auſſi 12 *Tſe*, 子.

le 60 eſt compoſé, comme on voit, par
2 *Tchi* avec les 10 *Kan*. Les 10 *Kan*
nnement un cycle de 10 jours.

chi faiſoient autrefois de même qu'au-
cycle particulier de 12 années.

Tchi expriment les 12 mois, ou lunes

emiere lune.
econde lune. } du Printemps.
troiſieme lune.

emiere lune.

317. | 1977. | 2637. | 3297. |

Cycle de 60 pour 60 jours & 60 années.

1. Kia-tſe.	甲子	21. Kia-chin.	甲申	41. Kia-tchin.	甲辰
2. Y-tcheou.	乙丑	22. Y-yeou.	乙酉	42. Y-ſſe.	乙巳
3. Ping-yn.	丙寅	23. Ping-ſu.	丙戌	43. Ping-ou.	丙午
4. Ting-mao.	丁卯	24. Ting-hay.	丁亥	44. Ting-ouey.	丁未
5. Ou-tchin.	戊辰	25. Ou-tſe.	戊子	45. Ou-chin.	戊申
6. Ki-ſſe.	己巳	26. Ki-tcheou.	己丑	46. Ki-yeou.	己酉
7. Keng-ou.	庚午	27. Keng-yn.	庚寅	47. Keng-ſu.	庚戌
8. Sin-ouey.	辛未	28. Sin-mao.	辛卯	48. Sin-hay.	辛亥
9. Gin-chin.	壬申	29. Gin-tchin.	壬辰	49. Gin-tſe.	壬子
10. Kouey-yeou.	癸酉	30. Kouey-ſſe.	癸巳	50. Kouey-tcheou.	癸丑
11. Kia-ſu.	甲戌	31. Kia-ou.	甲午	51. Kia-yn.	甲寅
12. Y-hay.	乙亥	32. Y-ouey.	乙未	52. Y-mao.	乙卯
13. Ping-tſe.	丙子	33. Ping-chin.	丙申	53. Ping-tchin.	丙辰
14. Ting-tcheou.	丁丑	34. Ting-yeou.	丁酉	54. Ting-ſſe.	丁巳
15. Ou-yn.	戊寅	35. Ou-ſu.	戊戌	55. Ou-ou.	戊午
16. Ki-mao.	己卯	36. Ki-hay.	己亥	56. Ki-ouey.	己未
17. Keng-tchin.	庚辰	37. Keng-tſe.	庚子	57. Keng-chin.	庚申
18. Sin-ſſe.	辛巳	38. Sing-tcheou.	辛丑	58. Sin-yeou.	辛酉
19. Gin-ou.	壬午	39. Gin-yn.	壬寅	59. Gin-ſu.	壬戌
20. Kouey-ouey.	癸未	40. Kouey-mao.	癸卯	60. Kouey-hay.	癸亥

Les 12 Tchi, 支.

1. 子	Tſe.
2. 丑	Tcheou.
3. 寅	Yn.
4. 卯	Mao.
5. 辰	Tchin.
6. 巳	Sſe.
7. 午	Ou.
8. 未	Ou-ey.
9. 申	Chin.
10. 酉	Y-eou.
11. 戌	Su.
12. 亥	Hay.

Les 10 Kan, 干.

1. 甲	Kia.
2. 乙	Y.
3. 丙	Ping.
4. 丁	Ting.
5. 戊	Ou.
6. 己	Ki.
7. 庚	Keng.
8. 辛	Sin.
9. 壬	Gin.
10. 癸	Kou-ey.

Les 12 *Tchi* s'appellent les 12 *Tchin*, 辰.

On les nomme auſſi 12 *Tſe*, 子.

Le cycle de 60 eſt compoſé, comme on voit, par l'union des 12 *Tchi* avec les 10 *Kan*. Les 10 *Kan* étoient anciennement un cycle de 10 jours.

Les 12 *Tchi* faiſoient autrefois de même qu'aujourd'hui un cycle particulier de 12 années.

Les 12 *Tchi* expriment les 12 mois, ou lunes Chinoiſes.

Yn, premiere lune.
Mao, ſeconde lune.
Tchin, troiſieme lune.
} du Printemps.

Sſe, premiere lune.
Ou, ſeconde lune.
Ou-ey, troiſieme lune.
} de l'Eté.

Chin, premiere lune.
Y-eou, ſeconde lune.
Su, troiſieme lune.
} de l'Automne.

Hay, premiere lune.
Tſe, ſeconde lune.
Tcheou, troiſ. lune.
} de l'Hiver.

Les 12 *Tchi* expriment les 12 heures.

Après minuit.	*Après midi.*
Tſe, de 11 heures à une h.	*Ou*, de 11 heures à une h.
Tcheou, d'une heure à 3.	*Ou-ey*, d'une heure à 3.
Yn, de 3 à 5.	*Chin*, de 3 à 5.
Mao, de 5 à 7.	*Y-eou*, de 5 à 7.
Tchin, de 7 à 9.	*Su*, de 7 à 9.
Sſe, de 9 à 11.	*Hay*, de 9 à 11 h. du ſoir.

Commencement des cycles de 60 ans avant J. C.

57.	717.	1377.	2037.	2697.	3357.
117.	777.	1437.	2097.	2757.	3417.
177.	837.	1497.	2157.	2817.	3477.
237.	897.	1557.	2217.	2877.	3537.
297.	957.	1617.	2277.	2937.	3597.
357.	1017.	1677.	2337.	2997.	3617.
417.	1077.	1737.	2397.	3057.	3677.
477.	1137.	1797.	2457.	3117.	3737.
537.	1197.	1857.	2517.	3177.	
597.	1257.	1917.	2577.	3237.	
657.	1317.	1977.	2637.	3297.	

NOMS du jour Chinois, du premier Janvier julien, dans une période de 80 ans juliens avant J. C.

	ANNÉES.		Noms du premier Janvier.
1.	*biſſ.*	721.	*Sin-ouey.*
2.		720.	*Ting-tcheou.*
3.		719.	*Gin-ou.*
4.		718.	*Ting-hay.*
5.	*b.*	717.	*Gin-tchin.*
6.		716.	*Ou-ſu.*
7.		715.	*Kouey-mao.*
8.		714.	*Ou-chin.*
9.	*b.*	713.	*Kouey-tcheou.*
10.		712.	*Ki-ouey.*
11.		711.	*Kia-tſe.*
12.		710.	*Ki-ſſe.*
13.	*b.*	709.	*Kia-ſu.*
14.		708.	*Keng-tchin.*
15.		707.	*Y-yeou.*
16.		706.	*Keng-yn.*
17.	*b.*	705.	*Y-ouey.*
18.		704.	*Sin-tcheou.*
19.		703.	*Ping-ou.*
20.		702.	*Sin-hay.*
21.	*b.*	701.	*Ping-tchin.*
22.		700.	*Gin-ſu.*
23.		699.	*Ting-mao.*
24.		698.	*Gin-chin.*
25.	*b.*	697.	*Ting-tcheou.*
26.		696.	*Kouey-ouey.*
27.		695.	*Ou-tſe.*
28.		694.	*Kouey-ſſe.*
29.	*b.*	693.	*Ou-ſu.*
30.		692.	*Kia-tchin.*

ANNÉES.		Noms du premier Janvier.
31.	691.	*Ki-yeou.*
32.	690.	*Kia-yn.*
33.	*biſſ.* 689.	*Ki-ouey.*
34.	688.	*Y-tcheou.*
35.	687.	*Keng-ou.*
36.	686.	*Y-hay.*
37.	*b.* 685.	*Keng-tchin.*
38.	684.	*Ping-ſu.*
39.	683.	*Sin-mao.*
40.	682.	*Ping-chin.*
41.	*b.* 681.	*Sin-tcheou.*
42.	680.	*Ting-ouey.*
43.	679.	*Gin-tſe.*
44.	678.	*Ting-ſſe.*
45.	*b.* 677.	*Gin-ſu.*
46.	676.	*Ou-tchin.*
47.	675.	*Kouey-yeou.*
48.	674.	*Ou-yn.*
49.	*b.* 673.	*Kouey-oucy.*
50.	672.	*Ki-tcheou.*
51.	671.	*Kia-ou.*
52.	670.	*Ki-hay.*
53.	*b.* 669.	*Kia-tchin.*
54.	668.	*Keng-ſu.*
55.	667.	*Y-mao.*
56.	666.	*Keng-chin.*
57.	*b.* 665.	*Y-tcheou.*
58.	664.	*Sin-ouey.*
59.	663.	*Ping-tſe.*
60.	662.	*Sin-ſſe.*
61.	*b.* 661.	*Ping-ſu.*
62.	660.	*Gin-tchin.*
63.	659.	*Ting-yeou.*
64.	658.	*Gin-yn.*
65	*b.* 657.	*Ting-ouey.*

ANNÉES.			Noms du premier Janvier.
66.		656.	*Kouey-tcheou.*
67.		655.	*Ou-ou.*
68.		654.	*Kouey-hay.*
69.	*biſſ.*	653.	*Ou-tchin.*
70.		652.	*Kia-ſu.*
71.		651.	*Ki-mao.*
72.		650.	*Kia-chin.*
73.	*b.*	649.	*Ki-tcheou.*
74.		648.	*Y-ouey.*
75.		647.	*Keng-tſe.*
76.		646.	*Y-ſſe.*
77.	*b.*	645.	*Keng-ſu.*
78.		644.	*Ping-tchin.*
79.		643.	*Sin-yeou.*
80.		642.	*Ping-yn.*

Commenc. des périodes de 80 ans av. J. C.			Commenc. des périodes de 80 ans après J. C.		
1.	961.	1921.	80.	1040.	
81.	1041.	2001.	160.	1120.	
161.	1121.	2081.	240.	1200.	
241.	1201.	2161.	320.	1280.	
321.	1281.	2241.	400.	1360.	
401.	1361.	2321.	480.	1440.	
481.	1441.	2401.	560.	1520.	
561.	1521.	2481.	640.	1600.	11 Jan. *gr.*
641.	1601.	2561.	720.	1680.	11 Jan. *gr.*
721.	1681.	2641.	800.	1760.	12 Jan. *gr.*
801.	1761.	2721.	880.		
881.	1841.		960.		

Dans toutes ces années juliennes, le premier Janvier julien a les caracteres *Sin-ouey*; dans les années communes, les caracteres Chinois du Premier Janvier reviennent les 2 Mars,

1er Mai, 30 Juin, 29 Août, 28 Octobre, 27 Décembre.

Aux années bissextiles, les caracteres Chinois du premier Janvier *Su* se retrouvent un jour plus tôt, les 1er Mars, 30 Avril, 29 Juin, 28 Août, 27 Octobre, 26 Décembre.

DE L'USAGE DE LA PÉRIODE DE 80 ANS JULIENS, POUR RAPPORTER LES JOURS CHINOIS.

Du cycle de 60 jours juliens de l'année julienne de 365 jours $\frac{1}{4}$.

Après avoir divisé les jours juliens de 4 ans juliens par 60, il reste 21 jours.

Après 12 ans, il reste donc 3 jours; après 16 ans, il reste 24 jours; après 20 ans, il reste 45 jours; 80 ans juliens donnent donc, après toutes les divisions par 60 jours, le nombre de 180 jours : ce reste se divise exactement par 60. Ainsi, divisant le nombre des jours de 80 ans juliens, par 60, il ne reste rien : donc, les caracteres Chinois des jours du cycle de 60, reviennent les mêmes aux mêmes jours de l'année julienne, après 80 ans juliens.

Si on a donc les caracteres Chinois du premier Janvier de chaque année julienne, dans la période de 80 ans, on a tous les jours de 12 mois juliens

dans la période de 80 ans. On voit dans la Table, tous les jours de l'année julienne qui ont les caracteres Chinois du premier Janvier julien.

Dans quelqu'année que ce ſoit, avant ou après J. C., on veut ſavoir les caracteres du jour Chinois qui répondent au jour julien aſſigné, il faut voir la place de l'année propoſée dans la période de 80 ans; à côté on trouve les caracteres Chinois du premier Janvier, & par-là on a tous les caracteres Chinois des jours Chinois qui répondent aux jours juliens.

Premier exemple.

Scaliger rapporte une éclipſe de ſoleil, le 19 Avril de l'an 481 avant J. C.; on veut ſavoir les caracteres Chinois de ce 19 Avril.

L'an 481 commence une des périodes de 80 ans; tous les commencemens de ces périodes de 80 ans ont les caracteres Chinois *Sin-oucy* (1). L'année eſt biſſextile; les caracteres du premier Janvier ſe retrouvent au premier Mars, 30 Avril, &c. En ſuivant les jours du cycle de 60, dans la Table du cycle

(1) Huitieme jour du cycle de 60.

de 60, on trouve les caracteres *Keng-chin* (1) pour le 19 Avril. Le livre *Tchun-tsieou* rapporte une éclipse de soleil, l'an 481 avant J. C., au jour *Keng-chin*, premier de la cinquieme lune du calendrier Chinois de ce temps-là : c'est la même éclipse dont parle Scaliger ; & quand même il y auroit de l'erreur dans le calendrier Chinois pour l'ordre des lunes, *Keng-chin* désigneroit toujours le 19 Avril dans l'année 481 avant J. C. Devant & après, il n'y a pu avoir d'autre éclipse de soleil au jour *Keng-chin*.

Second exemple.

On veut savoir les caracteres Chinois qui répondent au premier Janvier de l'an 1111 avant J. C.; cette année 1111 est la onzieme année de la période de 80 ans, dont le commencement fut le premier Janvier de l'an 1121 avant Jesus-Christ. A côté de cette onzieme année, on voit dans la Table les caracteres *Kia-tse* (2) : ce sont les caracteres du premier Janvier de l'an 1111 avant J. C. Je crois inutile de donner d'autres exemples ;

(1) Cinquante-septieme jour du cycle de 60.
(2) Premier jour du cycle de 60.

on voit la méthode. Dans l'Hiſtoire de l'Aſtronomie, je parle ſouvent des jours du cycle de 60, & j'y ſuppoſe la méthode pour calculer ces jours (1).

NOTES.

1°. L'an 1111 avant J. C., l'Empereur *Ououang* ordonna que le commencement du jour civil ſeroit au moment de minuit; cela s'eſt obſervé depuis ce temps-là juſqu'aujourd'hui. La Table pour les jours de la période de 80 ans eſt faite dans la ſuppoſition du commencement du jour à minuit. Dans les occaſions, je parle dans l'Hiſtoire des commencemens du jour à midi, & au lever du ſoleil, dans la forme des calendriers avant l'an 1111 avant Jeſus-Chriſt.

2°. Les Aſtronomes Chinois qui ont écrit vers l'an 105 avant J. C., ont eu connoiſſance de la période de 80 ans juliens, & faiſoient uſage de cette période pour calculer les jours des années antérieures; ils ne s'attribuent pas cette connoiſſance, ni cet uſage, & les Chinois antérieurs avoient ſans doute cette connoiſſance & cet uſage: ils employoient l'année julienne.

---

(3) M. Alphonſe de Vignoles, en examinant les jours Chinois, avec leurs caracteres & quelques dates, a trouvé la période de 80 ans & ſon uſage pour le calcul des jours Chinois. *Miſcell. Berol. tom.* 4. *Berol. ann.* 1734.

MÉMORIAL

Envoyé en Europe par le P. Thomas, Vice-Provincial des Jésuites en Chine.

Cet Ecrit simple & fidele renferme le récit de ce qui s'est passé à Peking dans tout le temps de la visite de l'illustrissime Seigneur Charles-Thomas Maillard de Tournon; il nous a paru propre à éclairer le Public sur un événement aussi intéressant.

ARTICLE PREMIER.

LORSQUE M. de Tournon eût été nommé Légat à la Chine, il écrivit de Rome au P. Grimaldi, pour le prier de lui obtenir la permission d'aborder dans un des ports de cet Empire; il invita même ce Missionnaire à l'aider de ses conseils. La Lettre du Légat étoit du 7 Février de l'année 1702. Le P. Grimaldi répondit à M. de Tournon par plusieurs voies différentes. Ses Lettres furent adressées à Fokien & à Canton, & il y parloit au Légat avec sincérité sur ce qu'on avoit à craindre ou à espérer dans sa Légation.

Quand M. le Patriarche fut arrivé à Canton, le 8 Avril 1705, il prit conseil

des plus anciens Miſſionnaires du pays, & il réſolut de cacher ſa dignité juſqu'au temps qu'il ſeroit à propos de la découvrir. Il fit cependant écrire aux Miſſionnaires de Peking qu'il alloit prendre ſa route vers Nankin, & qu'ils pourroient lui adreſſer leurs Lettres dans cette Ville. Cette réſolution changea bientôt, à la perſuaſion de quelques perſonnes qu'il écouta, contre l'avis commun. Il écrivit aux Miſſionnaires de Peking d'annoncer ſans réplique à l'Empereur que le Patriarche d'Antioche, &c. étoit arrivé pour faire la viſite de toutes les Miſſions, avec un plein pouvoir de Sa Sainteté. Depuis ce temps-là, M. le Patriarche ne demanda plus conſeil à aucun Miſſionnaire de Peking, ſi ce n'eſt qu'il écrivit au P. Grimaldi, pour le prier de lui donner ſincérement les avis qu'il jugeroit à propos. On ſentit bien qu'après avoir donné l'ordre d'exécuter ſes commandemens ſans réplique, il n'étoit guere en diſpoſition de croire ce qu'on lui manderoit de contraire aux idées & aux ſentimens qu'on lui avoit inſpirés. Il demanda auſſi qu'on lui préſentât un Jéſuite pour être Vicaire Apoſtolique à Nankin. Il n'ignoroit cependant pas que nous étions dans

l'impossibilité de répondre sur cela aux desirs qu'il nous témoignoit.

Pour obéir au premier ordre de M. le Patriarche, nous écrivîmes deux fois en Tartarie à l'Empereur qui y étoit alors : nous demandâmes qu'on permît à M. le Patriarche d'user à la Chine de ses pouvoirs. On ne fit point de réponse déterminée à nos deux premieres Lettres : on nous refusa son entrée à la Cour à la troisieme ; enfin, on la permit à la quatrieme. L'Empereur ordonna de faire prendre au Légat un vêtement à la Tartare, & le fit défrayer jusqu'à son arrivée à Peking. Par-là on ferma, ou du moins on dut fermer la bouche à ceux qui répandoient le bruit dans Rome & ailleurs que les Missionnaires établis à la Cour de l'Empereur de la Chine, empêcheroient le Légat d'entrer dans ce Royaume.

M. de Tournon partit de Canton le neuvieme Septembre, & fut reçu partout avec de grands honneurs. Cependant la grandeur & la pesanteur des bateaux qu'on lui avoit donné pour le transporter à Pekin, retarda un peu son arrivée & le desir que les Missionnaires avoient inspiré à l'Empereur de voir un homme revêtu d'une aussi émi-

nente dignité que celle de Légat du ſaint Siége : nous en avions donné une très-haute idée à Sa Majeſté Chinoiſe. Vers la mi-Novembre, l'Empereur envoya exprès dans la Province de Canton, pour étudier le Légat, ſous le prétexte de faire hâter ſon voyage. Le 25 du même mois, il fit partir ſon fils *Cum-yo*, & le fils du Vice-Roi, pour aller au-devant du Légat. Un Miſſionnaire de chacune des trois Egliſes accompagna ces deux Mandarins. Ils trouverent le Patriarche à 24 lieues de Peking, embarraſſé à continuer ſon voyage, parce que le fleuve étoit glacé. Ils le conduiſirent par terre à la Capitale, où il arriva le quatrieme Décembre. M. de Tournon fut loger dans celle des maiſons des Miſſionnaires que l'Empereur leur avoit bâtie dans l'enceinte de ſon Palais. Ce fut afin qu'il fût plus à portée de recevoir les faveurs de la Cour. En effet, on aſſigna au Légat des proviſions de bouche, aux frais de l'Empereur, pour tout le temps de ſon ſéjour à Peking. Un des domeſtiques du Patriarche étant venu à mourir, l'Empereur, à la priere du Légat, lui donna un champ pour ſa ſépulture : de-là la grande eſpérance que conçut le Prélat

d'établir une maiſon de Miſſionnaires Italiens à Peking. On appelloit déjà ce Cimetiere le Cimetiere des Italiens. Il auroit été peut-être plus convenable d'accepter une portion de celui qui étoit deſtiné aux anciens Européens. On l'offrit au Patriarche ; mais il en voulut un nouveau, & montra par-là une eſpece de ſéparation de nous à un Prince très-pénétrant.

L'Empereur cependant faiſoit obſerver par des eſpions ſi l'on ne changeroit rien aux cérémonies accoutumées des chrétiens dans l'enterrement du défunt. Il apprit qu'il y avoit eu de la différence. Il en fut fâché, mais ſans rien faire éclater. Au contraire, il envoya au Patriarche deux faiſans deſtinés pour la table Impériale. Il lui permit même de ſe faire tranſporter à ſon Audience, tout malade qu'il étoit, faveur qui n'avoit point encore eu d'exemple. L'Empereur reçut donc le Légat dans un jardin peu éloigné de la premiere porte du Palais, pour ne lui point donner la peine de traverſer avec fatigue de grandes cours & de longs appartemens. Ce fut le 31 Décembre que M. de Tournon fut admis pour la premiere fois en la préſence de l'Empereur. Il

étoit ſuivi de toute ſa maiſon & de tous les Miſſionnaires de Peking. Les différentes cohortes au milieu deſquelles il lui fallut paſſer, avoient ordre de le diſpenſer des cérémonies Chinoiſes en conſidération de ſa perſonne & de ſa maladie. Il ſalua donc Sa Majeſté Impériale par ces ſortes de génuflexions que l'on traite en Europe d'adoration. L'Empereur fit aſſeoir le Légat ſur un monceau de couſſins : il lui demanda des nouvelles de la ſanté du Pape, & il fit tout cela d'un air de bonté & de familiarité qui nous ravit. Une réception de la ſorte eſt ordinaire en Europe ; mais à la Chine, elle fut regardée comme un miracle de faveur. Les bontés de l'Empereur pour le Patriarche parurent de toutes les manieres : on lui fit préſenter du thé par les plus grands Seigneurs de la Cour : l'Empereur lui-même lui mit en main une coupe pleine de vin ; enfin, on lui ſervit une table couverte de 36 plats d'or : l'Empereur n'y avoit preſque pas touché. Cette table fut envoyée au Patriarche dans ſon logis. On s'entretint de choſes agréables après le dîner ; enfin, l'Empereur invita le Patriarche à s'expliquer ſur le ſujet de ſa Légation. Il l'entendit diſcourir aſſez

long-temps, & le redreſſa avec bonté, lorſqu'il s'égaroit. Enfin il fit tout pour l'engager à avoir de la confiance dans ſa perſonne Impériale.

On peut proteſter que dans toutes les Hiſtoires de la Chine, on ne trouvera pas d'exemple d'une réception faite à aucun Ambaſſadeur, qui égale celle de M. le Patriarche. Si les Européens nouveaux venus ne peuvent ſe le perſuader, parce qu'ils ignorent les uſages de cette Cour, tous les Tartares & tous les Chinois en ſont convaincus, & le Prince, héritier de la couronne, l'a témoigné. Avec le commencement de l'année chrétienne, on vit recommencer les bontés de l'Empereur pour M. de Tournon. Le premier de Janvier, l'Empereur promit qu'il enverroit des préſens au Pape, & le ſecond de Janvier il les fit délivrer. Il nomma auſſi le P. Bouvet pour les préſenter de ſa part à Sa Sainteté, & M. le Patriarche nomma M. Sabini pour aller à Rome en ſon nom. Le P. Bouvet & M. Sabini ne furent chargés que des préſens les moins conſidérables, parce qu'on apprit à Peking que les vaiſſeaux alloient partir pour l'Europe. L'Empereur ſe réſerva d'envoyer les plus précieux par le même

navire qui reporteroit M. le Patriarche.

Cependant Sa Majeſté alla prendre le plaiſir de la chaſſe d'hiver, & comme M. le Patriarche ne crut pas qu'il fût de la bienſéance d'accompagner l'Empereur dans ce voyage de plaiſir, on le pria de nommer quelqu'un de ſa part qui pût être témoin de ce magnifique divertiſſement. On ordonna à des Mandarins de porter de trois en trois jours des proviſions à M. le Légat, qui étoit indiſpoſé.

Le commencement de l'année Chinoiſe approchoit, lorſque nous commençâmes à craindre que la libéralité de la Cour ne ſe refroidît à l'égard de M. le Patriarche, & ſur-tout qu'on ne le traitât pas avec toute la diſtinction que nous ſouhaitions dans la diſtribution des préſens que fait l'Empereur au renouvellement de chaque année. Notre crainte augmenta lorſque nous vîmes que le dernier jour de l'année étoit arrivé ſans qu'il parût aucun veſtige de préſens de la part de l'Empereur. Enfin, Sa Majeſté ordonna qu'on apportât à M. le Patriarche un eſturgeon d'une grandeur prodigieuſe; il étoit accompagné d'autres poiſſons, avec des cerfs, des ſangliers, des faiſans & une

table, plus riche encore par une belle garniture d'argent, que par les mets dont on devoit la couvrir. Rien ne fut plus magnifique que l'appareil avec lequel on conduisit au Prélat les présens de la Cour.

Le 26 Février, l'Empereur invita M. le Patriarche à prendre sa part du spectacle d'un beau feu d'artifice qui devoit être tiré dans une maison de campagne appartenante à Sa Majesté. Comme M. de Tournon étoit toujours indisposé, l'Empereur le fit transporter à travers ses jardins; on lui assigna une place commode; on lui fit entendre un concert d'Eunuques, qu'on ne fait chanter que dans l'appartement des femmes; enfin on le fit coucher la nuit dans un appartement de la maison Impériale à la campagne, & deux Mandarins furent toute la nuit de garde à sa porte.

Au commencement du printemps, l'Empereur alla dans la Province de *Peche-li*, pour y prendre le divertissement d'une chasse de certains oiseaux aquatiques qui s'y assemblent en quantité. C'est un amusement de la belle saison, que l'Empereur prend d'ordinaire avant que d'aller en Tartarie passer les grandes chaleurs de l'été. M. le Patriarche

reçut du Prince héritier, pendant l'abſence de l'Empereur, les mêmes préſens & les mêmes diſtinctions qu'il avoit reçu de l'Empereur. Les chaleurs du mois de Mai inviterent M. le Patriarche à prendre les bains d'eau chaude qu'on lui croyoit néceſſaires pour ſa ſanté. Il y alla accompagné d'un Mandarin qui lui fit préparer un logement commode. Souvent l'Empereur s'informa de ſa ſanté ; & enfin, vers le dixieme jour de Juin, il le fit inviter à venir prendre ſon audience de congé. La maladie de M. le Patriarche étant augmentée, il ne put paroître devant l'Empereur. Deux Mandarins du troiſieme rang eurent ordre de ne point quitter M. le Patriarche, & de donner ſouvent de ſes nouvelles à la Cour. Auſſi-tôt que l'Empereur eût appris ſa convaleſcence, il lui envoya un préſent (car c'eſt la coutume à la Chine d'en faire aux convaleſcens) ; c'étoient 15 pieces de brocard & une livre de la précieuſe racine de *Ginſem*.

Sur la nouvelle qu'eut M. de Tournon du prochain départ de l'Empereur pour la Tartarie, il ne voulut pas laiſſer échapper l'occaſion d'avoir encore une

audience de Sa Majesté. Il fut admis dans une maison Impériale hors de la Ville, & il y fut conduit par des Mandarins avec pompe. L'Empereur, ayant toujours égard à son incommodité, lui permit de se faire servir à sa maniere, par ses Officiers. On le mena ensuite dans une salle intérieure où après avoir fait les neuf génuflexions du cérémonial, soutenu par les PP. Gerbillon & Pereira, il s'assit en présence de l'Empereur. Le Prince héritier se trouva à l'audience, avec le neuvieme & le treizieme fils de l'Empereur & peu d'autres Courtisans. Après qu'il eût remercié l'Empereur de ses bontés, il fut invité à voir le lendemain la maison de campagne de l'Empereur & les jardins du Prince héritier.

M. le Patriarche fut reçu dans l'une & dans les autres avec toute la distinction possible. Le Prince héritier le conduisit lui-même dans ses jardins. Il avoit fait préparer deux barques pour le promener sur le canal, l'une pour le Patriarche, & l'autre pour le Prince. Tantôt la barque du Prince précédoit le Légat, comme pour le conduire, tantôt elle le côtoyoit pour pouvoir l'entrete-

tenir. Enfin, le Prince régala M. de Tournon d'un rafraîchiſſement de liqueurs délicieuſes ; enſuite le Légat prit congé & ſortit aux applaudiſſemens de toute la Cour, ſurpriſe de la réception que les Miſſionnaires du Palais avoient procuré à un étranger : pluſieurs même murmuroient de la familiarité avec laquelle, diſoient-ils, l'héritier d'un grand Empire s'étoit ravalé.

Il eſt vrai que le Seigneur a lui-même fléchi le cœur de l'Empereur en faveur de M. de Tournon ; mais on peut dire que les Peres des Peking n'ont pas peu contribué à lui attirer en ſa perſonne à l'Egliſe tant de marques de conſidération. Les Infideles par-là ſont diſpoſés à embraſſer une Religion honorée juſques dans les Cours de la Gentilité. Plût à Dieu que l'Empereur eût continué à traiter M. le Patriarche avec la même diſtinction ! mais tout choqué qu'il a été contre lui pendant deux mois, il ne lui a pas cependant refuſé les marques de ſa libéralité : on lui a toujours fourni gratuitement des proviſions, & c'eſt aux frais de l'Empereur qu'il a été reconduit à Canton.

ARTICLE II.

SUR les Controverſes en matiere de Religion.

NOUS nous contenterons, pour cet article, de dire que quand M. de Tournon arriva à Peking, & qu'il y inſinua aux Miſſionnaires qu'il y trouva, que le Décret qui décidoit les conteſtations fâcheuſes qui les diviſoient, avoit été porté à Rome, ils ſupplierent ſon Excellence de le leur faire connoître, & même de le leur ſignifier, proteſtant qu'alors ils ſacrifieroient à l'obéiſſance dûe à l'Egliſe tous les intérêts de la Miſſion, & juſqu'à leur propre vie; qu'ils abandonneroient même la Chine, ſi le ſouverain Pontife l'ordonnoit ainſi.

Nous ſupprimons les autres détails relatifs à ces controverſes, parce que nous nous faiſons une loi de reſpecter & d'obéir aux ordres des ſouverains Pontifes, qui défendent d'en parler ni directement, ni même indirectement.

ARTICLE III.

CONDUITE de M. le Patriarche dans différentes négociations qu'il traita à la Cour de Peking.

Le 25 Décembre de l'année 1705,

l'Empereur fit demander au Patriarche la cauſe de ſa Légation. L'Empereur, parfaitement inſtruit de tout ce qui ſe paſſe dans ſon Empire, n'ignoroit pas le ſujet de nos diviſions. Ainſi, quand il vit arriver un Commiſſaire Apoſtolique, il conçut aſſez qu'il ne venoit que pour rétablir la paix entre les Miſſionnaires d'Europe. Il fit donc dire à M. le Légat par des Mandarins, qu'une navigation de 6000 lieues n'avoit été entrepriſe que pour un grand deſſein, & qu'il lui importoit d'en être informé. Le Patriarche répondit qu'il venoit ſeulement à la Chine pour rendre graces à Sa Majeſté, au nom du Pape, de la protection qu'elle vouloit bien donner à la Religion chrétienne & aux Miſſionnaires qui l'annonçoient. M. le Patriarche ſe ſeroit expliqué plus nettement ſur les véritables motifs de ſa Légation; mais les ſieurs Sabini & Appiani l'en empêcherent. Enfin, il réſolut de les faire ſavoir à l'Empereur, mais en ſecret, par le canal des Mandarins.

Le 26 Décembre, il mit entre les mains des Mandarins un Mémoire pour l'Empereur, écrit en Italien, & dans une conférence ſecrette, il déclara aux Mandarins qu'il venoit faire la viſite des

Peres de Pekin. Nous fumes le soir du Patriarche lui-même, que l'Empereur avoit répondu à son Excellence de la bonne conduite & de la régularité des Peres de sa Cour, & qu'il lui avoit permis seulement d'aller visiter ceux qui étoient répandus dans les Provinces. Tout cela se fit avant qu'on eût traduit en Chinois le Mémoire Italien du Légat : nous en parlerons bientôt.

Le 27 Décembre, les Mandarins dirent à son Excellence que l'affaire étoit terminée. Ce mot d'*affaire terminée* donna bien de la joie au Patriarche. Il crut que l'Empereur lui accordoit tout ce qui étoit renfermé dans son mémoire. Le P. Kiliani & les autres Peres crurent devoir rabattre un peu de sa joie, & lui apprendre que l'expression des Chinois ne vouloit dire autre chose, sinon que son affaire alloit son chemin. D'ailleurs ils lui firent comprendre que son Mémoire n'ayant pas encore été traduit, il étoit difficile que l'Empereur eût sitôt consenti à toutes ses demandes : voici les propres termes du Mémoire, fidellement traduits de l'Italien.

» Pour obéir aux ordres de Votre Majesté Impériale, je lui dirai que Sa Sainteté a un si grand zele pour le salut

de ſon ame, qu'elle deſire ardemment d'avoir une correſpondance éternelle avec cette Cour, & de ſavoir ſans ceſſe des nouvelles de ſa royale perſonne; de lui faire part de toutes choſes; de la prévenir ſur tout ce qui pourra lui faire plaiſir: pour cela, Sa Sainteté ſouhaiteroit établir ici une perſonne d'une grande prudence, d'une grande intégrité, d'une éminente doctrine, en qualité de Supérieur général de tous les Européens. Ce Supérieur ſatisfera tout-à-la-fois aux deſirs de Sa Sainteté, aux prétentions de Votre Majeſté & au bon gouvernement de la Miſſion que la protection, l'exemple & les bons avis de Votre Majeſté honorent ſi fort ».

L'Empereur eut tant d'impatience de voir ce Mémoire, qu'il ſe le fit apporter, quoiqu'il ne fût qu'à demi-traduit en Tartare. Lorſqu'il l'eût lu tout entier: ce ne ſont-là que des demandes frivoles, dit-il: le Patriarche n'a-t-il rien autre choſe à négocier ici? Les Courtiſans furent ſurpris de la pénétration de l'Empereur.

Le 28 Décembre, les Mandarins rapporterent au Patriarche que l'Empereur jugeoit à propos que ce Supérieur général des Miſſions fût un homme

connu à ſa Cour ; qui y eût au moins demeuré dix ans, & qui en connût les manieres. Ils fortifierent ce ſentiment du Prince de très-bonnes raiſons. Cette nouvelle fut un coup de foudre pour le Patriarche. Il s'écria d'un air de vivacité & d'émotion, qu'on voulut bien attribuer à ſa maladie, qu'on lui avoit tout accordé la veille, & qu'on lui refuſoit tout aujourd'hui ; qu'il falloit bien que l'Empereur eût reçu de nouvelles inſpirations par certains canaux. Le P. Pereira, qui prévit les ſuites de cette émotion, pria humblement M. le Patriarche de ne rien laiſſer échapper qui pût contriſter l'Empereur ; qu'après tout, ce Prince ne lui avoit rien accordé la veille, & qu'il ne lui refuſoit rien aujourd'hui ; qu'il ne faiſoit que propoſer ſes conditions, en vue d'exécuter ſa demande. Le Patriarche prit mal l'avis du P. Pereira, & dit qu'il ne prétendoit pas être interrompu lorſqu'il parloit. Il ajouta qu'il vouloit qu'on traduisît ce qu'il venoit de dire, & qu'on le portât à l'Empereur. Les PP. Gerbillon & Pereira prirent donc le parti de ſe taire, quoiqu'ils compriſſent le mauvais effet que devoit produire le diſcours du Patriarche. M. Appiani donna

donna donc par écrit ſa réponſe aux Mandarins. Auſſi-tôt qu'ils la lurent, la colere & la douleur parurent ſur leur viſage; ils s'écrierent qu'on manquoit de reſpect à leur Maître, le plus grand Prince de l'univers : ils ſe plaignirent qu'on l'accuſoit de légéreté d'eſprit, en le taxant de défaire le lendemain ce qu'il avoit fait la veille. Pour ſe plaindre plus à l'aiſe, ils ſe retirerent dans un autre appartement. Cependant les PP. Pereira & Gerbillon, reſtés ſeuls avec M. le Patriarche, lui remontrerent modeſtement qu'il falloit en cette Cour une maniere plus modérée de négocier. A ces mots le Patriarche ne ſe contint plus; il éclata en reproches contre le P. Pereira : il lui dit, avec mépris, que depuis 30 ans il faiſoit le métier de vil artiſan auprès de l'Empereur. Enfin, il le fit examiner par ſon Auditeur, après l'avoir obligé par ſerment à dire la vérité. Le Pere plus froid que le marbre ſe préparoit à s'excuſer, lorſque l'Auditeur le prit par le bras, & le conduiſit ailleurs.

L'Empereur apprit, lorſqu'il étoit à la chaſſe, par un Eunuque, tout ce qui s'étoit paſſé chez M. le Patriarche, & dès le ſoir, il fit faire au ſieur Appiani

une bonne réprimande qui retomboit sur le Légat ; ainsi avorta la premiere négociation.

Le 29 Décembre, l'Empereur dit tout haut à sa Cour : notre nouveau venu d'Europe s'est imaginé que les anciens Européens de mon Palais ont brigué la nouvelle dignité dont il parle dans son Mémoire ; il se trompe très-certainement : car, outre qu'une commission de la sorte n'a parmi nous ni rang, ni prérogatives, ce seroit pour eux une charge bien pesante. Les Romains voudroient absolument rendre comptable leur Agent de tous les mauvais succès de leurs négociations à Peking. Je connois nos anciens Européens, & je suis sûr qu'aucun d'eux ne voudroit se charger d'un pareil fardeau. D'ailleurs j'estimerois bien peu quiconque d'entr'eux prendroit une commission semblable. L'Empereur nous ordonna au même temps de présenter à l'Auditeur du Patriarche une protestation sur tout ce qui s'étoit passé sur l'affaire du Supérieur de la Mission. Nous déclarions, par cette protestation, 1°. que nous n'avions en aucune maniere empêché l'Empereur d'accorder à M. le Patriarche ce qu'il souhaitoit ; 2°. nous ajoutions que, quand

bien même l'Empereur nous obligeroit ſous les plus grandes peines d'accepter la ſupériorité ſur toutes les Miſſions de la Chine, nous la refuſerions. Le Patriarche reçut notre proteſtation avec toutes les cérémonies de Légat Apoſtolique : nous étions tous à genoux devant lui. Il entendit lire la proteſtation, & après l'avoir entendue, il ajouta qu'il étoit sûr que quelques-uns, ou du moins quelqu'un de nous, avoit détruit ſa négociation auprès de l'Empereur ; que nous priſſions garde à ne point nous oppoſer aux intentions du ſouverain Pontife & de l'Egliſe ; que ſon deſſein avoit été d'établir une bonne correſpondance entre la Cour de Rome & celle de Peking, pour le bien de la Miſſion. Nous entendîmes ce diſcours du Patriarche, & nous nous retirâmes tous en ſilence.

Une ſeconde négociation fut une ſuite de la premiere. Les PP. Gerbillon & Pereira avoient entendu dire à M. le Patriarche que le ſaint Pere ſouhaitoit qu'on établît un homme à Peking, pour être l'entremetteur entre le deux Cours. Ils prirent la réſolution d'en parler à l'Empereur, eſpérant que le Prince auroit moins de peine à ſouffrir

à Peking un Agent qu'un Supérieur général de toute la Mission. Ils en firent porter la parole à l'Empereur par son grand Chambellan : Sa Majesté en parla le lendemain à M. le Patriarche lui-même, dans une audience qu'il lui donna. En effet, le 31 Décembre, le Patriarche s'étant fait porter chez l'Empereur, proposa de la part du Pape un Agent, pour porter à l'Empereur les Lettres de Rome, & pour envoyer à Rome celles de la Cour de Peking. L'Empereur répondit que la chose étoit facile, & qu'on pouvoit donner cette commission à quelqu'un des anciens Européens de son Palais. Le Patriarche répliqua qu'il étoit plus à propos que ce fût un homme de confiance, connu en Cour de Rome, & qui en sût le style & les manieres. Que voulez-vous dire par cet homme de confiance, répondit l'Empereur ? nous ne parlons point ainsi à la Chine. Tout sujet est pour moi un homme de confiance, & je compte sur la fidélité d'eux tous. J'ai à ma Cour & à mon service des Mandarins de trois ordres différents : je dis indifféremment à quelqu'un d'eux d'exécuter mes volontés, & qui d'entr'eux oseroit y manquer ? Supposé que je vous accordasse

un Agent tel que vous ſouhaitez, ce nouveau venu pourroit-il m'entendre & ſe faire entendre? Il faudroit un Interprete & de-là des ſoupçons & des défiances comme on en a aujourd'hui. Le Patriarche témoigna qu'il avoit en vue un homme appliqué, qui nuit & jour alloit travailler à apprendre le Chinois. L'Empereur refuſa de l'accepter, & cette affaire fut terminée.

La troiſieme négociation de M. le Patriarche ne fut pas plus heureuſe. M. de Tournon, fondant de grandes eſpérances ſur les marques de diſtinction qu'il avoit reçu de la Cour, oublia le double refus qu'il venoit de recevoir. Il écrivit donc au Mandarin *Kan-kama*, qu'il avoit des affaires ſecrettes à lui communiquer pour l'Empereur. *Kan-kama* ſe rend chez M. le Patriarche. Il apprend de lui qu'il avoit envie d'acheter à ſes frais une maiſon à Peking; qu'il ne s'agiſſoit plus que d'en obtenir la permiſſion de la Cour. *Kan-kama* avoit ſouvent entendu dire à l'Empereur que le Patriarche paroiſſoit avoir du chagrin contre les anciens Européens de ſon Palais. Ainſi, pour le ſonder, cet adroit Mandarin lui repréſenta l'affaire comme aiſée à obtenir. Seulement il

lui demanda pourquoi il ne se servoit pas du canal des Peres pour demander la grace qu'il souhaitoit. Il s'informa ensuite du Patriarche s'il avoit des sujets de se défier d'eux, & sur qui en particulier tomboient ses défiances. L'habile Tartare trompa le Romain. Il tira de lui les sujets vrais ou faux de la défiance qu'il avoit conçue, le nom de ceux dont il se défioit. Celui-ci rapporta le tout à l'Empereur. Cependant *Kan-kama* entretint M. le Patriarche dans l'espérance qu'il feroit son affaire auprès de l'Empereur, quand il auroit trouvé le moment favorable. Enfin, le 4 Février, il lui parla de la sorte : vous souhaitez une maison dans Peking, il est également facile à l'Empereur & de vous permettre d'en acheter une, & de vous la donner (*Kan-kama* parloit ainsi de concert avec l'Empereur) ; vous voyez ce qu'il a fait pour les Peres, il est prêt d'en faire autant pour vous, si vous vous servez de leur organe pour demander ce que vous desirez. Faites donc paroître un esprit de paix & d'union ; joignez-vous à ces anciens Européens ; agissez d'accord avec eux : ils sont les seuls qui disent du bien de vous à l'Empereur. Qui vous reconnoîtroit ici pour

un homme considérable en Europe, s'ils n'avoient rendu bon témoignage de vous? Sachez qu'ils ont ici du crédit, & que vous ne réussirez que par leur moyen. M. le Patriarche fut gré au Mandarin de son avis. Le lendemain il fit venir les PP. Grimaldi, Gerbillon, Thomas & Pereira. L'Empereur fut que le Patriarche avoit vu ces Peres, & leur ordonna de venir lui rendre compte de leur conversation avec son Excellence. Les Peres comptoient déjà qu'on leur accorderoit ce qu'ils alloient demander pour M. le Patriarche. Cependant l'Empereur, qui étoit informé de tout par *Kan-kama*, fit entendre à ces Peres que son intention n'avoit pas été d'accorder par leur moyen, la demande du Patriarche. Le Patriarche, leur ajouta-t-il, prétend que je ferois grand plaisir au Pape, & que par-là je rendrai mon nom illustre dans toute l'Europe; mais que fais-je, continua Sa Majesté, de quelles gens on la remplira cette maison? On ne me dit pas de quelle Nation, ni de quel Ordre seront ceux qui l'habiteront. Le Patriarche dit, continua l'Empereur, que la vie de ceux qu'il a destinés à habiter la nouvelle maison, est différente de celle des anciens Européens; mais

ſa conſéquence va trop loin. Il faudra donc que j'en accorde à tous ceux qui ne feront pas de même inſtitut que celui des Peres de mon Palais; ce qui feroit incommode, & pourroit être un ſujet de déſordre, ou du moins de diſcorde; car enfin, j'aime l'uniformité. *Kankama* oſa dire qu'on pourroit accorder la nouvelle maiſon, à condition qu'elle ſeroit commune à tous. C'eſt un projet impraticable, répondit l'Empereur, & alors il renvoya les Peres. Après notre départ, Sa Majeſté dit à ſes courtiſans: ne voyez-vous pas par quels degrés le Patriarche eſt venu à me demander une maiſon dans Peking? il vouloit d'abord un Supérieur général de toutes les Miſſions; il ſe réduit enſuite à demander un Agent entre la Cour de Rome & moi; enfin, il eſt venu à demander une maiſon dans Peking, & cela pour remonter, par degrés, à demander un Agent, après avoir obtenu une maiſon, & un Supérieur général, après avoir obtenu un Agent. Enfin, il déclara aux Jéſuites, qu'il leur défendoit d'inſiſter déſormais ſur cette demande. Les Peres en parurent affligés. L'Empereur eut la bonté de leur faire dire qu'ils pouvoient ſolliciter encore pour cette maiſon; mais

qu'il ne la leur accorderoit pas. Le Patriarche apprit, par d'autres que par eux, que la négociation n'avoit pas réuſſi; il en eut du chagrin, & conçut de violents ſoupçons contre les Jéſuites.

La quatrième entrepriſe du Patriarche fut au ſujet des préſents que l'Empereur envoyoit au Pape. Le ſuccès n'en fut pas heureux pour lui. Sa Majeſté lui avoit permis de choiſir quelqu'un pour les conduire, & pour les préſenter à ſa Sainteté. M. de Tournon jetta les yeux ſur M. Sabini, ſon Auditeur. Le Mandarin qui devoit conduire M. Sabini juſqu'au port de Canton, repréſenta à Sa Majeſté qu'il n'entendoit point le ſieur Sabini, & qu'il n'en étoit point entendu; qu'ainſi il étoit à propos de leur donner quelqu'un des Peres qui leur ſervît d'Interprete. L'Empereur fit quelque choſe de plus : il conſidéra qu'il étoit plus décent de joindre à ſes préſents un Envoyé de ſa part, que de les laiſſer conduire, & de les faire préſenter par un domeſtique de M. de Tournon : il jetta donc les yeux ſur les Peres de ſon Palais, & nomma le Pere Bouvet pour aller à Rome en ſon nom. Les préſents ayant donc été apportés à M. le Patriarche, on en recommanda

le soin au P. Bouvet & à M. Sabini. Le Mandarin qui portoit la parole pour l'Empereur, ne s'adressa qu'au P. Bouvet. Ainsi, personne ne doutoit à la Cour que le P. Bouvet ne fût le seul Député de la part de l'Empereur, & que M. Sabini ne devoit être que comme le Député de M. le Patriarche; car enfin, personne ne peut avoir le titre d'Envoyé que par la députation du Prince. Dans l'audience qu'eurent le P. Bouvet & M. Sabini, l'Empereur n'adressa la parole qu'au Pere, & ne recommanda qu'à lui seul de saluer le Pape de sa part. Il y eut plus : M. Sabini ayant demandé des Lettres de créance, on les lui refusa, & l'on donna au seul P. Bouvet des Lettres de députation. Les Jésuites le dirent à M. le Patriarche, qui ne fit pas semblant de les entendre. Ainsi, nous ne savons pas ce qu'il pensoit de la députation du P. Bouvet : on sait seulement qu'il écrivit dans les Provinces que le P. Bouvet avoit été donné pour Adjoint à M. Sabini par l'inspiration de quelqu'un. On peut croire que de bonne foi il étoit persuadé que le P. Bouvet n'alloit point à Rome en qualité de Député : il le manda même au Pape. Peut-être croyoit-il

que l'acte de députation du Pere étoit informe, puiſqu'il l'avoit accepté à ſon inſçu, & qu'étant le Supérieur des Miſſionnaires, ils ne pouvoient recevoir de commiſſion de l'Empereur qu'avec ſa permiſſion. Ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt qu'il n'ait pas voulu ſe faire inſtruire de la députation de ce Pere, quoiqu'elle fût publique, & que tout le monde en parlât.

Il ſongeoit à procéder ſur cela, par la voie de fait & de ſa propre autorité, dans un pays éloigné & dans une Cour jalouſe de ſes droits. Le Tribunal *Pimpin* ayant fait emballer les préſents, n'en donna les clefs qu'au ſeul P. Bouvet. Le Patriarche les lui demanda; celui-ci obéit, & les remit entre les mains de ſon Excellence. Il les lui redemanda enſuite juſqu'à ſix fois, en préſence de témoins, & le Patriarche ne lui fit point de réponſe. Enfin, il fallut partir. M. de Tournon donna les clefs à M. Sabini, avec défenſe de les remettre aux mains du Pere qu'en cas qu'il vînt à mourir dans le voyage. Quand on fût arrivé à Canton, & que le Mandarin, leur conducteur, fut déjà prêt de repartir pour la Cour, M. Sabini lui demanda la Lettre de députation qui avoit

été expédiée pour le P. Bouvet ; on la lui montra. Le Pere déclara alors à M. Sabini que, puisqu'il ne pouvoit ignorer sa qualité, en ayant reçu le témoignage de la main du Mandarin, il devoit lui donner les clefs des présents, de peur que le Mandarin ne rendît à la Cour des témoignages désavantageux de M. Sabini. M. le Patriarche fut bientôt instruit des prétentions du P. Bouvet. Il en fut très-mécontent, & écrivit à M. Sabini de jetter plutôt les présents à la mer, que d'en donner la clef au P. Bouvet, & qu'il alloit enjoindre au P. Gerbillon, Supérieur du P. Bouvet, d'ordonner à ce dernier de se démettre de sa commission.

En effet, le P. Gerbillon, quoiqu'il n'ignorât pas en quel danger il alloit se jetter, avant même qu'il eût reçu l'ordre du Patriarche, écrivit au P. Bouvet de remettre les présents à M. Sabini, & lui promit que lui & les Peres du Palais alloient s'efforcer d'appaiser l'Empereur. Le P. Gerbillon fit savoir au Patriarche les ordres qu'il venoit d'envoyer au P. Bouvet.

La cinquieme affaire qu'eut M. le Patriarche en cette Cour, se passa de la sorte : il déclara au Mandarin *Kan-*

kama qu'il étoit dans l'impatience d'avoir une audience particuliere de l'Empereur, & de lui ouvrir ſon cœur ſans réſerve. C'étoit ce que Sa Majeſté ſouhaitoit depuis long-temps. Le jour de l'audience fut fixé au premier Juin; mais de grandes incommodités empêcherent le Patriarche d'y aller. L'Empereur fit donc dire au Patriarche qu'il pouvoit confier à un Mandarin ce qu'il avoit à dire. Le Patriarche le refuſa juſqu'à deux fois, & proteſta que les affaires qu'il avoit à traiter avec Sa Majeſté, étoient des plus importantes; qu'il ne s'agiſſoit ni des intérêts du Pape, ni de ceux de ſa Miſſion, mais de l'intérêt de l'Empereur même & de la famille Impériale; qu'ainſi il ne s'expliqueroit ſur cela qu'à une perſonne commiſe expreſſément par Sa Majeſté. Ces refus réitérés du Patriarche choquerent l'Empereur. Il fut étonné qu'un homme vînt de ſi loin lui communiquer des affaires qui le regardoient perſonnellement & ſa famille. Un peu ému, il prit le pinceau à la main, marqua au Patriarche dans un billet les ſujets de plaintes qu'il avoit à faire de ſes procédés, & ſur la fin il lui ordonna de s'expliquer ſans détours.

Le Patriarche se trouvant pressé par l'ordre de l'Empereur, en notre présence & en présence des Mandarins, déclara que les affaires qui touchoient personnellement l'Empereur, étoient : 1°. que le P. Bouvet se donnoit pour son Député à Rome ; 2°. que les Portugais empêchoient les autres Nations de venir à la Chine. Nous conçumes tous quelle tempête le Patriarche alloit exciter, & personne de nous ne voulut, sur le dernier article sur-tout, servir d'interprete à son Excellence. M. Appiani fit donc entendre aux Mandarins ce que M. le Patriarche vouloit faire savoir à l'Empereur. Ceux-ci refuserent de rapporter de bouche à Sa Majesté des affaires si importantes. On les leur donna par écrit. Cependant on amusa ces Mandarins chez nous, & on ne les fit partir que fort tard, pour retourner au Palais. Dans l'intervalle, on engagea M. l'Evêque de Peking à représenter à M. le Patriarche les dangers de la déclaration qu'il alloit faire porter à l'Empereur. Les Ecclésiastiques même de sa suite firent des instances pour l'en détourner. M. de Tournon ne fit d'autre réponse sinon, qu'il falloit obéir au saint Siege. Le Mémoire donc

de M. le Patriarche fut écrit en Italien, cacheté & mis entre les mains des Mandarins. M. Appiani leur dit en leur délivrant le papier, qu'il y avoit-là deux articles bien fâcheux; que le premier étoit une plainte de ce que le P. Bouvet, qui n'avoit été donné que pour Adjoint & en qualité d'Interprete à M. Sabini, prétendoit prendre la qualité de Député de l'Empereur; que le ſecond étoit une autre plainte contre les Portugais, qui ne vouloient laiſſer entrer perſonne à la Chine qui n'eût paſſé par leur pays, & qui ne ſe fût ſoumis aux loix de leur Nation.

On attendoit à la Cour la déclaration du Patriarche, avec une impatience incroyable. On l'envoya à l'Empereur en ſa maiſon de campagne. Dès que le fils aîné de l'Empereur l'eût lue, il s'écria: de quoi ſe mêle cet étranger? Le P. Bouvet eſt véritablement notre Envoyé; le domeſtique du Patriarche peut-il lui en diſputer la qualité? L'aurions-nous choiſi pour en faire notre Ambaſſadeur? Le Prince porta enſuite la déclaration de M. le Patriarche à l'Empereur ſon pere. Sa Majeſté, après avoir lu l'écrit, en parut extraordinairement choqué, & demanda aux anciens Miſſionnaires

ſi en Europe, & M. le Patriarche & le ſieur Sabini ſur-tout, ne ſeroient pas jugés dignes de la plus grande punition, pour une pareille conduite. L'Empereur répondit de ſa main à M. de Tournon. 1°. Il juſtifia le P. Bouvet; 2°. il l'avertit qu'en qualité de Légat du ſaint Siége, il ne devoit ſe mêler que des affaires de la Religion; 3°. qu'il ne parloit que de couper la racine des diſcordes, quoiqu'il en ſemât en tous lieux; 4°. que les Européens s'étoient juſques-là bien conduits dans ſes Etats, & qu'ils n'étoient brouillés que depuis ſon arrivée; 5°. il le menaça de ne recevoir plus de Miſſionnaires dans l'étendue de ſon Empire ſans les avoir fait examiner dans ſes ports.

Les Peres prierent M. Appiani de prévenir M. le Patriarche ſur la dureté de la réponſe qu'il alloit recevoir de l'Empereur, afin qu'il ſe modérât quand il la recevroit, & qu'il édifiât par ſa douceur les Mandarins qui l'apporteroient. M. le Patriarche profita du conſeil de M. Appiani. Il fit remercier l'Empereur des bons avis que Sa Majeſté lui donnoit. L'Empereur demanda aux Mandarins, à leur retour, ſi le Patriarche commençoit à reconnoître que ſon

Auditeur n'étoit pas l'Envoyé Impérial?

Il écrivit un ſecond ordre plein de menaces; mais il défendit qu'on le donnât à M. le Patriarche, s'il ne montroit de l'obſtination ou de l'empreſſement à le voir. Les Peres, qui eurent le vent de ce nouvel écrit de l'Empereur, en firent avertir ſon Excellence par M. Appiani. Ainſi, quand les Mandarins revinrent, le Patriarche témoigna qu'il acquieſçoit aux ordres de l'Empereur, & ne montra point d'empreſſement pour recevoir le nouvel écrit dont les Mandarins étoient porteurs. M. de Tournon, interrogé s'il jugeoit à propos qu'on rappellât le P. Bouvet, comprit le danger qu'il y auroit à le faire révoquer; car enfin, dans le ſyſtême, M. Sabini ne ſeroit pas parti ſeul avec commiſſion de porter les préſents, ce qui auroit encore retardé leur départ. A la propoſition des Mandarins, M. le Patriarche ne put retenir ſes larmes. Jamais il n'en verſa de plus à propos. Les Mandarins lui en demanderent le ſujet: c'eſt, dit-il, que le ſouverain Pontife m'imputera la faute du retardement des préſents qu'il doit recevoir de Sa Majeſté Impériale, & que ſi le Pere tarde à partir, les préſents arriveront trop

tard. Ce qui l'engageoit à parler ainſi, c'eſt qu'il avoit fait ſavoir des nouvelles de ces préſents au Pape par la voie de Manille. Il ſupplia donc Sa Majeſté qu'on laiſsât partir les préſents & le P. Bouvet.

La ſixieme affaire que M. le Patriarche s'attira, fut à l'occaſion d'un mécontentement qu'il avoit donné à l'Empereur, & pour lequel on exigea qu'il fît quelques excuſes. La moindre ſatisfaction en termes vagues & généraux, lui auroit ſuffi. M. le Patriarche s'obſtina à n'en point faire. Par-là M. de Tournon s'attira toute la colere du Prince. Il reçut coup ſur coup des ordres de la Cour très-durs & bien peu convenables à ſa dignité. Enfin, il fut obligé de ſe plaindre qu'on violoit ſon caractere de Légat Apoſtolique. Dans une Cour profane, on n'a guere d'égard à un titre ſi reſpectable. Quoi qu'il en ſoit, on lui déclara qu'on auroit égard à ſon caractere de Légat; mais on lui demanda ſa Lettre de créance & le monument de ſa légation. On le preſſa de les montrer, s'il en avoit. M. le Patriarche produiſit ſeulement deux Lettres écrites de Rome, l'une à M. l'Evêque de Peking, l'autre à M. l'Evêque de Conon, qui rendoient témoignage

à ſa légation. Cependant ces Prélats eux-mêmes ne les jugeoient pas ſuffiſantes, dans un pays ſur-tout qui n'étoit point fait au ſtyle de la Cour de Rome. M. le Patriarche ayant ſans doute de fortes raiſons de ne point montrer ſes pouvoirs, s'en abſtint, & l'Empereur ſongea à le faire partir de Peking, non pas en lui en donnant un ordre poſitif, mais en lui faiſant défenſe de prolonger le temps marqué pour ſon départ. On manda auſſi de faire revenir à la Cour le P. Bouvet & M. Sabini, avec les préſents. On ſe réſerva à les envoyer par quelqu'autre Légat qui montreroit des pouvoirs en forme.

D'abord ce projet ne fut annoncé à M. de Tournon que comme une menace, afin de le ramener à ce que deſiroit l'Empereur. M. le Patriarche ne prit nulles meſures pour appaiſer la Cour. Ainſi, on exécuta le projet de renvoyer M. de Tournon en Europe. Un Mandarin eut ordre d'aller en poſte à Canton déclarer au P. Bouvet & à M. Sabini qu'ils euſſent à revenir à Peking, & qu'on reconduiſît les préſents. Le décret Impérial qui leur étoit adreſſé, portoit que *Tolo*, c'étoit le nom Chinois de M. le Patriarche, n'étoit pas muni

de pouvoirs suffisants pour être reconnu comme Legat du saint Siége; qu'à la vérité les anciens Européens rendoient témoignage à sa députation, mais qu'on n'étoit pas obligé de les croire.

Il est vrai que nous n'avons rien omis pour remettre M. de Tournon dans les bonnes graces de l'Empereur, & pour sauver ici l'honneur du saint Siége. Nous avons représenté que la punition de M. le Patriarche ne devoit pas retomber sur le saint Pere, à qui l'on avoit mandé par la voie de Tartarie & de Manille, qu'on faisoit partir de la Chine des présents pour sa Sainteté. Nous n'avons rien obtenu. Nous envoyons en Europe l'original de nos requêtes présentées à l'Empereur, pour y prouver que nous n'avons cessé d'intercéder à la Cour en faveur de M. le Patriarche, que quand nous en avons reçu la défense la plus expresse. Ce qui nous touche le plus, c'est de voir nos grandes espérances renversées. L'Empereur lui-même avoit témoigné à M. de Tournon qu'il n'avoit rien de plus à cœur que de voir tous ses Etats convertis au Christianisme. Il lui reprocha ensuite que, par son entêtement, il alloit tout renverser. Enfin, Sa Majesté ordonna à M. le Patriar-

che d'écrire au ſaint Pere, qu'il n'avoit pas tenu à Elle que le Chriſtianiſme n'eût fait de grands progrès dans ſes Etats.

Ce qui nous conſole un peu dans ce déſaſtre, c'eſt que l'Empereur a fait reconduire M. le Patriarche avec les mêmes honneurs qu'il l'avoit fait venir, & que par-là les inſultes ont été arrêtées. On peut dire encore qu'au milieu des mécontentemens qu'on a eu de M. le Patriarche, on a toujours reſpecté le ſouverain Pontife. Des courtiſans s'étant émancipés à dire qu'il falloit juger du Pape par ſon Légat, l'Empereur leur impoſa ſilence, & leur dit : c'eſt un défaut aſſez commun aux Députés de traiter les affaires de leurs Maîtres à leur fantaiſie ; on fait le petit Souverain lorſqu'on eſt revêtu de l'autorité d'un puiſſant Prince. Ainſi, à juger ſainement des choſes, la Cour de Rome n'a point ici perdu beaucoup de ſon crédit.

Ce qui augmente encore notre douleur, c'eſt la détention de M. l'Evêque de Conon, de M. Guetti & du Catéchiſte de M. de Conon. L'Empereur ſe plaignoit que M. de Conon lui avoit parlé peu reſpectueuſement, ce qui n'étoit ſûrement pas le projet de ce Prélat.

Pour M. Guetti, d'Horloger, il avoit été fait Prêtre à la Chine, & conduit enſuite à Peking, pour y exercer ſon talent. Il fut appellé en Tartarie lorſque M. de Conon y parut devant l'Empereur, & il fut retenu pour travailler à des montres pour l'Empereur. Tandis qu'il étoit occupé de la ſorte, M. le Patriarche envoya à l'Empereur ſon Médecin Italien, nommé Borgheſios, pour tenter de l'établir à la Cour. Le Médecin ſe chargea de quelques Lettres pour le ſieur Guetti. Juſques-là M. Guetti n'étoit point en faute; mais ces Lettres lui cauſerent une affaire. L'Empereur, attentif à tout, lui demanda s'il en avoit reçu. M. Guetti avoua franchement que le Médecin Borgheſios lui en avoit apporté deux. L'Empereur lui ordonna de les lui montrer. Le ſieur Guetti dit qu'il les avoit laiſſées dans ſa caſſette. On apporte la caſſette, M. Guetti en déchire une, & cache l'autre dans un endroit où il ne crut pas que perſonne s'aviſât de les chercher. Le Mandarin qui vit le manége de M. Guetti, porta les fragmens de la Lettre au Prince héritier, & celui-ci à l'Empereur. On ſe récria contre la tromperie de l'Européen; on l'obligea de raſſembler les

morceaux de la Lettre déchirée, & de produire celle qu'il avoit cachée. M. Guetti obéit : ni l'une, ni l'autre ne contenoient des choſes fort importantes. Dans la premiere on liſoit ces paroles : *Ces gens*, c'étoit des Jéſuites qu'on parloit, *feront tout l'imaginable pour vous faire ſortir de la Cour;* & ces autres mots: *M. le Patriarche ſouhaiteroit fort que vous puiſſiez vous établir auprès de l'Empereur ; mais il faut prendre garde d'en parler.* Dans la ſeconde, on ne trouva que des nouvelles domeſtiques : tout cela étoit léger. L'imprudence de M. Guetti fut d'avoir voulu le dérober à la connoiſſance de l'Empereur par un mauvais artifice. Il s'attira par-là bien de la confuſion. Pour réparer ſa faute, il promit de mourir plutôt que de mentir.

ARTICLE IV.

L'état de la Religion à la Chine, depuis le départ de M. le Patriarche.

1°. L'Empereur regrette d'avoir prodigué ſes faveurs à M. le Patriarche, & reproche tous les jours aux Miſſionnaires de ſon Palais les inſtances qu'ils ont faites à Sa Majeſté pour obtenir

l'entrée de ce Prélat à la Chine & jusqu'à sa Cour.

2°. Le même Prince prétend qu'on lui a manqué de respect ; il menace de s'en venger, & il a donné des marques de son indignation en révoquant ses présents, & en renvoyant M. le Patriarche.

3°. On s'est imaginé à la Cour que les dissentions des Missionnaires ne pouvoient naître que de quelques grands desseins d'ambition. Dans cette vue, le Prince héritier a fait faire des informations secrettes dans les Provinces. Il a même engagé un de ses domestiques à prendre le Baptême, afin d'être informé par son moyen du mystere de nos assemblées. C'est à ce dessein encore qu'on a intimidé M. Guetti, qu'on lui a fait dire tout ce qu'il savoit des Jésuites.

4°. On commence à invectiver contre le Christianisme en présence de l'Empereur, ce que personne n'avoit osé faire jusqu'ici. Le Prince héritier est un des plus animés. Bien des Mandarins veulent obliger leurs femmes, leurs enfants & leurs esclaves à renoncer au Christianisme, par la seule raison que le Chef de cette Religion, ou du moins

son

ſon Repréſentant a irrité l'Empereur.

5°. Les Bonzes triomphent & annoncent certaines réponſes de leurs dieux qui pronoſtiquent notre ruine.

6°. Notre Religion commence à devenir ſuſpecte : elle s'étoit beaucoup accrue par le témoignage que l'Empereur rendoit à ſa Sainteté & à la probité des Miſſionnaires. Maintenant qu'ils les voyent accuſés ſur des articles eſſentiels, ils ne ſavent qu'en penſer.

7°. L'autorité du ſouverain Pontife, que nous avions ſi fort exaltée, commence à diminuer dans les Egliſes de la Chine. On eſt étonné de voir que ceux qui doivent le plus à ſes bienfaits, ne ſongent qu'à rabaiſſer les autres. On eſt étonné qu'on commence par prêcher ſon autorité & ſes pouvoirs, avant que de prêcher J. C., & qu'on veuille s'attirer du reſpect par des rangs dans la Religion, de ceux-mêmes qui ne l'ont pas encore embraſſée.

8°. La réputation des Miſſionnaires a ſouffert une furieuſe atteinte.

9°. Il n'en eſt pas ici comme dans les Cours d'Europe où l'on rit impunément aux dépens des Jéſuites : on y ſait à quoi s'en tenir ; mais ici c'eſt aux dépens du ſalut des ames qu'on les

décrédite. Cependant nous croyons pouvoir l'assurer, personne ne travaille ici plus qu'eux, & personne ne souffre plus qu'eux.

ARTICLE V.

RÉPONSE aux plaintes que M. le Patriarche prétend avoir à faire des Jésuites.

1°. IL dit que nous n'avons pas envoyé nos Peres à son arrivée, pour le recevoir, & pour l'aider.

Réponse. Il n'y a ici que deux ports : celui de Canton & celui de Fokien. Falloit-il envoyer un Jésuite de Peking dans l'un & dans l'autre, à plus de 400 lieues de la Capitale, pour attendre M. le Patriarche une ou deux années entieres ? L'Empereur qui ne leur permet pas de s'éloigner de Peking plus de deux jours, leur auroit-il permis de faire le voyage de Canton, ou de Fokien ? S'ils étoient allés au-devant de M. le Patriarche, auroient-ils fait cesser les murmures ? N'auroit-on pas dit qu'ils alloient le prévenir, l'obséder & lui ôter la liberté de faire les informations nécessaires ?

2°. Les Jésuites n'ont pas procuré que les ballots de M. le Patriarche &

des perſonnes de ſa ſuite, fuſſent exempts des tributs & des douannes.

Réponſe. M. le Patriarche convient lui-même dans une Lettre au P. Grimaldi, que nous nous y ſommes employés avec zele : elle eſt datée du 8 de Mai 1705. Si nous n'avons pas réuſſi, en ſommes-nous reſponſables ? Que pourroient les Lettres de recommandation du Recteur des Jéſuites de Rome, ou du Prieur de la Minerve, auprès d'un avide Douannier, pour faire exempter un Mandarin du premier Ordre des tributs qu'on paye à la douanne de Rome, ſur-tout ſi le Mandarin ou ſes gens venoient chargés des plus riches marchandiſes de l'Aſie ?

3°. Les Jéſuites n'ont point écrit à M. le Patriarche pendant l'eſpace de cinq mois qu'il a demeuré à Canton.

Réponſe. M. le Patriarche ne les avoit-il pas fait avertir par le P. Beauvoillier, leur Procureur à Canton, qu'il alloit en partir pour Nankin, & qu'on lui écrivît-là ? Il eſt vrai qu'il révoqua cet ordre le 8 Mai ; mais ces Peres ne purent en être inſtruits que ſur la fin de Juin, & alors il auroit été inutile de lui envoyer à Canton des Lettres qu'il n'y auroit pas reçues. Depuis ce temps-là, les Jé-

ſuites ont-ils manqué à leur devoir?

4°. Les Jéſuites n'ont pas procuré qu'on envoyât de la Cour un Député pour conduire M. le Patriarche de Canton à Peking.

Réponſe. On nous ſoupçonnoit d'abord de vouloir empêcher que M. le Patriarche ne fût reçu à la Cour. On vit que nous avions obtenu ſa réception non ſans peine. On nous fit auſſi-tôt un crime de ne lui avoir pas fait députer un Mandarin pour le conduire. Les deſirs des hommes ſont ſans bornes. Au reſte, la plainte eſt ſi frivole, que M. le Patriarche lui-même, par une Lettre au P. Grimaldi, du 4 Septembre, lui mande *qu'il a de la joie de n'avoir point de Mandarin pour conducteur; qu'il en ſeroit gêné.*

5°. Le P. Grimaldi n'a rien répondu à M. le Patriarche qui lui demandoit un Jéſuite pour être Vicaire Apoſtolique à Nankin.

Réponſe. 1°. Nos conſtitutions défendent à nos Supérieurs de propoſer aucun Jéſuite pour des dignités eccléſiaſtiques. 2°. Le Primat des Indes avoit déjà nommé à ce poſte. 3°. Il ne nous convenoit point de prendre parti dans un procès encore pendant en Cour de Rome, ſur

les droits de l'Archevêché de Goa.

6°. Le P. Grimaldi n'a rien répondu ſur la ſoumiſſion qu'il falloit rendre aux Vicaires Apoſtoliques.

Réponſe. M. le Patriarche écrivit au P. Grimaldi en ces termes : *j'eſpere que votre Révérence avertira les Peres de Peking de recevoir MM. les Vicaires Apoſtoliques avec toute l'attention que mérite le Décret du ſaint Siége.* 1°. Son Excellence ne demandoit point de réponſe, mais l'exécution du Décret. 2°. M. le Patriarche n'ordonnoit pas, mais il avertiſſoit, & le P. Grimaldi manqua-t-il en conſéquence d'avertir ſes Confreres ? 3°. Le P. Grimaldi répondit en quelque ſorte au Patriarche ſur la réception des Vicaires. Il lui manda que, quand ſon Excellence ſeroit arrivée, ils conféreroient ſur cela en particulier.

7°. Les Peres n'ont pas engagé le Vice-Roi de Canton à venir en perſonne viſiter M. le Patriarche ; il s'eſt contenté d'y envoyer ſon fils.

Réponſe. Aucun des Peres de la Cour ne connoît ce Mandarin : c'eſt un homme qui a toujours été élevé à Canton, & employé dans les Provinces. Il ne faiſoit que d'être nommé au Mandarinat de Canton.

8°. Les préſents que les Mandarins ont fait aux gens de la ſuite de M. le Patriarche ont été de peu de valeur.

Réponſe. En ſommes-nous la cauſe? L'objection ne vaut pas la peine d'y répondre. Ces plaintes de M. le Patriarche ſe ſont trouvées dans les Lettres qu'il a écrites, ou qu'il a fait écrire en Europe. Il a fait les ſuivantes de bouche.

9°. Les Peres de Peking n'ont pas reçu M. de Tournon à genoux.

Réponſe. Voici ce qui nous en a empêché : l'Empereur avoit ordonné que M. le Patriarche prît un habit Tartare, & qu'on ne lui rendît d'honneurs que ſelon le Cérémonial de la Chine. Cependant certaines gens qui ne trouvent aucuns genres d'honneurs civils tolérables que ceux qui viennent d'Europe, uſoient du Cérémonial d'Italie à l'égard de M. le Patriarche déjà vêtu à la Tartare. Ils ſe proſternoient à ſes pieds, ils embraſſoient ſes genoux, & le Patriarche impoſoit la main ſur leurs têtes, tandis qu'il leur parloit. Ils contraignoient les chrétiens Chinois de les imiter. Nous ne ſavions rien de tout cela à Peking : l'Empereur en étoit parfaitement informé, & l'avoit appris des eſpions qu'il avoit auprès de M. le Pa-

triarche. Il s'en plaignit à nous : eſt-ce ainſi, diſoit-il, qu'on oblige mes ſujets de rendre à un étranger des honneurs qui ne ſont dûs qu'à moi ? On ſait la délicateſſe des Chinois ſur le Cérémonial. Enfin, il nous défendit abſolument de fléchir le genoux devant M. le Patriarche. Nous fîmes ſavoir à M. le Patriarche les ordres que nous avions reçus de la Cour ; mais nous ne fûmes pas exempts de ſes ſoupçons. Il ne put ſe perſuader que l'Empereur regardât ces ſortes d'honneurs comme des actes de juriſdiction temporelle dans celui qui les reçoit. Nous eûmes beau repréſenter à ce Prince que cet honneur ne ſe rendoit au Légat que comme au Miniſtre de J. C. : le caractere ſpirituel ne fait point d'idée ſenſible dans l'eſprit des Gentils, avec quelque vivacité qu'on le leur préſente. Du reſte, lorſque nous avons pu ſans crainte parler à ſon Excellence à genoux, nous l'avons fait ſans répugnance.

10°. Les Peres de Peking n'ont pas fait aſſez exactement leur cour au Légat Apoſtolique.

Réponſe. Tandis que M. le Patriarche a demeuré dans notre Maiſon, nous lui avons tenu compagnie autant que nous

avons pu. Lorſqu'il eut pris une Maiſon éloignée de la nôtre, nous lui avons rendu de moins fréquentes viſites. Nous n'étions alors que ſix Jéſuites à Peking. Le P. Grimaldi gardoit la chambre à cauſe d'une infirmité habituelle. Un autre vieillard ne ſortoit plus depuis trois ans. Le P. Pereira fut deux mois en Tartarie avec l'Empereur. Les autres étoient ſouvent appellés auprès du Prince, ſans compter les occupations de notre miniſtere. M. le Patriarche en a été convaincu par ſes yeux, & l'on ne peut croire qu'il ait conſervé ſur cela aucun reſſentiment contre nous.

11°. Les Peres n'ont pas aidé le Légat de leurs conſeils.

Réponſe. Nous prenons Dieu à témoin que nous lui en avons donné de ſalutaires, & qui n'ont point été écoutés. Nos avis lui étoient ſuſpects; il n'en demandoit à perſonne de nous; il s'en moquoit. Nous en prenons encore à témoin les perſonnes de la ſuite du Patriarche & M. l'Evêque de Peking. C'eſt ſans nous conſulter, qu'il a demandé à la Cour un Supérieur général, un Agent, une maiſon à acheter dans Peking. Ce n'eſt pas de notre avis qu'il nous contraignit de demander ſans replique ſa

prompte réception à la Cour ; qu'il nous fit aller à l'enterrement de ſon domeſtique, revêtus de ſurplis dans les rues de Peking ; qu'il mépriſa le conſeil du P. Grimaldi ſur la demande d'un nouveau Cimetiere pour la ſépulture du mort ; qu'il traita mal le P. Kiliani qui le ſupplioit de ne faire paroître aucun emportement en préſence des Mandarins ; qu'il prit des airs d'une extrême hauteur à l'égard du P. Pereira ; qu'il mépriſa le rapport de M. l'Evêque de Peking & du P. Gerbillon, au ſujet de l'indignation que l'Empereur commençoit à montrer contre lui ; enfin, c'eſt M. le Patriarche lui-même que nous prenons à témoin. Combien de fois a-t-il dit qu'il ſuffiſoit aux Jéſuites d'exécuter ſes ordres, ſans vouloir entrer dans ſes affaires ; qu'il n'en devoit rendre compte qu'à Dieu & au ſaint Siege !

12°. Les Jéſuites ont détourné l'Empereur d'accepter le Médecin que M. le Patriarche vouloit introduire à la Cour.

Réponſe. Il s'en faut bien que cela ſoit vrai : ces Peres préſenterent à Sa Majeſté un écrit de conjouiſſance ſur l'arrivée d'un Médecin Européen à la Chine. Il étoit même difficile que les

Jéſuites puſſent lui préjudicier. Pour peu qu'il eût fait voir d'habileté, dans la diſette où l'on eſt ici de bons Médecins, on n'eût écouté perſonne à ſon déſavantage : c'eſt donc par un malheur qu'il eſt arrivé qu'on n'ait pas aſſez connu ſon mérite. Voici les raiſons qui lui ont fait tort : 1°. il paroiſſoit trop jeune ; 2°. il n'avoit pas apporté aſſez de livres de Médecine : l'Empereur jugea par-là qu'il étoit peu appliqué à étudier ſon Art ; 3°. l'Empereur l'ayant invité à lui tâter le poulx, il ne toucha l'artere qu'un moment, & prononça ſur l'état de ce Prince. Cet air de précipitation fut un mauvais augure de ſon attention ſur ſes malades ; 4°. ayant une ordonnance à faire, on s'apperçut qu'il la tranſcrivoit dans un livre ; 5°. il avoit laiſſé mourir un domeſtique de M. le Patriarche, ſans connoître ſon mal, & aſſurant que la maladie n'étoit pas dangereuſe ; 6°. il avoit fait dans le voyage l'office de pourvoyeur dans la Maiſon du Patriarche ; il étoit entré à la Chine mal vêtu, rendant à M. de Tournon les ſervices des plus vils domeſtiques. L'Empereur qui ſe faiſoit informer de tout, jugea qu'un homme de la ſorte ne pouvoit pas être un

Médecin de conſidération en Europe. Quelle part les Jéſuites ont-ils à tout cela ?

13°. Les Jéſuites ont empêché que M. le Patriarche ne réuſsît dans ſes négociations.

Réponſe. Plus l'accuſation eſt ſérieuſe, plus elle demande de preuves. Peut-on aiſément le penſer de Prêtres, de Religieux attachés au ſaint Siége, & les ſoupçons de leurs adverſaires ſuffiſent-ils pour les rendre coupables ? Où ſont les témoins qui le dépoſent, & ſur quel fondement le dépoſent-ils ?

14°. Ce ſont les Jéſuites qui ont empêché que M. le Patriarche ne fît dans les formes la viſite de leur Maiſon de Peking.

Réponſe. M. le Patriarche n'ignore pas que les Jéſuites, en demandant à l'Empereur ſon entrée à la Cour, déclarerent qu'il venoit pour être le Viſiteur général de toutes les Miſſions & de tous les Miſſionnaires : étoit-ce pour l'empêcher de les viſiter ? Si les Jéſuites avoient appréhendé la viſite, ils n'avoient qu'à s'en tenir au refus que l'Empereur avoit fait d'abord de laiſſer venir M. le Patriarche à Peking. Cependant ils réitérerent leur demande juſqu'à quatre

fois, & elle fut enfin écoutée. Il eſt vrai que M. le Patriarche ayant déclaré à quelques Mandarins qu'il alloit commencer d'informer ſur la conduite des Peres, & que ces Mandarins l'ayant redit à l'Empereur, il ne jugea pas à propos de permettre qu'on fît des perquiſitions ſur la conduite & ſur les mœurs de gens qui vivoient ſous ſes yeux, dans l'enceinte de ſon Palais. Il eut donc la bonté, ſans que nous le ſuſſions, de répondre de l'innocence de nos mœurs & de la régularité de notre conduite. Cependant on verra aſſez à Rome par les dépoſitions de M. le Patriarche contre nous, qu'il a fait quelque choſe de plus que de nous viſiter. Il eſt conſtant ici, & M. de Peking peut l'atteſter auſſi bien que les perſonnes les moins paſſionnées de la ſuite de M. le Patriarche, qu'on a tâché d'engager des Chrétiens & des Gentils à rendre témoignage contre nous. On s'eſt efforcé même de les gagner par des préſens. Nous le ſavions, & nous n'avons jamais fait le moindre mouvement pour l'empêcher.

15°. Les Jéſuites ont parlé peu reſpectueuſement de M. le Patriarche.

Réponſe. Si quelqu'un d'eux peut

être convaincu d'avoir parlé avec peu de conſidération de ſon Excellence, nous conſentons qu'il ſoit ſévérement puni. Il eſt vrai qu'il ne fût pas poſſible de diſconvenir de la vivacité que fit paroître M. le Patriarche, lorſqu'il foula aux pieds les requêtes des chrétiens. Nous avons parlé encore des ſoupçons qu'il avoit donné à l'Empereur contre la Nation Portugaiſe. L'affaire étoit trop ſérieuſe pour s'en taire. Il s'agiſſoit du mal commun que nous crûmes en conſcience devoir détourner, en détrompant l'Empereur.

16°. Les Jéſuites n'ont pas arrêté la révolte des chrétiens.

Réponſe. Qu'entend-on par ces expreſſions, *arrêter la révolte?* Veut-on dire que les Jéſuites n'ont pas exhorté les chrétiens à obéir aux ordres de M. le Patriarche? On a tort en ce ſens de ſe plaindre de nous: nous n'avons ceſſé de leur prêcher la vénération & l'obéiſſance qu'ils lui devoient. Si nous ne les avons pas empêché de préſenter des requêtes, & d'expoſer leurs raiſons, peut-on dire que nous ne les ayons pas excités à le faire avec modération & avec reſpect. On ſait ici que nous avons empêché les ſuites fâcheuſes qu'alloient

avoir les vivacités de M. de Tournon, lorſqu'il foula ces requêtes à ſes pieds : prouvera-t-on le contraire ?

17°. Les Peres n'ont pas fait rendre à la Cour plus d'honneur au caractere épiſcopal qu'on a coutume d'en rendre au commun des Miſſionnaires Européens.

Réponſe. Voici le fait : MM. les Evêques de Peking & de Conon vinrent à la Capitale : on ordonna de leur faire rendre par les chrétiens & par les Gentils les reſpects dûs à leur caractere. On ſait avec quel zele nous imprimâmes à nos chrétiens des idées ſublimes de la prééminence épiſcopale. A l'égard des Gentils, nous ne fûmes pas aſſez heureux pour leur faire concevoir tout le reſpect que nous aurions voulu leur inſpirer pour un caractere purement ſpirituel. L'homme animal ne conçoit point ce qui ne s'apperçoit pas par les ſens. Ils étoient choqués d'entendre dire que les Jéſuites n'étoient deſtinés dans le vaiſſeau de l'Egliſe, qu'à faire la manœuvre ; que leurs fonctions ſe réduiſoient à enſeigner les ignorants & les petits enfans ; qu'il falloit traiter les Evêques avec toute une autre conſidération. Ces diſcours ne perſuaderent point la Cour,

parce que les degrés eccléſiaſtiques ne parurent point reſpectables à un Prince Gentil. La ſcience & les talens extérieurs frappent plus les ſens que des prérogatives d'un caractere inviſible. Si l'Empereur a bien voulu diſtinguer nos anciens ſervices, & nous traiter en hommes plus conſidérables que nous ne le ſommes, Dieu nous eſt témoin que nous avons fait tous nos efforts pour lui faire comprendre la prééminence de l'état épiſcopal.

18°. Les Jéſuites n'ont pas fait leurs efforts pour obtenir de la Cour la délivrance & le départ de M. de Conon.

Réponſe. Nous nous y ſommes employés ſi vivement, que l'Empereur en a marqué contre nous de l'indignation. Il nous a fait des reproches de réitérer ſi ſouvent des harangues capables de l'émouvoir à compaſſion en faveur d'un Prélat qui nous paroiſſoit ſi oppoſé. En vain nous avons tâché de lui faire entendre qu'on pouvoit s'aimer & penſer différemment; que d'ailleurs un des points de notre Religion étoit de rendre le bien pour le mal, & que M. de Conon n'avoit ſûrement point prétendu nous faire du mal, en ſoutenant un ſentiment différent du nôtre. L'Empe-

reur ne goûta point nos raiſons ; & quand nous en vinmes à M. Guetti, il nous défendit de parler jamais en ſa faveur. Il a déjà coûté cher à cet Eccléſiaſtique d'avoir parlé avec ſi peu de meſure contre nous. Le malheur eſt que l'Empereur fait faire des informations pour notre juſtification, & pour convaincre M. Guetti de calomnie. Nous déclarons que nous ne ſommes pas reſponſables de la nouvelle tempête qui va peut-être bientôt fondre ſur ſa tête, & nous déſirons bien pouvoir la prévenir, & l'en garantir.

19°. Les Jéſuites de Peking ont exercé des violences contre leurs créanciers, & ils ont fait des contrats uſuraires.

Réponſe. Les Procureurs que nous avons député en Europe, y portent ſur ces deux points les actes les plus authentiques de notre juſtification. Ce Mémoire abrégé ne ſouffre point une ſi longue diſcuſſion.

20°. Ce ſont les Jéſuites qui ont fait nommer le P. Bouvet à la députation de Rome.

Réponſe. C'eſt un fait que nos adverſaires avancent ſans preuves, & dont ils ne fourniroient jamais de témoins. Au reſte, qu'y auroit-il d'étonnant qu'ils

euſſent autant d'empreſſement à faire députer un de leurs freres à Rome, que M. le Patriarche en a eu à y faire envoyer un de ſes domeſtiques?

21°. Les Jéſuites n'ont pas empêché que la dignité de M. le Patriarche ne tombât quelquefois dans le mépris.

Reponſe. M. le Patriarche ne l'a pas empêché lui-même. D'ailleurs les deux caracteres différents de M. de Tournon & de l'Empereur de la Chine ont été les ſeules cauſes des mortifications que M. le Légat a eſſuyées à la Cour de Peking. Les Jéſuites n'y ont eu d'autre part que de travailler, tant qu'ils ont pu, à adoucir l'Empereur. La vivacité de M. de Tournon & le flegme joint à la fermeté de l'Empereur, rendoient celui-là peu propre à négocier auprès de celui-ci. Le Mandarin *Chao* en avertit M. le Patriarche, en lui faiſant le portrait de l'Empereur. *Il épargne le ſatin*, lui dit le Mandarin, *& il briſe les diamants*. Trop de réſiſtance vous fera traiter avec rigueur, & ſi vous ſavez plier, vous fléchirez le cœur du Prince. Le narré fidele que nous venons de faire, convaincra toutes les perſonnes équitables que M. de Tournon eſt la ſeule cauſe du mauvais ſuccès de ſa

négociation. Les Journaux que les perſonnes de ſa ſuite ont fait en particulier, prouveront les réſiſtances bruſques & réitérées du Légat aux volontés de l'Empereur. Le moindre manque de reſpect pour le Souverain, eſt un crime irrémiſſible à la Chine; qu'aura donc dû produire une habitude continuelle d'oppoſition à ſes deſirs & un manque ſoutenu de complaiſance? Nous avons pu empêcher quelquefois les mécontentemens du Prince d'éclater; mais l'avons-nous pu toujours? Ce que nous avons obtenu par un effort de crédit, c'eſt que la libéralité du Prince ne manquât jamais à M. de Tournon, & qu'il fût reconduit de Peking aux frais de la Cour, comme il avoit été défrayé en venant ici de Canton.

EXTRAIT

De la relation de la perſécution qu'a eſſuié M. Gleyo, Miſſionnaire Apoſtolique du Séminaire des Miſſions étrangeres, dans la Province de Sut-chuen *en Chine. Cette perſécution a duré depuis le* 30 *Mai* 1769 *juſqu'au* 29 *Juin* 1777, *& le récit en a été fait & écrit par lui-même après ſon élargiſſement dont nous avons déjà donné la relation dans le Tome XXIV de ce Recueil.*

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

1°. Il y a en Chine des Villes de trois Ordres : celles du premier embraſſent dans leur Gouvernement pluſieurs autres Villes du ſecond & du troiſieme Ordre. Celles du ſecond ſont des Villes dont le Gouverneur a autorité & inſpection ſur trois ou quatre petites Villes. Celles du troiſieme Ordre n'ont qu'un diſtrict ou territoire d'environ 15 lieues de diametre. Telle eſt celle de *Yun-tchong* où j'ai été arrêté : elle eſt ſituée dans la partie orientale de la Province dépendante de *Tchon-kin-ſon*, Ville du premier Ordre.

2°. Dans les Villes du quatrieme Ordre, il n'y a que quatre Mandarins ; le premier eſt le Gouverneur appellé *Tai-ye*. Le ſecond, qui eſt à peu-près comme un Exempt de Maréchauſſée, s'appelle *Pa-ye*. Le troiſieme, qui a inſpection ſur les Lettrés & ſur les Nobles, ſe nomme *Sam-ye*. Le quatrieme, qu'on nomme *Lao-ye*, eſt comme le Lieutenant ou Vice-Gérant du Gouverneur. Le Gouverneur d'une Ville du premier Ordre, s'appelle *Tou-thai-ye*.

3°. Chaque partie principale de la Province a encore un autre Gouverneur ſupérieur appellé *Tao-ye*, il a autorité ſur toutes les Villes & les Gouverneurs de cette partie-là. Le *Tao-ye* de la partie orientale où j'ai été pris, étoit beau-pere de l'Empereur actuel. Il étoit exilé dans cette Province, parce qu'on le trouvoit à la Cour d'un caractere trop inquiet.

4°. Les inſtrumens dont j'ai à parler, ſont 1°. le *Kia-kouen*, qui eſt une machine compoſée de trois ais d'un bois fort dur, fortement liés par un bout, & qui s'ouvrent dans leur largeur. On y inſerre les chevilles des pieds pour les ſerrer. Il y a des cavités creuſées dans le bois pour enclaver les chevilles

des pieds. Dans un des côtés de celle où je fus ſerré, les cavités ne ſe correſpondoient pas, ce qui augmenta mon tourment. 2°. L'inſtrument pour les ſoufflets eſt compoſé de deux ſemelles de cuir de bœuf, ſemblables à celles de nos ſouliers d'Europe, couſues par le talon, & détachées dans le reſte de la longueur : celui qui donne les ſoufflets, le tient à la main par le talon. 3°. Les bamboux ſont de gros roſeaux d'environ deux pouces de diametre ; on les fend dans la longueur de cinq à ſix pieds en trois ou quatre parties. Celui qui frappe, prend une de ces parties, & avec le bout de la racine, qui eſt fort noueux, il frappe à grands coups ſur le derriere des cuiſſes à nu. Quand on a frappé des coups de bâton ſur les chevilles des pieds, on les appuie d'un côté ſur une pierre, & on frappe ſur l'autre avec un bâton long d'environ un pied, & de l'épaiſſeur en quarré d'un pouce & demi.

5°. La Capitale de cette Province s'appelle *Tchen-tou*. Le Gouverneur de toute la Province qu'on appelle *Tſong-tou*, y fait ſa réſidence. Il a au-deſſus de lui un grand Mandarin qu'on appelle *Ngan-tcha-ſſou* (Lieutenant-Criminel).

Les coupables de délits considérables sont conduits devant eux de toutes les parties de la Province. Ensuite les procès-verbaux sont envoyés à Peking, afin que les Sentences de mort ou d'exil y soient confirmées, avant que d'être mises en exécution.

6°. Ceux que j'appelle satellites sont des hommes qui suivent le Gouverneur, & font les fonctions à peu-près de ceux qu'on appelle en Europe Sergents de Justice. Ils servent par quartier, & sont distribués en bandes ou brigades, dont j'appelle les Chefs, Brigadiers, n'ayant pas d'autres termes.

7°. Il y a dans cet Empire une Secte de rebelles, ennemis de la Dynastie actuelle, qui fermente sourdement & éclate par intervalle en différents endroits. Il n'y a point de supplices dont on ne les punisse. Ils sont accusés d'horribles sortiléges : on les appelle *Pe-len-kiao.*

RELATION

De la perſécution & de la délivrance de M. Gleyo, *Miſſionnaire Apoſtolique.*

En 1769, premiere année de mon adminiſtration, étant dans le diſtrict de la ville *Ngan-yao*, je fus averti que, dans un Village des environs, demeuroit un Ouvrier en cuivre; que de trois apprentifs qu'il avoit, le plus jeune, âgé d'environ 17 ans, étoit très-diſpoſé à embraſſer la Religion chrétienne, & avoit une maladie de langueur qui le menaçoit d'une mort prochaine. A cette nouvelle, je me rends, le ſoir même, chez le jeune homme. Je le fis apporter dans la chambre qu'on me donna, afin de lui parler plus à loiſir & dans la penſée que je n'avois à parler qu'à lui; mais les deux autres apprentifs voulurent auſſi me venir entendre, & leur Maître ſe joignit à eux. Je leur parlai environ une heure & demie pour leur montrer la vanité des idoles, leur faire connoître l'exiſtence de Dieu, créateur de toutes choſes & juge de tous les hommes, & la néceſſité de l'adorer & de le ſervir

pour parvenir au bonheur du ciel, & éviter les tourmens éternels. Après que j'eus fini, je demandai au malade ce qu'il penſoit de ce que j'avois dit, il me répondit qu'il n'en avoit pas perdu un mot, & qu'il vouloit être abſolument chrétien. Je reſtai auprès de ce cher enfant, pour en prendre ſoin. Je l'ai aſſiſté juſqu'à ſa mort, & ſa docilité, ſon empreſſement pour s'inſtruire, m'a comblé de conſolation. Quelques jours après avoir reçu le baptême, il mourut dans les ſentimens les plus chrétiens.

L'Ouvrier en cuivre & un des apprentifs ſe convertirent auſſi. Il y en eut deux autres qui, l'ayant ſu, voulurent s'inſtruire de notre Religion, & l'embraſſerent après les inſtructions & les épreuves accoutumées. Je partis enſuite de cet endroit, pour aller viſiter d'autres chrétiens plus éloignés.

Revenu à *Ngan-yao*, après trois mois d'abſence, j'appris que l'Ouvrier en cuivre n'y étoit plus, & qu'il s'étoit retiré dans ſa famille qui demeuroit dans le diſtrict de la ville de *Yun-tchang*. J'envoyai chercher cet homme dont j'avois la converſion fort à cœur. Il vint me trouver, & me dit qu'il ne s'agiſſoit pas de lui ſeul, mais de toute ſa famille qui conſiſtoit

ſiſtoit en cinq grandes perſonnes & pluſieurs petits enfans. Il les avoit inſtruit de ſon mieux, & m'aſſuroit que ſi je voulois aller chez lui, comme il m'en prioit avec les plus vives inſtances, ils ſe feroient tous chrétiens. Je deſirois plus que lui d'aller à leur ſecours; mais pour ne point faire de démarches inutiles, je lui demandai quel étoit celui de qui il affermoit le terrein qu'il occupoit : il me répondit que c'étoit d'un de ſes parens, inſtruit de ſa converſion, & qu'il n'y avoit rien à craindre de ce côté-là, ni même du côté des voiſins; qu'il avoit tout examiné, & que je pouvois le ſuivre : il ſe trompoit en cela; mais ſur ſa parole, je me décidai à y aller avec lui.

J'avois avec moi un écolier, âgé de 17 ans, nommé André *Yang*, fils d'un chrétien qui m'avoit appris la langue du pays. J'emmenai auſſi deux autres chrétiens, l'un nommé *Oang-tſe-koui*; l'autre *Thang-pe-kouen*, pour ſervir de parrains à ceux que je devois baptiſer. Deux autres voulurent auſſi m'accompagner. Nous partimes tous enſemble de la ville de *Ngan-yao*, & nous arrivâmes à la Ville de cet Ouvrier, le 24 Mai, la vieille de la Fête-Dieu.

Peu-à-près notre arrivée, le maître du terrein, dont on ne se méfioit pas, vint sous prétexte de visite, pour savoir qui nous étions, & ce que c'étoit que notre Religion. Les chrétiens lui répondirent ce qu'ils jugerent à propos; car je m'abstins de paroître devant lui. Il demanda si nous n'avions point de livres de Religion; on lui présenta un cahier imprimé en Chinois contre le culte des idoles. Il le prit, l'emporta, en disant qu'il reviendroit bientôt, & que peut-être il embrasseroit aussi notre Religion.

Il revint effectivement le mardi matin, 30 Mai, avec quatre ou cinq payens qu'il avoit rassemblés. Ils nous prirent, & nous lierent, pour nous conduire à la ville d'*Yun-tchan*, disant qu'ils vouloient savoir du Gouverneur si notre Religion étoit bonne, ou si elle étoit superstitieuse. Ils arrêterent aussi avec nous l'Ouvrier en cuivre, son frere & son beau-frere, tous trois prosélytes. Je baisai la corde qu'on me mit au col; je voulus en même temps sauver mon crucifix, en le cachant dans un de mes bas (qui sont fort larges dans le pays); mais ils s'en apperçurent, me l'arracherent avec fureur, & le garderent

pour ſervir de piece d'accuſation contre moi. Il ne me reſta plus de choſes ſaintes qu'une boîte de reliques & celle des ſaintes huiles, que je portois dans une bourſe qu'ils n'apperçurent pas.

Etant arrivés à la Ville ſur le ſoir, notre affaire fut portée devant le *Lao-ye* dans l'abſence du Gouverneur. Pendant que nos accuſateurs dreſſoient leur procès-verbal, nous fûmes gardés dans une auberge où nous eûmes à eſſuyer les importunités & les moqueries des payens qui s'aſſembloient en foule autour de nous. Environ deux heures après, on vint nous prendre pour nous mener devant le *Lao-ye*. Alors le Maître du terrein & un de ſes parens ſe préſenterent, & firent leur dépoſition contre nous. Le *Lao-ye* répondit qu'il leur ſavoit bon gré de leur zele pour le bien public; qu'ils avoient fait très-ſagement de lui déférer des gens comme nous; qu'aſſurément notre Religion étoit la même que celle des *Pelen-kiao*. Il cita enſuite devant lui l'Ouvrier en cuivre, & lui demanda compte de notre doctrine & de nos prieres : il voulut enfin ſavoir qui l'avoit inſtruit. Pour m'épargner & ne me pas compromettre, l'Ouvrier en cuivre lui répondit que

c'étoit un Chinois appellé *Oang-thien-ſio* : on appella auſſi-tôt ce Chinois qui dit au *Lao-ye* que l'Ouvrier en cuivre, demeurant chez lui, il lui avoit effectivement parlé de la Religion chrétienne, & expliqué notre doctrine. Alors le *Lao-ye* fit frapper ce pauvre Chinois de vingt ſoufflets ; enſuite s'adreſſant à moi, il me demanda d'où j'étois : je lui répondis que j'étois Européen. Qu'êtes-vous venu faire ici, m'ajouta-t-il ? Je ſuis venu, lui dis-je, prêcher la Religion chrétienne, & ce n'eſt pas, comme vous le penſez, la Secte des *Pelen-kiao*. Notre Religion eſt connue de l'Empereur ; il y a juſques dans ſa Cour des Européens qui l'enſeignent tout comme moi : ils ont dans Peking des Egliſes ouvertes, où l'on fait publiquement les exercices de notre ſainte Religion : l'Empereur *Canghi* a été ſur le point de l'embraſſer ; il y a des chrétiens dans toutes les Provinces de l'Empire, & ceux qui connoiſſent leur doctrine, ne l'ont jamais confondue comme vous, Seigneur, avec la Secte infâme des *Pelen-kiao*.

Le *Lao-ye* me demanda pour lors de quelle utilité pouvoit donc être notre Religion ; je lui répondis qu'elle préſervoit ceux qui l'embraſſoient & la pra-

tiquoient, de la damnation éternelle, & qu'elle les conduiſoit au bonheur du ciel. Il me demanda auſſi ſi nous n'adorions pas des idoles : ayant répondu à cette queſtion avec indignation & de maniere qu'il n'eut pas un mot à me répliquer, il me dit : mais à t'entendre, ta Religion eſt bien néceſſaire ? oui, lui dis-je, indiſpenſablement néceſſaire. Quel intérêt, ajouta-t-il, as-tu de venir de ſi loin pour prêcher ta Religion dans cet Empire ? Point d'autre, lui répondis-je, que l'amour que je dois avoir pour Dieu & pour les hommes, à cauſe de Dieu. As-tu ton pere & ta mere ? Ma mere ſeule vit encore. Pourquoi n'es-tu pas reſté pour l'aſſiſter ? Comment regarder comme bonne une Religion qui autoriſe ceux qui l'embraſſent à abandonner leurs parens ? Ma mere, lui répondis-je, n'a pas beſoin de mon ſecours ; elle a été très-contente que je vinſſe ici, pour faire connoître ma Religion. Alors prenant mon crucifix, il me demanda l'explication de cette image. La lui ayant donnée le mieux qu'il me fut poſſible, il voulut ſavoir en combien de lieux j'avois été pour prêcher cette doctrine, & combien j'avois de Diſciples. Je nommai la famille *Toan*

& quelques autres, mais d'une maniere générale : j'aurois peut-être mieux fait de ne nommer perſonne ; mais je crus qu'il convenoit de parler ainſi, pour n'avoir pas l'air de gens de rébellion, & qui refuſent de nommer ceux qu'ils fréquentent & avec qui ils ſont liés d'amitié ou d'intérêt. Nous devions, à ce qu'il me ſembloit, montrer la ſimplicité qui convient à des perſonnes qui ſont sûres de leur innocence, & qui ne craignent pas de ſe faire connoître. Je dis ceci pour déclarer ce que j'ai dans le cœur, & non pas pour me diſculper. Si j'ai mal répondu en cette occaſion, je prie ceux qui liront cette relation, de m'en obtenir de Dieu le pardon ; déclarant au reſte que mon deſſein n'eſt pas moins de rapporter ici mes fautes, que les graces dont Dieu m'a favoriſé : voilà tout ce que je puis me rappeller de mon premier interrogatoire.

Après moi, on cita le jeune André *Yang*, qui m'avoit ſuivi par-tout, & quoique je ne me ſouvienne pas de toutes ſes réponſes, je me rappelle qu'elles revenoient à ce que j'avois dit moi-même : après cela, le *Lao-ye* ordonna de nous traîner en priſon.

Le lendemain 31 Mai, il alla avec ſes ſatellites dans l'endroit où j'avois été pris, pour faire la recherche de mes effets. Il y trouva toute ma chapelle, à l'exception du calice qu'on avoit eu ſoin de cacher. Quand il vit les ornemens ſacerdotaux, il me crut plus que jamais de la Secte des *Pelen-kiao*. La chaſuble étoit mon manteau royal; le devant d'autel, l'ornement de mon trône; le fer à hoſtie, l'inſtrument pour battre monnoie; mes livres, des livres de ſorcellerie. Le ſoir, quand il fut de retour, & qu'il eut raconté cela à ſes gens, l'un d'eux étant venu à l'ordinaire pour nous renfermer, m'annonça la mort comme prochaine, & tout de ſuite on fit ajouter à ma chaîne un collier de fer, avec un bâton auſſi de fer, long d'un pied & demi, attaché par un bout à mon collier, & de l'autre à mes menottes, pour m'empêcher de faire aucun uſage de mes mains, parce que le *Lao-ye* me croyant ſorcier, vouloit m'ôter le pouvoir de faire des maléfices. Le même ſoir, il me fit appliquer ſon ſceau dans le dedans de ma chemiſe; enſuite de quoi il ordonna qu'on me fouillât plus exactement. On m'enleva alors les reliques & la boîte

des saintes huiles que j'avois conservées jusqu'à ce moment. Le *Lao-ye* étoit si entêté à nous faire passer pour des *Pelen-kiao*, que sans plus ample information il dépêcha un courrier à la ville de *Tchong-kin*, pour avertir le Gouverneur de ce qui se passoit, & demander main-forte contre les *Pelen-kiao* qui commençoient à se montrer dans son district, ayant un Européen à leur tête.

Le lendemain jeudi, en attendant l'arrivée du Gouverneur, il se mit à lire les livres de Religion qu'il avoit trouvés parmi mes effets. Il tomba sur un volume où les Commandemens de Dieu étoient expliqués assez en détail, avec quelques saintes histoires. Il fut fort étonné d'y trouver une aussi belle & si sainte doctrine; il connut alors sa bévue, & fut forcé d'avouer que notre Religion enseignoit à faire le bien; mais il étoit trop tard. Son accusation devant le Mandarin, son supérieur, étoit déjà faite, & voyant que l'affaire alloit tourner contre lui, il chercha le moyen de se justifier à nos dépens. Pour cela, il nous fit venir en sa présence, l'après-midi, pour voir s'il ne se trouveroit pas quelque chose de répréhensible dans nos réponses. Il cita d'abord *Oang-thien-kio.*

Il ne tira de lui que la confeſſion de la doctrine du Décalogue & l'explication de quelques-uns de mes ornemens. Enſuite il fit venir André *Yang :* ne pouvant le faire convenir que nous avions des livres de ſorcellerie, & voulant à toute force nous faire paſſer pour ſectateurs d'une mauvaiſe Religion, il s'acharna ſur cet enfant, pour le forcer à avouer des horreurs qui ont fait tomber le feu du ciel ſur Sodôme. Pour le punir de ſa fermeté à les nier, il le fit frapper à différentes fois de cinquante ſoufflets. Ce traitement ſi rude n'ayant point ébranlé ſa conſtance, il lui fit donner en quatre fois vingt coups de bâton ſur la cheville du pied droit. Cet enfant, dont les cris me perçoient le cœur, commença alors à perdre la voix & bientôt toutes ſes forces, en ſorte que le *Lao-ye* fut obligé de s'arrêter, & de le renvoyer. L'ayant fait mettre à l'écart, il m'envoya chercher. Il ſe contenta de me faire quelques queſtions ſur mes ornemens ſacerdotaux, auxquelles je répondis. Il me demanda encore le nombre de mes Diſciples ; je lui dis que tant hommes que femmes il y en avoit environ cinquante. Il s'étonna qu'il y eut auſſi des femmes ; à

quoi je répondis : les femmes auſſi-bien que les hommes, n'ont-elles pas une ame à ſauver? Mes réponſes ne l'ayant pas ſatisfait, il s'adreſſa à un Chinois chrétien. Il lui demanda ſon nom de baptême, & pourquoi nous prenions de tels noms? On lui dit que nous étions dans cet uſage, pour nous propoſer un Saint à imiter, afin d'arriver au ciel comme lui. Voilà ce qui ſe paſſa dans le ſecond interrogatoire, après lequel on nous fit reconduire en priſon. J'eus la douleur d'y trouver mon enfant André *Yang*, le viſage extrêmement enflé, le ſang extravaſé dans les yeux, & ne pouvant preſque plus ſe ſoutenir, à cauſe de la torture qu'il venoit de ſouffrir aux pieds. Malgré les douleurs que lui cauſoit ſon état, il revint en me voyant, à l'aimable douceur & à la joie innocente qu'il a par caractere, & contre l'ordinaire en ſemblables occaſions, le ſur-lendemain il ſe trouva rétabli.

Le 2 Juin, le Gouverneur d'*Yunchang* arriva, & prit connoiſſance de notre affaire avant l'arrivée des Mandarins de *Tchon-kin*. Il nous cita devant lui, & nous parla d'abord avec beaucoup de douceur, montrant qu'il déſapprouvoit l'eſclandre qu'avoit fait le

Lao-ye en ſon abſence. Après quelques queſtions indifférentes pour ſavoir d'où j'étois, il me demanda ſi je n'adorois pas les idoles comme les autres : non aſſurément, lui répondis-je. L'article ſur lequel il inſiſta le plus, fut comment j'inſtruiſois les femmes. Il y revint à pluſieurs repriſes, afin de donner le temps à ſon Secrétaire d'écrire mes dépoſitions. Je lui répondis toujours de la même maniere, ſavoir; que, quand j'étois dans une famille, je m'aſſéyois aux heures d'inſtruction tout au bout de la ſalle commune des hôtes; que les hommes ſe rangeoient d'un côté, & les femmes de l'autre, vers la porte qui conduit dans l'intérieur de la maiſon; que ceux qui croyoient à ma doctrine, embraſſoient la Religion chrétienne; mais que je n'y forçois jamais ceux qui refuſoient d'y croire. Après m'avoir tenu devant lui environ un quart-d'heure & demi, on vint annoncer l'arrivée du *Tao-ye*, & l'on me renvoya bien vîte.

Ce Prince qui eſt beau-pere de l'Empereur actuel, parut avec beaucoup de pompe, & accompagné, ſelon l'uſage, de pluſieurs Mandarins inférieurs, & ſuivi de 900 ſoldats, avec leur Colonel & leurs Chefs ſubalternes. Ce grand

appareil cauſa beaucoup d'étonnement dans tout le voiſinage. Tant de Mandarins venus à la fois pour procéder & combattre contre les *Pelen-kiao*, virent avec joie qu'ils avoient été trompés, par l'imprudence du *Lao-ye*. On lui en fit des reproches bien ameres, & il fut condamné à des amendes pécuniaires qui ne lui furent pas moins ſenſibles.

Le lendemain 4 Juin, le *Toutai-ye*, ou Gouverneur du *Tchou-kin*, Ville du premier Ordre, nous cita devant lui. Il nous interrogea peu & ſeulement pour s'aſſurer que nous étions chrétiens & non des *Pelen-kiao*. Le ſoir, pendant la nuit, on nous mena devant le Sous-Gouverneur. Il interrogea le jeune André *Yang* & moi enſuite. Il me fit ſubir un interrogatoire très-long & très-minutieux; il me demanda ſi j'étois venu ſeul Européen en cette Province, queſtion fort embarraſſante, étant venu avec M. Mary. Je répondis qu'en même temps que j'étois à canton, il y avoit auſſi deux autres Européens; qu'ils étoient allés à Pekin, & que j'étois parti pour venir ici: cela étoit exactement vrai; car deux Jéſuites s'étoient rendus cette même année dans la Capitale de l'Empire. Je m'en tins toujours à cette ré-

ponſe, & enfin il n'inſiſta plus ſur cet article. Il me demanda enſuite ſi le Prince dont j'étois ſujet, ſavoit que j'étois venu ici, à quoi je répondis que non : il voulut que je lui déclaraſſe en ma langue d'Europe les noms de ceux de ma Nation qui étoient à Pekin & celui du Royaume où j'avois pris naiſſance. Il fit tout cela pour s'aſſûrer de plus en plus que j'étois Européen. Enfin, il me queſtionna ſur le nom & le nombre des chrétiens. Je refuſai de lui répondre, en le ſuppliant de ne pas l'exiger de moi : il ne répliqua rien, & me renvoya en priſon.

Le lendemain lundi, 5 Juin, nous fûmes cités pour la ſeconde fois, dans la matinée, devant le *Toutai-ye*, en préſence d'un autre grand Mandarin. André *Yang* reçut cinq ſoufflets; *Oang-thien-tſio* en reçut dix, pour avoir parlé en faveur de nos livres; *Tcheou-yong-koui* en reçut auſſi dix, pour avoir dit qu'il ne ſavoit pas lire, ce qui étoit très-vrai. Enſuite le *Toutai-ye* s'adreſſant à moi, entreprit de me faire dire que j'étois venu ici non pour prêcher ma Religion, mais pour chercher à m'enrichir (il vouloit par-là civiliſer mon affaire); il ajouta que, ſi je m'ob-

ſtinois à le nier, il alloit me faire trancher la tête. Je m'obſtinai cependant, & alors il me fit donner quelques ſoufflets, diſant : ſi ta Religion peut quelque choſe, qu'elle t'arrache d'entre mes mains. Je lui répondis que notre Religion n'étoit pas établie pour nous procurer un bonheur temporel; mais pour nous conduire au bonheur du ciel. Là-deſſus il me fit frapper de nouveau, diſant en colere : le lieu de la félicité céleſte, n'eſt-ce pas la Chine? Je crus qu'il étoit inutile de répondre à de pareilles extravagances. Je gardai donc le ſilence, me recommandant à notre Seigneur qui ſur la croix ne répondit pas autrement aux blaſphêmes qu'on prononçoit contre lui. Je ne reçus en tout que ſeize ſoufflets.

Le *Touthai-ye* voyant qu'il ne pouvoit pas venir à bout de nous faire dire ce qu'il vouloit, employa un dernier moyen. Il fit apporter la machine *Kia-kouen*, pour me faire donner la torture aux pieds. Pour lors les ſoldats vinrent autour de moi, & me laiſſant toujours à genoux, ils me pouſſerent & me firent reculer juſqu'au bas de la ſalle. Là ils m'ôterent mes ſouliers & mes bas, me mirent la machine aux pieds,

& commencerent à la ſerrer. En même temps le *Touthai-ye* crioit du haut de la ſalle : dis donc que tu es venu ici pour chercher des richeſſes. Je lui répondis que je ne le dirois pas. Pourquoi es-tu donc venu ? pour prêcher la Religion. Quelle Religion ? la Religion chrétienne. Voyant qu'il ne pouvoit pas m'arracher l'aveu qu'il déſiroit, il ſe mit à dire aux bourreaux, écraſez-lui les os. La violence de la douleur me fit évanouir ; je ne voyois preſque plus ; je n'entendois plus que la voix des bourreaux qui me crioient à pleine tête : dis donc que tu es venu ici pour avoir du riz & de l'argent. A la fin j'entrevis le Sous-Gouverneur qui diſoit au *Touthai-ye* : Monſeigneur, cet homme ne reniera point ſa Religion ; il eſt inutile de le tourmenter davantage. Alors il ordonna de lâcher la machine, & tout de ſuite les ſoldats me prirent par-deſſous les bras, & me porterent hors de la ſalle. Après cette torture, on ſent un violent mouvement dans les entrailles & un mal-aiſe dans tout le corps, qui dure aſſez long-temps. Lorſqu'on m'eût remis en priſon, j'éprouvai ces accidens, & il s'y joignit une fievre qui dura deux heures. Je

crus que j'allois avoir une bonne maladie, & que mon heure désirable ne tarderoit pas d'arriver. Il n'en fut pas ainsi ; ayant pris un peu de nourriture, à la sollicitation des chrétiens, mes douleurs se dissiperent, & je me trouvai presqu'entiérement guéri.

L'après-midi on nous appella encore pour nous conduire devant le grand Mandarin, appellé *Tao-ye*. Il nous fit peu de questions : s'adressant à moi, il me dit que si j'étois venu ici pour chercher de l'argent, mon affaire seroit peu de chose ; mais que c'étoit un crime à moi de dire que j'étois venu pour cause de ma Religion. Après cela, adressant la parole aux autres Mandarins qui étoient tous présens, il leur dit tout haut : cette affaire n'en vaut pas la peine ; c'est inutilement qu'on nous a fait venir ; vous n'avez qu'à vous en retourner ; j'irai moi-même à *Tchen-ton*, arranger toutes choses avec le *Tsong-tou*. Sur cela, on nous ramena en prison. Le lendemain 6 Juin, il partit pour *Tchen-ton*, & trois jours après on nous fit partir aussi pour y aller accompagnés du *Touthai-ye* de *Tchon-kiu*. Nous arrivâmes dans cette Capitale de la Province, le 21 du mois Juin.

En entrant dans la Ville, nous fûmes conduits à la porte d'un grand Mandarin, où on nous fit attendre environ deux heures. Après quoi on nous mena devant le *Touthai-ye* de cette Capitale. Auſſi-tôt qu'il nous vit, il s'aſſit ſur ſon tribunal, & il me fit comparoître tout de ſuite devant lui, ne voulant aucun témoin. Je trouvai un homme qui n'aimoit pas les perſécutions ; mais il ne vouloit pas m'entendre dire que j'étois Européen, ſoutenant que ma figure ſeule prouvoit que j'étois de Canton ; c'étoit pour me ſuggérer de dire comme lui, ce qui auroit mis fin à tout. Je refuſai d'entrer dans ſes vues, & je dis toujours que j'étois Européen. A la fin, la grande envie que j'avois d'empêcher le progrès d'une telle perſécution, fit que je répondis qu'en un certain ſens je pouvois me dire de Canton, y ayant une demeure ; mais cette réponſe ne le contenta pas : il inſiſta pour me faire dire que j'étois originaire de Canton, ajoutant d'un ton de colere : tu ne t'embarraſſe pas de faire mourir les gens avec ton nom d'Européen, & là-deſſus il appella ſes ſatellites, & me fit donner cinq ſoufflets. L'état de foibleſſe où j'étois, me fit

tomber évanoui, ce qui l'obligea à me renvoyer bien vîte en prison. J'y fus long-temps étendu par terre, sans pouvoir recouvrer mes forces. Douze jours après, il me cita pour la troisieme fois. Dans tout le chemin depuis la prison jusqu'à la salle, il avoit aposté des gens qui me pressoient à chaque pas de me dire de Canton. Alors voyant l'envie qu'il avoit d'élargir les chrétiens qui avoient été pris à mon occasion, & considérant le danger où il me disoit que je les exposois, je crus pouvoir lui dire qu'il pouvoit me traiter comme étant de Canton, puisque j'y avois une demeure dans le district de la ville *Sin-xan* : je me trompai de nom, c'étoit *Hian-xan.* Ce fut le dernier interrogatoire que je subis dans cette Capitale où j'étois détenu prisonnier avec les chrétiens. La prison dans laquelle on nous renferma, étoit le vrai séjour de la misere humaine. Des chaleurs excessives, une odeur insupportable, de la malpropreté, de la vermine, &c. Les prisonniers logés tous ensemble, étoient ordinairement au nombre de plus de soixante : une grande partie dans une misere qui fait horreur. Outre cela, il y regnoit une maladie contagieuse qui

en faiſoit mourir un grand nombre ; les malades étendus par terre, dans un état que la décence ne permet pas de décrire, le tumulte, les criailleries, les vexations des Geoliers, ſans parler des abominations auxquelles ſe livroient pluſieurs de ces malheureux.

André *Yang* y fut malade : ſon état me cauſa une vive affliction ; mais rien de plus édifiant que ſa patience & ſa douceur. Il me diſoit qu'il mourroit content, parce que j'étois auprès de lui. Dieu qui avoit d'autres deſſeins ſur ce ſaint enfant, lui rendit la ſanté en peu de temps. Trois des chrétiens qui avoient été arrêtés avec moi, furent atteints de la maladie contagieuſe, & deux d'entre eux furent en danger pendant pluſieurs jours. Il ne mourut dans cette priſon qu'un ſeul chrétien qui n'étoit point priſonnier pour cauſe de Religion. Il avoit eu la foibleſſe de déſerter pendant la guerre du *Yun-nan*. Dès qu'il eût appris qui nous étions, il ſe joignit à nous ; j'eus la conſolation d'entendre ſa confeſſion, & de le voir mourir dans les plus grands ſentimens de piété. J'entendis encore la confeſſion de *Tchang-kouen* qui mourut auſſi après qu'on l'eut changé de priſon. Ce jeune

Chinois étoit fort aimé des Payens même qui le regretterent à cauſe de ſes bonnes qualités. Il tomba malade, à ce que je penſe, pour avoir exercé la charité envers l'autre chrétien dont j'ai parlé; il étoit trop aſſidu auprès de lui, & il lui parla de trop près pour l'exhorter à la mort. Combien les deſſeins de Dieu ſont admirables! Je penſerois volontiers que la Providence nous avoit conduit dans cette priſon pour l'ame de ce déſerteur. Depuis pluſieurs années il avoit été privé des ſecours de la Religion & de ſes Miniſtres, & il profita ſi bien de ceux que je lui donnai, qu'il mourut pénétré de crainte & d'amour pour Dieu.

Peu après ſa mort, il vint un ordre de faire changer de priſon aux chrétiens. Je demandai ſi mon nom étoit ſur la liſte, on me dit que non. Ainſi, André *Yang*, mon jeune écolier, & les trois autres Chinois furent ſéparés de moi, & je reſtai ſeul chrétien dans celle où j'avois été mis d'abord. Nous y avions été enſemble 21 jours. Leur ſéparation me fut fort amere, & j'avoue qu'elle me coûta bien des larmes. Je me vis privé déſormais de toute conſolation de la part des hommes, dans des détreſſes

& des peines d'eſprit de toutes eſpeces. J'étois habituellement réduit dans un tel état de foibleſſe, que j'avois de la peine à tenir la tête droite, & à lever les mains liées de deux menottes fort ſerrées. J'offris à Dieu le ſacrifice de mon cœur, & me ſoumis à demeurer dans cet état tant qu'il lui plaîroit, & vraiſemblablement juſqu'à la fin de la perſécution.

Environ un mois après la ſéparation des chrétiens d'avec moi, ils furent élargis & renvoyés chez eux. André *Yang* depuis ſon retour à *King-tang* où réſidoient ſes parens, fut encore détenu ſix mois en priſon. Le Mandarin de cet endroit voyant que l'affaire avoit été terminée à *Tchen-ton*, n'oſa pas le frapper. Il employa ſeulement les menaces, & le retint ſi long-temps en priſon, pour eſſayer d'ébranler ſa conſtance, & le faire apoſtaſier. Cet enfant répondoit toujours qu'on lui couperoit plutôt la tête. Enfin, voyant qu'on perdoit ſon temps avec lui, on le renvoya dans ſa famille.

Cet enfant avoit été dans la priſon de *Tchen-ton* la conſolation & l'appui des Néophites qui y étoient avec lui. Il leur répétoit mes inſtructions qu'il avoit

retenues, & les fortifioit ſans ceſſe par ſes paroles & ſes exemples. Il lui vint dans cette priſon un ulcère cruel à la jambe ; il en ſouffrit long-temps : il n'y avoit à cela ni ſecours, ni remede, & le fer qu'il avoit à la jambe, irritoit l'enflure, & rendoit la playe plus douloureuſe & preſqu'incurable. Enfin, à la recommandation d'un ancien priſonnier, celui qui gouvernoit la priſon prit compaſſion de cet enfant, & fit ouvrir le fer qui lui lioit & ſerroit la jambe malade. Il ſouffrit dans ce moment & lorſque le ſang reprit ſa circulation, de très-grandes douleurs ; mais cela fut court, & ſans doute par la protection de Dieu : il guérit ſi promptement de ſon ulcère, que tout le monde en fut ſurpris.

Je rapporterai ici un trait de ſa généroſité envers moi. En partant de *Tchenton*, il trouva le moyen de ſe procurer dix liards : il les donna au ſoldat qui m'apportoit mon riz, le priant de m'achetter un peu de viande. Le ſoldat en garda cinq pour lui, & des cinq autres, il m'achetta un petit morceau de viande cuite ; en me le préſentant, il me dit que c'étoit de la part d'André *Yang*, en témoignage de ſon ſouvenir ;

qu'il me ſaluoit avec affection, & qu'il s'en retournoit chez ſes parens. Ce trait, je l'avoue, m'arrache encore des larmes au moment même où je l'écris. Enfin, le lendemain que les chrétiens eurent été élargis, il y eut ordre de me faire changer de priſon, & trois jours après on me fit partir pour retourner à *Yun-tchang*. En chemin je fus atteint de la maladie qui avoit fait mourir tant de priſonniers à *Tching-tou*. Etant arrivé dans la priſon de *Yun-tchang*, je demandai le ſecours des Médecins. Le Mandarin me le refuſa, en diſant que je ferois bien de mourir, puiſque j'étois venu chez lui pour lui cauſer tant de tort & de chagrins. Dieu qui ne vouloit pas encore ma mort, ſuppléa aux moyens humains, & dans peu de jours je me trouvai guéri; mais ce fut pour entrer en de nouveaux combats. Le quatorzieme de la ſeconde lune de 1770 (car je ne me reſſouvenois plus des époques ſolaires), arriva une lettre du *Tſoung-tou*, qui ordonnoit au Mandarin d'*Yun-tchang* de me faire déclarer au vrai d'où j'étois. En conſéquence le Mandarin me cita devant lui: je répondis à ſa queſtion que j'étois Européen. Pourquoi le dire, ajouta-t-il? Il

t'en coûtera la vie. Je lui répondis que je ne dirois jamais autrement, & que je n'avois jamais dit le contraire : après quoi je fus reconduit en prison.

Le 29 de la même lune, le Mandarin n'ayant pas encore répondu à la lettre du *Tsong-tou*, il en arriva une seconde fort sérieuse & fort pressante à mon sujet. Aussi-tôt le Mandarin envoya dans la prison deux Ecrivains de causes criminelles, qui me pressèrent en toute maniere de me dire né & élevé à Canton. Je leur répondis qu'ils perdoient leur temps, & que je ne consentirois jamais à faire un mensonge qui offenseroit le Dieu de vérité que j'avois le bonheur de servir. Le lendemain ils vinrent encore, & ils engagerent un ancien prisonnier, homme intelligent, qui avoit soin de me préparer mon riz, de se joindre à eux pour me faire avouer ce qu'ils vouloient. Je dis à cet homme de ne point se mêler de cette affaire; que mon parti étoit pris sans retour. Il alla leur rapporter que j'étois un homme inflexible; qu'il avoit beau m'exhorter, que tout étoit inutile. Puisqu'il est si entêté, dirent les deux Ecrivains, le Mandarin va l'appeller devant lui, & à force de *Kia-kouen* & de coups de bâton

bâton il viendra à bout de ſon entêtement : c'étoit le vingt-cinquieme ou le vingt-ſixieme jour du Carême.

Pour me diſpoſer à ſouffrir les tortures, à mes prieres ordinaires, j'ajoutai la récitation du Roſaire. Je le commençai avec aſſez grande émotion & palpitation de cœur, que la crainte des tourmens me cauſoit ; à la moitié de mon Roſaire, je ſentis que je recouvrois la paix. Quand j'eus finis, j'ajoutai une dixaine pour invoquer notre Seigneur devant Pilate Il daigna m'exaucer, me remplit de joie & de force, & il me ſembloit qu'il me diſoit intérieurement d'eſpérer en ſon nom tout-puiſſant de Jeſus.

Le jeudi de la ſemaine de la Paſſion, je fus malade d'un vomiſſement qui m'affoiblit encore. Je ne voulus pas pour cela interrompre le jeûne, dans la penſée que la diete ne pourroit pas nuire à mon eſtomach. Le mercredi de la Semaine-Sainte, je me mis à gémir devant Dieu de ce que j'étois privé le lendemain du bonheur dont jouiſſent les Prêtres dans la ſainte Egliſe, de recevoir notre Seigneur, pour ſatisfaire au devoir paſchal. Il voulut bien m'en dédommager en me donnant la facilité

de penſer à lui, & de goûter, en le priant, une paix & une joie que je ne ſaurois bien exprimer.

Le lundi de Pâques, le priſonnier dont j'ai parlé, vint à moi le viſage pâle & les yeux mouillés de larmes : il me dit que le fils du Mandarin venoit de lui lire la teneur de la ſeconde lettre du *Tſong-tou*, dans laquelle il lui ordonnoit que, ſans plus ample information, il trouvât le moyen de me faire mourir en priſon, ajoutant qu'il prenoit ſur lui les ſuites de cette affaire. Le priſonnier ajouta que le Mandarin avoit différé de répondre ſous divers prétextes ; mais qu'il ne pouvoit pas retarder plus long-temps, & que voyant mon entêtement à refuſer de me dire de Canton, il ne pouvoit plus répondre au *Tſong-tou* qu'après ma mort. La nuit étant venue, je me jettai ſur mon mauvais lit, tout habillé, attendant le moment où l'on viendroit m'en tirer pour me conduire à la mort. Je paſſai cette nuit & les deux jours ſuivants dans cette attente. Dans le troiſieme, mes craintes ſe diſſiperent, & il me ſembla que Dieu lui-même me diſoit intérieurement qu'il ne permettroit pas ma mort. Quoi qu'il en ſoit, le Mandarin

qui m'avoit refuſé ſi durement un Médecin, & qui paroiſſoit deſirer que je mouruſſe en priſon, ne put ſe réſoudre à exécuter l'ordre cruel de ſon Supérieur. Ce changement doit paroître merveilleux à quiconque connoît la Chine; car enfin, les Mandarins ſubalternes tremblent comme des eſclaves devant le *Tſong-tou*, de qui dépendent leur fortune, leur dignité & leur élévation. Il employa 20 jours à chercher les moyens de me ſouſtraire à la cruauté de ſon Supérieur, & lorſqu'il ſembla réſolu d'exécuter ſes ordres, un ſeul mot du priſonnier dont j'ai parlé, le déconcerta. Ne craignez-vous pas, lui repréſenta ce priſonnier, que la mort de ce chrétien ne ſoit ſue de trop de monde? Ce pauvre homme, quelques jours après, voyant que le danger étoit paſſé, ne put s'empêcher de me dire, tout payen qu'il étoit: il faut véritablement que votre Dieu ſoit bien puiſſant & le ſeul vrai Maître, puiſqu'il vous protége d'une telle maniere.

Ce Mandarin fut dépoſé cette même année. Un mois après, un autre lui ſuccéda pour deux mois ſeulement. Il en arriva un ſecond de Peking, dans le courant de la douzieme lune. Deux

chrétiens s'aviſerent de lui préſenter un placet en ma faveur. Jugeant par ce placet que j'étois dans l'indigence, il répondit froidement qu'il me feroit donner le viatique des priſonniers, qui conſiſte en une meſure d'environ un boiſſeau de riz & 150 liards par mois. Ce Mandarin fut encore dépoſé l'année ſuivante 1771.

Le 26 de la ſixieme lune, arriva un autre Mandarin, nommé *Tchang*, ſous lequel j'eus beaucoup à ſouffrir. Le 28 il vint viſiter la priſon, & y adorer les idoles. Il appella enſuite les priſonniers pour prendre connoiſſance de leurs cauſes. Il m'appella exprès le dernier; il me demanda ſi je n'avois pas à mon uſage certains inſtrumens de ſorcellerie? Je lui répondis que non, & que ma Religion déteſtoit & défendoit la ſorcellerie. Il me demanda ſi je ſavois écrire: je lui répondis que je l'ignorois en lettres Chinoiſes; mais, dit-il, écris-moi en tes lettres d'Europe le nom de Dieu. Je lui obéis, en écrivant ces deux mots: *Thien-thou*. Il dit enſuite aux Geoliers de me ſerrer de près; que j'étois un priſonnier de la plus grande importance; qu'ils ne me connoiſſoient point; que j'étois un homme plus ruſé qu'on ne le

peut dire, puiſque j'étois venu à bout de tromper tant de gens, & d'eſquiver tant de Mandarins depuis Canton juſqu'ici; qu'il ſavoit ce que c'étoit que les Européens, &c. Après cela, s'adreſſant à moi, il ſe mit à me dire : cependant tu es criminel. A cela je répondis que je n'étois venu que pour une ſeule choſe. Il me demanda pour quelle choſe? pour prêcher la Religion chrétienne. Il ne fut plus que dire, & après avoir donné quelques ordres ſéveres contre moi, il s'en alla. Pendant pluſieurs mois de ſuite, j'eus à ſoutenir des peines d'eſprit bien fortes & preſque continuelles. Dieu me ſoutint par des graces bien marquées, & m'empêcha de ſuccomber. Je me trouvai enſuite expoſé à de terribles tentations contre l'eſpérance. Je ſuis naturellement puſillanime, porté à l'abattement, à ne me rien pardonner, à regarder comme grieves les moindres fautes que je commets, & toujours aux dépens de cette confiance que Dieu demande de nous. Il la ranima cependant par ſa miſéricorde; il me fit triompher de ces tentations, & répandit dans mon cœur une joie pure & une douce paix. Il me ſurvint enſuite une croix que je n'enviſa-

geois qu'avec frayeur. J'eus pendant un mois de tels éblouiſſemens, que j'avois tout lieu de craindre de perdre la vue. La penſée d'un tel état au milieu des compagnons auxquels j'allois être livré, m'étoit ſi amere, qu'il me ſembloit que je n'avois d'autre reſſource, ni d'autre conſolation que de deſirer la mort, tant j'avois de répugnance pour une telle affliction. Enfin, un ſoir étant renfermé dans l'intérieur de la priſon, je me mis à répandre mon cœur avec larmes en préſence de mon Dieu ; je m'abandonnai à ſa miſéricorde, & lui fis le ſacrifice de ma vue. Auſſi-tôt que j'eus fait cela, je me ſentis tranquille. Il me ſembla même que Dieu me promettoit intérieurement que je ne perdrois point la vue. Je crus à cette parole intérieure ; je ne m'occupai plus de mon infirmité, & ma vue ſe rétablit peu-à-peu & aſſez promptement.

Enfin, dans les derniers jours de Juillet 1772, le Mandarin *Tchang* renouvella la perſécution contre les chrétiens. Le premier jour de la nouvelle lune, après avoir été le matin viſiter la Pagode, il entra bruſquement dans la priſon, & après avoir rendu à l'idole qu'on y honoroit, ſon culte ſuperſti-

tieux, il s'aſſit & cita tous les Geoliers devant lui, & leur demanda s'il n'y avoit perſonne qui me vînt voir, & prît ſoin de moi? Ils lui répondirent que non. Il leur dit que le *Tſong-tou*, en l'envoyant à *Yung-tchang*, s'étoit plaint à lui que les Mandarins précédents n'avoient pas ſu conduire mon affaire comme il falloit; qu'il lui en confioit le ſoin, & le chargeoit, à mon ſujet, des ordres les plus ſéveres; qu'ainſi ils fiſſent d'exactes recherches ſur cela; que lui, de ſon côté, en feroit, & s'il venoit à découvrir qu'ils l'euſſent trompé, ils devoient s'attendre à avoir les os des jambes & des pieds écraſés à coups de *Kia-kouen* & de bâton; qu'il reviendroit au premier de la lune ſuivante, & qu'il vouloit pour ce jour-là avoir une preuve claire. Après avoir dit cela, il s'en alla. Pour connoître combien le danger étoit grand, il faut remarquer que deux chrétiens qui m'avoient aſſiſté les années précédentes, étoient demeurés dans la Ville où j'étois priſonnier, chez un nommé *Kieou*. C'étoit-là qu'on mettoit l'argent deſtiné à m'aſſiſter, & l'un des enfans de cette famille venoit me ſervir avec beaucoup d'affection. Rien n'étoit plus facile que de

découvrir tout cela. Je le sentois, & j'en avois une inquiétude bien amere. Celui-là seul qui pouvoit me secourir dans de telles peines, mon Dieu, mon pere adorable, vint en effet me consoler & me fortifier. Il répandit tout-à-coup en moi une douce joie, une ferme confiance, une grande abondance de force & de lumiere; il me promit intérieurement de n'abandonner ni moi, ni mes chers disciples.

Le premier jour de la dixieme lune, le Mandarin vint, comme il l'avoit promis; il appella les Geoliers pour leur demander réponse & compte des ordres qu'il leur avoit donnés. Il s'en présenta un qui étoit des plus rusés qu'il y eût dans le pays; il nia qu'il y eût quelqu'un qui m'assistât. Sa simplicité hypocrite jetta de la poussiere aux yeux du Mandarin, & il fut la dupe du Geolier.

Cependant le Mandarin *Tchang*, toujours furieux contre moi & contre la Religion chrétienne, résolut enfin de nous persécuter. Il commença par faire arrêter le pere de la famille *Kieou* & ses deux fils qui venoient souvent me visiter dans ma prison. Les ayant mandés, il les fit attendre tout le jour à sa porte: le soir

il les cita devant lui. Il interrogea le ſecond fils ſur la doctrine chrétienne, ſe ſervant d'un Catéchiſme qu'il avoit à la main. Celui-ci, qui le ſavoit très-bien, répondit à ſes queſtions, après quoi il le renvoya; mais en même temps il fit chercher *Tcheou-yang* par des ſatellites. On ne le trouva pas chez lui, & on ammena à ſa place ſon frere *Tcheou-yong-tchang*. Pour lors le Mandarin fit rappeller le jeune chrétien *Kieou*. On donna 20 ſoufflets à *Tcheou-yong-tchang*, & on les mit tous deux à la cangue. Quelques jours après, ayant appellé ce dernier, il lui dit qu'il vouloit abſolument ſon frere. *Tcheou-yong-tchang*, pour lui épargner les vexations des ſatellites, lui écrivit de venir ſans les attendre. Il arriva le lendemain de S. Laurent, & ſe préſenta de lui-même au Mandarin. Je regrettois d'être ſeul épargné, & je deſirois de partager leurs ſouffrances. Dieu, qui vouloit m'exaucer, m'y prépara pendant cinq ou ſix jours qu'il me fit paſſer dans un état d'aſſez grande paix & d'une douce conſolation en lui. Le Mandarin me fit bientôt appeller, & après avoir expédié quelques autres affaires, il m'adreſſa la parole, & me demanda ſi c'étoit moi qui avoit

inſtruit *Tcheou-yong-chang*. Je lui répondis que oui. Sur cela il me fit donner quarante ſoufflets. J'eus la précaution de ne pas ſerrer la bouche, pour empêcher que la violence des coups qui me tordoient la machoire inférieure, & me faiſoient cracher le ſang, ne me fît auſſi partir toutes les dents. Aux coups qu'on me donnoit, le Mandarin ajoutoit des malédictions & des injures. Puis il me diſoit : Pourquoi ne meurs-tu pas ? Tous les jours j'attends à être délivré de toi, pourquoi ne creves-tu pas ? Il me fit pluſieurs fois cette queſtion, à laquelle je ne répondois rien, prenant cela pour une malédiction. Alors les bourreaux qui m'avoient frappé, me dirent : le Mandarin t'ordonne de lui expliquer pourquoi tu ne meurs pas ? Je répondis qu'il n'étoit pas au pouvoir de l'homme de déterminer le temps de ſa mort. J'avois les levres ſi durcies, ſi enflées, que je ne pouvois preſque pas articuler. *Tcheou-yong-chang*, voyant qu'on ne m'entendoit pas, leur dit que le ſens de ma réponſe étoit : que la naiſſance & la mort ne dépendent point de l'homme ; ce qui étoit mieux pour l'élégance de la phraſe.

Alors le Mandarin ajouta : n'as-tu pas

pris une corde pour te pendre (il vouloit me ſuggérer de me défaire moi-même, & tâcher de me déſeſpérer)? Je répondis que je n'y avois pas penſé. Je m'en vais t'aider à mourir, répliqua-t-il. Tout de ſuite les ſoldats me ſaiſirent, & m'ayant étendu ventre à terre, un d'entr'eux commença à me frapper à coups de bamboux ſur le milieu des cuiſſes nues. Le Mandarin avoit ordonné de frapper trente coups. Après qu'on m'en eût donné vingt, je ſentis que j'allois m'évanouir: dans ce moment Dieu changea le cœur du Mandarin, & il ordonna de ceſſer. Il faut convenir que ce genre de ſupplice eſt bien *pro nomine Jesûs contumeliam pati.* J'avoue que j'en eus de la joie, & que je m'en retournai content dans ma priſon. Avant que de me renvoyer, le Mandarin me dit qu'il m'appelleroit encore le lendemain pour m'en faire donner autant, & m'aider à mourir. *Tcheou-yong-chang* reçut vingt ſoufflets, & les deux autres chrétiens ſeize coups de bamboux, & furent élargis.

Pour moi, de retour dans ma priſon, je ſentis dans tout mon corps un mal-aiſe ſi conſidérable, qu'il me ſembloit que je ne pourrois pas ſupporter

plusieurs tortures de cette espece sans mourir. Je m'y préparai par la priere, & afin de moins sentir mon mal, & d'avoir l'esprit plus libre, je m'assis pour prier, dans la cour de la prison. Je me mis à répandre mon cœur en présence de mon bon & divin Maître, pour lui recommander ce que je regardois comme mes derniers combats. Dieu écouta mes gémissemens; il remplit mon cœur de force & de courage, & il me reprocha intérieurement mon peu d'espérance en ses promesses, & je sortis de la priere avec l'assurance que le Mandarin ne me feroit pas souffrir davantage; ce qui arriva en effet. Peu-à-peu mes douleurs diminuerent; mon visage désenfla; il ne me vint point d'ulceres aux cuisses, & dans l'espace de 15 jours, je me trouvai guéri.

Aux vexations du Mandarin contre moi, j'ajouterai encore ici que cette année-là il fit effacer par deux fois mon nom de dessus la liste des prisonniers qui recevoient une certaine mesure de riz & quelques pieces d'argent pour leur nourriture : cela alloit à me faire mourir de faim. Dieu cependant lui changea le cœur, & il continua à fournir ce qui étoit nécessaire à ma sub-

ſiſtance. Pendant que les hommes ſembloient s'adoucir, Dieu m'éprouva, & me fit ſouffrir des peines d'autant plus ameres, qu'elles étoient intérieures. Le Mandarin fut envoyé à *King-tchoan* pour la guerre ; il n'en revint qu'au mois d'Octobre 1773. Son ſéjour ne fut que de 14 jours, au bout deſquels il repartit pour *Tchin-ton* où il reſta juſqu'à l'année ſuivante. L'idée de ſon retour & de ſa cruauté m'occupoit triſtement, & me faiſoit craindre pour ceux qui m'aſſiſtoient, & particuliérement pour cette pauvre famille *Kieou*. Je demandai à Dieu qu'ils ne fuſſent pas inquiettés à mon ſujet, & il me l'a accordé dans ſa miſéricorde. Le Mandarin les laiſſa tranquilles, malgré le deſir qu'il montroit toujours de me tourmenter. Combien de fois en effet ne m'a-t-il pas harcelé par des menaces, des injures, des blaſphêmes & des ordres cruels! Mais quand il faut ſouffrir, Dieu nous aide & nous donne une force ſurnaturelle : je l'ai ſouvent éprouvé ; & quand il n'y avoit rien à ſouffrir, il me laiſſoit le ſentiment de mes miſeres & de ma foibleſſe, afin que je ne doutaſſe jamais que mon courage ne venoit que de lui.

Au bout de trois mois, le Mandarin

repartit encore pour *Tchig-ton*, d'où il ne revint que le 7 du mois de Novembre 1775. Il ne parut pas dans la prison tout le reste de cette année. Le 19 Février 1776, il me cita devant lui, & il appella les Geoliers. Le plus ancien se présenta; il lui demanda ce que faisoit pour moi la famille *Kieou*. Ce vieillard répondit qu'il n'étoit question de rien, sinon que j'acceptois quelquefois un peu de vin de cette famille. Le Mandarin demanda si c'étoit quelqu'un de la famille qui me l'apportoit. Le Geolier soutint que non, en s'offrant à la rigueur des tortures, si l'on pouvoit le convaincre de contravention aux ordres qu'on lui avoit donné. Cette réponse persuada le Mandarin.

Quand le Geolier eût été renvoyé, le Mandarin s'adressa à moi, & me dit toutes sortes d'injures & même d'infamies. Je restai les yeux baissés, sans rien répondre. Voyant que je ne disois rien, il me parla d'un ton un peu plus radouci, & après m'avoir dit que j'avois l'air d'un assassin, il me demanda si je n'avois pas sur moi quelques poignards? Je lui répondis que non. Puis ne sachant que me dire, il ne m'adressa plus la parole; mais il continua de parler contre moi,

aſſurant que j'étois un criminel digne de la mort ; qu'il vouloit m'aſſommer ; ce qu'il répéta pluſieurs fois, en y ajoutant beaucoup de blaſphêmes contre ma Religion.

Cela ne ſuffiſant pas au Mandarin, il ordonna bruſquement aux Geoliers de lui apporter tout ce que je pouvois avoir à mon uſage, pour en faire l'inſpection : il demanda enſuite aux priſonniers s'ils n'avoient point à ſe plaindre de moi. Ils répondirent que non, & le Mandarin ne ſachant plus que dire, ſe mit, en élevant la voix, & me nommant par mon nom, à faire des crialleries, & à me traiter de fou. Il exigea auſſi des priſonniers qu'ils ne m'écouteroient jamais, & qu'ils ne croiroient point à ce que je pourrois leur dire de ma Religion, ce que ces gens perdus de crimes & de toutes ſortes d'excès, n'eurent point de peine à lui promettre.

Tant de menaces & de précautions contre moi me déſolerent, je l'avoue, & me firent penſer que je n'avois plus rien à attendre qu'un abandon général & néceſſaire de tout le monde. Je voyois les dangers & les obſtacles humains ; je m'offuſquois de tout cela, & je ne faiſois pas attention que ces triſtes &

ameres réflexions affoiblissoient en moi la foi & l'espérance. Mon bon Ange, que j'invoquois souvent, m'en avertit sans doute. Je sentis quatre fois des reproches pressants & intérieurs; je rougis de ma foiblesse; j'en demandai pardon à Dieu, & je me trouvai alors tout différent de ce que j'étois un moment auparavant. Ma confiance, ma soumission & mon abandon à la volonté de mon divin Maître, se ranimerent & se fortifierent.

Vers la fin du mois d'Octobre, j'eus à souffrir dans la prison une persécution domestique, pour ainsi dire, de la part des prisonniers révoltés contre moi. Je fus rassasié d'opprobres, & accablé de menaces de m'assommer, de me hacher à coups de couteaux. Ils disoient entr'eux (ce qui humainement parlant, étoit bien vrai), que, pour m'avoir tué, ils ne seroient pas réputés coupables d'un nouveau crime; qu'ils en recevroient plutôt récompense que punition. Au milieu de tous ces orages, je pris le parti de ne chercher d'autres armes que le silence, la patience & le secours du ciel, lui recommandant sans cesse ma cause, & lui abandonnant ma défense.

Cependant n'osant pas me maltraiter,

ces priſonniers prirent la réſolution de m'accuſer devant le Mandarin, dans l'eſpérance qu'il me feroit aſſommer, comme il m'en avoit tant de fois menacé.

Le 11 Octobre, le Mandarin vint dans la priſon; il demanda de nouveau aux priſonniers ſi quelqu'un me venoit voir. Ils répondirent encore que non. L'occaſion étoit belle de m'accuſer : choſe admirable! perſonne ne le fit. Le Mandarin renouvella enſuite aux Geoliers ſes ordres contre moi, & leur dit que ſi je m'échappois, il y alloit pour lui de ſa dignité, & pour eux, de la vie, ou au moins de l'exil : il n'a jamais ceſſé de me croire ſorcier.

La perſécution domeſtique, que je croyois éteinte, ſe ralluma & devint plus forte que jamais. Quatre jours après, le Mandarin cita devant lui mon principal ennemi. Les autres priſonniers le preſſerent de m'accuſer; il le fit & dit (ce qui étoit très-faux) que je lui cherchois querelle ſur ce qu'il ne payoit pas ſes dettes. Dieu changea le cœur du Mandarin; car il lui répondit que peut-être n'entendoit-il pas bien ce que je lui diſois. Après quoi, il demanda ſi je faiſois des prieres dans la priſon?

Mon accusateur répondit que oui, mais que c'étoit dans une langue étrangere.

Avant que de quitter l'article de ce Mandarin *Tchang*, qui craignoit tant pour sa dignité, & prétendoit se faire un mérite de me persécuter, j'ajouterai que cette année 1777 il a été dépose.

Pour mes autres persécuteurs, le Mandarin qui m'a condamné à mort, a été lui-même condamné par l'Empereur, pour d'autres affaires, & s'est pendu lui-même il y a trois ou quatre ans. Le Mandarin de *Tching-non*, dans la prison duquel j'étois si exposé à mourir de misere, s'est aussi étranglé, au moins on me l'a assuré. Celui qui vomissoit de si horribles blasphêmes en me faisant donner la torture, a été déposé ignominieusement, ainsi que le Mandarin qui m'avoit refusé les secours d'un Médecin dans ma maladie, & le Mandarin subalterne qui a été le premier auteur de toute cette persécution.

Telle est l'histoire de tout ce que j'ai éprouvé dans ma longue prison; elle a duré huit ans, & je n'en suis sorti que par une espece de prodige.

Nous avons donné dans le Tome XIV de ce Recueil, la relation de la déli-

vrance de M. Gleyo. Ce zélé & fervent Miſſionnaire, dès qu'il fut délivré, s'abandonna avec une nouvelle ardeur aux fonctions de ſon Miniſtere. Dieu a béni ſes travaux : il a découvert des pays juſqu'à préſent ignorés, & où il eſpere que la ſemence de l'Evangile, qu'il a entrepris d'y répandre, fructifiera avec abondance. Aux extrémités de la Chine, du côté du midi, on a trouvé des contrées inconnues. M. Gleyo, que Dieu paroît deſtiner à en être l'Apôtre, y a envoyé des Catéchiſtes pour ſe mettre au fait du local, & examiner les obſtacles & les facilités qui pourroient s'y rencontrer à la prédication de l'Evangile. Voici ce qu'ils lui ont rapporté.

Le pays des *Lolo* eſt ſitué au midi de la Province du *Yun-nan*. Les habitans, dans quelques endroits, ſont mêlés avec les Chinois ; mais un peu plus loin, ils ſont indépendants & gouvernés par une femme, qui ſans doute, eſt montée ſur le trône par ſucceſſion, après la mort du Roi. Ils ſacrifient des bœufs & des brebis à un certain Dieu qu'ils n'ont pas voulu nommer aux Catéchiſtes, à moins qu'ils ne promiſſent de ſacrifier avec eux. Ils adorent auſſi le ciel & la terre ; ils enſeignent qu'au-

trefois il y avoit douze soleils & douze lunes ; qu'un Dieu du ciel voyant que ces soleils brûloient tout ce qui étoit sur la terre, en avoit gardé un seul, & détruit les autres.

Ils gardent, en certains endroits, la tablette de l'ame, comme les Chinois. Au lieu d'enterrer les morts, ils les brûlent, en ramassent les cendres, & les suspendent en l'air, dans l'idée que l'ame du mort va loger dans ces cendres. Ils paroissent adonnés à l'Astrologie judiciaire ; ils ont des livres où est écrite leur Religion. Leur écriture est différente de la Chinoise, de même que l'arrangement de leurs lignes ; car au lieu de les écrire verticales, comme font les Chinois, ils écrivent horizontalement & de la gauche à la droite, comme les Européens & les Siamois. Les *Lolo* paroissent moins orgueilleux que les Chinois ; ils aiment le vin : leurs femmes sont habillées aussi modestement qu'à la Chine.

Nos Catéchistes ont préché à ces Gentils un seul Dieu créateur de toutes choses. Ils les ont écoutés avec attention ; mais ils n'ont pas voulu leur promettre de quitter les divinités du pays ; disant que, s'ils les abandonnoient, ils ne pourroient plus se marier. Les Ca-

téchiſtes, en les quittant pour venir faire leur rappott à M. Gleyo, ont engagé deux familles chrétiennes du *Yun-nan*, à aller s'établir dans le pays des *Lolo*, pour tâcher de les amener peu-à-peu à la connoiſſance du vrai Dieu.

Ces renſeignemens, quoiqu'aſſez ſuperficiels, ont paru ſuffiſants à M. Gleyo, pour l'autoriſer à faire une tentative dans ce nouveau pays. Il eſt parti pour aller voir les choſes par lui-même, & tâcher de faire connoître la véritable Religion à ces idolâtres, dont le langage eſt ſans doute le même que celui du *Yun-nan*.

M. Gleyo a écrit, en partant, à M. d'Agathopolis qu'avant de ſe déterminer à faire cette démarche, il y avoit penſé long-temps devant Dieu, & qu'il entreprenoit ce voyage avec une grande confiance en ſa protection. Après avoir marché dans des chemins très-difficiles, traverſé des montagnes preſqu'inacceſſibles, parcouru de vaſtes pays arides & ingrats à l'excès, où l'eau & le bois manquent auſſi bien que le bled & le riz, il eſt enfin parvenu, non ſans bien des fatigues & beaucoup de dangers, au pays gouverné par les *Lolo* indépendants des Chinois, quoiqu'il y en ait

pluſieurs établis dans ces contrées peu éloignées de la Chine.

Avant que d'y arriver, on trouve de fort belles plaines & d'autres enſemencées de froment. La principale nourriture du pays eſt cependant du bled noir & une autre eſpece de graine à peu-près ſemblable, appellé *Kon-kiao-ts.* Ils ont auſſi des troupeaux de moutons ; mais ils paroiſſent en général fort pauvres.

M. Gleyo a préché la Religion dans cinq ou ſix familles ; il a trouvé des gens ſimples & affables, ſans fierté, pleins de ſincérité dans leurs paroles, & de fidélité dans leurs conventions. Les femmes quoique moins timides que les Chinoiſes, y ſont cependant modeſtes & réſervées. Les Chinois qui ſont mêlés parmi ce Peuple, ne ſont pas méchants comme les Infidèles de la Province de *Sſeu-tchoan.* Cet air ſociable, que M. Gleyo a remarqué dans cette Nation, lui a fait juger que le meilleur moyen d'y établir la Religion chétienne, ſeroit d'y tranſplanter quelques pieuſes familles de la Province de *Sſeu-tchoan*, leſquelles, par la voie de la fréquentation, pourront, ſans beaucoup d'obſtacles, inſinuer peu-à-peu, & faire

goûter à ces Infideles les vérités de la Religion, ſous la protection d'un grand Mandarin chrétien, nommé *Sou-te-jen*, qui fait ſa réſidence aux environs du Royaume, pour garder le défilé qui a donné entrée à l'armée du Roi d'Ava pendant la derniere guerre.

Pour tout faire dans l'ordre & avec plus de maturité, M. Gleyo, de retour à *Yun-nan*, en a conféré avec M. l'Evêque d'Agathopolis, & par de bons avis, il a engagé deux familles chrétiennes à aller s'établir dans le pays des *Lolo*. Il eſt reparti pour les conduire lui-même, accompagné de deux ou trois Prêtres Chinois qu'il avoit déjà formés au Miniſtere, & auxquels il avoit inſpiré le zele & la piété dont il eſt rempli, & ſur-tout l'eſprit de pauvreté, de mortification & d'humilité qu'il a puiſé au Séminaire de Saint Sulpice, où il a reçu ſa premiere éducation eccléſiaſtique.

Ce vrai Miſſionnaire, écrit un de ſes confreres (M. Duhamel), eſt parti dans un aſſez mauvais état pour ſon dernier voyage des *Lolo*, ſa ſanté depuis quelque temps étant un peu altérée. Il n'a cependant emporté pour tout équipage qu'une ſeule chemiſe, un caleçon, une paire de bas & une couverture de lit

des plus minces, dans une saison où le froid commençoit à se faire sentir, s'abandonnant ainsi à la divine providence qui ne lui a point manqué; car malgré la mauvaise nourriture, l'incommodité des logemens & les continuelles fatigues d'un long voyage fait à pied & dans des chemins très-difficiles, il est revenu mieux portant qu'il ne l'étoit le jour de son départ. Nous avons tout lieu d'espérer que le second voyage qu'il va faire, aura encore plus de succès que le premier, si son zèle ne trouve point d'obstacles du côté des nouveaux troubles qui viennent de s'élever dans l'Etat, & dont les suites seroient très à craindre, si l'on ne trouve bientôt le moyen de les arrêter.

Le Missionnaire qui rapporte le départ de M. Gleyo pour cette nouvelle Mission, parle ensuite de ce qui regarde la sienne, & il fait mention d'une tribulation que son zele pour le baptême des enfans des Payens, venoit de lui attirer. Comme je sortois, dit-il, de la ville de *Yun-tchang* pour aller à *Souisou*, Ville du premier Ordre, au sud-oueſt de *Tchou-khin*, je rencontrai un Payen qui portoit un enfant moribond, que je baptisai sans aucun obstacle. Je

me

me félicitois de cette heureuſe rencontre, lorſqu'un moment après j'en fis une autre qui n'eut pas tant de ſuccès. Une famille Payenne qui déménageoit pour aller ſe loger ailleurs, paſſoit pour lors dans le même chemin. Comme elle marchoit à côté de moi, j'apperçus un jeune homme qui portoit entre ſes bras un petit enfant enveloppé, ſelon la coutume du pays, pour le mettre à couvert des injures de l'air. Voulant m'aſſurer s'il étoit auſſi dans le cas d'être baptiſé, je m'approchai de celui qui le portoit, & je lui demandai ſi cet enfant ne ſeroit point malade. J'aurois dû me borner à lui faire cette queſtion, & me contenter de ſa réponſe; mais ſuivant un peu trop mon zele, & voulant connoître par moi-même l'état de l'enfant, j'avançai la main pour lui découvrir le viſage. Il n'en fallut pas davantage pour me ſuſciter une affaire qui manqua d'avoir les plus fâcheuſes ſuites. Le jeune homme qui portoit l'enfant, ne ſe fut pas plutôt apperçu du mouvement que je venois de faire, qu'il appella avec empreſſement le pere qui conduiſoit la famille, & l'avertit de ce qui venoit de ſe paſſer. Cet homme, s'imaginant que j'avois

voulu faire un sortilége à cet enfant, courut sur moi comme un furieux, me poussa avec violence, & m'ayant jeté par terre, il se mit à me charger de malédictions, & à me frapper. Mes compagnons de voyage étant venus à mon secours, il fut obligé de cesser; mais pour m'empêcher de fuir, il m'arracha mon bonet, & me força de le suivre jusqu'au corps-de-garde qui se trouvoit sur le chemin. Il vouloit y porter ses plaintes, & me faire punir par le Chef des soldats. Dans une autre circonstance, son accusation ne m'auroit pas inquiété; mais alors je portois avec moi les ornemens pour célébrer la sainte Messe. On pouvoit visiter mes paquets, m'embarrasser par beaucoup de questions, & tirer de mes compagnons des réponses capables de mettre la Religion en danger, & d'exciter une persécution. Il fallut cependant marcher & suivre mon adversaire qui vouloit absolument avoir raison de l'injure qu'il prétendoit avoir reçue de moi. Il étoit si impatient d'en tirer vengeance, qu'il ne put se contenir & attendre notre arrivée auprès du petit Mandarin. Le mouvement de sa colere, qui duroit encore, le mettoit hors de lui-même. Il courut

de nouveau ſur moi, m'arracha mes habits, me donna de grands coups de poings; puis redoublant ſes malédictions, il leva de terre une groſſe pierre avec les deux mains, & la lança ſur moi avec tant de violence, que ſi Dieu ne s'en fût mêlé, je devois reſter ſur la place; car de la force dont cette peſante pierre fut jetée, elle devoit m'enfoncer toutes les côtes. Je ne reçus cependant qu'une légere contuſion au coude & à la main que j'avois avancée pour tâcher de parer le coup. Enfin, nous arrivâmes au corps-de-garde; le Préfet des ſoldats s'étant préſenté pour ſavoir de quoi il étoit queſtion, le Gentil ſe mit à genoux, ſelon l'uſage du pays, pour faire ſon accuſation. Il dit que j'avois attenté par ſortilége à la vie de ſon enfant. Le Préfet l'ayant écouté, ſe tourna vers moi, pour entendre ma réponſe: je lui dis que je n'avois pas touché ſon enfant; que je m'étois contenté de m'informer s'il étoit malade, par l'intention de lui faire du bien, comme j'avois coutume d'en faire à beaucoup d'autres.

Mes compagnons ayant confirmé ma réponſe, & ajouté que je ſavois un peu de Médecine, l'accuſation du Gentil ne fut point reçue. Par un nouveau trait

de la Providence, on ne visita point mes paquets; mais on me fit beaucoup de questions qui me jeterent dans un grand embarras à cause du danger qu'il y avoit de compromettre la Religion & les Chrétiens, si je répondois à ce qu'on me demandoit, ou de blesser la vérité, si je répondois d'une autre maniere. Il s'étoit assemblé autour de moi beaucoup de monde qui vouloit savoir d'où j'étois, d'où je venois & où j'allois. A tout cela je ne répondis autre chose, sinon que je demeurois à *Tchon-chien*, aimant mieux passer pour imbécille dans leur esprit que de m'embarrasser dans des réponses qui auroient pu m'exposer, ou à faire connoître qui j'étois, ou à proférer quelques paroles peu conformes à la vérité. Cette conduite me réussit mieux qu'il n'y avoit lieu de l'espérer. On ne fit que rire de mes réponses, & l'on ne me demanda rien qui eut rapport à la Religion. Bien plus, la Providence tourna si bien les esprits en ma faveur, que plusieurs de ces Gentils, voyant que mon adversaire m'avoit enlevé mes habits, l'allerent trouver, & les lui firent restituer.

L'affaire n'étoit cependant pas encore entiérement terminée. Le Gentil qui

m'avoit conduit devant le petit Mandarin, voyant qu'il n'avoit pas réussi au gré de ses desirs, vouloit absolument porter l'affaire devant un autre, & me faire punir à quelque prix que ce fût. A peine commencions-nous à reprendre notre route, qu'on nous donna avis que cet homme avoit pris les devants, & qu'il nous attendoit sur le chemin, pour recommencer les mêmes poursuites. Afin d'éviter sa rencontre, & pour nous soustraire à de nouvelles vexations, nous prîmes un chemin détourné; mais ce fut inutilement : cet homme ayant aussi enfilé un chemin de traverse, se présenta à nous bientôt après. Il recommença à me faire violence, persistant à vouloir me traîner devant le Gouverneur de la Ville prochaine; mais il ne trouva pas de la part de mes compagnons de voyage la même condescendance qu'auparavant. Un d'entr'eux, homme vigoureux & plein de courage, ennuyé d'une vexation qui lui parut poussée beaucoup trop loin, s'approcha de ce Gentil, & voulut essayer de le mettre à la raison. J'arrêtai ce chrétien, & l'empêchai de maltraiter mon ennemi; mais celui-ci craignant d'être le plus foible, jugea qu'il feroit sagement

de ſe retirer. Il prit vîte ſon parti, & alla rejoindre ſa troupe. Nous rentrâmes alors dans notre premier chemin, & nous continuâmes tranquillement notre voyage juſqu'à *Soui-ſou*, où je reſtai environ douze jours pour adminiſtrer les Chrétiens. La Miſſion étant finie, j'en partis après les Fêtes de Noël, 1779, pour m'en retourner à *Tchon-kin*.

A mon arrivée, je fus témoin d'une converſion qui paroît avoir quelque choſe d'extraordinaire. Un Payen d'un caractere violent, frere d'un petit Mandarin Rural, alloit ſouvent chez quelques Chrétiens de ſa connoiſſance, pour chercher occaſion de les troubler dans leur Religion. Ces Néophytes, ſachant par expérience que les Payens ne combattent pour l'ordinaire la Religion que parce qu'ils ignorent la beauté de ſa morale, porterent à celui-ci les livres qu'on a coutume de donner à ceux qu'on inſtruit pour le baptême, c'eſt-à-dire, les livres où l'on explique dans le plus grand détail la doctrine de la Religion par rapport aux mœurs. Ce Payen les ayant reçus, les lut avec attention. Il en fut ſi ébranlé, qu'il commença à marquer un grand déſir de ſe faire Chrétien. Etant tombé malade

quelque temps après, il demanda le baptême. Les Chrétiens, le voyant à l'extrémité & le jugeant ſuffiſamment diſpoſé, le baptiſerent en mon abſence. Etant arrivé quelques jours après, j'allai le voir pour le préparer à la mort, & lui adminiſtrer les autres Sacremens qu'il reçut avec de grands ſentimens de Religion, & deux jours après, il mourut en donnant les marques les plus ſatiſfaiſantes de la ſincérité de ſa foi.

Les Chrétiens, enhardis par cette conquête qu'ils venoient de faire d'un de ſes plus puiſſans adverſaires, l'enterrerent publiquement avec les cérémonies de l'Egliſe, à la vue d'un grand nombre de Payens & du Mandarin ſon frere, qui ne manqua pas d'aſſiſter à ſon enterrement. Cette pompe funebre, ſi nouvelle dans un pays idolâtre, fit tant d'impreſſion ſur ce Peuple, qui a naturellement beaucoup de goût pour le cérémonial, que pluſieurs d'entr'eux demanderent à s'inſtruire de notre Religion. Huit jours après, il en vint ſept ou huit demander à l'embraſſer, & en particulier la famille du mort qui a été la premiere à y entrer. J'ai déjà baptiſé ſa femme & ſes deux fils mariés. Les deux brus ſe préparent à recevoir bientôt la même grace.

Nous trouvons pour l'ordinaire la même disposition dans presque tous les Payens que nous avons occasion d'instruire; de sorte que l'on peut assurer que, pour faire ici beaucoup de Chrétiens, il ne manque que des Missionnaires, soit pour instruire les Infideles qui se présentent tous les jours, soit pour les fortifier dans la foi après les avoir convertis; car faute de Prêtres qui puissent cultiver ces Néophytes, ils sont exposés à laisser affoiblir leur foi au milieu des Payens qui les environnent de toute part, & qui n'offrent à leurs yeux que les superstitions de l'Idolâtrie & le déréglement des mœurs qui en est la suite ordinaire.

Il y a eu cette année de grandes inondations; des Villages entiers très-peuplés ont été submergés.

Au mois de Juin 1780, il y a eu à Peking un incendie qui a consumé dix mille maisons, dans la ville Tartare. Le feu a gagné jusqu'aux premieres avenues du Palais de l'Empereur. Il n'a cependant duré qu'une nuit. Cet accident a causé la disgrace de plusieurs Mandarins accusés d'avoir manqué de vigilance pour le prévenir. C'est la Garde de l'Empereur qui a éteint le feu.

LETTRE

De M. Bourgeois, Miſſionnaire en Chine, à M. l'Abbé de Charvet, Prévôt de l'inſigne Collégiale de Pont-à-Mouſſon.

MONSIEUR,

JE n'oſe vous parler de nos malheurs, parce que je ſais combien votre bon cœur & votre zele vous y rendent ſenſible. Un mot de conſolation de votre part ſeroit bien venu cette année : jamais nous n'en eûmes un beſoin plus marqué ; mais ſoit que vos lettres aient été interceptées, ſoit que vos affaires ne vous aient pas permis d'écrire, il ne nous eſt rien venu. Soumettons-nous & adorons, *Dominus eſt*. Je vous avoue cependant que, malgré la réſignation la plus entiere, mon cœur eſt bleſſé à ne guérir jamais : ſa plaie durera autant que moi.

L'an paſſé, nous perdîmes trois Miſſionnaires : le P. Benoît, de notre Province, eſt de ce nombre. Dans le même temps, il arriva ici un événement qui nous fit paſſer de bien mauvais momens.

Depuis trois ans un nommé *Ouang-lun*, habitant du *Chan-tong*, tramoit avec un Bonze, nommé *Fan-ouei*, une horrible conſpiration. Leurs menées avoient été ſi ſecrettes, que, malgré la vigilance du Gouvernement, ils avoient déjà ſous leurs ordres 10 à 12 mille rebelles prêts à tout. Le *Tchi-hien* de la ville de *Cheou-tchang* fut le premier inſtruit de ce qui ſe paſſoit; il prit des meſures pour arrêter *Ouang-lun* qui n'avoit point encore raſſemblé les conjurés. Malheureuſement parmi les ſoldats qu'il deſtina à cette expédition, il y en avoit un qui étoit l'éleve de *Ouang-lun*. Il lui donna auſſitôt avis du danger où il étoit. A l'inſtant *Ouang-lun* prit ſon parti: ſuivi de 4000 hommes, qu'il ramaſſa ſur-le-champ, il alla ſe préſenter aux portes de *Cheou-tchang-hien*. Le ſoldat qui l'avoit averti, étoit juſtement de garde ce jour-là. Il trouva le moyen de lui ouvrir les portes de la Ville. *Ouang-lun* entra ſans bruit & ſans aucune réſiſtance; il alla droit au Gouvernement, tua le *Tchi-hien*, & devint à l'inſtant maître de la place.

Ce n'étoit, ſi vous voulez, qu'une Ville du troiſieme Ordre; mais c'étoit beaucoup. Un des Commandants de la

Province accourut pour arrêter le mal. C'étoit un jeune homme qui n'avoit point encore vu d'ennemis. Il ne ſe donna pas le temps d'amaſſer aſſez de troupes. *Ouang-lun* le fit reculer. Cependant la nouvelle ſe répandit à Peking que *Ouang-lun* s'étoit révolté, & qu'il avoit du ſuccès. L'alarme y fut grande. L'Empereur, qui eſt ce qu'on peut appeller un très-grand Prince, ne s'étonna pas. Il fit partir 2000 hommes ſeulement, pour ne pas effrayer le Peuple. En même temps il donna ordre au *Chou-tagin*, qui alloit viſiter une Province du midi, de ſe rabattre ſur le *Chan-tong*. On ſe raſſura dès qu'on sût que le *Chou-tagin* étoit à la tête des troupes Impériales. Le *Chou-tagin* eſt un de ces hommes rares, qui a par devers lui des traits qui feroient honneur aux anciens Romains. Il eſt actuellement premier Miniſtre de l'Empire.

Cependant *Ouang-lun* ſe fit proclamer Empereur à la tête de ſa petite armée : il créa des Régulos, des Comtes, des Généraux : ſes femmes furent des Impératrices & des Reines. Il prit tous les ornemens de la Dynaſtie précédente. Après avoir pillé l'arſenal & les greniers de *Cheou-tchang*, il s'avança vers

Lieou-ling. Sur ſon paſſage il forçoit tous les hommes en état de porter les armes, de le ſuivre & de courir ſa fortune. Il ſe préſenta enſuite devant *Ling-tſing-tcheou*, Ville du ſecond Ordre. La Ville vieille étoit ſans défenſe; elle lui ouvrit ſes portes. Les *Man-tcheoux* ſe retirerent dans la Ville neuve, bien déterminés à ſe battre en braves. *Ouang-lun* voulut l'emporter d'emblée; il avança malgré le feu qu'on faiſoit ſur lui; mais il fut bleſſé & ſes gens repouſſés avec une perte de 300 hommes.

Dès ce moment vous euſſiez dit qu'un eſprit de vertige s'étoit emparé de *Ouang-lun*, & au lieu de s'approcher de Peking, & d'entraîner à ſa ſuite un Peuple immenſe que la miſere des temps réduiſoit au déſeſpoir, il s'arrêta à *Ling-tſing-tcheou*. Ce ne furent plus que des fêtes & des repas. Deux bandes de Comédiens jouoient ſans interruption. *Ouang-lun* ne ſortoit de la Comédie que pour ſe donner lui-même en ſpectacle. Il ſe promenoit dans les rues, avec un appareil & une pompe qui ne lui convenoient pas. Il n'avoit qu'un pouce de terre, & il ſe croyoit déjà Empereur. La Comédie ne dura pas longtemps: le *Chou-tagin* ayant reçu le ren-

fort de Peking, forma un cercle d'environ 10 à 12 lieues de diametre, pour envelopper tous les rebelles. Puis à la tête des *Man-tcheoux*, il alla droit à *Ouang-lun*. Dès que cet inſenſé en fut averti, il devint furieux; il ne penſa plus qu'à tuer tout ce qu'il pouvoit atteindre; vieillards, femmes, enfans, tout tomboit ſous ſes coups. Il commit en peu de jours tous les déſordres poſſibles. Il fallut cependant penſer à ſe défendre. Il fit conſtruire à la hâte un pont de bateaux ſur le canal Impérial; il le paſſa avec toutes ſes troupes. Le *Chou-tagin* n'eut qu'à ſe montrer, elles fuirent devant lui comme un troupeau de moutons. Il y avoit ordre de l'Empereur de prendre *Ouang-lun* vivant. On vouloit ſavoir de lui-même les vrais motifs de ſa rebellion. Ses troupes s'étant débandées, lui ſecond s'étoit ſauvé dans une métairie; le *Chou-tagin*, qui le ſerroit de près, détacha huit braves pour l'enlever. Ils le garrottoient déjà lorſque le fameux Bonze *Fan-ouei* accourut & le délivra. Ce ne fut pas pour long-temps; le *Chou-tagin* arriva preſqu'auſſi-tôt que le Bonze; il l'arrêta. *Ouang-lun* n'eut que le temps de gagner une maiſon voiſine qui fut inveſtie à l'inſtant par les troupes

de l'Empereur. On alloit le forcer dans sa retraite, lorsqu'il prit le parti de mettre lui-même le feu à la maison qui lui servoit d'asyle, aimant mieux périr ainsi de ses mains, que de tomber dans celles de son Empereur si cruellement offensé. On le reconnut à la forme de son sabre & à un bracelet d'argent que *Fan-ouei*, ce Bonze imposteur, lui avoit donné, lui promettant que, moyennant ce bracelet, il se rendroit invisible. Pendant plusieurs jours on fit main-basse sur le reste des révoltés. Il s'en échappa peu; les plus notables, au nombre de 47, furent envoyés à l'Empereur, qui les interrogea tous plusieurs fois, avant que de les livrer au Tribunal des crimes.

Fan-ouei lui dit: Prince, votre bonheur est grand; 1000 hommes que j'avois à *Gehol*, devoient vous enlever, lorsque vous étiez à la chasse: votre bonheur est grand, *Ni-ti-fou-ta*. Tous ces misérables ont été coupés en pieces, selon les Loix. Quoique cette révolte n'ait guere duré qu'un mois, on estime qu'elle a fait périr environ cent mille ames.

J'ai dit que cette conspiration nous tint ici dans les plus vives alarmes: si

Ouang-lun eut réuſſi, nous courrions tous les riſques des *Man-tcheoux*; comme eux, étrangers à la Chine, comme eux, nous euſſions été expoſés à toutes les fureurs des rebelles. Je vous avouerai cependant que c'étoit-là ce qui nous touchoit le moins. Des Miſſionnaires Jéſuites ne quittent ordinairement l'Europe qu'après avoir fait le ſacrifice de leur repos & de leur vie. Un intérêt plus preſſant, celui de notre ſainte Religion, cauſoit nos alarmes. Nous ſavions qu'à *Ling-tſing-tcheou* & dans les environs, il y avoit beaucoup de Chrétiens. Si malheureuſement quelques-uns oubliant leur devoir, ou entraînés par force, euſſent ſuivi les rebelles, tout étoit perdu. Le bruit courut d'abord que trois familles chrétiennes s'étoient miſes du côté de *Ouang-lun*. En même temps le *Chou-tagin* écrivit à l'Empereur que la conſpiration ne venoit que des mauvaiſes Religions qui avoient ſéduit les Peuples. Il parloit, ſans la nommer, d'une Secte qu'on appelle *Pei-lin-kiao*, Secte déteſtable, répandue dans tout l'Empire, toujours prête à ſe révolter, parce que ſon dogme principal eſt qu'elle donnera un Empereur à la Chine. *Ouang-lun* étoit *Pei-lin-kiao*, & c'eſt

par le moyen de cette Secte & des espérances qu'il donnoit qu'il s'étoit formé un parti dangereux.

La divine Providence qui console les siens, nous rassura bien-tôt, & nous donna en même temps des preuves touchantes de la plus sensible protection. Les ames fideles y verront peut-être des especes de miracles.

Dès qu'à *Ling-tsing-tcheou Ouang-lun* eût pris le parti de mettre tout à feu & à sang, il se répandit dans la Ville avec tous ses gens. Ce fut un carnage horrible dans toutes les rues & dans les maisons. Ils n'épargnerent que les hommes qui pouvoient porter les armes, & les femmes qui étoient d'âge à servir leurs passions brutales, ou à leur préparer du riz à manger: 70 femmes chrétiennes, dans la consternation où elles étoient, fuyoient au hasard. Une jeune Chrétienne, aveugle de naissance, leur dit: où allez-vous? Avez-vous oublié que nous avons ici une chapelle dédiée à la sainte Vierge? c'est-là qu'il faut nous rendre. Notre bonne Mere sera pour nous un refuge assuré. Il n'en fallut pas davantage pour réveiller la confiance de cette troupe si justement alarmée. Elles entrerent toutes

dans la chapelle, & en fermerent les portes. Là, proſternées juſqu'à terre, elles conjuroient ſans ceſſe la ſainte Vierge d'avoir pitié d'elles. Pluſieurs fois les conjurés approcherent de la chapelle avec de grands cris, tuant à droite & à gauche tout ce qu'ils rencontroient; mais comme ſi une main inviſible les eût repouſſés, ils s'éloignerent tout-à-coup, ſans ſavoir pour quoi.

Une femme chrétienne ne fut pas aſſez heureuſe pour ſe trouver avec les autres : elle fut enlevée avec ſa belle-mere, qui étoit encore idolâtre. On les mit enſemble pour préparer du riz. La fille dit à ſa mere : ô ma chere mere, où ſommes-nous? Qu'allons-nous devenir? Sa mere lui dit : ayez courage, ma fille, ceci ne durera pas. J'ai oui dire que l'Empereur envoyoit des braves pour nous délivrer; la ſcene changera bientôt de face. Elle parla trop haut. Un ſoldat de *Ouang-lun* étoit à la porte; ayant entendu ce qui ſe diſoit, il entra bruſquement, & fendit la tête à cette femme d'un coup de ſabre. La chrétienne ſe crut perdue : elle ſe jeta aux pieds du ſoldat, le conjurant d'avoir pitié d'elle. Le ſoldat ſe trouva changé tout-à-coup; il la traita honnê-

tement, & lui permit de se retirer.

Quand la révolte du *Chan-tong* fut totalement éteinte, un bon Catéchiste de *Ling-tsing-tcheou* même vint me voir, conduisant par la main un de ses petits-fils, d'environ 8 à 9 ans. Quoiqu'il soit déjà d'un certain âge, il est encore plein de santé & de forces. Il s'appelle *Ouang-ko-so-me* (*Cosme*). Je lui demandai comment lui & toute sa famille s'étoient tirés d'un danger si pressant? Il me raconta ingénuement tout ce qui s'étoit passé par rapport à lui. Dès que je fus, me dit-il, que les révoltés mettoient tout à feu & à sang, je cachai les femmes & les jeunes gens entre deux murailles, moi & mes fils nous montâmes sur le toît de la maison. Nous n'étions pas sans armes; mais que pouvions-nous contre tant de milliers d'hommes furieux? Nous mîmes toute notre confiance en Dieu. Je portai un crucifix sur le revers du toît. Là, prosternés aux pieds de notre divin Sauveur, nous le conjurions avec larmes de nous protéger. J'entendis tout-à-coup un bruit horrible; c'étoient des rebelles qui enfonçoient la porte de ma maison. A l'instant je sautai à bas du toît, le sabre à la main. Je désar-

mai celui qui s'étoit avancé. La penſée me vint de le tuer ; mais je me ſouvins que j'étois Chrétien, & qu'il falloit pardonner. Je me contentai de le pouſſer rudement hors de la porte, que je fermai ſur lui.

Mon premier ſoin fut d'aller raſſurer les femmes & les jeunes gens que j'avois caché entre les deux murailles ; mais je fus bien ſurpris de n'y trouver perſonne. La peur les avoit ſaiſis, & ils avoient quitté bruſquement leur retraite pour s'enfuir. Je me mis auſſitôt à leur ſuite avec le reſte de ma famille. Nous les atteignîmes à quelque diſtance de *Ling-tſing-tcheou*, du côté de l'Orient où les rebelles n'avoient point encore pénétrés. La peur donnoit des jambes aux plus foibles. En peu d'heures nous fûmes tous à ſix lieues de *Ling-tſing-tcheou*. Nous nous arrêtâmes chez un bon Chrétien qui nous reçut avec beaucoup de charité. Ce pauvre enfant que vous voyez, n'avoit pas mangé depuis deux jours. Quand les troupes de l'Empereur eurent rétabli l'ordre, nous revînmes tranquillement dans notre maiſon. Quoique tout fut ouvert, on n'avoit touché à rien, pas même à de l'argent qui ſautoit

aux yeux. Je visitai ensuite les Chrétiens de *Ling-tsing-tcheou* & des lieux circonvoïsins. Quelle Providence ! Il n'y en a pas un seul qui ait été enveloppé dans le malheur commun.

Il me raconta encore d'autres particularités qui me consolerent beaucoup.

Cependant l'Empereur donna un Edit terrible, portant ordre de rechercher avec la derniere rigueur les mauvaises Sectes de l'Empire. Son intention n'étoit sûrement pas d'y comprendre notre sainte Religion ; mais il étoit bien à craindre que plusieurs Mandarins des Provinces ne compromissent les Chrétiens, & ne les arrêtassent, du moins pour en tirer de l'argent. Le Seigneur n'abandonna point encore les siens dans cette occasion : il inspira sans doute à l'Empereur de dire deux mots qui montroient de la bonne volonté pour les Missionnaires. C'en fut assez : aucun Mandarin ne remua.

Tout ceci se passa aux mois de Septembre & d'Octobre 1774. Au mois de Novembre on avertit l'Empereur de la mort du P. Benoît. Il donna 100 taëls pour son enterrement, ce qui revient à 750 livres de notre monnoie. Ce premier bienfait fut suivi d'un second

bien plus conſidérable. L'Empereur, pour ſe délaſſer un moment du tracas des affaires, va tous les deux ou trois jours voir les nôtres, qui ſont occupés au Palais. Alors il oublie preſque qu'il eſt le plus grand Prince du monde; il leur parle d'un air de bonté qui charme. Il voulut qu'ils lui racontaſſent en détail comment le P. Benoît étoit mort. Puis en préſence de quelques Eunuques & de quelques Mandarins, il ajouta ces paroles, que les Chinois achetteroient au poids de l'or: Benoît étoit un brave homme, *Hao-gin*; il a été plein de zele pour mon ſervice, *Tang-tchaye*, *Kin-cheu*.

Quelque temps après, dans la crainte peut-être que les affaires de *Ouang-lun* ne nous inquiétaſſent, & peut-être encore pour faire ſavoir aux Grands ſa façon de penſer ſur notre compte, il dit aux nôtres: vous priez pour les morts, je le ſais; votre intention eſt bonne. *Vous ne vous aſſemblez que pour demander à Dieu qu'il leur donne un lieu de rafraîchiſſement.*

Ce mot ne paroît rien; mais ce mot dit beaucoup: c'eſt que les *Pei-lin-kiao* s'aſſemblent auſſi pour leurs morts, & que c'eſt dans ces aſſemblées ſur-

tout qu'ils complottent contre l'Etat.

Croiriez-vous, cher ami, qu'on a fait tout l'imaginable pour prévenir ce grand Prince contre notre chere & infortunée Miſſion. On eſt allé juſqu'à lui faire préſenter un Ecrit dans lequel on accuſoit hautement le P. Benoît & le P. Lefebvre d'avoir trempé dans le prétendu aſſaſſinat du Roi de Portugal. Peut-être qu'un Prince moins éclairé eût été frappé de tout ce qu'on oſoit dire contre nous. Il n'y fit pas ſeulement attention. Un coup-d'œil ſuffit à un grand homme, pour voir le vrai. Il voulut que nous ſuſſions qu'il ne s'étoit point laiſſé tromper; il permit la lecture de cet Ecrit au P. Benoît, ſans demander ni éclairciſſement, ni juſtification.

Quelqu'un diſoit : ſi l'Empereur de Chine eût été Empereur d'Occident, les Miſſionnaires ne craindroient pas de manquer de ſucceſſeurs. Un autre Chinois diſoit encore quelque choſe de plus fort : je n'oſe le répéter. Mais je l'ai dit; je ne veux ni me plaindre, ni être plaint. Il faut boire le calice juſqu'à la lie. Heureux, ſi, nous élevant juſqu'aux ſentimens généreux de l'Apôtre des Indes & du Japon, notre grand

Saint Xavier, nous diſons avec lui : *Amplius, Domine, amplius !*

Cependant, pour dire le vrai, il ſeroit difficile d'ajouter à nos malheurs. Au mois de Février de cette année 1775, il nous en eſt arrivé un qui nous a percé juſqu'au vif. Peut-être eſt-il la ſuite & le pendant des autres. Je n'oſe juger les hommes ſi méchants. Voici le fait.

Il y avoit au Collége une magnifique Egliſe bâtie à l'Européenne. Ce monument auguſte de la piété & du zele des Princes chrétiens, dominoit cette ſuperbe Ville, & annonçoit à ſa façon la gloire du vrai Dieu. L'Orient n'avoit rien de ſi beau, ni de ſi touchant. Le jour de la Fête de ſainte Catherine de Ricci, grand'tante du reſpectable & ſaint Vieillard du même nom, qu'on dit être au Château Saint-Ange, le P. Sucro, Chinois, alla dire la derniere Meſſe qui ſe dit à 7 heures, parce que l'uſage des Chinois eſt de dîner à 8. Pendant la Meſſe, il ſe trouva mal. Il ſortoit de deſſous l'autel une odeur forte qui l'incommoda au point qu'il eut bien de la peine à finir le ſaint ſacrifice. Il en avertit le Sacriſtain : on chercha de tout côté, & on n'apperçut rien. Le

P. Sucro alla déjeûner. A 8 heures & un quart, on vint le chercher pour baptiſer un Idolâtre converti. Il ne ſentit plus l'odeur qui l'avoit incommodé, apparemment, parce qu'il n'approcha pas de l'autel. A peine étoit-il rentré dans ſa chambre, qu'on cria dans la Cour : le feu eſt à l'Egliſe. Il crut d'abord qu'on ſe trompoit d'endroit. Cependant il ſortit, & à l'inſtant il vit des tourbillons de flammes qui s'élançoient de toutes les fenêtres de l'Egliſe. Le P. Procureur de la Maiſon voulut du moins ſauver le ſaint Sacrement. Il s'avança vers les flammes ; mais il en fut repouſſé. Comme il tomboit à la renverſe, des domeſtiques qui le ſuivoient, le retirerent par les habits. Il tenta une autre voie, mais il ne fut pas plus heureux. Le feu étoit ſi violent, & il avoit pris en tant d'endroits à la fois, qu'en une heure de temps, ce vaſte édifice fut conſumé.

Nota. Nous avons déjà parlé de cet incendie, mais avec beaucoup moins de détail.

Le Sous-Gouverneur de la Ville ſe rendit auſſi-tôt au Collége avec 8 mille hommes. On y accourut de toutes parts. La foule devint ſi grande, qu'on ne pouvoit plus en approcher, même de loin.

loin. Ce ne fut qu'à 10 heures & un quart, que nous apprîmes confuſément cette triſte nouvelle. Nous étions au Réfectoire : auſſi-tôt toute la Communauté ſe leva de table, pour aller devant le ſaint Sacrement. Je me mis en route, dès qu'il fut poſſible de percer la foule. De loin je cherchois des yeux cette belle Egliſe que j'avois vu ſi ſouvent avec tant de plaiſir. Je l'avoue, ſi mon cœur a jamais ſouffert, ce fut dans ce moment. N'appercevant qu'une fumée noire, je ne pus retenir mes larmes devant ce monde d'Idolâtres : les forces me manquerent, & tout ce que je pus faire, ce fut de gagner la chambre d'un de nos Miſſionnaires, où hors d'état de conſoler les autres, j'eus moi-même beſoin de conſolation.

De retour à la maiſon, il nous vint bien des penſées : toute la nuit nous fîmes la garde autour de notre Egliſe ; mais nos ſoins étoient bien peu de choſe. Notre réſidence & celle du *Tong-tang* auroient probablement eu le ſort du College, ſi la Providence n'étoit encore venue cette fois à notre ſecours. Elle ne ſe fit point attendre : celui qui tient entre ſes mains le cœur des Rois, toucha celui de l'Empereur. Il

parut ſenſible à nos malheurs, & il eut ſoin qu'on le sût dans tout l'Empire.

Dès le lendemain il donna ordre au Tribunal des Miniſtres de s'informer de ce que ſon aïeul, l'Empereur *Kam-hi*, avoit fait pour le College, lorſqu'il donna à ſon Egliſe la forme qu'elle avoit ci-devant. Il ſe trouva qu'il avoit prêté à nos Peres un *Ouan*, c'eſt-à-dire, dix mille onces d'argent; ce qui revient ici à 75 mille livres de notre monnoie. En Chine, les anciens uſages font loi. L'Empereur en donna autant. Cette grace n'étoit que le prélude d'une autre bien plus conſidérable.

Il y avoit dans l'Egliſe de *Nan-tang* trois grandes & magnifiques inſcriptions. Je crois vous en avoir parlé dans ma Lettre de 1769, à l'occaſion de Majoche, cet illuſtre Confeſſeur de J. C. L'Empereur *Kam-hi* les avoit écrites lui-même de ſon pinceau rouge. C'eſt un de ces préſens rares dont on ne connoît bien le prix, que lorſque l'on voit de ſes yeux quel cas l'on en fait ici. Nous avons vu une de ces inſcriptions Impériales en trois caracteres ſeulement. C'eſt un mot gracieux de *Kam-hi* au Pere Parennin. Elle eſt expoſée dans l'endroit le plus honorable de la

Salle où nous recevons les Grands. J'ai vu un Prince du Sang n'oſer s'aſſeoir au-deſſous : il ſe retira par reſpect dans un coin.

Selon les mœurs du pays, perdre de tels préſens, c'eſt toujours une faute : il faut s'en accuſer auprès de l'Empereur. Nos Peres du College le firent dans un Ecrit qu'ils préſenterent à Sa Majeſté. L'Empereur les reçut avec cet air de bonté qu'il ſait ſi bien prendre quand il veut : il leur pardonna, comme on pardonne une faute qu'on ſait bien être involontaire. Enſuite, pour réparer leur perte, il donna ordre à ſon ancien Maître qu'il a fait Miniſtre de l'Empire, de préparer de belles inſcriptions pour la nouvelle Egliſe. Je veux les écrire moi-même, ajouta l'Empereur ; je les écrirai de mon pinceau rouge.

Cette nouvelle ſe répandit auſſi-tôt par-tout. On vint de tout côté au College, féliciter nos Peres du *Nantang*. Il y eut même de nos Chrétiens en place qui ne pouvoient preſque s'empêcher de regarder comme une eſpece de bonheur l'accident qui étoit arrivé.

Depuis ce temps-là, nous ſommes tranquilles : on rebâtit l'Egliſe. Elle ſera

magnifique. Nos Peres du College ne voyant plus de successeurs après eux, ne craignent pas de se mettre à l'étroit. Ils veulent offrir à Dieu, en finissant, ce qu'ils ne gardoient que pour le faire connoître & aimer.

Quoique nous tâchions de ne rien laisser échapper au-dehors de nos désastres, cependant nos Néophytes savent tout. Ils sont désolés : ils sont quelque chose de plus. Par attention pour nous & pour l'honneur de la Religion, ils évitent de parler de nos malheurs & des leurs. Les choses vont leur train. Il nous est encore venu des Provinces près de 200 Chrétiens pour les Fêtes de Pâques. Ils ont montré une ferveur qui nous a d'autant plus touché, que nous ne pouvions nous empêcher de penser que dans la suite il n'en sera peut-être pas ainsi.

Par le moyen de deux Catéchismes nouveaux, nous étions venu à bout de porter dans nos familles chrétiennes plus d'instructions qu'il n'y en avoit ci-devant. Nos Néophytes se formoient : nous avions eu la consolation d'ouvrir une nouvelle Mission dans la Tartarie. Elle eût été bien-tôt florissante : nous comptions l'étendre jusqu'au *Hai-long-*

kiang qui sépare les Domaines de l'Empereur de ceux de la Russie. J'ai eu l'honneur de voir deux Rois dans ces contrées. L'un est venu dans notre Eglise : j'ai rendu visite à l'autre, avec l'ancien de notre Maison. Ils sont tous deux d'une bonté qui permettoit d'espérer beaucoup. Vaine espérance! si l'on ne se presse de nous remplacer.

Quels gens que les Loppins, les Rois, les Beuth, les Forgeot & tant d'autres que notre Province seule a fourni à la Chine! Nous les vîmes partir il y a de longues années : nous ne pouvions assez admirer leur piété, leur zele, leur détachement, leur recueillement, cet esprit intérieur, cet esprit d'oraison qui les tenoit sans cesse dans la présence de Dieu ; & qui les rendoit si souples sous sa main. J'ai eu le bonheur de les suivre, sans avoir leur vertu. J'ai su, depuis que je suis ici, que bien loin de se démentir, ils sont allé en croissant. Après avoir fourni une carriere méritoire & bien glorieuse à la Religion, ils sont morts en saints.

Il y a sans doute de saintes gens & de bons Missionnaires parmi les Religieux & les Prêtres, qui ont voulu partager les travaux de la Compagnie : qu'on ne tarde donc pas d'en envoyer.

O Dieu ! combien d'ames vont se replonger dans les ténebres de l'Idolâtrie ! Combien n'en sortiront pas ! Qui sait ce qui s'est passé au Parraguai, peut gémir par avance sur toutes les autres Missions étrangeres. Ici, Dieu aidant, les choses pourront encore se soutenir quelques années, parce que, vu les circonstances & le local, on ne voudra pas nous interdire ; parce qu'il est plus difficile qu'on ne pense, de nous remplacer ; parce qu'il est moralement impossible de toucher à notre état, c'est-à-dire, à notre façon de vivre & d'être au Palais. Mais enfin, nous ne sommes pas immortels : Peking tombera enfin, & suivra le malheureux sort des autres Missions.

Je finis de bâtir une belle Congrégation ; j'en envoie le plan à Paris. Il est de six pieds de haut, quatre de large ; il comprend encore l'Eglise & tout le terrein que parcourt la procession du saint Sacrement, le jour de la Fête-Dieu : c'est un beau morceau.

Je salue de tout mon cœur nos chers amis : ils doivent à notre amitié de redoubler de prieres pour nos pauvres Missions. L'an passé, je n'eus pas la consolation de recevoir de leurs cheres

nouvelles : sans doute que leurs Lettres ont été perdues ou interceptées : il faut nous accoutumer à ne vouloir que ce que le bon Dieu veut. Je me recommande à vos saints sacrifices & aux leurs. En attendant le grand jour où nous nous reverrons tous, je suis dans l'union de vos prieres & saints sacrifices,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur & ami Fr. BOURGEOIS, Supérieur de la résidence des Missionnaires François.

A Peking, le 15 Mai 1776.

LETTRE

De M. Fr. BOURGEOIS, *Miſſionnaire en Chine, à M. l'Abbé* DE CHARVET, *Prévôt de l'inſigne Collégiale de Pont-à-Mouſſon.*

A Peking, le 15 Septembre 1778.

MONSIEUR,

L'an paſſé, je ne reçus point de vos cheres nouvelles : elles eurent le ſort de toutes les autres. Aucune ne vint ; c'eſt cependant pour nous une vraie conſolation de ſavoir où en ſont tant de braves gens que nous avons quittés. Peut-être cette année-ci ſerons-nous plus heureux. Quoi qu'il en ſoit, la volonté de Dieu ſur-tout.

On imprime en France toutes ſortes de livres ſur la Chine. Vous voudriez ſavoir qui a raiſon. J'écrirois, & vous n'en ſeriez probablement pas plus avancé. Mes penſées ne ſeroient pas celles des autres. Je ne vois qu'un moyen de

s'en tirer, c'eſt de lire le pour & le contre, & enſuite de former ſoi-même ſon jugement. La vérité a ſes couleurs, & à la longue elle ſe montre. Il y a des choſes dont tout le monde convient, & qui peuvent ſervir à fixer certaines idées, moyennant leſquelles on va à d'autres.

M. Bertin a vu, je ne ſais comment, la copie d'une Lettre que j'écrivis à M. l'Abbé Gallois qui avoit fait le voyage de Chine avec moi. Il fut étonné de ce que je dis dans cette Lettre de Nankin; il a ſouhaité avoir là-deſſus une explication. Je la joins ici; elle eſt telle que je l'ai envoyé à Sa Grandeur (1). J'ai cru que vous la verriez volontiers, & je ne ſuis pas fâché qu'elle ſe répande, afin qu'on ſache ce que j'ai dit, ou ce que j'ai voulu dire. Vous me connoiſſez, cher Abbé, j'aimerois mieux mourir que de tromper : vous pouvez ajouter une créance pleine & entiere à ce que je raconte, comme l'ayant vu. J'ai pris toutes les précautions poſſibles pour

(1) *Note de l'Editeur.* Nous n'imprimerons point ici cette Lettre ſur Nankin, parce qu'elle ſe trouve dans les Mémoires de la Chine, imprimées par ordre de M. Bertin.

ne point me méprendre. Pour ce qui eſt de raiſonnement ou de critique, je ne le garantis pas de même. On juge ſouvent comme on eſt affecté : on a peut-être des préventions qu'on ne connoît pas. En général les nouveaux venus ſont pour l'Europe, & les anciens, pour la Chine ; mais tout cela ce ſont des bagatelles. Nous n'avons pas paſſé les mers, pour nous noyer enſuite dans ces miſeres. O cher Abbé, que l'état de notre pauvre Europe nous afflige! Si nous ne la voyons pas de trop loin, il nous ſemble que les bons principes, l'honnêteté & la Religion même s'altérent étrangement. Nous n'oſons répéter ce que les gens du monde & du grand monde nous en mandent. Ah ! ſi nous pouvions du moins nous conſoler, en jettant les yeux ſur notre infortunée Chine ! mais non : elle eſt aveugle ; elle eſt fiere de ſon étendue, de ſon ancienneté, de ſes livres, de ſes loix, de ſes coutumes ; & plus que tout cela, elle eſt abîmée dans toutes ſortes de déſordres. Hélas! nous en ſauvons peu, mais c'eſt un miracle que nous en ſauvions un ſeul.

Le Roi digne ſucceſſeur de St. Louis & de Louis XIV qui aima tant la Chine,

a pris ſous ſon auguſte protection notre chere Miſſion. Nous ſommes touchés de ſon zele, & infiniment reconnoiſſants de ſes bontés.

Mes reſpects à tous nos Confreres & en particulier à vos deux chers hôtes. J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de reſpect & d'attachement,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur Fr. BOURGEOIS.

LETTRE

De M. DUFRÊNE, *Missionnaire du Séminaire des Missions étrangeres, à M. ***.*

En Chine, dans la Province du *Sſ-tchoun*, le 12 Octobre 1779.

MONSIEUR,

La Lettre que vous m'avez écrite, m'eſt heureuſement parvenue; mais je ne ſais combien d'années elle a employé à faire le voyage de France en Chine; car elle eſt ſans date d'année, de mois & de jour. Vous êtes maintenant, dites-vous, en Théologie, & vous balancez ſi vous ne prendrez point la charge de M. votre pere. Lorſque ma Lettre vous arrivera, vous aurez ſans doute fait votre choix; ainſi je n'ai rien à vous dire là-deſſus. Je ſouhaite ſeulement que vous ayez fait celui que Dieu exige de vous. Vous me parlez de la belle maiſon que M. votre pere a fait bâtir, de ſes jardins qu'il a aggrandis, en ſorte qu'on ne s'y reconnoît plus; je ne vous conſeille pas de mettre tout

cela dans votre cœur : demeurez dans la maiſon, à la bonheur ; mais que la maiſon ne demeure pas dans vous : promenez-vous dans le jardin ; mais que le jardin ne ſe promene pas dans vous. Vous entendez aſſez ce que je veux dire par ces tours de phraſes, c'eſt-à-dire, qu'il ne faut pas y mettre vos affections. Tournez-les vers la maiſon encore plus ſuperbe du ciel, vers les jardins encore plus vaſtes de l'éternité. Votre maiſon ſera un jour démolie, les fleurs de votre jardin ſe faneront, les arbres ſeront arrachés ; mais les tabernacles du ciel ſubſiſteront éternellement.

Il ſe convertit ici à la Foi chaque année un aſſez grand nombre de Gentils ; il s'en convertiroit encore davantage, s'il y avoit un plus grand nombre d'ouvriers. Il y a eu cette année des perſécutions dans pluſieurs parties de cette Province. Dans les unes, elles ont été légeres & les Chrétiens renvoyés ſans avoir été beaucoup maltraités : dans les autres, elles ont été aſſez violentes, & les Chrétiens ont éprouvé d'aſſez rudes tourmens. La famine a été extrême dans pluſieurs Provinces de cet Empire. Nous n'en avons appris aucun détail ; mais ce que nous avons eu ſous

les yeux, nous fait assez sentir ce qui s'est passé ailleurs. Il est mort ici de faim un nombre prodigieux de personnes, soit enfans, soit hommes & femmes, sur-tout dans la partie orientale de la Province, où la famine paroît avoir été extrême. Si ce fléau a enlevé d'un côté un grand nombre de citoyens à la terre, il en a donné d'un autre un grand nombre au ciel. On a baptisé beaucoup d'enfans d'Infidèles : on envoyoit par-tout des Néophytes tant hommes que femmes, pour administrer ce Sacrement à ceux qui étoient dans un vrai danger de mort. Dans la partie orientale où la famine a fait les plus grands ravages, on en a baptisé 20000 ; dans cette partie où la famine étoit moins cruelle, on n'en a baptisé que 10000.

Les Chrétiens d'Europe qui font des aumônes, pour contribuer à cette bonne œuvre, soit directement, en les déterminant formellement pour cela, soit indirectement, en les accordant pour la subsistance des Missionnaires, ont maintenant autant d'intercesseurs dans le ciel auprès de Dieu. Ce doit être une grande consolation pour eux, & un motif pour les autres riches de consa-

crer à une ſi bonne œuvre au moins quelque choſe de leur ſuperflu.

Au retour de nos courriers de Canton, il eſt entré cette année un Miſſionnaire Européen. Il a été reconnu à une douanne : on a auſſi-tôt enchaîné le bateau, pour ne pas le laiſſer paſſer outre. Alors le Commis eſt entré en compoſition avec nos gens, pour ne pas les conduire devant le Mandarin. Ceux-ci, pour ſe tirer de cette mauvaiſe affaire, ont donné tout l'argent qu'ils avoient pour lors en eſpeces. Le Commis a encore emporté une aſſez grande quantité d'effets, & après cela, les a laiſſé partir. L'argent & la valeur des effets, c'eſt preſque tout ce qui étoit deſtiné à l'entretien des Miſſionnaires qui ſont ici; mais la Providence ne nous a pas abandonné : nous avons trouvé à emprunter, & pluſieurs riches Chrétiens nous ont fait des aumônes.

La perte que nous avons faite, ne ſe borne pas à l'argent : le Miſſionnaire eſt arrivé attaqué d'une dangereuſe maladie dont il eſt mort un mois & quelques jours après. *Sit nomen Domini benedictum.*

M. de Saint-Martin a manqué d'être pris cette année par les ſatellites. Ils

ſont arrivés au nombre de huit ou neuf dans une maiſon où il étoit allé viſiter un malade, très-peu de temps après qu'il en étoit ſorti.

Voilà, M., les principales nouvelles de ce pays, ou du moins de ce canton. Il ne me reſte plus qu'à vous dire que ſi vous vivez dans le monde, vous êtes expoſé à bien des dangers. Vous avez beſoin d'une grande vigilance ſur vous-même; du ſecours de la priere & de la fréquentation des Sacremens. *Vigilate & orate.* La vie eſt courte, M., & paſſe comme l'ombre; les biens, les honneurs & les plaiſirs du monde paſſent avec la même rapidité. Tout n'eſt que vanité ici bas : *Vanitas vanitatum.* Que notre cœur s'attache à Dieu ſeul; qu'il ne ſoupire qu'après l'éternité, voilà le réel & le ſolide. Je recommande à vos prieres & à celles des bonnes ames que vous connoiſſez, la converſion des Infideles, le maintien de la Foi, le baptême des enfans : je m'y recommande auſſi moi-même, ainſi que tous les autres Miſſionnaires. Adieu, M.; j'ai l'honneur d'être dans les ſentimens du plus ſincere attachement,

Votre, &c.

LETTRE

De M. LAMATHE, *Miſſionnaire à la Chine, à M.* DUGAD.

Ce 12 Juin 178c.

MONSIEUR,

Nous n'avons reçu par la derniere mouſſon aucune Lettre de France : ſans doute que le fléau de la guerre trouble notre chere Patrie, & que c'eſt-là la ſeule raiſon qui nous prive de vos cheres & intéreſſantes nouvelles.

Malgré tout ce qui eſt arrivé de fâcheux depuis quelques années, nous allons toujours notre train, & nos Miſſions ſe font avec autant de zele que ſi nous jouiſſions de la paix la plus profonde, & que nous fuſſions dans l'Etat le plus floriſſant. Après tout, pourrions-nous, devrions-nous du moins changer de conduite ? C'eſt pour Dieu que nous travaillons ; il vit & regne toujours : ſpectateur de nos travaux, il ne les laiſſera pas ſans récompenſe. Les hommes peuvent pervertir les hommes ; mais ils ne peuvent rien ſur le cœur de

Dieu, & leurs jugemens dépravés ne le changeront pas. Voilà le grand motif de ma consolation, de ma joie dans nos tribulations, & de ma persévérance dans mes travaux. Ils seroient bien diminués, si l'ennemi du salut nous laissoit tranquilles; mais où ne s'étend pas sa rage? Un Missionnaire, un Chrétien effrayent le Gouvernement politique; on s'en défie comme de l'ennemi le plus dangereux de l'Etat, & avec qui il ne faut faire ni paix, ni treve: de-là cette source intarrissable de persécutions. Presque tous les ans j'aurois pu vous en marquer quelques-unes: je vous ai déjà parlé de celle qui s'étoit élevée sur la fameuse montagne, de 10000 familles. Je vous ai mandé que les Chrétiens en avoient été chassés avec la derniere inhumanité, dans le cours du mois de Mai 1778, temps auquel il est trop tard pour aller défricher, ou même semer de nouvelles terres déjà défrichées; qu'on leur avoit laissé le choix de l'apostasie ou de la transmigration, & que fideles à leur devoir, ils avoient presque tous mieux aimé perdre leurs biens, que la précieuse qualité de chrétien.

Leurs tribulations auroient fini-là, si le chef le plus soumis à la volonté de

Dieu, n'avoit pas eu la témérité d'aller à l'Empereur même demander la juſtice qu'on lui refuſoit dans ſes Tribunaux, depuis plus de 30 ans qu'il ſoutenoit le procès contre les Infideles qui vouloient uſurper des montagnes qu'il avoit miſes en valeur avec des ſoins & des travaux infinis.

Les Tribunaux de la Capitale ayant reçu l'ordre de faire juſtice, & ayant délégués des Juges extraordinaires dans la Province où nous ſommes pour connoître de cette affaire, les plaideurs chrétiens n'ont gagné autre choſe que des tribulations. Arrêtés de nouveau & conduits à la Capitale, il a fallu y ſouffrir les rigueurs d'une étroite priſon & de la plus affreuſe indigence; car on ne leur fourniſſoit guere que la moitié de ce qui leur auroit été néceſſaire pour l'entretien d'une vie miſérable.

Renfermés dans ces cachots, on a eſſayé de les tenter par la cupidité, en leur faiſant entendre que, s'ils vouloient être dociles aux ordres de leurs Supérieurs, & abandonner cette nouvelle loi venue d'Europe, on leur feroit juſtice ſur le temporel; qu'on condamneroit leurs adverſaires comme uſurpateurs; mais que, s'ils le refuſoient, ils

perdroient leurs montagnes & leur liberté. Dieu leur a fait la grace de ne pas se laisser prendre à ce piege dangereux. Deux seulement qui n'étoient guere fideles aux loix & aux pratiques du Christianisme, y ont été pris; ils ont abjuré, & n'en ont pas été moins dépossédés. Les autres se sont montrés devant les grands Mandarins de la Capitale tels qu'ils avoient paru dans la Ville de leur district, inébranlables dans leur foi. On dit même que leur Chef Luc *Tching-y* a parlé avec une fermeté digne des Chrétiens de la primitive Eglise. En conséquence, ils ont été condamnés, 1°. comme usurpateurs des montagnes Impériales, tandis qu'on innocente le Vendeur, & qu'on le récompense même; 2°. comme attachés opiniâtrement à une loi Européenne, proscrite par l'Empereur. On a fait confirmer la Sentence à Peking, & on l'a mise en exécution vers le commencement de Septembre 1779, qu'on les a fait partir pour les endroits respectifs de leur banniſſement. Six sont morts en prison ou en chemin. Ceux qui restent, pourront, après trois ans de banniſſement, retourner dans leurs familles. Leur condamnation a été suivie d'un

Edit du Chef du Tribunal des crimes de notre Capitale. Dans cet Edit fort long & tout tiſſu de fauſſetés, au ſujet du procès, il fait de ſéveres défenſes d'entrer, ou de perſévérer dans notre ſainte Religion; ordonne de faire de nouvelles recherches & plus exactes, ſur-tout dans notre *Cou-tching* où il apprend qu'il y a toujours des Chrétiens, parce que ceux mêmes qui promettent de ne l'être plus, manquent à leurs promeſſes, &c.; qu'à préſent il faut les forcer à apoſtaſier ſincérement & de bonne foi; que s'ils refuſent, il n'y qu'à les lui envoyer, pour en faire juſtice, &c., &c.

Mais ſon Edit n'a point eu de ſuites, on l'a affiché ſans aller plus loin; on l'a laiſſé tomber, & on lui a répondu comme auparavant qu'il n'y avoit plus de Chrétiens: ce n'eſt pas qu'à notre petit Tribunal on ignore qu'il y en a; mais on les a arrêtés tant de fois ſans jamais les trouver en faute, & on a pris tant de leurs livres dans la lecture deſquels on a pu ſe convaincre pleinement de la ſainteté de la loi chrétienne, que bien loin de croire qu'il y ait à craindre de la conduite & des aſſemblées de nos Néophytes, ils ont

la bonne foi, au moins de temps en temps, de convenir qu'il ſeroit à ſouhaiter pour la tranquillité de l'Empire, que toute la Chine fût véritablement chrétienne. On dit qu'à notre Ville un des principaux Tribunaliſtes ſeroit en état de prêcher la doctrine ſi belle des dix Commandemens, auſſi bien qu'un Catéchiſte bien inſtruit. Ces connoiſſances le tranquilliſent ſur le compte des Chrétiens dont il empêche, autant qu'il peut, les recherches inutiles. Que n'y a-t-il dans chaque Tribunal un ou deux hommes de ce caractere? preſque toutes les perſécutions ceſſeroient, & la Religion s'étendroit. Cette tranquillité dont on m'a laiſſé jouir, m'a mis en état de faire mes viſites à l'ordinaire, & de procurer aux Chrétiens les ſecours ſpirituels qu'ils attendent de nous. Les baptêmes vont toujours leur train, & il n'y a pas d'année où je n'en aie pluſieurs d'adultes, même dans les endroits où l'on voit de ſes yeux les tracaſſeries qu'on fait aux Chrétiens. Je ne puis cependant déſavouer que la crainte en arrête un grand nombre qui embraſſeroient volontiers notre ſainte Loi, s'ils le pouvoient ſans danger. Que l'amour de la

Croix eſt difficile à perſuader ! ne l'éprouvons-nous pas nous-mêmes ? C'eſt un don de Dieu : demandez-le-lui, je vous en conjure & pour eux & pour moi. Je me recommande inſtamment à vos ſaints ſacrifices, dans l'union deſquels j'ai l'honneur d'être avec un très-profond reſpect,

MONSIEUR,

Votre très-humble, &c.

Recevez les aſſurances de reſpect de notre vénérable Doyen & de mon Collegue, M. *Ko*, & permettez que M. Lefebvre trouve ici celles de ma reſpectueuſe reconnoiſſance. Preſſé d'aller à une grande journée ſecourir un malade, je n'ai pas le temps de lui écrire.

EXTRAIT

D'une Lettre de M. DOLLIERES, *Miſſionnaire à Peking, à M. ſon frere, Curé de Lexie, près Longwi.*

Le 15 Octobre 1780.

MON TRÈS-CHER FRERE,

J'ai reçu avec bien de la joie, le 4 Novembre de l'an paſſé 1779, votre Lettre datée du 29 Décembre 1776, la premiere & la ſeule qui me ſoit parvenue de toutes celles que vous m'avez écrites. Je ne ſais quel a été le ſort de toutes celles que je vous ai adreſſées, tant de Riojenor & de l'Iſle de France, que de Macao & de Peking, ſoit à vous, ſoit à pluſieurs perſonnes de Nancy. Le ſeul P. Sauvage a aſſez conſtamment répondu. Des Annonciades une ſeule Lettre m'eſt parvenue, rien de chez M. Platel, ni de vous. Un ſilence ſi conſtant & dont je ne pouvois deviner la cauſe, voyant ſur-tout qu'on me répondoit exactement de Saint Nicolas de Laon, de Paris, d'Orléans, de la Fleche, de l'Orient & de Rome, me fit craindre

craindre qu'en effet mes Lettres ne fuſſent à charge, & je ceſſai d'écrire en 1774. Cependant en 1775, je fis une derniere tentative, pour obtenir quelque nouvelle de ma famille, ou du moins quelque adreſſe par laquelle je puſſe en avoir. Le peu que vous me dites de ces Lettres, eſt tout ce qu'elles ont produit. Je n'en ai juſqu'ici reçu aucune réponſe : je vous avouerai que parmi bien des peines que la Providence m'a menagées depuis ma ſortie de France, cette privation longue & ſi univerſelle de tout rapport avec les perſonnes qui m'étoient à tous égards les plus cheres, n'a pas été la moins dure pour moi. Enfin, après 22 ans & plus, voilà le commerce rétabli entre nous, & le premier fruit qui m'en revient, eſt encore, Dieu le voulant ainſi, un fruit de ſouffrances. Que de déſaſtres, que de morts & quelles morts vous m'apprenez ! Tous ces coups qui n'ont été portés que de loin en loin dans l'eſpace de 20 ans, ſont venus m'accabler à la fois tous enſemble.

Mon cœur, depuis bien des années, me diſoit que notre tendre mere n'étoit plus de ce monde, & je ne priois plus pour elle à l'autel que dans cette perſuaſion, que tant de chagrins & de

maux dont sa vie a été tissue, ne lui laisseroient pas pousser sa carriere au-delà de 60 ans. Ce qu'elle a vécu de plus, étoit au-delà de ce que j'osois espérer. Nous devons sentir sur-tout ce qu'elle a fait & souffert, pour nous procurer une éducation que nous n'aurions jamais eue sans le courage que Dieu lui avoit donné, & qu'elle a tout employé pour cet objet. Notre Tante, Madame Henrion, a à cet égard les mêmes droits sur ma reconnoissance. C'est elle qui m'a élevé dans cette partie de la jeunesse où l'éducation est la plus dégoutante pour ceux qui en sont chargés. Je vous prie, en lui présentant mes assurances de respect, de l'assurer aussi que je conserverai toujours le souvenir le plus vif de toutes les obligations que je lui ai. Je vous félicite de la bonne maniere dont vous vous êtes arrangé dans votre Paroisse, sans surcharger votre pauvre Peuple. J'ai fait part à M. Colas de ce que vous me dites de sa famille. Il en étoit déjà instruit par des Lettres de plus fraîche date que la vôtre. Je passe à présent à ce qui me regarde, & puisqu'aucune de mes Lettres ne vous est parvenue, je commence par l'histoire très-abrégée de mon voyage.

Nous partîmes de l'Orient le 7 Mars 1758, M. Cibot, qui eſt mort cette année le 8 Août, un jeune Chinois, mort deux ans après ſon retour, & moi, ſur le d'*Argenſon*, le ſecond d'une eſcadre de neuf vaiſſeaux, tous armés de la batterie haute, le Commandant & une fregate purement en guerre. Vers le cap Finiſtere, deux vaiſſeaux traîneurs nous avoient déjà quittés. L'un d'eux fut pris par les Anglois. Une tempête violente en ſépara pluſieurs autres. Nous prîmes un petit vaiſſeau Anglois qu'on coula à fond, après en avoir tiré les hommes. Dès ce jour-là, nous commençâmes à faire route nous ſeuls. Vers les Canaries, nous vîmes une flotte de 20 à 30 vaiſſeaux qui nous fit faire fauſſe route pour l'éviter. Peu de jours après, nous apperçûmes derriere nous, mais loin, deux vaiſſeaux; enſuite un troiſieme, de notre force, parut de l'avant & venant à nous. La crainte de nous trouver entre deux feux, fit prendre la réſolution de forcer de voiles, & d'aller prêt au combat droit à ce dernier Il ſe mit d'abord en travers, comme pour nous intimider, en nous montrant ſa grandeur & ſa force. Le nôtre le valoit, & nous continuâmes d'aller droit à lui;

mais il jugea à propos de faire route à toute voile, pour s'éloigner de notre gauche : nous le laissâmes aller. La navigation fut belle, tranquille jusqu'à la ligne vers laquelle nous eûmes trois semaines de calme, & de temps en temps quelques grains qui nous donnoient de la pluie, & nous faisoient aller quelques quarts de lieue, tantôt en route & tantôt contre route.

Lorsque les vents revinrent, il nous resta de l'inquiétude sur la position où les courants nous avoient mis plus près ou plus loin des côtes d'Amérique, selon qu'ils nous avoient poussés vers l'est ou vers l'oueſt. Dans cet embarras, nous apperçûmes un vaisseau qui paroissoit venir d'Amérique. On l'appella, en tirant des coups de canon à poudre : il fallut lui tirer un boulet, pour le faire obéir. Il vint enfin; c'étoit un Portugais, qui nous dit à peu-près à quelle distance nous étions de Rio-Janeiro où nous devions aller relâcher. Depuis les Canaries, notre vaisseau avoit toujours été accompagné d'une multitude innombrable de thons, dont on pêcha une grande quantité tout le long de la route ; ce qui fut un excellent préservatif contre le scorbut dont personne

ne fut attaqué sur notre bord, tandis que tous les autres en étoient infectés. Comme je passois une grande partie de la journée sur une galerie à lire du Chinois, le samedi d'après la Fête-Dieu, je m'apperçus que ces poissons changeoient de leur couleur bleue en une espece de violet. J'appellai le Capitaine, & lui fis remarquer ce changement & celui qui paroissoit dans l'eau de la mer. Il dit que nous étions près de terre : effectivement quelques heures après, nous vîmes la cime des montagnes, & trouvâmes fond à 100 brasses. Le lendemain, nous vîmes Rio-Janeiro, & y descendîmes le lundi, pour y passer un mois de relâche. On avoit fait les pâques en mer; M. le Capitaine & les Officiers avoient donné l'exemple : tout l'équipage étoit bien rangé, & pour occuper ceux des Officiers ou passagers dont l'oisiveté auroit pu troubler le bon ordre, je les avois fait étudier, en leur donnant des leçons d'algebre.

Tout en arrivant à Rio-Janeiro, nous apprîmes les ravages que l'armée combinée d'Espagnols & de Portugais avoit fait dans une partie du Paraguai où ces belles chrétientés furent détruites, & dont les habitans redevinrent sau-

vages. Nous trouvâmes-là un grand nombre de Miſſionnaires de toutes les Nations d'Europe, rappellés de leurs Miſſions, & attendant les vaiſſeaux qui devoient les porter à Lisbonne. Nous entrâmes dans ce port, le plus vaſte qu'il y ait au monde, avec trois vaiſſeaux de Roi qui alloient joindre M. d'Aſcher dans l'Inde. Les Miſſionnaires crurent que nous étions les vaiſſeaux deſtinés à les enlever, & tous furent dans l'alarme.

Nous partîmes de-là pour l'Iſle de France, le jour de Saint Jean. En même temps que nous ſortions, entroit, pour ſe faire remâter de miſaine, le vaiſſeau l'*Eléphant*, parti de France, pour aller droit en Chine, avec le *Chameau*. Nous leur dîmes que nous allions les attendre à l'Iſle de France, & qu'ils ne manquaſſent pas de venir nous y prendre. Nous ne penſions dire qu'un badinage, & cependant le temps qu'il fallut pour ſe remâter, fut ſi long, qu'il n'en reſta plus aſſez pour gagner la Chine. Ainſi, force fut à l'*Eléphant* de venir nous trouver à l'Iſle de France, pour y paſſer l'été qui eſt l'hiver ici & chez vous. Le *Chameau* qui avoit continué ſa route, manqua les détroits, & fut obligé de

ſe retirer de même à l'Iſle de France. Nous y arrivâmes les premiers, après une traverſée aſſez heureuſe, à l'exception d'une tempête qui nous fit beaucoup ſouffrir pendant 24 heures aux environs du banc des Aiguilles, nous déchira quelques voiles, & gâta une partie des hautes mâtures. Nous débarquâmes cependant à l'Iſle de France, le jour de Saint Auguſtin : nous y fûmes reçus de la maniere la plus cordiale, par MM. de Saint Lazarre, avec leſquels nous travaillâmes pendant huit mois. Les trois vaiſſeaux de Roi arriverent peu après nous. Faute de vivres, dont l'Iſle étoit dépourvue, ni eux, ni un autre vaiſſeau que nous y trouvâmes, ne purent aller joindre & renforcer M. d'Aſcher, lequel, deux mois après, revint lui-même, & fut forcé de laiſſer l'Inde à la diſcrétion des Anglois qu'il n'avoit pu battre. Il fallut envoyer une partie des vaiſſeaux au cap de bonne-Eſpérance & ailleurs, pour tirer des vivres. Ce fut nous qui partîmes les premiers : ce fut le 20 Avril 1759. Nous paſsâmes quelques jours à l'Iſle de Bourbon, d'où nous fîmes voile pour la Chine, le premier Mai, montés tous les trois ſur le vaiſſeau l'*Eléphant*, où nous

avions, parmi les Officiers & supercargues, six ou sept de ces prétendus esprits forts, devenus, à ce que l'on dit, si communs en France. La peur des Anglois ne nous permettoit pas de passer par le détroit de la Sonde, qui est la route ordinaire. Nous cherchions celui de Bailly, & nous avions dû approcher beaucoup de la nouvelle Hollande. Ce détroit n'étoit connu de personne des deux vaisseaux, & l'on étoit fort en peine, lorsque nous vîmes terre à droite & à gauche du vaisseau. On courut aux Cartes, & on reconnut avec la plus agréable surprise, que c'étoit le détroit de Bailly dans lequel nous entrions. Il étoit de bonne heure; le vent étoit à faire sept lieues par heure. On avança dans l'espérance de le passer; mais avant que nous fussions au milieu, le courant vint si fort contre le vent, que bientôt nous commençâmes à reculer. Le canot qu'on avoit mis à la mer, fut poussé par le courant avec tant de violence contre le flanc du vaisseau, qu'il s'y brisa, & coula bas. On prit le parti de jetter l'ancre après le coucher du soleil. On avoit tellement perdu la tête, qu'aulieu de jetter une forte ancre, on n'en jetta qu'une petite,

& faute de donner à notre compagnon le signal de jetter l'ancre, il faillit à s'aller jetter sur un des côtés du détroit. Il nous avertit de son danger par un coup de canon. Alors on se souvint de lui en tirer deux, signal convenu, pour avertir de jetter l'ancre. On mesura la rapidité du courant : elle étoit de sept à huit lieues par heure. Nous passâmes la nuit dans ce courant, sur notre petite ancre, non sans bien des transes. On s'apperçut le lendemain qu'on avoit eu raison de craindre ; car au premier effort qu'on voulut faire pour lever l'ancre, le cable cassa. Comment avoit-il tenu toute la nuit contre l'effort d'un tel courant ? Premier trait de Providence & d'une Providence bienfaisante ! En voici un autre. Aulieu d'appareiller de bonne heure, tandis que le courant étoit le plus foible, on tarda trop d'une heure ou deux, & cela fut cause que nous nous vîmes encore sur le point d'être obligés de jetter l'ancre comme la veille, sans pouvoir débouquer. Heureusement le courant devenoit moins rapide, à mesure que le canal s'élargissoit. Dans le premier moment qu'on se vit hors de danger, on promit un *Te-Deum* en actions de gra-

ces, & la clique de nos mécréans, la plus poltrone de toutes, n'osa s'y opposer. Dès que le danger fut un peu loin, elle alla agir auprès du Capitaine, pour l'engager à rétracter le *Te-Deum*, & il eut la foiblesse de le faire. Nous leur dîmes que Dieu les en puniroit; on ne fit qu'en rire. Cependant, après quelques jours de marche, nous nous trouvâmes enfournés dans l'Archipel des Unambas, ce qui nous tint en échec pendant plusieurs jours, & sur-tout pendant les nuits, on n'osoit avancer, de peur de s'échouer sur quelqu'une de ces Isles. Sortis de-là, ce fut tous les jours, de nuit & de jour, nouveaux dangers. On auroit dit que nous cherchions exprès tous les rochers de ces parages, ou plutôt, c'étoit la Providence qui s'appliquoit à humilier devant elle l'orgueil de nos prétendus Philosophes, pour les obliger à renoncer à leurs propos impies; à revenir, du moins par la crainte de la mort toujours présente, à des sentimens raisonnables & chrétiens; à réparer leurs scandales, & à s'acquitter avec les dispositions nécessaires, du devoir paschal. Un jour, à neuf heures du soir, comme on vouloit remettre le vaisseau dans la route

qu'on avoit été obligé de quitter, pour éviter un écueil, on s'appercut en levant la grande voile de misaine, que le vaisseau alloit toucher à un brisant qui s'étendoit depuis nous en avant, jusqu'à perte de vue. Les cris d'alarmes & presque de désespoir que jetta l'équipage, interrompirent les propos *philosophistiques*. Je ne sais comment le vaisseau tourna assez promptement de la gauche à la droite, & fut à temps, pour éviter de toucher : ce que je sais, c'est que je vis les brisans à moins de vingt pieds de distance du vaisseau ; la mer qui les battoit, paroissoit toute en feu. Vous pouvez juger qu'il se fit alors un grand silence, & que peut-être nos jeunes mécréans commencerent à se repentir d'avoir empêché le *Te-Deum*. Ce silence dura une heure : à 10 heures, on crut le danger fort loin : on voulut remettre en route ; mais à peine y fut-on, qu'on se vit encore près des brisans. Il fallut de nouveau faire fausse-route, & quitter les propos anti-chrétiens qu'on avoit repris. Après deux ou trois autres jours, tous semés d'inquiétudes & de dangers qui nous obligeoient à revenir la nuit sur le chemin que nous avions fait pendant le jour, un matin, au soleil levant,

nous nous apperçûmes que notre compagnon le *Chameau*, avoit disparu. Nous avions grand vent de l'arriere, & allions bon train. Vers huit heures, on découvrit de l'avant des rochers fort étendus & contre lesquels la mer brisoit d'une maniere effroyable. Nous ne pouvions pas reculer; on prit le parti de prendre vent largue, & de courir vers le Nord la bordée de bas bord. Après une demi-heure de marche, nous découvrîmes notre compagnon, qui eut la complaisance de venir vers nous, & de se mettre de moitié dans nos dangers. A peine l'eûmes-nous découvert, que nous vîmes devant nous deux autres brisans aussi très-étendus & tout couverts de l'écume de la mer en furie. Il fallut donc vîte virer de bord, & courir vers le midi la bordée de stribord. Après une heure & demie de cette bordée, nous vîmes encore de l'avant un troisieme écueil aussi effrayant que les deux autres. On revira; mais ce n'étoit plus que pour différer la mort qui paroissoit inévitable, puisqu'en courant ainsi sur la droite & sur la gauche, nous trouvions toujours un naufrage certain, & que le vent qui venoit de l'oueſt, nous poussoit toujours, malgré

nos revirements contre les rochers que nous avions à l'eſt. Ce fut alors que nous vîmes toute la foibleſſe de nos eſprits prétendus forts. Ces hommes, qui peu auparavant bravoient la Divinité, rioient de la Religion, &c. parurent alors tels qu'ils étoient; gens ſans courage, ſans réſolution, la foibleſſe, la lâcheté même : un air morne, triſte, avoit pris la place de ces airs inſultans & dédaigneux qu'ils ſe donnoient, & le ſilence le plus ſtupide avoit ſuccédé aux propos libres & impies qu'ils lâchoient ſans ceſſe contre les mœurs & la Religion. Vers midi, on voulut prendre hauteur; mais on ne put le faire d'une maniere aſſez préciſe, parce qu'à midi, nous avions le ſoleil preſqu'au Zénith, & que tous les Obſervateurs avoient perdu la tête. La mer étoit couverte d'oiſeaux : cela me fournit un ſujet de méditation pour nos Philoſophes à faces blêmes. Voyez, leur dis-je, nos cadavres vont être la curée de ces oiſeaux; mais l'ame d'un chacun de nous où ira-t-elle ? Ils ſe retirerent, & c'étoit ce que je voulois, & ce qu'on ſouhaitoit, parce que leur air effrayé faiſoit perdre courage à l'équipage. A dîner, ces Meſſieurs ne penſerent ſeulement pas

à desserrer les dents; il n'y eut que moi à la premiere table, & mon Collégue à la seconde, qui dînâmes à l'ordinaire. Ces Messieurs étoient les uns à pleurer, les autres à s'étourdir sur le danger qui nous menaçoit de si près. Lorsque j'eus dîné & dit mes graces, je me retournai vers eux, & leur donnai encore ce sujet de méditation : Messieurs, leur dis-je, voilà le premier repas que j'ai fait sur ce vaisseau, sans entendre ni équivoque sale, ni impiété. Ce mot dit, je partis & les laissai y penser. Bientôt je vis que plusieurs d'entr'eux me suivoient avec un air contrit, & changeoient de place lorsque j'en changeois : je ne faisois pas semblant de m'en appercevoir. Je voulois d'eux quelque chose de plus chrétien. Quelques-uns, qui avoient fait leurs Pâques presqu'en cachette de cette clique, pour éviter ses persécutions (car quoi que disent ces Messieurs en faveur de la tolérance, ils n'en ont point pour les Chrétiens), me demanderent à se réconcilier, & je descendis à fonds de cale, pour les entendre. Ceux-là confessés, ils furent suivis par plusieurs de Messieurs les Philosophistes, qui se souvinrent enfin qu'ils étoient chrétiens & pécheurs. Je ne

m'étois pas attendu à les voir ſi-tôt, & je ne m'étois pas concerté avec mon Collégue ſur la façon douce, mais ferme, dont il faudroit ſe conduire avec eux. Je pris le parti de dire devant lui, & avant que d'entrer en matiere, ce que j'aurois voulu lui dire à l'oreille. Les premiers qui me vinrent, avoient à ſe reprocher des propos libres, des diſcours impies & des haines, le tout bien public, bien connu dans le vaiſſeau. Je les aidai à faire une bonne accuſation de leurs iniquités; puis, pour unique ſatisfaction poſſible dans le moment, je leur ordonnai d'aller ſur le champ ſe réconcilier publiquement, & faire une réparation publique auſſi de deux eſpeces de ſcandale qu'ils avoient donnés en genre de mœurs & en genre de Religion. Je leur dis qu'à cette condition, leur accuſation étant faite, dès que je verrois le rocher contre lequel il faudroit périr, je leur donnerois l'abſolution; que cependant ils s'excitaſſent à la crainte de Dieu, à ſon amour, au vrai regret de leurs ingratitudes, & qu'ils ne cruſſent pas que la ſeule crainte d'une mort prochaine ſuffit pour les ſauver. Dès que les deux premiers ſe furent acquittés de cette ſatisfaction publique, les au-

tres s'ébranlerent ; mon Collégue eut auſſi de la beſogne, & voyant que la méthode avoit bien fait, il l'employa. Entre trois & quatre heures, on vint de la part du Capitaine me prier de monter ſur le gaillard. J'obéis : on étoit encore à courir tantôt ſur un bord, tantôt ſur l'autre ; mais on approchoit ſenſiblement des rochers que nous avions à l'eſt ſous le vent. Je trouvai ces Meſſieurs pleins de politeſſe, qui m'attendoient avec un air de confiance & de cordialité auquel je n'étois guere accoutumé. Le Capitaine me dit que les deux vaiſſeaux s'approchoient pour ſe parler par le moyen des porte-voix, & qu'on ſouhaitoit que je fuſſe préſent. Je demandai à quelle intention ? Quelqu'un qui n'avoit pas entiérement retrouvé ſa tête, me dit que je paſſois pour avoir la vue ſupérieurement bonne (c'eſt-à-dire, longue : d'où vient qu'à 40 ans j'ai eu beſoin de lunettes), à la bonne heure, dis-je ; mais il s'agit de parler avec l'autre vaiſſeau, & pour cela, il faut bonne voix & bonnes oreilles ; les yeux n'y font rien. Cela eſt vrai, reprit le Capitaine ; mais vous êtes tranquille & de ſang froid : vous entendrez mieux que nous qui ne ſommes pas diſpoſés de

même. Cela arrêté, comme les vaiſſeaux s'étoient aſſez approchés, le Capitaine demanda à l'autre vaiſſeau où il croyoit que nous fuſſions. *Réponſe.* Dans la queue du Scorpion. Ce mot fut un coup de foudre qui fit tomber les bras à ces Meſſieurs, parce que la queue du Scorpion paſſe pour un endroit d'où on ne peut ſe ſauver. Cependant le Capitaine, après avoir repris ſes eſprits, demanda encore ſi on voyoit moyen de s'en tirer? *R.* Oui. Cette réponſe que je rendis hautement, comme l'autre, trouva peu de créance. Néamoins notre Capitaine, comme Commandant, dit à l'autre qu'il marchât devant, & que nous ferions comme il feroit. Sur le champ, l'autre mit toutes ſes voiles dehors, & avança droit vers les rochers que nous avions ſous le vent. Pour moi, je deſcendis & allai reprendre mes confeſſions. A ſix heures, tout étant fini, je remontai ſur le gaillard où je vis notre poſition bien différente de ce qu'elle étoit deux heures auparavant. M. Homerat, meilleur marin & plus ferme dans la Religion qu'on ne l'étoit chez nous, ſavoit qu'entre les rochers de l'eſt & ceux du nord, il y avoit un paſſage, & il l'avoit pris. Ainſi, lorſque

je montai, nous avions derriere nous

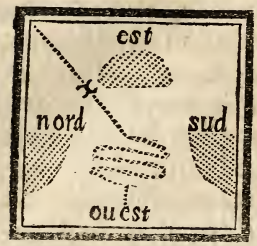

les brisans du sud. Ceux de l'est étoient à stri-bord, ou à droite, & ceux du nord à bas-bord, & avant la nuit, nous fûmes hors de danger. La petite figure que je mets ici, vous donnera assez l'idée de notre position. Nous marchions de l'oueſt à l'eſt, lorſque nous vîmes les rochers à l'eſt, désignés en haut par une grouppe de points : les zigzags que vous voyez entre les rochers du nord & ceux du sud (désignés aussi par des grouppes de points) sont les bordées que nous courûmes vers le nord & vers le sud, & qui nous pouſſoient toujours vers les rochers de l'eſt. Le dernier de ces ricochets vers l'eſt eſt celui d'où nous partîmes à 4 heures à la suite de M. Homerat; & le point *x* eſt celui où nous nous trouvions à ſix heures, lorſque je ſortis du fond de cale, après les confeſſions finies. Les quatre ou cinq jours que nous paſsâmes en mer, avant que de voir les terres de Chine, furent exempts de tout danger, mais non pas de bien

des craintes. Tout faiſoit peur à nos pauvres eſprits forts : les plantes de goémont dont la mer étoit par fois couverte, leur paroiſſoit des rochers découverts, & pendant la nuit, ils prenoient pour des récifs cachés ſous l'eau, les bancs ou troupes de poiſſons qui, par leur mouvement, rendoient l'eau de la mer lumineuſe, comme elle l'eſt ſur les récifs. Ce fut du goémon qui nous fit manquer l'attérage de Chine. Près des Iſles de Lemme, nous vîmes une plage immenſe, couverte de cette plante, à travers de laquelle il auroit fallu paſſer. La peur perſuada au Capitaine que c'étoient des rochers, & que les Iſles de Lemme étoient les Ladrones, & on s'y enfourna. Cela nous jetta ſous le vent de Macao. Comme je ſavois quelques mots Chinois, je demandai à ceux qui vinrent apporter des vivres à vendre, comment s'appelloient ces Iſles : ils nous dirent que c'étoient bien celles de Lemme : on ſoutint que c'étoient les Ladrones. Ainſi, il fallut prendre le parti de reſter à l'ancre juſqu'à ce qu'il nous vînt & des pilotes côtiers & un vent contraire à celui qui ſouffloit. Nous attendîmes cinq jours, & nous avions beſoin de ce temps de

repos, pour finir les confessions. Ce fut le 25 Juillet, jour de Saint-Jacques, que nous descendîmes à Macao. On donna d'abord avis de notre arrivée aux Peres de Peking. La Mission Françoise y avoit perdu quatre sujets depuis deux ans, & le quatrieme mouroit comme nous arrivions à Macao. On répondit de Peking qu'il falloit nous y envoyer tous deux. Je représentai que je n'étois pas un homme fait pour la Cour. L'obéissance fit taire mes représentations, & nous partîmes vers la mi-Mars 1760, pour la Capitale de la Chine. Après environ trois mois de voyage, tant par eau que par terre, nous arrivâmes le 6 Juin. Le P. Desroberts, Supérieur, qui nous avoit fait venir, étoit mort depuis un mois & demi. Ainsi, nous ne trouvâmes plus à Peking de Missionnaires François que trois Prêtres & deux Freres. Il reste un seul des premiers; les deux autres sont morts, & avec eux, mon Collégue, le P. Cibot, deux autres Prêtres & un Frere qui étoient venus depuis nous. Voyant notre Mission réduite à trois Ouvriers, dont deux passoient 50, & le troisieme 60 ans, je me fus bon gré des avances que j'avois pris pour le Chinois, tant à la Fleche,

qu'en voyage, dans les relâches & à Macao. Je me mis à l'étude, & ſurtout à l'exercice de la Langue. Au bout de trois mois, je fis, à l'aide d'un homme qui parloit bien, des inſtructions ſur la Pénitence & l'Euchariſtie : je les travaillois avec lui pendant deux ou trois jours de la ſemaine ; j'en mettois autant pour les bien apprendre, & je les diſois le Dimanche aux écoliers de l'école domeſtique dont on me chargea de faire les examens pour les confeſſions de chaque mois, & les inſtructions dominicales. Comme celles-ci étoient claires, méthodiques, bien analyſées, & en bon Chinois bien coulant, les enfans aimoient à en recueillir les morceaux qu'ils me récitoient. Bientôt les Chrétiens & même les Catéchiſtes vinrent m'écouter, & copier entr'eux mes inſtructions. Je les répétai l'année ſuivante & celle d'après, vers la Fête-Dieu, pour préparer les enfans à la premiere communion, & les Chrétiens les ſuivirent avec aſſiduité. Je ne vous mande pas cela, pour que vous admiriez mon talent, mais pour que vous béniſſiez Dieu de la bénédiction qu'il répandoit ſur les travaux d'un ſi pauvre Ouvrier. C'eſt lui qui fait tout, & il le fait

par nous, quand nous n'y mettons pas d'obſtacles, & que nous ne cherchons uniquement qu'à le faire ſervir, aimer & glorifier. Ces petits ſuccès engagerent les Chrétiens à demander qu'on me fît prêcher à l'Egliſe après un peu plus de deux ans de ſéjour ici. Quoique j'euſſe pour le Chinois plus de facilité que le commun des Européens, & que je me fuſſe accoutumé à ne plus écrire mes inſtructions de claſſe, cependant, pour l'honneur du Miniſtere, je redoutois d'avoir à parler pendant une heure ou plus, avec la mince proviſion de Chinois que l'uſage du Tribunal & l'inſtruction des enfans avoient pu me mettre à la main. J'obéis; je me fis de bonnes analyſes que je ruminois en Chinois d'abord pendant ſept ou huit, & par la ſuite pendant deux ou trois jours, & j'allois prêcher avec cela; mais il s'y mêla encore long-temps bien des défauts; trop de longueur, parce que je ne pouvois pas ſavoir ce que mes analyſes Latines ou Françoiſes devoient rendre dans le débit en Chinois; défaut d'expreſſions ſimples qui m'obligeoient à des circonlocutions toujours languiſſantes; défaut quelquefois de clarté, lorſque je voulois circonſcrire

l'expreſſion, pour éviter les longueurs. Les Européens qui venoient m'entendre, trouvoient auſſi le défaut d'une diction trop rapide; mais cette volubilité n'étoit un défaut que pour eux & non pour les Chinois, à qui elle ne déplaiſoit pas. Les autres défauts diminuerent peu-à-peu; mais je ne pus me renfermer dans l'eſpace d'une heure, qu'en partageant & diminuant mes analyſes, ſi l'on peut s'exprimer ainſi.

Trois ou quatre ans après, notre Ancien, qui étoit chargé de la Congrégation du St. Sacrement, qui fait ici la baſe de notre Chrétienté, mourut. On me chargea de le remplacer. Cela me mit comme à la tête de toutes les opérations du ſaint Miniſtere, & outre les inſtructions particulieres & le ſermon du ſecond Dimanche de chaque lune, dont j'étois déjà chargé, j'eus à prêcher celui du quatrieme Dimanche. Voilà pour le Miniſtere de la parole le gros de mon emploi depuis 15 ans. J'ai donné des Retraites en particulier à ſix, huit, dix perſonnes. Nous en avons fait deux publiques où j'étois chargé des examens, des conférences & d'une partie des ſermons ou méditations. J'ai été dix ou douze fois dans les Miſſions du

dehors, dans le besoin. J'ai même passé au-delà de la grande muraille; mais, pour éviter d'être reconnu, j'étois obligé de prendre des sentiers suspendus au-dessus de précipices effrayans, où j'aurois peine à passer aujourd'hui, si nous manquions encore de gens du pays qui peuvent aller par les grandes routes. Les confessions que j'entends, montent chaque année au-delà de trois, & ne vont pas à quatre mille; c'est à-peu près le tiers de ce qui se fait en ce genre dans notre Mission Françoise de Peking & dépendances, dont les confessions vont par an dans notre district à 10 ou 12 mille, tant au-dedans qu'au-dehors. J'en ai plus que les autres, parce que je suis Européen, & que je parle passablement la Langue. Les Chinois prennent peu de confiance aux Prêtres de leur Nation. Les baptêmes tant de la Ville que des Missions dépendantes de notre Eglise, vont à six ou sept cents par an; mais cela n'a rien d'assez fixe, tant pour les adultes que pour les enfans, soit des fideles, soit des infideles que les parens présentent eux-mêmes au baptême: les extrêmes-onctions & les mariages sont en petit nombre, proportionnellement à celui des Chrétiens,

Chrétiens, parce que, excepté ceux qui sont dans la Capitale ou aux environs, les autres ne peuvent point avoir facilement un Prêtre qui leur administre ces Sacremens. Les femmes ne viennent & ne peuvent venir à l'Eglise. De temps en temps elles s'assemblent au nombre de 15 à 25 dans une maison où il y a une Chapelle. Le Missionnaire va les y confesser, dire la Messe, & les communier. S'il y a des prosélytes, ou des enfans non-baptisés, il les baptise. Celles qui sont de la Congrégation, s'assemblent tous les mois, un jour marqué, dans la maison de leur quartier où il y a un Oratoire destiné à cet usage. Après leurs prieres, qu'elles font (ainsi que les hommes à l'Eglise) en commun, toutes à genoux, à voix haute, & en un certain plein-chant fort gracieux & très-touchant, & qui n'est qu'une routine assez variée, mais facile à retenir & à suivre. Un Catéchiste envoyé pour cela, leur donne à chacune la sentence du mois, qu'il leur explique en peu de mots. Cela fini, il se retire, après leur avoir donné les ordres ou avis dont il peut être chargé : comme, par exemple, les jours où elles peuvent faire leurs pâques, soit à la lune de Mars,

ſoit à celle de Septembre, qui ſont de regle. Lui retiré, la Catéchiſte, femme, examine ſur le Catéchiſme celles qui en ont beſoin, & en explique quelque choſe. Voilà un plan aſſez groſſier de la maniere dont ſe fait notre Miſſion Françoiſe. Ci-devant nous n'avions de bien fait qu'un Catéchiſme ſur le Symbole, pour préparer au baptême. J'y en ai ajouté trois autres ſur la Confeſſion, la Communion, la Meſſe & la Confirmation. Chaque Dimanche, on en récite un après la priere commune & avant le ſermon qui ſuit la grande-Meſſe.

A peine avions-nous mis notre Chrétienté ſur le pied où vous voyez à-peu-près qu'elle eſt, que les nouvelles que nous reçûmes d'Europe, nous en firent craindre la prochaine ruine. Le Portugal n'envoyoit plus de ſujets : la France en faiſoit paſſer aſſez abondamment ; mais ce n'étoit plus des ſujets qui euſſent reçu toute leur éducation, ni qui euſſent paſſé eux & leur vocation par les épreuves ſi ſagement établies. Celui-ci ne pouvoit ſe mettre à étudier les Langues ni Tartare, ni Chinoiſe ; celui-là ne vouloit ni prêcher, ni catéchiſer : un autre vouloit aller prier lorſque les

Chrétiens venoient pour ſe confeſſer. Ceux que quelques talens pour les Arts avoient mis en emploi au Palais, ne vouloient plus s'y conduire, ni ſur les erremens des Anciens, ni ſur la direction de l'obéiſſance : tel autre, ſous différents prétextes, refuſoit de donner au ſaint Miniſtere les forces qu'il avoit, & aimoit mieux les dévouer à des objets ſcientifiques, curieux ou amuſans. Nous avons grand beſoin que Dieu nous regarde en pitié, & nous envoie des ſucceſſeurs qui faſſent mieux que nous. Il eſt impoſſible que la Miſſion ſe ſoutienne long-temps dans l'état où nos déſaſtres l'ont réduite. Nous ſommes très-peu d'Ouvriers ; on ne peut plus déſormais nous en envoyer qui aient été élevés comme nous : il faut donc recourir à quelques Communautés où il regne beaucoup de piété, un grand zele pour le ſalut des ames, quelque goût pour les Sciences, mais ſur-tout beaucoup de douceur, de modération, de patience, d'abnégation & de charité. Je voulois vous dire beaucoup de choſes ; j'ai peu de temps à moi ; j'ai été à tire de plume, & elle ſe refuſe à vous décrire tout ce qui m'alarme & me déſole.

Je penſe que vous me demanderez encore ſi j'ai auſſi quelque choſe à faire au Palais ; car vous ſavez que je ne ſuis ni peintre, ni horloger, ni machiniſte, qui ſont les trois qualités principales qui nous y font employer. La facilité avec laquelle on a vu que j'avois appris à parler Chinois, a été cauſe que dès la ſeconde année de mon arrivée ici, on me fit apprendre encore le Tartare qui eſt une très-belle Langue. Je l'ai donc appriſe, & en voici l'uſage : lorſque nos voiſins, les Moſcovites, ont quelque affaire avec l'Empire, ou l'Empire avec eux, ils écrivent en Latin. On nous appelle au Palais chez les Miniſtres, M. Amiot & moi, ou l'un des deux, ſelon l'ouvrage dont on nous veut charger. Nous traduiſons ce Latin en Tartare, & on le préſente à Sa Majeſté. Les réponſes de Sa Majeſté, qui ſont courtes & ſubſtantielles, & les explications du Miniſtere nous ſont remiſes en Tartare ; nous les mettons en Latin, & elles ſont envoyées en Moſcovie. Il y a communément de l'ouvrage pour trois ou quatre jours : cela arrive quelquefois cinq ou ſix fois l'an, quelquefois une ou deux fois, ou point du tout. Vous voyez que cela ne

m'ôte pas beaucoup de mon temps, & ne peut pas nuire aux soins que je dois à la Mission. Du reste, l'Astronomie & le besoin d'Interpretes sûrs & instruits, sont les deux seules choses pour lesquelles on tient ici aux Européens. L'Empereur actuel aime la peinture : elle sera indifférente à un autre de ses successeurs. L'Europe envoie de l'horlogerie & des machines plus qu'on n'en veut.

J'ai oublié de vous dire qu'il ne falloit pas croire que les Chinois Prêtres fussent une ressource capable de soutenir la Religion en Chine ; il est bien à craindre qu'elle ne se perde complettement, si jamais elle est réduite à ses propres sujets.

Les Prêtres de la Nation peuvent servir utilement, si on les force à travailler ; s'ils sont tenus de court & surveillés de près : sans cela, ils détruisent plus qu'ils n'édifient. Il est bien temps de finir, & de me recommander à votre tendre amitié & à vos saintes prieres. Je suis de tout mon cœur,

MON TRÈS-CHER FRERE,

Votre, &c.

LETTRE

De M. BOURGEOIS, *Miſſionnaire à Peking, à M.* DOLLIERES, *Curé de Lexie près de Longwi, en Lorraine.*

Ce 17 Novembre 1781.

MONSIEUR,

L'année derniere, pour la premiere fois depuis 20 ans, votre frere, M. Dollieres, reçut de vos nouvelles; ce fut pour lui une grande conſolation, & pour nous, ſes amis, un ſujet de joie. Il nous conſulta pour ſavoir ſi, dans ſa réponſe, il pouvoit vous mettre au fait de l'état de cette infortunée Miſſion; nous lui dîmes qu'il le pouvoit, parce que vous n'uſeriez qu'avec ſageſſe & diſcrétion des connoiſſances qu'il vous donneroit, & que peut-être le tableau qu'il vous en feroit, exciteroit le zele de quelques ſaints Eccléſiaſtiques, & les engageroit à venir partager des travaux auxquels nous ne pourrons bientôt plus ſuffire, tant notre nombre diminue, & tant nous avons peu d'eſpérance de nous voir remplacés

auſſi-tôt qu'il le faudroit, & que nous le deſirons.

Depuis ce temps-là, nos malheurs ſont toujours allé en croiſſant; les contradictions, les diviſions, le défaut ſurtout d'Ouvriers, le démon s'en ſert pour traverſer nos travaux, & empêcher la récolte abondante que nous préſentent des campagnes vaſtes & fertiles. Le cher M. Dollieres n'a pu y tenir; il en a été la victime, ou plutôt le martyr. Il mourut le 24 Décembre 1780. Le Bref de 1773 lui fit une plaie qui ne s'eſt point fermée : malgré ſa réſignation qui étoit grande, on ſentoit que ſon cœur étoit bleſſé. Peut-être eût-il cependant ſurvécu plus longtemps à ce qu'il regardoit comme un grand malheur pour lui & pour la Miſſion, s'il eût pu ſoutenir cette grande Miſſion dont il étoit une des principales colonnes, par ſon zele, ſes vertus & ſes talens; mais malgré ſes ſoins & ſes travaux qui ne ſe ſont point rallentis, il ne voyoit que des ruines dans le préſent, & pour l'avenir un déſaſtre total. Voilà ce qui l'a tué.

M. Dollieres avoit une ame grande, digne encore des Ouvriers apoſtoliques qui ont fondé cette Miſſion. Dès ſon

entrée en Religion, il fut éprouvé, comme vous le ſavez, par de longues & violentes douleurs. Il les ſoutint avec une réſignation & un courage qui édifioient ceux qui en étoient témoins, & qui faiſoient admirer ſa vertu. Déjà en Europe, ſa ſageſſe, ſa piété, ſes lumieres lui avoient gagné la confiance des perſonnes ferventes & vraiment chrétiennes, lorſque le Seigneur l'appella dans ces pays lointains, pour y prêcher l'Evangile. M. Dollieres étoit alors dans un état de ſanté déplorable, & pour ainſi dire entre la vie & la mort : on le lui repréſenta; mais il n'écouta que la voix de Dieu. On eut beau lui dire qu'il ne paſſeroit pas quatre jours ſur le vaiſſeau ſans y ſuccomber à ſes infirmités, ces annonces ou ces menaces ne l'effrayerent point. Il s'embarqua, pour obéir à cet attrait intérieur qu'il reconnoiſſoit pour un ſigne de la volonté de ſon divin Maître. Il partit, & tout le long de la route, il oublia le ſoin de ſa ſanté, & ne s'occupa que du ſalut des ames. Arrivé ici, il ſe livra tellement à l'étude du Chinois, qu'en cinq mois de temps, il ſe mit en état d'exercer le ſaint Miniſtere. Les Ouvriers commençoient à

manquer, & il eſt incroyable combien M. Dollieres travailla, pour ſuppléer à leur diſette. Miſſionnaire infatigable, il n'écoutoit que ſon zele; il donnoit le jour aux bonnes œuvres & la nuit à l'étude. Il falloit, avec auſſi peu de forces de corps, une grace particuliere pour n'y pas ſuccomber. Au Chinois, il joignit l'étude de la Langue Tartare & de l'Aſtronomie. Il embraſſoit tout ce qui pouvoit être de quelque utilité à la Miſſion, & il réuſſiſſoit en tout. Dans une année, il préchoit ſans ceſſe, il catéchiſoit & entendoit plus de 3000 confeſſions. Ici nous ſommes cenſés de la famille de l'Empereur, & nous ne pouvons nous éloigner de la Ville ſans permiſſion. Le zele de M. Dollieres ſouffroit beaucoup de cette loi: il trouvoit le moyen de faire dans les campagnes des excurſions de 40 à 50 lieues. Le Gouvernement fermoit les yeux, & le laiſſoit faire. Nos chers Néophytes en étoient enchantés, & le prioient ſans ceſſe d'aller dans leurs cantons; mais le reſpect pour la loi le forçoit à ménager ſes courſes, & à ſe refuſer, plus ſouvent qu'il n'auroit voulu, au ſaint empreſſement qu'ils avoient de l'entendre.

Dans ſes momens libres, il mettoit en Langue Tartare nos livres de Religion. Nous avons de lui un Catéchiſme en Chinois qui a fait un bien infini. J'en ai fait imprimer plus de 50000 exemplaires qui ont été répandus dans preſque tout l'Empire. Les croix ſont la récompenſe du vrai zele : notre cher ami n'en a pas manqué. Plein des idées de la Foi, il les recevoit de la main de Dieu, comme une grace. Je l'ai vu & ne l'oublierai jamais : un jour il fut appellé par un miſérable chrétien pour confeſſer ſa femme qu'il diſoit a la mort. M. Dollieres accourut avec ſon domeſtique qui devoit lui ſervir d'acolyte : il en revint le viſage en ſang & ſes habits tout déchirés : c'étoit de l'argent qu'on vouloit & non pas des Sacremens. M. Dollieres n'en avoit pas, & par conſéquent il en refuſa : le mari & la femme ſe jetterent alors ſur lui, & avec leurs grands oncles lui mirent le viſage en ſang. Son domeſtique & ſon chartier eurent bien de la peine à le délivrer de leurs mains. Dès que je le vis dans cet état, les larmes me vinrent aux yeux ; je ne pus cependant m'empêcher de le féliciter de ce qu'il avoit eu le bonheur de verſer au moins

un peu de ſang, en voulant remplir le ſaint Miniſtere. Il reçut mon compliment avec un air de joie intérieure & pénétrante. Jamais depuis il ne s'eſt plaint; jamais il n'a parlé de cet indigne traitement, & on eût été très-mal reçu, ſi on lui eût propoſé d'en faire punir les auteurs.

Il eut à ſouffrir des croix encore plus ſenſibles, des contradictions plus ameres à ſon cœur, parce qu'elles lui venoient de perſonnes de qui il devoit attendre du ſecours & des conſolations. Il les ſupporta toutes avec douceur & avec fermeté. Il n'oublia dans ces traverſes ni ce qu'il devoit à la charité, ni ce qu'il croyoit devoir à la regle & aux principes de conduite qu'il vouloit ſuivre; mais ſon courage ne lui ôtoit rien de ſa ſenſibilité, & l'image d'une Miſſion qui lui étoit chere, où les difficultés croiſſoient en même temps que le nombre des Ouvriers diminuoit, étoit toujours préſente à ſon eſprit, & faiſoit ſur ſon cœur une impreſſion ſi vive, qu'il y ſuccomba enfin. Le 23 Décembre au matin, il fut frappé d'apoplexie. Dès que j'en fus averti, j'envoyai chercher le P. Bernard, Miſſionnaire Portugais & Médecin; il lui prodigua

inutilement ſes ſoins. Nous eumes cependant le temps de profiter de quelques momens lucides, pour lui adminiſtrer les Sacremens. Peu de moments avant ſa mort, je lui donnai encore une derniere abſolution, & il expira entre mes bras, le 24, à 11 heures du matin. Dès que la nouvelle en devint publique, ce fut une conſternation générale parmi nos Chrétiens de la Ville & ceux de la campagne, que la ſolemnité de Noël avoit raſſemblés dans notre Egliſe. M. Colas en fut ſi affligé, qu'il ne lui a guere ſurvécu.

C'eſt, à ce que j'eſpere, un frere que vous avez dans le ciel; moi, un ami, & la Miſſion, un protecteur.

J'ai l'honneur d'être, &c.

EXTRAIT

De quelques Lettres de Peking.

LA Miſſion vient de faire en très-peu de temps de très-grandes pertes. Trois de nos Confreres nous ont été enlevés à aſſez peu de diſtance les uns des autres, & dans un âge, avec des talents & des vertus qui nous faiſoient eſpérer qu'ils ſeroient ici long-temps & grandement utiles.

Le premier des trois que la mort a moiſſonné, s'appelloit Pierre-Martial Cibot, né à Limoges en 1727. Il étoit entré fort jeune chez les Jéſuites, & après y avoir profeſſé les Humanités avec ſuccès, & fait ſon cours de Théologie avec beaucoup d'application & de ſoins, il demanda à ſes Supérieurs la permiſſion de ſuivre ſon attrait pour les Miſſions de Chine. Il l'obtint, & partit de l'Orient en 1758. Il a paſſé 22 ans dans cet Empire, & en a demeuré plus de 20 à Peking. Il avoit beaucoup d'eſprit, de Littérature, de diſpoſitions pour toutes les Sciences, & ſon zele, encore plus que ſon applica-

tion, le faisoit réussir dans tout ce qu'il entreprenoit; Astronomie, Méchanique, étude des Langues & de l'Histoire, il ne se refusoit à rien de ce qu'il croyoit pouvoir être utile & propre à ménager des protecteurs à la Religion. Les Infideles même avec qui il avoit des rapports dans le Palais de l'Empereur, ne pouvoient lui refuser ni leur estime, ni leur amitié; ils conviennent qu'ils n'ont guere vu d'homme plus doux, plus modéré, plus honête, plus empressé à obliger & à rendre service; mais ce qu'il y avoit de plus estimable dans lui, c'étoit une piété tendre & solide, un renoncement parfait à lui-même, une union intime avec Dieu, & une ardeur inexprimable pour le faire connoître & aimer. Il a laissé beaucoup de regrets, & tous ceux qui nous connoissent, nous plaignent d'avoir perdu un Confrere d'une société si douce, si sûre, si agréable & si édifiante. Il a beaucoup travaillé pour les Memoires que les Missionnaires de Peking ont fait passer en Europe, & qui y ont été imprimés par les soins & sous les auspices de M. Bertin, Ministre d'Etat; mais jamais il n'a voulu que ses Ouvrages parussent sous son nom.

Content de marquer ſon reſpect pour les ordres qu'il recevoit de notre illuſtre bienfaiteur, ſa modeſtie, ou plutôt ſon humilité, ſe refuſoit à tout ce qu'il auroit pu y gagner du côté de la réputation.

Quelque temps après mourut Jacques-François-Dieu-donné-Marie Dollieres; il étoit né à Longunion, dans le Barrois, ſur le Cher, entre Verdun & Longwi, Diocèſe de Treves, le 30 Novembre 1722, de Pierre Dollieres, Subſtitut du Procureur-Général de Lorraine & de Bar, & de Théreſe Chevillard. Après ſes études finies au College de Luxembourg, il entra chez les Jéſuites, l'an 1744, & partit, comme on l'a vu dans la Lettre précédente, pour la Chine, en 1758. Nous n'ajouterons rien aux détails que donne M. Bourgeois ſur ſon caractere, ſes talens & ſes vertus.

Sa mort fut ſuivie de celle de M. Colas, natif de Thionville; il étoit très-verſé dans les Mathématiques. On a de lui le Type exact & fidele de la comete de 1764, dont il avoit ſuivi la marche à l'Obſervatoire de Pont-à-Mouſſon, & que peu d'Aſtronomes ont bien obſervé: tout annonçoit alors un

homme profond, qui porteroit fort loin la gloire des connoiſſances aſtronomiques. Il étoit Mathématicien du Palais, & Miſſionnaire très-zélé & très-laborieux. Des hommes ainſi formés aux Sciences, aux vertus & aux travaux apoſtoliques, ſe remplacent bien difficilement. Priez le Seigneur d'avoir pitié de cette Miſſion & de tant d'autres menacées d'une prochaine ruine, ſi l'on ne s'empreſſe pas de venir les cultiver. *Rogate Dominum meſſis, ut mittat operarios in meſſem ſuam.*

EXTRAIT

D'une Lettre de M. BUSSON(1), *Miſſionnaire aux Indes orientales ; à M.* DE BRASSAUD, *Prêtre du Séminaire de Saint Nicolas du Chardonnet.*

A Pondicheri, ce 6 Mars 1780.

MONSIEUR,

J'AI reçu avant-hier la Lettre de l'année 1778, que vous m'avez fait écrire par le reſpectable & très-cher M. du Fougerai. Je bénis Dieu de ce qu'il vous rend la ſanté, & je le prie de la fortifier de jour en jour pour ſa gloire & pour votre ſanctification. Vous me marquez que depuis long-temps vous n'avez reçu aucune nouvelle directe de moi, ce n'eſt pas ma faute ; je vous ai écrit le plus ſouvent que j'ai pu, & quand j'ai écrit à nos amis communs, j'ai toujours prié qu'on vous communiquât tout ce qui pouvoit vous intéreſſer. Lorſque vous me faiſiez écrire cette derniere Lettre, nous venions d'être délivrés d'un long ſiége, qui a fini par

(1) Nous venons d'apprendre la ſainte mort de M. Buſſon.

la reddition de la Place, ainſi que vous l'avez vu ſans doute dans les papiers publics. Nous ſommes donc ſous la domination Angloiſe; & quoi que l'on ait toujours l'exercice libre de la Religion & des fonctions du Miniſtere, comme tous les Employés, Officiers & autres gens qui ſont au ſervice des Anglois ſont des Payens, la plupart fort mal diſpoſés pour notre ſainte Religion, nous avons la douleur de voir triompher la Gentilité de toutes parts, & nous ne pouvons que prier le Pere des miſéricordes qu'il daigne jetter un regard de compaſſion ſur ces Peuples, & leur ouvrir le chemin à la Religion chrétienne & au ſalut éternel.

Je ſuis toujours à la tête du petit Collége du Malabare, & je me vois ſeul chargé de ce Séminaire & d'une Paroiſſe de 800 Chrétiens. L'on ſent bien qu'un ſeul Miſſionnaire ne ſuffit même pas pour le Collége; mais les circonſtances n'ont pas permis qu'on me donnât de ſecond, comme l'on y penſoit. Après même que M. l'Evêque de Tabraca, Supérieur de cette Miſſion, m'eût nommé un Adjoint, il a été obligé de le retenir auprès de lui. Je ſuis dans une Egliſe, à une lieue de

Pondichéry, & en poſſeſſion, avec nos enfans au nombre de 35, du bâtiment ci-devant bâti pour eux. L'on a penſé auſſi à nous réunir au Collége de Chinois, Cochinchinois & Siamois, que Meſſieurs des Miſſions étrangeres ont à Virumpatanam. J'ai fait de mon côté tout ce que je devois faire pour cette réunion; mais la choſe eſt reſtée ſuſpendue. Le grand obſtacle à tous ces projets, c'eſt, 1°. qu'on ne ſe trouve pas aſſez muni d'argent pour ſe charger de ce Collége; 2°. qu'on a écrit à MM. de la Maiſon de Paris, comme j'y ai auſſi écrit conjointement avec nos autres Meſſieurs, & l'on attend la réponſe à toutes ces Lettres. Quant à moi, j'adore en ſecret les deſſeins, toujours tant adorables, d'un Dieu qui diſpoſe tout avec une bonté & une miſéricorde infinie. J'ignore quels ſont ſes deſſeins ſur moi qui ne mérite pas le nom de Miſſionnaire de J. C., & qui n'ai aucune des qualités qui ſeroient néceſſaires pour cela; mais je ne demande & ne deſire que ce qu'il veut, comme il le veut, & parce qu'il le veut. J'en dis autant de tout ce qu'il voudra opérer par moi, prêt à reſter toujours un néant, pauvre & inutile, tant qu'il lui plaira,

ou qu'il ne demandera rien autre chose de moi. Je sens que nous ne sommes tous rien en présence de sa divine majesté. Il se sert de qui il lui plaît, pour ce qui lui plaît, comme il lui plaît, non qu'il ait besoin de qui que ce soit; mais il nous demande peu, afin de nous donner infiniment, en se donnant lui-même à nous : c'est-là, je vous assure, toute ma consolation. Avec cela, je vois ma misere & mon néant dans un grand esprit d'abandon. Je demande à Dieu, seul auteur de tout don parfait, toute la bonne volonté que lui-même il demande de moi, & la fidélité que je dois avoir à son service. J'attends l'une & l'autre de sa très-pure miséricorde, & je me tiens renfermé dans mon pauvre néant, sans aucun autre souci, sinon que je ne réponds pas, comme je le devrois, à la volonté de Dieu & à ses desseins sur moi. Du reste, je vois, sans me troubler, que je n'ai rien de ce qui feroit nécessaire pour m'acquitter de la moindre partie de ce que j'ai à faire, & que les choses souffrent de mon incapacité. Dieu est ma caution; c'est lui qui réparera tout, & qui disposera tout pour sa plus grande gloire & d'une maniere qui lui

ſera d'autant plus glorieuſe, qu'il ſera évident que les inſtrumens humains y auront moins de part.

Quant à notre Collége, il n'a pas laiſſé de trouver des difficultés ; je l'ai abandonné de mon mieux à la Providence, ne demandant que ce qui ſeroit ſelon ſon bon plaiſir ; la priant que, ſi cet Etabliſſement n'étoit pas ſon ſeul ouvrage & pour ſa ſeule gloire, elle l'anéantît à l'inſtant, ou qu'elle le ſoutînt elle-même, s'il lui étoit agréable. Auſſi, Dieu a diſſipé les orages, & a donné de moment en moment les ſecours convenables. Du reſte, Dieu ſeul eſt ma vie, mon ſoutien & mon eſpérance, en ceci comme en tout. Je ne vois rien ; mais je ſais que Dieu ſeul eſt toute lumiere, & cela me ſuffit. Je ne ſais rien, Dieu ſeul eſt toute ſageſſe, & je lui abandonne tout. Je ne puis rien, Dieu ſeul a tout pouvoir ; il diſpoſe, il arrange tout avec une douceur, une bonté, une miſéricorde ſans bornes & ſans meſure : à lui ſeul toute gloire & tout Empire. C'eſt tout ce que je puis vous dire par rapport à cet Etabliſſement, & tout ce que j'en ſais.

Quant à notre réunion avec MM. des Miſſions étrangeres, elle paroiſſoit né-

ceſſaire dans les circonſtances, non-ſeulement parce que la Miſſion leur étoit donnée; qu'ils ſont très-capables de la ſoutenir & de nous diriger, & qu'ils n'avoient pas dans ce moment un nombre de Miſſionnaires ſuffiſant pour la dixieme partie de ce qu'il y a de plus eſſentiel à faire, mais encore parce que nous nous trouvions nous-mêmes hors d'état d'y perpétuer le bien. Le manque de ſujets auroit été bien-tôt ſenſible parmi nous. D'ailleurs, dans des temps auſſi nébuleux, dans des circonſtances auſſi critiques que celles où nous nous trouvions, nous avions beſoin de cet appui, de ce ſoutien; & c'eſt ſans doute Saint François Xavier, qui eſt le protecteur de la Maiſon de ces Meſſieurs, qui nous a procuré cette reſſource.

Depuis ce moment, chacun s'acquitte de ſon emploi ſans tant de contradiction. Les Miſſionnaires, nos voiſins, qui nous regardoient preſque comme des excommuniés, ſe ſont réunis avec nous. Notre Evêque qui ne demande que le bien, nous procure tous les ſecours qu'il peut pour cela : nous ne pouvons que nous louer de toutes les bonnes façons de tous les nouveaux Miſſionnaires qui travaillent, comme nous & avec nous,

à la vigne du Seigneur. Nous ne voyons pas non plus le même déchaînement qu'on voyoit auparavant dans la plupart des Séculiers. Vous ſavez ſans doute que M. l'Evêque chargé de cette Miſſion, a cédé la Cure de Chandernagor aux RR. PP. Capucins. Sur ce que le P. Sébaſtien ayant les pouvoirs de Préfet apoſtolique, par rapport aux François, & cette Ville n'ayant que des François, ou leurs domeſtiques, de Chrétiens, il l'a regardée comme de la dépendance immédiate de ces Peres; mais ſelon ce que j'ai entendu dire aux Miſſionnaires qui s'y trouvoient, c'eſt nn grand bien pour nous, de nous trouver déchargé d'un pareil fardeau. On y a affaire avec des gens qui ne viennent pas pour ſe ſanctifier dans ce pays, & auprès deſquels il eſt rare qu'on faſſe quelque fruit.

Les Miſſions des Portugais ſont dans un état bien triſte : elles ont perdu, il il y a quelques années, l'Archevêque de Tranganor, ancien Miſſionnaire du pays. C'étoit un ſaint Prélat, inſtruit, plein de zele, & dont l'autorité & les exemples ſoutenoient toute la Miſſion. A préſent les Miſſionnaires de ces quartiers ſe trouvent ſans les ſecours né-

ceſſaires dans bien des endroits, ſans Supérieurs qui aient une autorité ſuffiſante, & ſans perſonne qui puiſſe les fixer, & leur ſervir de point de réunion. Ils ſont la plupart fort âgés, caſſés par la maladie, & chargés de pluſieurs diſtricts qu'ils ne peuvent ſoigner comme ils voudroient, & comme il faudroit, pour y faire un bien ſolide. D'ailleurs, ils attendent de jour en jour le moment où on viendra les relever : ils le ſouhaitent même; car, quoiqu'on en diſe, notre vœu le plus général & le plus vrai, eſt qu'on travaille à faire connoître & ſervir Dieu, & nous diſons de tout notre cœur : *Utinam omnes prophetent !*

L'on a aſſuré que cette Miſſion avoit été donnée à d'autres Religieux qui avoient fait quelques démarches préliminaires pour s'en mettre en poſſeſſion, mais qui n'ont pas été au-delà. Il eſt venu cependant d'un côté un Miſſionnaire Franciſcain, envoyé par l'Archevêque de Goa, lequel a pris l'habillement des anciens Miſſionnaires, & qu'ils ont laiſſé ſe fixer dans une de leurs meilleures Egliſes : de l'autre côté, la Congrégation de la Propagande a envoyé deux autres Miſſionnaires, Carmes

Carmes-Déchauſſés, avec ordre de ne rien changer à ce qui s'eſt pratiqué juſqu'à préſent, ſans un nouvel ordre de la ſacrée Congrégation.

Nous avons reçu ici de cette Congrégation une réponſe à M. l'Evêque de Tabraca, qui au commencement de ſa Supériorité dans cette Miſſion, lui avoit écrit, à la demande de tous les Miſſionnaires, pour tranquilliſer les conſciences, & s'aſſurer que chacun étoit ſuffiſamment autoriſé à ſuivre ce qui ſembloit tolérable dans les rits Malabares, ſans aller contre les ordres des ſouverains Pontifes, & ce qui ſembloit indiſpenſable, pour ne pas révolter ce Peuple, & l'éloigner entiérement de notre ſainte Religion. Cette réponſe porte que l'on peut tolérer, au moins pour le préſent, leſdits rits, tels qu'ils ſont en pratique dans la Miſſion, vu la grande néceſſité où l'on ſe trouve de les ſuivre. Or, tout ce qui faiſoit le plus de peine, a été marqué à Rome, ſoit par un Evêque qui a demeuré ici long-temps en qualité de Supérieur du Collége de Virampattanam, lequel fut chargé par Clément XIV de faire des informations, & de les envoyer; ſoit par M. l'Evêque de Tabraca, comme je viens de le dire.

Ainſi, nous n'avons plus rien qui puiſſe embarraſſer, ni qui puiſſe altérer l'union, la concorde & la bonne intelligence qui regnent entre nous & Meſſieurs des Miſſions étrangeres, ſur-tout depuis que nous leur ſommes ſoumis & aſſociés.

M. Andrea eſt toujours avec les Portugais; il a eu beaucoup de peine à s'y accoutumer pour bien des raiſons qu'il ſeroit trop long de détailler. De plus, il a été attaqué d'une longue maladie qui a manqué de l'enlever, & qui a fort altéré ſon tempérament; ce qui l'avoit porté à revenir parmi nous, & je le lui aurois conſeillé dans le temps de ſa maladie, dont il ſe ſeroit bien mieux guéri à Pondichéry qu'ailleurs; mais il paroît que ce n'étoit pas l'ordre de la Providence. Il eſt actuellement chargé d'une Egliſe dans la Miſſion Portugaiſe, & il me marque qu'il eſt en état de la ſoigner, quoiqu'il ne ſoit pas encore bien rétabli.

Je vous ai écrit deux fois depuis la reddition de cette Ville, par deux occaſions qui m'ont paru ſûres, & j'eſpere que vous aurez reçu mes Lettres. Je vous marquois que j'ai reçu l'aumône en argent que vous me faiſiez paſſer, avec une caiſſe où ſe trouvoit bon

nombre de livres latins, un ornement en ſoie & beaucoup de chapelets. Tout cela a été parfaitement bien reçu, & nous eſt d'un grand ſecours. Quand vous nous enverrez des chapelets, tâchez qu'ils ne ſoient point en bois. Dans un climat brûlant & brûlé comme celui-ci, ils ſe fendent incontinent, & deviennent inutiles. Il y en a de petits de verre bleu qui ne ſont pas chers, qui ſont fort ſolides; ce ſont ceux qui conviennent le mieux ici. Qu'on nous les faſſe paſſer tels qu'on les achette à la Verrerie; nous les ferons enfiler; mais il ne faut pas que les grains ſoient trop petits, ni les trous trop fins.

Je ſuis chargé d'une Paroiſſe & d'un Collége que je voudrois bien munir de reliques. Si vous pouviez m'en procurer, vous nous rendriez un grand ſervice, en nous donnant des protecteurs que nous honorerions de notre mieux. Si elles étoient ſans reliquaires, nous en ferons faire ici où nos ouvriers ſont capables de ſemblables ouvrages, quoique leur travail ne ſoit pas comparable à celui des ouvriers d'Europe.

Je voulois propoſer à M. de Tabraca de demander à Meſſieurs des Miſſions étrangeres quelque jeune Eccléſiaſtique

qui ait bien fait ſes études, & à qui il ne manque que l'âge pour recevoir la Prêtriſe, ou qui l'ait reçue depuis peu. Il pourroit venir former un Collége avec quelqu'ancien Miſſionnaire. Celui dont je ſuis chargé, lui tiendroit lieu de fondement; il réformeroit ce qui en a beſoin, & le mettroit ſur un bon pied; mais il eſt à propos, pour de ſemblables Etabliſſemens, qu'un ſeul en ſoit chargé ou en chef, ou en ſecond, pendant pluſieurs années, & un jeune homme a communément plus de zele & d'activité, & ſe fait mieux écouter des jeunes gens. Je n'ai pu encore en parler à Sa Grandeur, mais je lui en parlerai.

Je voudrois profiter de cette occaſion, pour écrire à M. du Fougeray à qui je ſuis toujours tout dévoué; mais l'on m'attend pour porter cette Lettre à la Ville, & je n'ai plus le temps que de me recommander à vos prieres, & de vous aſſurer de la reconnoiſſance & du reſpect avec leſquels je ſuis, &c.

EXTRAIT

*D'une Lettre du P. Anſaloni, de la Congrégation de la Miſſion, à ***.*

Goa, ce 21 Mars 1782.

JE tiens la parole que je vous ai donnée de vous faire le rapport fidele de ce qui s'eſt paſſé à Goa, lors de la reconnoiſſance faite du corps de l'Apôtre des Indes, Saint François Xavier. Monſeigneur Emmanuel de Sainte Catherine, de l'Ordre des Carmes-Déchauſſés, Evêque de Cochin, & en même temps Adminiſtrateur de l'Archevêché de Goa où il réſide, & le Gouverneur général de cette Capitale de la domination des Portugais dans l'Inde, ont jugé qu'il étoit à propos de faire cette reconnoiſſance, pour diſſiper les bruits qui s'étoient répandus que ce ſaint & précieux dépôt avoit été enlevé. Le corps de ce zélé Miſſionnaire eſt dans un beau ſépulcre de marbre, dans l'Egliſe du Jeſus, à laquelle eſt unie une des trois Maiſons que les Jéſuites avoient ici.

Dans cette même Eglise, hors du Sanctuaire, on avoit préparé une estrade couverte de damas cramoisi. Sur cette estrade, on avoit placé une grande urne de cristal, avec des ornemens dorés ; au-dessus, à une certaine hauteur, étoit un magnifique baldaquin de damas, avec des franges d'or. Autour de l'estrade, regnoit une balustrade de bois peint, & sur laquelle étoient de grosses torches de cire. Ces préparatifs ainsi faits, & le jour pris secrétement, pour la cérémonie, le samedi avant la Quinquagésime, 9 Février, vers la fin du jour, on posa des gardes dans l'Eglise & dans la Maison. Peu après M. l'Administrateur entra avec les personnes de sa suite, M. le Gouverneur, l'Officialité, quantité de Nobles, les Juges, les Conseillers, tous en habits de cérémonie, un bon nombre de Chanoines, de Prêtres séculiers, de Religieux & de Dames même.

On distribua d'abord de gros flambeaux allumés à plus de 50 personnes, & avec un dais on se rendit au lieu du sépulcre, par la porte intérieure de la Maison (car celle de l'Eglise étoit fermée) ; on monta au haut du mausolée, par un escalier pratiqué pour

cela, & le ſieur Cazalani, Ingénieur de ces contrées, & ci-devant Frere de la Compagnie de Jeſus, portant huit clefs que l'Evêque, le Gouverneur & les autres perſonnes prépoſées à la garde de ce dépôt conſervent, ouvrit le ſépulcre du côté de la partie des pieds du Saint, en préſence de tous les ſpectateurs, tira le cercueil qui renferme le Saint. Ce cercueil eſt de deux pieds de haut, long de huit; le couvercle eſt en dos d'âne, fermé par trois ferrures, & couvert de drap d'or. Cela fait, on porta proceſſionnellement le cercueil ſur l'eſtrade qu'on avoit élevée au milieu de l'Egliſe. L'Evêque, le Gouverneur, quatre de nos Miſſionnaires & quatre autres Eccléſiaſtiques voulurent le porter. Une éréſipelle & une jambe fort enflée me privérent alors de cet avantage; mais, quand on le remit dans le mauſolée, mon indiſpoſition ne m'empêcha pas de me joindre à ceux qui avoient l'honneur & le bonheur de porter une ſi précieuſe relique.

Quand le cercueil eût été poſé dans le lieu qu'on avoit préparé pour le recevoir, on leva le couvercle & enſuite un voile de ſoie qui couvroit tout le corps du Saint. (Ce voile eſt envoyé à

la Reine de Portugal par le même vaisseau qui porte ma Lettre.) On vit alors le corps entier. Les pieds & les jambes sont en bon état & encore palpables ; la tête est couverte de sa peau, mais seche, & en quelques endroits on apperçoit le crâne : malgré cela, la physionomie n'est pas tout-à-fait effacée, & si on le vouloit, on pourroit encore en tirer des portraits ; le bras & la main gauche sont assez bien conservés & posés sur la poitrine. Il est vêtu des habits sacerdotaux qui paroissent encore neufs, quoique la chasuble soit un présent de la Reine de Portugal, de la Maison de Savoie, femme de Pierre II. Il est à observer que le Saint étoit de stature très-basse ; ses pieds sont demeurés assez noirs, peut-être parce qu'il étoit dans l'usage de faire pieds nuds tous ses voyages. Au pied droit, il manque deux doigts qui par un pieux larcin ont été enlevés : on sait que le bras droit est à Rome. Quand le corps fut ainsi découvert, les assistans le baiserent les uns après les autres, avec vénération & sans aucune confusion. Ils y firent toucher aussi avec respect des mouchoirs, des chapelets & des croix, après quoi on ferma le cercueil, & on

le mit dans une urne de criſtal, deſtinée à le recevoir. On chanta enſuite le *Te-Deum*, & le corps reſta expoſé à la vénération publique, ſur l'eſtrade placée au milieu de l'Egliſe. La premiere nuit, la Communauté des Dominiquains veilla avec les ſoldats commandés pour la garde. Le Dimanche ſuivant, 10 Février, de très-bon matin, commença le concours du Peuple qui, le ſecond & le troiſieme jour, fut encore plus grand & toujours en bon ordré. Un des criſtaux de l'urne fut cependant rompu par la foule que les Prêtres & les ſoldats ne purent empêcher de s'approcher.

Parmi la multitude des perſonnes accourues pour viſiter le corps du ſaint Apôtre des Indes, on vit pluſieurs Gentils & un frere du Roi de l'Indouſtan, peu éloigné de Goa. Le Regolo déclara par ſon Interprete qu'il croyoit que notre Religion étoit la ſeule véritable. On ne vit néanmoins aucune converſion. Les PP. Obſervantins paſſerent la ſeconde nuit dans l'Egliſe, & les Peres de Saint-Philippe de Neri, la troiſieme. Pendant ces trois jours, deux ou trois proceſſions de différentes Communautés, ſe rendirent dans l'Egliſe de Jeſus,

pour y chanter le *Te-Deum* & des Messes solemnelles.

Le premier jour, elle fut chantée par le Doyen, premier Dignitaire du Chapitre, qui s'y trouva assemblé, ainsi que MM. l'Evêque & le Gouverneur. Notre Supérieur la chanta le second jour : nous y assistâmes tous, les Séminaristes, l'Evêque & le Gouverneur. Le troisieme jour, la Messe fut Pontificale. Le Gouverneur y assista en grande cérémonie, avec le Conseil, les Magistrats & les Officiers. Quand la Messe fut achevée, l'Evêque donna la bénédiction au nom du Pape, & publia une Indulgence pléniere au bruit du canon de toutes les fortereſſes.

Dans l'après-midi du troisieme jour, 13 Février, la foule étant diminuée, on put aisément & sans violence fermer les portes de l'Eglise. Il y resta quelques personnes pour la garde du saint dépôt, & dans la nuit, en présence de MM. l'Evêque, du Gouverneur, & dans le même ordre que dans le commencement de la cérémonie, on transporta le corps dans le mausolée de marbre. On le couvrit d'un nouveau voile brodé : on ferma ensuite le sépulcre avec les huit clefs, & on dressa

un acte de tout ce qui s'étoit paſſé.

Ainſi finit cette reconnoiſſance ſolemnelle du corps de l'Apôtre des Indes, Saint François Xavier, de la Compagnie de Jeſus. Il eſt vraiſemblable qu'on ne la renouvellera pas ſouvent, & parce qu'on n'aura pas les mêmes motifs, & parce que le ſaint corps s'altere & ſemble pâtir de l'air, des lumieres & de la chaleur qu'occaſionne la foule qu'attire une auſſi pieuſe cérémonie.

F I N.

TABLE

Des Matieres contenues dans le XXVIe Volume.

MÉMOIRE sur la vie de M. Picquet, Missionnaire au Canada ; par M. de la Lande, de l'Académie des Sciences. Pages 1.

Histoire de l'Astronomie Chinoise, depuis le commencement de la Monarchie Chinoise, jusqu'à l'an 206 avant Jesus-Christ. 71

Memorial sur le voyage & la visite à Peking & en Chine, du Cardinal Ch.-Thom. Maillard de Tournon. 296

Extrait de la relation de la persécution qu'a essuié M. Gleyo, Missionnaire Apostolique du Séminaire des Missions étrangeres, dans la Province de Sutchuen en Chine. 355

Lettre de M. Bourgeois, Missionnaire en Chine, à M. l'Abbé de Charvet, Prévôt de l'insigne Collégiale de Pont-à-Mousson. 417

Lettre du méme au méme. 440

Lettre de M. du Fréne, Missionnaire

*Apoſtolique du Séminaire des Miſſions étrangeres, à M.***.* Pag. 444
Lettre de M. Lamath, Miſſionnaire à la Chine, à M. Dugad. 449
Lettre de M. Dollieres, Miſſionnaire à Peking, à M. ſon frere, Curé de Lexie, près Longwi. 456
Lettre de M. Bourgeois, Miſſionnaire à Peking, à M. Dollieres, Curé de Lexie, près Longwi en Lorraine. 486
Extrait de quelques Lettres de Peking. 493
Extrait d'une Lettre de M. Buſſon, Miſſionnaire aux Indes orientales, à M. de Braſſaud, Prêtre du Séminaire de Saint Nicolas du Chardonnet. 497
*Extrait d'une Lettre du P. Anſaloni, de la Congrégation de la Miſſion, à**** 509

Fin de la Table.